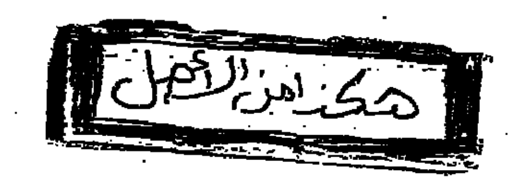


LE MONDE diplomatique

DECEMBRE 1977 — N° 285 - 24e année

Prix : 5 F

Algérie : 5,00 DA — Maroc : 5,00 dir.
Canada : 1,50 $c. — Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 70 pes. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires — Tunisie : 500 mil.

Abonnements : voir tarif page 23.

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Enquête :

LA GAUCHE ET LES CONTESTATAIRES SOVIÉTIQUES

(Pages 12 à 14.)

Un libéralisme organisé

Par CLAUDE JULIEN

DE même qu'il existe au Canada un parti « progressiste-conservateur » et que M. Pinochet a inventé la « démocratie totalitaire », voilà que des parlementaires français, inquiets de certaines importations en provenance du tiers-monde, réclament un « libéralisme organisé ». Pendant six mois, leur commission a enquêté sur un problème dont les données essentielles étaient déjà bien connues. Leurs conclusions ne réservent pas davantage de surprises : tout en s'en défendant, ils demandent des mesures protectionnistes à l'abri desquelles certaines industries pourraient survivre sinon prospérer.

Sur divers points, la commission n'a pas tort. Il est par exemple souhaitable de sauvegarder les « productions de qualité », qui, bien souvent, sont le fait de moyennes et petites entreprises. Mais la politique gouvernementale encourage les regroupements et concentrations débouchant sur des unités capables, par leur taille, d'affronter les géants sur les marchés mondiaux. Les premières devraient donc être protégées contre la concurrence des pays à bas niveaux de salaires, ces mêmes pays vers lesquels les secondes ont un impérieux besoin d'exporter...

Il est vrai, d'autre part, qu'en deux ans l'industrie textile, en France, s'est allégée de quarante-trois mille travailleurs... qui peuvent acheter des produits importés moins chers que ceux qu'ils produisaient. Bien que le salarié et le consommateur ne soient qu'une seule et même personne, ils se trouvent ici en conflit l'un avec l'autre. Sans parler de ces employeurs qui, n'ayant pas augmenté leurs effectifs ou les ayant réduits, ont accru le volume des marchandises qu'ils livrent sur le marché : ils ajoutent à leur production propre — au mieux constante, parfois en déclin — les fournitures importées sur lesquelles ils se contentent d'apposer leur griffe. La progression de leur chiffre d'affaires et de leurs profits s'accompagne ainsi d'une stagnation ou d'une contraction de la main-d'œuvre qu'ils emploient.

A supposer que les recommandations de la commission soient adoptées, quels en seraient les effets sur le tiers-monde ? La réalité est ici assez éloignée du schéma généralement accepté. Si l'importation de produits textiles a contribué dans ce secteur à un chômage important — et encore faudrait-il prendre en compte les emplois qui, dans une autre stratégie, auraient pu être créés, — elle n'a guère profité aux pays fournisseurs : salaires de misère pour des journées de dix à douze heures de travail, assurant une production à des prix « compétitifs », c'est-à-dire très bas, qui rapportent un contingent de devises trop ténu pour faire face aux importations d'équipements industriels que leur vendent, au prix fort, les entreprises occidentales de pointe.

Ce système global a contribué au périlleux endettement du tiers-monde. Il a en outre, bien souvent, entraîné la disparition d'activités artisanales qui, dans des régions tenues à l'écart des grands courants économiques, assuraient à la population des conditions d'existence moins dégradantes et mieux équilibrées que celles du sous-prolétariat urbain qui prolifère à la lisière des métropoles du tiers-monde. Le choc de deux économies à des stades très différenciés sera toujours catastrophique pour la plus faible, d'autant qu'elle ambitionne d'imiter un modèle pourtant en crise sans parvenir à lui arracher, pour ses ressources naturelles, un prix acceptable.

LE « libéralisme organisé » que certains réclament ne peut en fait déboucher que sur un système plus sophistiqué pour mieux pressurer les pays pourvus à la fois en produits de base et en main-d'œuvre bon marché. Ce qu'il importe alors d' « organiser », ce n'est pas seulement le libéralisme économique — bien qu'on ait enregistré, dans ce domaine, de regrettables à-coups, — mais aussi et surtout le libéralisme politique, et c'est un secteur dans lequel, il faut le reconnaître, les choses sont beaucoup plus avancées...

Car, dans l'ensemble de l'hémisphère sud, la plupart des régimes en place — ceux, du moins, avec lesquels l'Occident fait les meilleures affaires, même lorsqu'elles contribuent à son chômage — ont su structurer les libertés au point de les anéantir. Du Brésil à la Corée, les dictatures ne sont évidemment pas une péripétie dans l'histoire de peuples voués au malheur. Elles constituent l'inéluctable rançon des privilèges que le capitalisme se doit de préserver à la fois pour les couches au pouvoir dans ces pays et pour la plupart des invidivus qui peuplent les nations nanties. La multitude des autres constitue une catégorie assez spéciale d'otages dont on paraît assez peu se soucier. Sans doute parce qu'aucun commando ne saurait les délivrer...

SURENCHÈRES AU PROCHE-ORIENT

Egalement pressés, pour des raisons internes, de parvenir à un règlement de paix au Proche-Orient, les dirigeants israéliens et égyptiens ne souhaitent pourtant pas n'importe quelle paix. Rangés l'un et l'autre désormais sous la bannière américaine, les deux pays se découvrent des intérêts convergents qui ne coïncident pas nécessairement avec les objectifs plus vastes de la stratégie américaine.

Dès lors, dans un monde arabe plus divisé que jamais, Washington doit s'efforcer de concilier les points de vue en tenant compte à la fois des intérêts de ses autres partenaires arabes, financièrement plus puissants, et de ses engagements à l'égard de l'U.R.S.S. qui restent consignés dans la déclaration commune du 1er octobre.

En manifestant de façon spectaculaire leur désir de s'entendre et coopérer — même si dans l'immédiat M. Begin n'a pas jugé possible de payer de retour le geste de reconnaissance du président Sadate, — les deux chefs d'Etat ont simplement fait monter les enchères. Ils n'ont pas donné la clé d'un règlement global.

Mais après la conférence de Tripoli, qui a réuni les Etats groupés dans un nouveau front du refus, d'autres concertations sont prévues auxquelles les Etats-Unis entendent bien s'associer. C'est là sans doute, et non à Genève, que se réglerait le sort des Palestiniens. N'est-ce pas ce que souhaitaient, plus ou moins discrètement, la plupart des régimes du champ de bataille ? A Tripoli, la résistance palestinienne a donc été amenée à durcir ses positions, refusant désormais le principe d'une nouvelle convocation de la conférence de Genève. Ainsi s'instaure une nouvelle dynamique de surenchères lourde de menaces et que seul M. Begin a encore le pouvoir d'arrêter.

Une victoire pour l'«Egypte égyptienne» ?

Par MARIE-CHRISTINE AULAS

LE voyage du président Sadate à Jérusalem, capitale de l'Etat d'Israël avec lequel l'Egypte est en guerre, n'aurait pas causé tant de surprise si l'opinion n'avait été à ce point aveuglée par les aspects émotionnels du conflit israélo-arabe. Il s'inscrit en effet dans une logique sans faille.

Depuis son arrivée au pouvoir, le président égyptien, en élargissant la brèche du plan Rogers, a fait franchir à son pays toutes les étapes qui pouvaient le préparer à admettre un tel geste — précipitant le rythme grâce à l'euphorie des succès de la guerre d'octobre 1973. Aujourd'hui, l'ensemble du personnel politique et la minorité sociale proche du chef de l'Etat sont largement favorables à l'orientation libérale de l'Egypte. L'économie est ouverte et soumise au capital privé local et étranger, l'Egypte ayant même rompu le front du boycottage arabe contre Israël. Profondément remaniée, la presse ne laisse plus s'exprimer que les opinions acquises à une politique pro-occidentale et qui ne tient compte que des intérêts nationaux. Les importants changements de structure politique, économique et sociale se sont accompagnés d'une intense campagne de mise en condition de la population par l'intermédiaire des organes d'information officiels, de telle sorte que l'initiative du mois dernier a été accueillie sans douleur.

Et, derrière le colosse régional égyptien, le monde arabe basculait progressivement dans une orientation parallèle. La guerre du Liban permettait la mise au pas des Palestiniens et du mouvement national arabe. L'instauration de la censure sur la presse, au Liban comme au Koweït, interdisait toute liberté d'expression. L'assassinat du roi Fayçal mettait un terme à la rhétorique de guerre sainte qui marquait les déclarations du dernier leader historique du monde arabe. L'Arabie Saoudite du prince Fahd devenait le gestionnaire discret et efficace de la géo-politique locale des Etats-Unis.

Ainsi, tout prédisposait les pays arabes du champ de bataille à se rendre à la table des négociations pour une solution pacifique du conflit sous les auspices américains. Un obstacle subsistait cependant : le problème de la participation de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) — désignée comme le représentant légitime du peuple palestinien par le « sommet » de Rabat d'octobre 1974 et confirmée dans ce rôle par les dernières élections municipales en Cisjordanie — qui se heurtait à l'intransigeance des dirigeants israéliens. L'évolution prudente de la terminologie américaine appliquée au problème palestinien depuis l'accession de M. Carter à la présidence des Etats-Unis n'y a rien changé ; la reprise de la conférence de Genève, annoncée par l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 1976, n'a jamais pu être convoquée. Néanmoins, pour l'Egypte, il restait hors de question de renouveler l'initiative qui lui avait permis de conclure avec Israël les accords de dégagement dans le Sinaï. C'était pourtant le seul moyen pour elle de prouver l'efficacité de son alliance avec Washington.

Le dos au mur

JOUISSANT d'une hégémonie incontestée dans la région du Proche-Orient, les Etats-Unis laissaient entendre qu'ils souhaitaient une solution globale à laquelle les Israéliens ne pouvaient consentir en raison de leur attitude à l'égard des Palestiniens. Au cours des derniers mois, depuis l'arrivée du Likoud au pouvoir à Jérusalem, cette intransigeance menaçait de déboucher sur une nouvelle guerre-éclair. Mais face à cette montée des périls, le président Sadate gardait le silence. L'Egypte ne réagissait pas davantage lors de l'annonce du plan de paix israélien présenté par M. Begin à la Maison Blanche à la fin de juillet dernier. Son armée se trouvait alors aux prises avec celle du colonel Kadhafi. Après les nouveaux développements survenus en octobre, le ministre égyptien des affaires étrangères — M. Ismail Fahmi à l'époque — déclarait le 19 du même mois que *« l'Egypte accepte sous condition le document de travail américano-israélien »*. Ainsi, prête à se soumettre, l'Egypte du président Sadate était-elle en mesure de faire face à une guerre que tout le monde redoutait ? Cela eût supposé un renversement d'alliances contraire à la logique des convictions profondes des dirigeants actuels.

Ces derniers devaient aussi tenir compte de la dégradation de la situation intérieure de l'Egypte. Les émeutes populaires des 18 et 19 janvier 1977 avaient remis le pouvoir en question dans l'ensemble de la vallée du Nil. Par la suite, la montée des forces réactionnaires — courant religieux et parti Wafd — allaient mettre le chef de l'Etat en difficulté au sein même des classes sociales qui pendant longtemps lui avaient été acquises. Dans une perspective pro-américaine, le parti Wafd offrait déjà la solution de rechange toute prête, avec l'avantage supplémentaire d'une façade plus intègre. L'échec de sa politique, tant à l'extérieur qu'en économie, laissait le président Sadate le dos au mur, face à ses propres alliés.

(Lire la suite page 20.)

Les jeux des militaires au Portugal

Faute d'avoir obtenu un compromis avec les trois partis de l'opposition, il faut s'attendre que le gouvernement de M. Mario Soares démissionne ou soit profondément remanié.

En même temps, le conflit entre le président de la République et les éléments de la droite militaire s'est aggravé avec le limogeage du commandant de la région militaire du Nord, le général Pires Veloso. En l'absence d'un consensus, il est probable que le Portugal s'acheminerait vers la formation d'un gouvernement présidentiel en réservant une place importante à l'équipe des six économistes choisis au mois d'octobre par le président. La première tâche de ce nouveau gouvernement serait d'entreprendre de nouvelles négociations avec le Fonds monétaire international.

Par ALAIN ECHEGUT et KARL M. VAN METER *

DEUX ans après le coup de force militaire du 25 novembre 1975, qui a permis au général Ramalho Eanes d'accéder à la présidence de la République en juin 1976, le Portugal se trouve dans une nouvelle impasse politique. Le discours prononcé par le chef de l'Etat à l'occasion de l'ouverture de la seconde session de l'Assemblée de la République, *le 15 octobre dernier*, est sans aucun doute à l'origine de cette crise.

Dans une intervention très ferme, le président de la République a, ce jour-là, demandé aux partis politiques d'élaborer ensemble un pacte qui permette au gouvernement socialiste minoritaire de M. Mario Soares de gouverner efficacement. Sinon, de nouvelles élections seraient à envisager, et, d'ici là, le président de la République s'est engagé *à prendre* toutes les mesures qui s'imposeraient pour défendre la Constitution (1).

Ce discours a fait l'effet d'une douche froide dans les milieux de la droite civile et militaire, où l'on espérait que le président relancerait l'idée d'une coalition des forces politiques *qui avaient* favorisé son élection le 27 juin 1976, et qui comprenait le P.S., le P.S.D. et le C.D.S. (2), en excluant les communistes de toute négociation. Une telle stratégie n'a pas paru très réaliste au général Eanes et, en tout cas, peu conforme aux objectifs qu'il s'était assignés, à savoir la construction d'une société socialiste au Portugal.

La première conséquence de cette intervention du président de la République a été la démission, le lundi 7 novembre dernier, de MM. Sà Carneiro et Sousa Franco, respectivement président et vice-président du P.S.D. Ils venaient d'être mis en minorité au sein de la commission politique de leur parti par des dirigeants favorables au projet du général Eanes et, donc, à des discussions avec le P.S. et le P.C. La presse portugaise a même fait état d'un dîner privé qui aurait eu lieu, quelques jours auparavant, à la maison du commandant Vitor Alves, membre du Conseil de la révolution, et qui réunissait le général Eanes et deux membres de l'aile modérée du P.S.D., MM. Rui Machete et Sérvulo Correia (3). Au cours de ce dîner, on aurait envisagé la possibilité d'écarter M. Sà Carneiro de la direction du P.S.D. Mais, suivant une *stratégie déjà utilisée*, le leader du P.S.D., en s'appuyant sur les sections du Nord, a réussi, au cours d'un conseil national qui s'est tenu les 10 et 11 novembre, à Lisbonne, à reprendre la majorité au sein de son parti (4).

La seconde conséquence de ce discours a été la nouvelle scission intervenue au sein du P.S. M. Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture, écarté des instances du parti après le congrès du 29 octobre 1976, avait fondé en février dernier, avec ses amis de l'aile gauche du P.S., une association culturelle, Fraternité ouvrière, ouverte aux militants d'autres formations. Après plusieurs mois de guerre ouverte avec la direction du parti, M. Lopes Cardoso décidait, le 7 novembre, de constituer un nouveau mouvement politique qui *« défendra le programme approuvé au congrès du parti socialiste en décembre 1974 »*. Cette scission n'est pas sans rapport avec la possibilité de nouvelles élections, annoncée par le président de la République dans son discours.

(Lire la suite page 16.)

* A. Echegut est un journaliste français ; K. Van Meter est membre du Transnational Institute, à Amsterdam.

(1) Conformément aux articles 136 et 147 de la Constitution.

(2) Le parti socialiste, dirigé par M. Mario Soares, compte cent six députés ; le parti social-démocrate, dirigé par M. Sà Carneiro, compte soixante-treize députés ; le Centre démocrate et social, dirigé par M. Freitas do Amaral, compte quarante-deux députés ; le parti communiste, dirigé par M. Alvaro Cunhal, compte quarante députés, et l'Union démocratique populaire, dirigée par M. Acàcio Barreiros, un député

(3) *O Jornal* du 11 au 17 novembre 1977.

(4) *Le Monde* du 13 novembre 1977.

Dans ce numéro :

Pragmatisme économique et lutte contre l'apartheid

LE NIGÉRIA, «CLÉ DU PROBLÈME AFRICAIN» ?

EN février dernier, un mois à peine après que le président Carter se fut installé à la Maison Blanche, le nouvel ambassadeur américain auprès des Nations unies, M. Andrew Young, se rendait à Lagos où il rencontrait pendant quatre heures le général Obasanjo, chef de l'Etat nigérian. M. Donald Esum, ambassadeur des Etats-Unis à Lagos, qui avait participé aux discussions, déclara par la suite que c'était *« la plus intéressante et peut-être la plus importante des conversations de cette nature que j'ai eues durant mes vingt-trois années de carrière »*. M. Young, de son côté, rapporta aux journalistes que des plans pour permettre l'accession de la majorité au pouvoir en Rhodésie avaient été discutés ; on avait suggéré des consultations entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, les Etats de la « ligne de front » et les mouvements nationalistes noirs luttant pour la libération. Les plans devraient être soumis à l'examen du président Carter et de M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, précisa M. Young en prenant la précaution de donner une assurance aux journalistes américains : *« J'ai soigneusement fait attention de ne pas nous engager à quoi que ce soit. »*

Peut-être le général Obasanjo s'est-il souvenu de ces paroles lorsque, à la fin du mois d'octobre, M. Young et les autres délégués des pays occidentaux au Conseil de sécurité opposèrent leur veto à trois projets de résolution d'origine africaine demandant des sanctions économiques obligatoires contre l'Afrique du Sud et l'interdiction des livraisons d'armes. Quelques jours plus tard; M. Young, de passage à Londres, faisait savoir intentionnellement, lors d'une interview télévisée, que c'était le refus de la Grande-Bretagne de mettre en péril son commerce et ses investissements en Afrique du Sud qui avait obligé les membres occidentaux du Conseil de sécurité à bloquer les projets de résolutions. Le docteur David Owen, secrétaire au Foreign Office, parlant aussi à la télévision, reconnut, non sans complaisance, que Londres pourrait, à l'avenir, subir de plus fortes pressions de la part de Washington, pour qu'une action décisive soit menée contre le régime raciste de Pretoria. Pour certains observateurs, cependant, ces révélations anglo-américaines semblèrent répondre à un calcul précis — peut-être à un souci d'amortir les effets des vetos dans certains pays africains, au Nigéria en particulier, où M. Young avait consacré tant de temps et d'efforts, non sans succès, pour instaurer de bonnes relations avec les dirigeants. Le ministre des affaires étrangères nigérian a néanmoins fait savoir, depuis lors, qu'il refusait d'admettre ces vetos et que son pays continuerait à exiger l'application de sanctions économiques à l'encontre de Pretoria.

Le Nigéria avait prouvé, ces deux dernières années, qu'il serait difficile d'appliquer la stratégie de l'Occident en Afrique sans sa coopération. M. Young avait vu juste quand il déclara, lors de son séjour à Lagos au mois de février, que le Nigéria était la *« clé du problème africain »*. Ce pays, qui compte de soixante-cinq à quatre-vingts millions d'habitants, est de loin le plus peuplé de l'Afrique, et pourtant les précédents gouvernements américains l'avaient ignoré de longues années. Le Nigéria est aussi de toute l'Afrique noire le pays le plus riche de potentialités. En 1974, son produit national brut atteignait 12 240 millions de livres sterling, ce qui le classait au deuxième rang du continent, après l'Afrique du Sud. En 1976, ses revenus pétroliers se montaient à 5 250 millions de livres sterling (en augmentation de 250 millions de livres sur l'année précédente). Et, selon le directeur général de la Nigerian National Petroleum Corporation, ces revenus doivent s'accroître de 600 millions de dollars au moins en 1977.

Quand le gouvernement Carter entra en fonctions, les relations entre les Etats-Unis et le Nigéria étaient à leur point le plus bas. Ainsi, par exemple, M. Kissinger avait-il souhaité, en avril 1976, s'arrêter à Lagos à l'occasion d'un de ses voyages consacrés aux problèmes de Rhodésie et de Namibie : mais le commissaire nigérian chargé des affaires étrangères, le général Garba, avait alors annoncé que son gouvernement estimait que *« ce n'était pas un moment opportun pour une visite du docteur Kissinger au Nigéria »*.

* Spécialiste des problèmes africains, auteur notamment de « Lonrho, Portrait of a Multinational » (en collaboration avec Margaret Ling et Gillian Cronje), publié simultanément à Londres par Penguin Books et Julian Friedmann Books Ltd, 1976 (voir *le Monde diplomatique* d'octobre 1977, page 9).

Un tournant spectaculaire dans les relations entre Washington et Lagos

Par SUZANNE CRONJE *

De la guerre du Biafra à la crise angolaise

En fait, la *médiocrité* des relations entre Washington et Lagos était une vieille affaire. Après son accession à l'indépendance en 1960, le Nigéria s'était d'abord contenté de s'aligner sur la diplomatie britannique dans la plupart des problèmes internationaux. A la suite de la tentative de sécession du Biafra, en 1967, le secrétaire d'Etat Dean Rusk annonça que l'Amérique s'abstiendrait de fournir des armes à l'une ou l'autre des parties dans la guerre civile, en se retranchant derrière le fait que le Nigéria — Etat souverain depuis sept ans — relevait de la responsabilité première de la Grande-Bretagne.

Pour Lagos, cette attitude fut accueillie comme une insulte officielle de la part des Américains. Qui plus est, la cause du Biafra avait la sympathie d'une grande partie de l'opinion publique aux Etats-Unis et, lors de la campagne présidentielle de 1968, le candidat Richard Nixon tenta d'exploiter ce sentiment à des fins électorales en demandant au président Johnson d'oublier les contingences diplomatiques pour faire quelque chose contre la famine au Biafra : « C'est à *un génocide que nous assistons actuellement.* » Après son élection, le lobby biafrais à Washington s'attendit qu'il vienne en aide aux sécessionnistes. En réalité, il n'en fut rien.

Mais à Lagos, l'impression prévalait que les Etats-Unis s'étaient rangés aux côtés du Biafra et les relations ne s'améliorèrent pas avec la fin de la guerre civile. En 1973, le président Nixon — sans doute préoccupé par l'affaire du Watergate — annula une visite officielle que le président du Nigéria, le général Gowon, devait faire à Washington. Ce qui n'arrangea pas les choses. Car cette rebuffade était plutôt surprenante, le Nigéria se présentant, du point de vue idéologique, comme un allié potentiel pour l'Amérique : Lagos n'avait même pas bronché devant l'engagement américain au Vietnam. Récemment, un historien nigérian pouvait observer que, *« à la fin de la guerre civile, les Soviétiques constatèrent avec consternation que les liens du Nigéria avec l'Occident, avec la Grande-Bretagne en particulier, restaient intacts.... Le Nigéria survécut à la guerre civile sans devenir une tête de pont soviétique en Afrique »*.

Après le coup d'Etat qui renversa le général Gowon en 1975, la direction militaire qui lui succéda se montra encore plus hostile à la politique africaine des Etats-Unis que ne l'avaient jamais été les équipes précédemment au pouvoir à Lagos et que ne l'étaient les autres gouvernements africains en place, notamment à propos de ce qu'on a appelé la « directive » de Washington visant à influencer l'attitude des pays africains à l'égard de l'Angola. L'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) était divisée sur ce problème, certains de ses membres voyant d'un œil favorable l'aide apportée par les Cubains au M.P.L.A. du docteur Neto contre d'autres mouvements bénéficiant du soutien de l'Afrique du Sud, tandis que des Etats plus « modérés » s'opposaient à cette présence cubaine. L'O.U.A. s'apprêtait à tenir des réunions spéciales pour discuter de cette question, quand Washington envoya des émissaires sur le continent pour persuader les Etats membres de l'O.U.A. de voter contre l'intervention cubaine. En janvier 1976, à la veille de ces réunions, le nouveau gouvernement nigérian publia une déclaration dans laquelle il accusait le président des Etats-Unis d'avoir non seulement *« dépêché une mission en Afrique pour influencer les esprits »*, mais aussi d'y expédier *« des lettres-circulaires impératives à l'adresse de tous les chefs d'Etat africains »*, qui revenaient à leur donner une *« directive condescendante »* pour que l'O.U.A. insiste pour obtenir le retrait des conseillers soviétiques et cubains en échange du retrait des troupes sud-africaines qui assistaient les ennemis du docteur Neto en Angola. La déclaration de Lagos insistait sur le fait qu'il ne fallait pas mettre en parallèle les Cubains et les racistes sud-africains, et annonçait que *« le gouvernement militaire fédéral reconnaît le gouvernement de Luanda dirigé par le M.P.L.A. comme le gouvernement légitime de l'Angola »*. Pour finir, la déclaration rejetait totalement *« la directive du président des Etats-Unis »* en souhaitant que d'autres gouvernements africains refusent aussi de s'incliner devant une telle pression.

Un rival sérieux pour Pretoria

Quand s'ouvrit la réunion de l'O.U.A., il apparut clairement que l'énergique déclaration du Nigéria avait produit un effet déterminant sur le vote et que la diplomatie américaine avait échoué dans la question angolaise. Le Nigéria fit aussitôt savoir qu'il avait l'intention de poursuivre sa campagne contre la politique sud-africaine de l'Amérique et de ses alliés en dénonçant à l'ONU *« ces prétendues démocraties qui trouvent l'apartheid répugnant mais continuent de l'accepter en accordant la priorité à leurs intérêts établis »*. Le gouvernement de Lagos précisa qu'il considérait *« le combat pour l'indépendance du Zimbabwe comme le prolongement du combat pour la liberté et la justice en Angola »*. Au début de 1977, le général Garba menaça d'actions de représailles tous ceux qui collaboraient avec Pretoria : *« Nous connaissons fort bien l'ampleur des investissements de certains pays dans l'Afrique du Sud raciste. Nous connaissons tout aussi bien, et de première main, l'ampleur des investissements de ces mêmes pays en Afrique noire. Je puis dire, sans hésitation, que ces derniers sont plus grands. »*

Il fallut attendre la conférence contre l'apartheid qui se réunit à Lagos en août dernier, sous l'égide des Nations unies, pour que les termes de l'alternative à laquelle l'Ouest était confronté soient précisés par le général Obasanjo. Il annonça alors que *« les contractants étrangers connus pour entretenir des liens ou des ramifications avec l'Afrique du Sud se sont déjà vu interdire de participer à tout appel d'offres de tout genre ou de toute nature pour toute transaction ou pour tous travaux de construction au Nigéria »*. Il ajouta qu'il avait établi une équipe d'information économique pour surveiller l'application de cette politique. Dans son intervention à l'Assemblée générale des Nations unies, en octobre dernier, le général Obasanjo est revenu sur les dispositions mises en place par son pays, ajoutant dans une conférence de presse que cette nouvelle politique était déjà à l'œuvre et citant pour exemple le cas d'une société d'Allemagne occidentale qui, dit-il, avait entrepris un programme de dégagement progressif de l'Afrique du Sud pour être en mesure de faire des affaires au Nigéria.

Que le Nigéria soit assez organisé pour mettre ses menaces à exécution, c'est à voir. Mais du point de vue économique, il en a certainement les moyens. Selon M. Cyrus Vance, le commerce des Etats-Unis avec le Nigéria atteint le double de la valeur de leur commerce avec l'Afrique du Sud et, selon M. Young, le Nigéria devance aussi l'Afrique du Sud comme partenaire commercial de l'Allemagne occidentale et du Canada — les deux pays occidentaux qui se rangèrent derrière le triple veto des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France en octobre. Toutefois, MM. Vance et Young omirent de préciser que, pour la première fois dans l'histoire, les Etats-Unis étaient devenus en 1976 le principal fournisseur de l'Afrique du Sud, leurs exportations atteignant 836 millions de livres sterling, devant l'Allemagne occidentale (699 millions de livres) et la Grande-Bretagne (680 millions). L'année 1976 pourrait toutefois s'inscrire comme une année exceptionnelle pour les exportations américaines, puisqu'une grosse commande de Boeing représentait l'an dernier une grande partie du total des ventes. La Grande-Bretagne, de son côté, était restée le premier fournisseur de l'Afrique du Sud jusqu'en 1974, année où elle fut supplantée par l'Allemagne de l'Ouest. Désormais, le Nigéria est le neuvième partenaire commercial de la Grande-Bretagne, tandis que l'Afrique du Sud arrive à la seizième place. Les exportations britanniques en Afrique noire se sont élevées en 1976 à 1 300 millions de livres sterling, le double de celles qui furent destinées à l'Afrique du Sud. A lui seul, le Nigéria avait alors acheté 774 millions de livres sterling de produits britanniques (1).

Du pétrole et du gaz naturel pour les Américains

Nul ne s'étonnera dans ces conditions que Washington ait déroulé le tapis rouge pour accueillir le général Obasanjo lors de sa visite officielle : *« Le Nigéria est le pays le plus important d'Afrique, économiquement »*, a dit le président Carter, en lui souhaitant la bienvenue ; au banquet d'honneur, il s'adressa au dirigeant nigérian en le nommant son « camarade baptiste », et il ajouta : *« En raison de ma propre ignorance de l'Afrique, il m'est utile d'avoir un conseiller comme notre ami, Obasanjo. »*

En réalité, ce n'est pas seulement à cause de l'influence de son pays dans les affaires africaines que le général Obasanjo a reçu un tel accueil. Cet Etat d'Afrique occidentale est maintenant le deuxième fournisseur de pétrole de l'Amérique, ce qui constitue un élément stratégique dans la politique des Etats-Unis. En 1977, il aura expédié aux Etats-Unis en moyenne 31 % de sa production pétrolière totale — soit un million deux cent quinze mille barils par jour (2). Ces fournitures en provenance du Nigéria représentent environ un quart des importations pétrolières de l'Amérique, qui doit désormais importer presque la moitié du pétrole dont elle a besoin.

Le Nigéria est membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Mais durant la dernière guerre au Proche-Orient, quand les Arabes décrétèrent l'embargo pétrolier contre Israël et ses alliés, Lagos a poursuivi ses livraisons comme à l'habitude. C'était au temps du général Gowon, et l'on ne sait si le gouvernement actuel

(1) Le commerce entre la France et le Nigéria s'est aussi développé. Les importations françaises (surtout du pétrole) ont plus que doublé de 1973 à 1976, passant de 1 667 millions de francs à 3 570 millions, tandis que les importations du Nigéria ont quintuplé dans le même laps de temps, passant de 478 millions de francs à 2 577 millions. Un nouveau bond est observé pour le premier semestre de 1977, les exportations nigérianes vers la France atteignant 2 300 millions de francs et les importations en provenance de France (principalement des véhicules à moteur et des pièces de rechange) 1 900 millions de francs.

(2) Seule l'Arabie Saoudite expédie davantage de pétrole aux Etats-Unis — environ un million quatre cent quarante-cinq mille barils par jour. Mais le brut saoudien a l'inconvénient d'être davantage chargé en sulfure, donc plus polluant. Il est aussi plus éloigné. Le Nigéria est relativement proche de la côte est industrialisée des Etats-Unis, dont seul l'océan Atlantique le sépare.

« CEDDO »

Un film de Sembene Ousmane

EN Afrique noire, il n'est guère tabou de critiquer certaines pratiques d'autorité provenant d'une singulière conception de l'islam. Déjà, par exemple, le film sénégalais *Niangaye* (1974) a dénoncé les méfaits du maraboutisme contemporain et alerté l'opinion sur ces petits bagnes d'enfants que sont parfois les écoles coraniques.

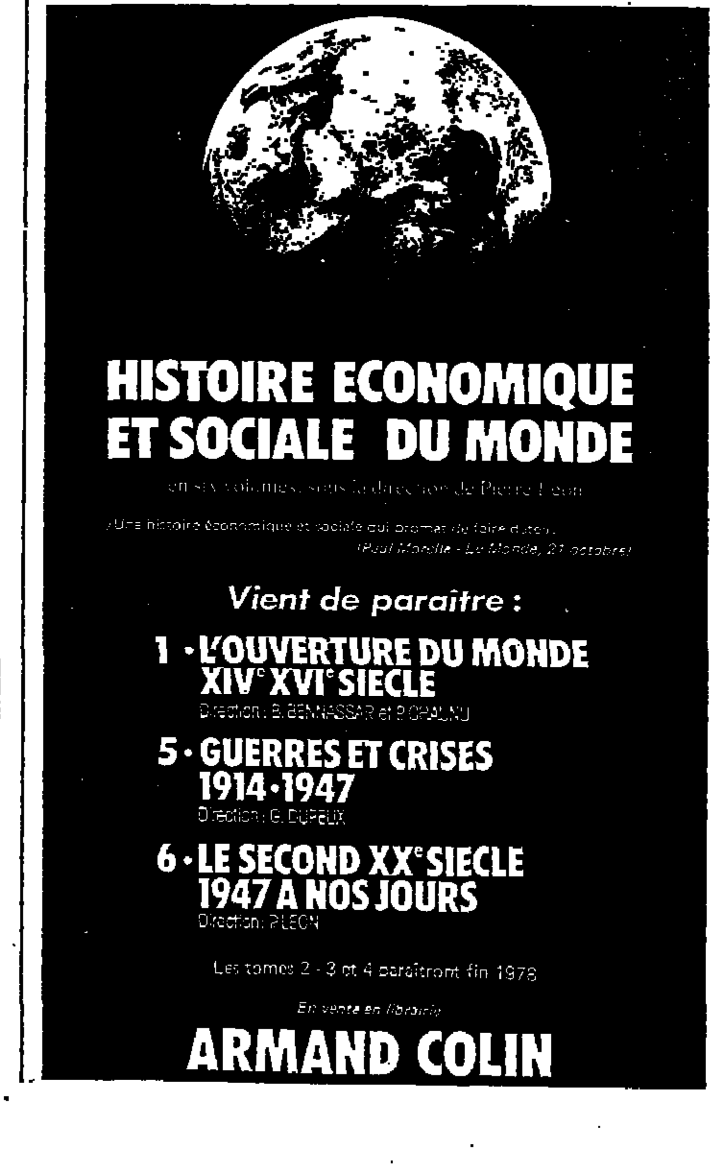
Sembene Ousmane s'en prend aujourd'hui à la manière dont fut menée l'islamisation de l'Ouest africain durant le dix-septième siècle. On appelait alors « Ceddo » tous ceux qui, pour ne pas renoncer au spiritualisme africain et à leur identité culturelle, refusèrent de se convertir ; ils incarnent, pour le réalisateur, l'africanité authentique, celle qui a résisté, grâce aux ressources de la tradition locale, à une forme subtile d'expansionnisme étranger.

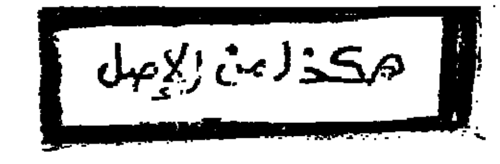
Le réalisateur, avec l'aisance poétique d'un conteur griot, narre l'irrésistible ascension d'un imam intolérant (portant djellaba marocaine et tarbouche de Fez) ; d'abord éminence grise des autorités villageoises, ce ministre du culte musulman, s'appuyant sur une milice fanatique, renverse le roi et se fait élire chef, cumulant ainsi en sa seule personne tous les pouvoirs, temporels et spirituels ; il en usera pour convertir de force (ce qui est, comme on le sait, contraire à l'esprit de Coran) tous les habitants, les « Ceddo », de la localité.

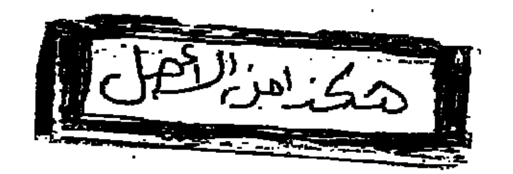
Charge très violente contre les prosélytismes (le catholicisme, incarné par un missionnaire esclavagiste, est blâmé en passant), contre les intolérances et, surtout, contre les abus des religions d'Etat, ce film valorise visuellement tous les aspects de la culture vernaculaire : rituels, parures, ornementations, pratiques de chasse, coutumes de collectivisme, attachement au dialogue... Son baroquisme, un certain tropicalisme, rappellent par endroits cette *« esthétique de la violence »* que le cinéaste brésilien Glauber Rocha réclamait naguère pour les réalisateurs du tiers-monde ; il confirme Sembene Ousmane comme le plus brillant, le plus divers, des cinéastes africains.

I. R.

Pour des projections-débats : CEDDO. Réal. : Sembene Ousmane, 35 mm, couleur, 80 min. — *Diffusion :* Filmi Doomireew, B.P. 8087 YOFF, Dakar, Sénégal.







maintiendrait cette position en cas de nouvelle guerre. Devant l'Assemblée générale de l'ONU, le général Obasanjo a fait remarquer que le Nigéria soutenait pleinement les Palestiniens et qu'il continuerait à le faire *« jusqu'à ce qu'Israël évacue chaque pouce du territoire conquis par la force des armes »*.

Le président Carter escomptait parler du problème pétrolier avec le gouvernement de Lagos au cours de la visite qu'il devait faire au Nigéria à la fin de novembre et qui a finalement dû être remise. Mais les Américains espèrent toujours persuader le gouvernement nigérian d'user de son influence au sein de l'OPEP pour empêcher, ou du moins modérer, les prochaines hausses de prix. Peut-être les Américains estiment-ils disposer d'un certain moyen de pression sur Lagos dans la mesure où les Nigérians attendent la délivrance de permis américains pour exporter aux Etats-Unis leur gaz naturel liquéfié. On a annoncé récemment à Lagos que les négociations pour la construction d'un complexe de gaz naturel liquéfié d'une valeur de 2 500 millions de livres sterling, qui produira 2 milliards de pieds cubiques par jour, en étaient à une phase « *très avancée* » et que les travaux commenceraient dès que les Etats-Unis auraient accordé la licence. La législation américaine en matière d'énergie, qui protège les producteurs nationaux, a jusqu'ici fortement gêné les fournisseurs étrangers soucieux de pénétrer sur le marché des Etats-Unis, mais le rude hiver de l'an dernier avait provoqué de graves pénuries de gaz dans le pays ; la réduction des livraisons avait abouti à la mise au chômage d'au moins trente mille ouvriers de l'industrie, et le président Carter a dû prendre une mesure législative d'urgence pour assurer la redistribution des livraisons. Il y a donc lieu de croire que les licences seront délivrées au Nigéria et, dans ce cas, les revenus en devises que ce pays tire de son gaz naturel pourraient dans les années 80 dépasser ceux que lui procure son pétrole.

Pendant son séjour à Washington, le général Obasanjo a donné quelque encouragement au plan anglo-américain de règlement pour la Rhodésie, mais il a dit au président Carter que *« la lutte armée des opprimés est justifiée et sera couronnée de succès »*. Il s'est montré pessimiste sur les chances d'une négociation pacifique qui exigeait de la confiance, *« et ni M. Vorster ni M. Smith n'inspirent confiance »*. Il a invité Washington à soutenir les aspirations des Africains en prenant des mesures plus énergiques à l'encontre de l'Afrique du Sud.

Affinités ethniques et intérêts d'affaires

Les propos échangés à Washington montrent à quel point se sont améliorées, en l'espace de quelques mois, les relations entre les deux pays. Le général Obasanjo en attribue le mérite à la nouvelle diplomatie de M. Young, une diplomatie dont beaucoup d'observateurs croient qu'elle a été mal inspirée en ce sens qu'elle a fait naître des espoirs chez les Nigérians qui attendent du gouvernement Carter qu'il prenne contre Pretoria des mesures allant à l'encontre des intérêts de l'Amérique ou de son opinion publique. A cet égard, la visite officielle du président nigérian a donné quelque idée de la stratégie que Lagos compte adopter pour influencer la décision politique américaine. Lors d'un dîner donné en son honneur par les dirigeants de la communauté noire à New-York, le général Obasanjo a pressé les Noirs américains et les Nigérians d'exploiter leurs affinités ethniques. Dans un discours prononcé à l'université Howard, il déclara que la contribution des Noirs à la civilisation humaine avait été complètement entravée ou escamotée par la domination coloniale. Il lança un appel aux universitaires noirs américains pour leur demander de redresser le passé et d'user de leur influence pour faire pression sur Washington. Il les invita aussi à apporter leurs connaissances au Nigéria pour l'aider à se développer.

En somme, il semble que la nouvelle foi du Nigéria dans la bonne volonté des Etats-Unis doit beaucoup à la conviction que M. Carter a été élu président grâce aux votes des Noirs et que c'est cette raison qui a incité son gouvernement à promettre d'œuvrer en faveur de la règle de la majorité en Afrique australe. Pour s'assurer que ces promesses seront tenues, le Nigéria a l'intention d'établir des liens solides avec la communauté noire américaine. Déjà, les organes de presse nigérians contrôlés par le gouvernement évoquent l'« *utilité du modèle juif* » qui permet aux juifs américains d'exercer un pouvoir et une influence en faveur d'Israël. Dans un récent éditorial, le *Daily Times*, le journal le plus important, concluait ainsi que *« s'il est vrai, certes, que les Afro-Américains ne sont pas encore assez influents pour aider l'Afrique, nous autres, au Nigéria, nous devons les aider à prendre de l'influence... Nous pourrions commencer par offrir aux sociétés afro-américaines certains des contrats dont des institutions ouest-européennes ont aujourd'hui la quasi-exclusivité... Nous pourrions en employer davantage pour travailler ici. Nous pourrions même faire des investissements dans des journaux noirs aux Etats-Unis »*. Le correspondant politique du *Daily Times* suggérait même que si le gouvernement Carter faisait la preuve de ses bonnes dispositions à l'égard des aspirations des Africains, *« nous devrions l'aider à obtenir un second mandat. Et la visite d'Obasanjo peut y contribuer »*.

Cet argument a largement été exploité pour réduire au silence l'opposition interne que la visite du président et l'amélioration soudaine des relations avec les *« impérialistes »* avaient suscitée, en particulier chez les étudiants et les universitaires. Le général Garba avait déjà été forcé de défendre la crédibilité de M. Young quant à la politique étrangère américaine après que le diplomate américain eut publié une déclaration s'opposant à l'emploi de la force pour libérer l'Afrique australe. Un journaliste nigérian fit alors remarquer que *« M. Young, malgré sa couleur, appartient dans sa quintessence à la classe moyenne américaine. Il ne peut pas se ranger à la non-violence chez lui et prôner à l'étranger une ligne opposée »*. Des groupes de pression se sont formés au Nigéria pour presser le chef de l'Etat de prendre position en faveur de *« la libération et la révolution en Afrique du Sud »*, dans la crainte que le désir de satisfaire ses besoins économiques ne conduise le Nigéria à se faire le *« garçon de courses des causes de l'impérialisme et du néo-colonialisme »*.

De tels soupçons ne pouvaient qu'être confirmés par certains propos tenus par le général Obasanjo devant des hommes d'affaires à New-York et selon lesquels le Nigéria *« peut difficilement être surpassé comme proposition »* pour réaliser de bonnes affaires. Ou encore : *« Au Nigéria, les marges de profit sont restées confortables, les stimulants abondent et la concurrence n'est pas encore accaparée par d'anciens milieux d'affaires. »*

Les choix du général Obasanjo : discipline et tradition

Evidemment, de telles déclarations ont un son étrange de la part d'un chef de gouvernement qui avait agi si fermement en faveur du M.P.L.A. marxiste en Angola et qui s'était arrangé pour mobiliser les Africains radicaux contre la pression exercée par Washington. En fait, ce n'est pas le général Obasanjo qui avait inauguré cette politique. L'homme qui renversa le général Gowon — le général Murtala Mohammed — fut lui-même tué quelques mois après son accession au pouvoir lors d'une tentative de coup d'Etat au début de 1975. Le général Obasanjo a pris sa suite tout simplement parce qu'il était son second dans l'armée, bien que le gouvernement qu'il dirige continue, du moins officiellement, de suivre la voie politique tracée par Mohammed. Il est difficile de dire aujourd'hui si Mohammed était ou non motivé par des convictions idéologiques précises, car il n'est pas resté assez longtemps au pouvoir. En revanche, on sait quelle est la position idéologique du général Obasanjo.

Dans un discours récent prononcé à l'occasion de l'inauguration d'une école militaire à Jaji, le général a évoqué le genre de société qu'il souhaitait pour le Nigéria : *« Je suis profondément convaincu que la décision de choisir entre le capitalisme et le socialisme et que l'énergie dépensée pour faire ce choix deviennent des facteurs de*



PLANTU

diversion et de gaspillage. » Il déplora que *« la plupart des Nigérians, spécialement dans les centres urbains, préfèrent s'efforcer de tourner la loi plutôt que de s'imposer de la retenue, de la discipline et le sacrifice nécessaire pour se conformer à la loi, au bénéfice de toute la société. C'est l'égoïsme qui engendre l'indiscipline, le non-respect des lois et le désordre. Nous sommes devenus une nation de consommateurs qui se spécialise dans les produits étrangers exotiques, d'où cette folle course à l'argent rapide et facile... Il existe dans notre société des inégalités marquées qui ne devraient pas avoir leur place dans une société juste et équitable. »* Le Nigéria, dit-il, est *« encore un pays où les gens utilisent tous les moyens et stratagèmes déloyaux, y compris les relations en haut lieu, pour obtenir ce qui ne leur revient peut-être pas »*. Ses remèdes ? Discipline et tradition : *« Nous devons scruter notre culture et notre mode de vie traditionnel pour les adapter à l'âge moderne. Les structures de la société nigériane ont besoin d'être transformées »* quoique les valeurs et les attitudes qui ont cours ne soient *« pas les plus convenables pour une transformation rapide »*. Le chef de l'Etat souhaita *« que dans chacun de leurs actes les Nigérians relèvent le défi consistant à forger un mode de vie nouveau et original qui puisse nous conduire à la grandeur, au contentement et au bonheur »*.

Il ne fait pas de doute que les espoirs ainsi formulés par le général Obasanjo étaient sincères, mais ils semblaient davantage conçus pour gérer une école de cadets du type britannique que pour diriger une nation aussi complexe et diversifiée que le Nigéria, pays sevré d'aspirations qui puissent galvaniser l'unité de ses habitants, un pays privé, en somme, d'une idéologie qui vaudrait les sacrifices que le général demande.

Selon les promesses du gouvernement militaire, le pouvoir doit être rendu aux civils dans deux ans. Les partis politiques seront à nouveau autorisés en octobre 1978, mais l'Assemblée constituante qui a été élue récemment pour élaborer une Constitution qui conduira aux élections semble mal pourvue pour définir un cadre propice à la liberté de la campagne électorale et de l'expression publique. Déjà, des cliques se sont constituées pour assurer la suprématie de certaines régions et de certains groupes d'intérêts, et l'on ne saurait s'en étonner puisque beaucoup de membres de la Constituante sont ceux-là mêmes qui, hommes politiques ou personnalités officielles, avaient conduit le premier gouvernement militaire du pays à l'effusion de sang et à la guerre civile.

Dans ce tableau, le seul facteur consistant est la politique étrangère, particulièrement à propos des problèmes de l'Afrique australe. Vraisemblablement, cette politique est élaborée par l'un des collègues du général Obasanjo, mais qui n'est pas le général Garba, commissaire chargé des affaires étrangères. Selon des sources informées à Lagos, ce serait *le deuxième personnage de l'armée*, le général de brigade Yar'Adua, chef d'état-major au quartier général suprême, qui inspirerait les décisions les plus radicales. Au mois d'août dernier, dans un discours radiodiffusé prononcé à l'occasion du deuxième anniversaire du coup d'Etat contre Gowon, le général Yar-Adua a insisté sur le fait que le Nigéria accordait déjà son assistance aux mouvements de libération et déclara que les forces armées nigérianes souhaitaient combattre à leurs côtés mais qu'elles n'en avaient pas été sollicitées. A propos de la nécessité d'une idéologie nationale, il déclara qu'il ne relevait pas de la responsabilité des militaires d'imposer une idéologie au peuple, mais beaucoup de Nigérians se souviennent des paroles qu'il eut un jour pour expliquer la congestion des ports, dont il attribua la responsabilité à *« un sinistre complot de saboteurs capitalistes »*.

D'autres personnalités dans l'actuel gouvernement prônent des solutions radicales et pourraient trouver un soutien dans la jeunesse et auprès de tous ceux qui se trouvent déçus. Mais toute tentative pour modifier le cours constitutionnel qui a été assigné au Nigéria ne pourrait que déboucher sur une nouvelle période de dictature militaire, et cela peu de Nigérians le souhaitent. Actuellement, les passions politiques se concentrent fréquemment sur les problèmes de politique étrangère parce que l'acte le plus populaire de l'actuel gouvernement a été son défi à Washington. Au moins, parmi la jeune génération, on ne voit pas, pour le moment, d'autre terrain où puisse s'épanouir le rêve de fierté nationale.

SUZANNE CRONJE.

BIBLIOGRAPHIE

«L'expérience socialiste somalienne», de Philippe Decraene

ALORS que ce pays se trouve, depuis quelques mois, au centre de l'actualité africaine, l'ouvrage de Philippe Decraene est le premier en France à présenter la Somalie socialiste au grand public. Sa lecture permet de se forger une opinion plus précise sur les causes et les péripéties si complexes du conflit de la corne d'Afrique, en offrant une vue d'ensemble inédite de l'un des principaux protagonistes. Travaillant sur des documents parfois « introuvables », telle cette *Chronique de la révolution somalienne*, rédigée en 1973 par un membre du P.C.I., puis retirée de la circulation à la demande des autorités de Mogadiscio, l'auteur a également effectué plusieurs séjours professionnels dans le pays. La connaissance des hommes et du terrain qu'il y a acquise apporte à son ouvrage l'indispensable compréhension des phénomènes socio-politiques et de leur évolution. L'abondance des informations qu'il fournit, tant sur l'économie que sur l'histoire ou sur la vie politique du pays, concourent à l'intérêt de sa lecture.

Qui connaît en Europe la révolte de Mohammed Abdallah Hassan, le « mad mullah » poète et guerrier prestigieux, héros national de la Somalie indépendante, dont les troupes tinrent vingt ans durant les Britanniques en échec ? Si l'unification de la Somalie italienne et du Somaliland anglais reste présente à l'esprit, se souvient-on que ce n'est qu'en 1955 que la Grande-Bretagne cédait à l'Ethiopie les « restricted areas » de l'Haud et de l'Ogaden, créant avec cette Alsace-Lorraine somalienne les éléments du conflit qui éclate aujourd'hui ? Decraene s'attache à rappeler l'unité fondamentale de la nation somalie que, par son action en profondeur, la politique culturelle du régime de M. Syad Barre a renforcée : mise au point d'une transcription en caractères latins du swahili devenu l'unique langue officielle, campagnes d'alphabétisation systématiques : pas une occasion n'est manquée de faire revivre et d'exalter la culture nationale. Si les traits originaux et souvent positifs du socialisme somalien sont soulignés, tels que « l'auto-assistance » par le volontariat collectif, l'auteur ne néglige pas d'en présenter les difficultés : la principale relève, sans doute, de l'obstination de l'Etat à sédentariser ce peuple de nomades, profitant au besoin de la terrible sécheresse qui frappait la région il y a peu d'années. Il était malaisé pourtant de se procurer des informations sur les campagnes dans un pays où tout déplacement à plus de 40 kilomètres de la capitale est soumis à autorisation. Les positions somaliennes en politique étrangère font l'objet d'une claire analyse qui détaille l'évolution récente de ses rapports avec les principaux partenaires. En annexe, la biographie des principaux dirigeants et la composition des organes de direction du régime, depuis que « Hoga » (l'armée) a donné au pays son orientation socialiste, complètent l'étude.

La thèse fondamentale de Philippe Decraene, dont cet ouvrage se veut la démonstration, reste que, pour les dirigeants somaliens, le socialisme scientifique qu'ils défendent ne saurait s'accommoder d'aucun compromis avec leur nationalisme sans faille. Il n'hésite pas à affirmer, en avertissement, que « *s'ils venaient à estimer demain que le choix socialiste n'est plus utile à leur pays, il est hors de doute qu'ils renonceraient aussi aisément à l'expérience en cours qu'ils ont déjà renoncé à l'alliance avec l'Union soviétique* ».

C. B.

★ Philippe Decraene : *l'Expérience socialiste somalienne*, Editions Berger-Levrault, Paris, 1977, 224 pages, 49 F.

Au-delà de l'affaire Croissant

LES DROITS DE LA DÉFENSE

Les conditions dans lesquelles Mᵉ Klaus Croissant a été extradé semblent bien indiquer que les gouvernements concernés ne sont plus tellement sûrs de leur autorité. Convaincu de son bon droit, le gouvernement français n'eût certes pas manifesté un tel souci d'éviter tout recours devant une instance supérieure. Persuadées de la solidité de leur dossier, les autorités allemandes se fussent bien gardées d'annuler le mandat du 15 juillet sur lequel la chambre d'accusation, à Paris, avait fondé son avis ; elles ne lui eussent pas substitué une nouvelle inculpation que le tribunal français avait jugée irrecevable. De bout en bout, ce

Du légalisme au conformisme

qui a triomphé, c'est le mépris du droit. Notion aussi abstraite que formelle ? Non pas, car c'est aussi le mépris de l'homme et des seules garanties que puisse offrir un régime démocratique.

Sans dramatiser, l'affaire n'a de sens que si elle prélude à de nouvelles contraintes imposées par des gouvernements qui doutent d'eux-mêmes. Ils doutent, car la crise économique qui se prolonge et s'aggrave les menace bien plus que ne pourrait le faire un groupe ayant choisi la violence. En brandissant l'épouvantail d'un terrorisme que condamnent à la fois la morale et le réalisme politiques, ils détournent l'attention des vrais problèmes, désignent des boucs émissaires, s'efforcent de jouer sur la peur pour regrouper leurs troupes. Au bout de ce chemin, il y a, nécessairement, le conformisme qui étouffe toute vie sociale.

Un pas de plus peut-il être franchi dans cette direction ? Armando Uribe et Jacques Amalric rappellent comment sont violés les droits de la défense dans des régimes pourtant fort différents mais qui ont en commun un même goût de cet ordre stérile qui est la négation institutionnalisée de la dignité humaine. De tous les terrorismes, le plus redoutable est celui que les Etats eux-mêmes peuvent pratiquer.

De quelques ministres et du terrorisme d'Etat

Par CLAUDE JULIEN

EN extradant Mᵉ Klaus Croissant, le gouvernement français n'a nullement « *bafoué le droit* » ; il n'a fait preuve d'aucune « *précipitation* » puisqu'il avait « *soigneusement délibéré sa décision* » avant même l'audience de la chambre d'accusation. Il est faux de prétendre que l'intéressé aurait été privé d'un légitime recours en Conseil d'Etat, que le gouvernement français, cédant au « *diktat du gouvernement allemand* », aurait exercé des « *pressions* » sur les magistrats, et qu'au bout du compte le principe du droit d'asile aurait été violé. M. Alain Peyrefitte a ainsi dissipé les doutes et les soupçons qui avaient pénétré la conscience de nombreux Français appartenant à des tendances politiques fort diverses (1). Par une argumentation rigoureuse, le ministre de la justice a balayé les objections nées de scrupules excessifs. Mieux, par sa froide logique, il a réduit à néant des spéculations hautement émotives, entretenues par des esprits peut-être moins innocents qu'ils ne le prétendent. Deux points, cependant, méritent d'être précisés, faute de quoi l'analyse, que le garde des sceaux n'a pas poussée jusqu'à son terme, se détruit elle-même.

« *Les terroristes,* écrit en effet M. Peyrefitte, *ne connaissent pas de frontière. Ils parviennent à établir des liens entre eux. (...) Pourquoi les terroristes auraient-ils le droit de se concerter, et non les Etats ? (...) La riposte à cette menace est plus aisément concevable entre des pays (...) où l'on observe les mêmes exigences à l'égard du respect de la démocratie, de la liberté, de la justice. (...) Tel est le cas des nations de la Communauté européenne.* »

Tel est aussi, sans doute, le cas de l'Iran ? Le jour même où la France extradait Mᵉ Croissant, le chah était en visite officielle aux Etats-Unis avant de s'entretenir, à Paris, avec M. Giscard d'Estaing. A cette occasion, Washington fut le théâtre de violents désordres, dont l'ampleur rappelait les manifestations contre la guerre du Vietnam ou les émeutes raciales ; les nuages de gaz lacrymogène arrivèrent jusqu'aux pelouses de la Maison Blanche où le président Carter saluait son hôte. Rien de tel à Paris, où l'on enregistra cependant des protestations du parti communiste, de la C.G.T., du parti socialiste, *etc*. Dans les deux capitales qui accueillirent le chah, on fit mine d'oublier que le régime iranien ne respecte guère « *la démocratie, la liberté, la justice* » que M. Peyrefitte souhaite, à juste titre, défendre par une étroite coopération entre les Etats.

Le problème n'est certes pas nouveau. Voilà un peu plus de dix ans déjà que de violentes manifestations, au cours desquelles un étudiant allemand fut tué par la police, saluaient à Berlin une visite officielle du chah : c'étaient les premiers pas d'une contestation étudiante dont certains meneurs deviendraient les terroristes de la « bande à Baader ». Alors, comme aujourd'hui, la répression et la torture, en Iran, étaient de règle. Alors, comme aujourd'hui, on se montrait discret à ce sujet, car, ce qui importait, c'était, pour la défense des positions de l'Occident, le rôle statégique de l'Iran dans une région troublée ; car aussi d'importants intérêts économiques étaient en jeu : aujourd'hui, pour Washington, il s'agit de six ou huit réacteurs nucléaires et d'une centaine d'avions militaires à livrer ; pour Paris, de deux centrales nucléaires, d'une usine de montage Peugeot, d'une dizaine d'Airbus. Avec, en plus, ce dont il n'était pas question en 1967 : la prise de position du chah en faveur d'un blocage du prix du pétrole, il l'a dit à Washington, redit à Paris. Et, aujourd'hui comme hier, les droits de l'homme sont systématiquement bafoués en Iran. Ce terrorisme d'Etat, devant lequel se résignent tant de puissances, ne serait-il pas plus redoutable que le terrorisme pratiqué par des groupes de quelques dizaines d'individus traqués par les polices européennes ? Les gouvernements respectueux « *de la démocratie, de la liberté, de la justice* » peuvent-ils accepter une définition sélective du terrorisme ?...

Dans les jours qui précédèrent ce déplacement du chah d'Iran, M. Michel Poniatowski, envoyé spécial du président de la République française, s'entretenait en Argentine avec le général Videla et au Brésil avec le général Geisel. Bien que ces deux pays ne se montrent pas très exigeants à l'égard « *de la démocratie, de la liberté, de la justice* », Paris entretient avec eux des relations aussi cordiales qu'avec ses voisins européens. La lutte contre le terrorisme ne figurait certes pas au centre des entretiens de M. Poniatowski à Buenos-Aires et à Brasilia, deux autres capitales du terrorisme d'Etat.

Le 22 novembre, c'était M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, qui arrivait au Brésil. Le même jour, dans la banlieue de Rio, on découvrait sept cadavres criblés de balles, les victimes ayant été préalablement torturées par l' « Escadron de la mort » qui, depuis le début de l'année, a causé la mort de cent deux personnes. Washington fournira quand même au Brésil 54 tonnes d'uranium enrichi. Auparavant, M. Cyrus Vance était passé à Buenos-Aires, où Mme Patricia Derian, son assistante pour les droits de l'homme, avait remis au gouvernement argentin la liste de sept mille cinq cents personnes disparues, assassinées ou arbitrairement détenues dans le plus parfait mépris des droits de la défense. Le 24 novembre, toujours à Buenos-Aires, deux journalistes (de la Voix de l'Amérique et de la B.B.C.) qui s'entretenaient avec une soixantaine de mères de disparus ont été arrêtés et interrogés pendant sept heures par la police.

M. Michel Poniatowski, pour sa part, a remis au général Videla un « *message d'amitié* ». Après quoi, comme les journalistes l'interrogeaient au sujet de la politique du président Carter en faveur des droits de l'homme, l'envoyé spécial du président de la République a fait la déclaration suivante, largement reprise, on s'en doute, par les journaux argentins et par l'agence de presse officielle :

« *La première condition des droits de l'homme et de la liberté et du progrès, c'est d'extirper le terrorisme auquel nous sommes tous soumis. C'est la condition* sine qua non. *Le terrorisme constitue une situation de guerre, et tous les Etats sont solidaires pour le combattre. La France est solidaire de toutes les luttes contre le terrorisme.* »

Il faudra bien qu'un jour le gouvernement de la République française explique comment il peut concilier, d'une part, sa coopération avec d'autres gouvernements démocratiques pour lutter contre le terrorisme, d'autre part, sa coopération avec des gouvernements qui, issus d'un coup de force, pratiquent, sur une vaste échelle, le terrorisme d'Etat.

L'insupportable contradiction

LE ministre de la justice ne semble pas avoir perçu cette contradiction. Qu'il veuille donc prendre connaissance de ces quelques lignes extraites d'un texte de plusieurs pages. Son auteur, Brésilien, est diplômé de l'université de Paris, cette capitale du droit d'asile où tant de ses compatriotes, comme l'a justement rappelé M. Peyrefitte, ont trouvé refuge. Il a été torturé, a refusé de signer des aveux. Traduit devant un tribunal, il a fait inscrire au procès-verbal de son jugement des déclarations d'une grande dignité. Il s'exprime à la troisième personne:

« *...Le prévenu (...) fut aussitôt placé sur l'instrument de torture appelé « perchoir de perroquet ». Bien que cet instrument de torture soit amplement connu, le prévenu considère comme important de préciser que (...) l'instrument consiste en deux chevalets de près de 1 m 50 de hauteur, faits de barres de bois et pourvus, dans leur partie supérieure, de rainures où s'insère une tige de fer de 25 millimètres de diamètre environ. Les poignets et les chevilles du prévenu furent entourés de bandelettes de tissu et attachés avec des cordes. Puis il fut assis par terre de telle sorte que ses genoux fussent placés entre ses coudes. On introduisit, dans l'espace ainsi formé, la tige de fer ci-dessous mentionnée, puis on la souleva et on la fixa sur les chevalets. Alors, plusieurs individus se mirent à le frapper avec divers instruments (...) pendant qu'un autre attachait aux extrémités de ses membres les fils d'un instrument destiné à déclencher des chocs électriques. (...) Le prévenu resta plusieurs heures sur le « perchoir de perroquet »...*

« *...Après un évanouissement plus prolongé que les autres, le prévenu fut détaché et on appela quelqu'un pour vérifier sa pression artérielle. Il fut ensuite placé sur l'instrument de torture appelé « trône du dragon ». Il s'agit d'un fauteuil grossier dont le siège est constitué par une plaque de fer galvanisé. (...) Une fois immobilisé, le détenu fut soumis aux chocs électriques...* »

La suite est encore pire. De 19 h 30 à 10 heures le lendemain matin. Interruption d'une heure. Reprise jusqu'à 18 heures. Interruption de deux heures. Puis reprise. Ainsi pendant 72 heures. Puis, pendant douze jours, une ou deux séances de plusieurs heures par jour. Ce n'était pourtant qu'un début...

Et cependant, le « prévenu », devant ses juges, a eu la force morale et intellectuelle de relever les erreurs contenues dans l'acte d'accusation, de plaider pour ses co-détenus qui « disparaissent » avec une étonnante facilité, d'esquisser les grandes lignes du régime qu'il souhaite pour son pays une fois abattu le terrorisme d'Etat avec lequel les nations démocratiques entretiennent de si bonnes relations commerciales.

Faut-il poursuivre ? Il est hautement souhaitable que les pays démocratiques coordonnent leurs efforts en vue de lutter contre le terrorisme, en consacrant les plus grands efforts à celui qui constitue la plus grave menace : le terrorisme d'Etat. Or que voit-on ? Ces mêmes pays démocratiques qui se proposent, selon les mots de M. Peyrefitte, de mettre au point, en commun, « *des instruments juridiques nouveaux (...) de manière à permettre une lutte efficace contre le terrorisme* », se livrent simultanément une concurrence acharnée pour obtenir les faveurs commerciales de régimes dans lesquels tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains d'un groupe terroriste tout-puissant. Pareille politique incapable de survivre à une aussi grave contradiction, porte en elle les germes destructeurs de nos libertés et, si le mot ne paraît pas trop désuet, de notre honneur d'hommes libres.

Ce raisonnement, pendant longtemps, est resté sans aucune prise : on prétendait concéder leur indépendance aux anciennes colonies d'Afrique, tout en fournissant au gouvernement de Pretoria les armes et les équipements qui permettent à une minorité de Blancs de contenir, par la terreur, une majorité d'Africains. Trop tardivement, la contradiction parut évidente et ce fut, sous la contrainte, l'embargo sur les livraisons d'armes. Puis l'humiliation est venue, fin novembre, l'Afrique du Sud décidant de suspendre des contrats conclus avec des firmes françaises pour plusieurs milliards de francs.

M. Alain Peyrefitte a raison : il existe un lien étroit entre les principes démocratiques dont nous nous prévalons à l'intérieur de nos sociétés et les principes qui doivent guider notre politique extérieure. L'extradition de Mᵉ Klaus Croissant n'a pas réglé le problème. Elle a rendu plus éclatante la supercherie à laquelle aucune démocratie ne peut se résigner.

« En droit strict »

UN second point mine par l'intérieur la brillante démonstration du ministre de la justice et la politique qu'il s'agissait de justifier. M. Peyrefitte reprend à son compte les propos d'un juriste qui, tout en critiquant la décision d'extrader Mᵉ Croissant avant que le Conseil d'Etat ait pu se saisir du dossier, écrivait que, « *en droit strict* », le gouvernement français était fondé à agir comme il l'a fait.

« *En droit strict* » ? Mais encore faudrait-il que toutes les décisions du gouvernement fussent, elles aussi, prises conformément au droit, faute de quoi ce légalisme, s'il était exceptionnellement réservé à Mᵉ Croissant, deviendrait suspect. Et sans doute illégitime. D'autres cas, dans lesquels l'extradition a été refusée, ont été cités, et aucun ministre, aucun magistrat ne les ignore. Le droit serait-il donc moins « *strict* » qu'on veut bien le dire ? Certes, et pas seulement en matière d'extradition.

Si le ministre de la justice désire, dans tous les domaines, faire « *strictement* » prévaloir les règles de droit, la tâche qu'il a entreprise en faisant extrader Mᵉ Croissant l'entraînera fort loin... Sans même réclamer une législation nouvelle, mais par l'application effective des textes en vigueur, il bouleversera la société, éliminant des privilèges qui, « *en droit strict* », ne peuvent être tolérés, restaurant pour tous la plénitude des droits qui leur sont constitutionnellement garantis.

Et alors, dépassant ce droit enfin « *strictement* » appliqué, le pouvoir pourra peut-être porter plus haut ses ambitions et faire preuve d'un peu de hauteur de vue, de courage, de générosité. La société qu'on veut défendre n'en sera pas moins forte, bien au contraire. Elle en sera plus humaine.

(1) Cf. « Sur l'extradition de Mᵉ Croissant », par Alain Peyrefitte, ministre de la justice, *le Monde* du 26 novembre 1977.

Quand Paris refusait d'extrader un terroriste

IL fut un temps où la France refusait d'extrader non pas, certes, un avocat, mais l'auteur d'un attentat contre un chef d'Etat étranger. Il est vrai qu'alors la presse n'était pas seule à s'émouvoir et que le Parlement lui-même faisait connaître sa réprobation de l'éventuelle livraison d'un homme à une police étrangère qui le réclamait avec insistance. Le gouvernement de l'époque, pourtant très bourgeois, se garda bien de céder aux fortes pressions des professionnels du maintien de l'ordre.

Le 19 novembre 1879, un dénommé Hartmann faisait sauter, près de Moscou, le train dans lequel aurait dû se trouver le tsar Alexandre II, puis se réfugiait en France. Cinq ans plus tard, le préfet de police, L. Andrieux, relatait ainsi les événements qui suivirent (1) :

« Le 15 février, l'ambassade de Russie m'avisa que ses agents secrets suivaient Hartmann, et me demanda de le faire arrêter.

» Il ne me vint pas à la pensée qu'un préfet de police, en de telles circonstances, pût se demander quel était son devoir, ou hésiter à l'accomplir.

» Je n'avais pas à me prononcer sur la question d'extradition, que le gouvernement seul pouvait trancher. Je prenais en quelque sorte une mesure conservatoire en mettant sous la main du gouvernement français l'homme sur le sort duquel il aurait à statuer.

» Si j'avais refusé de procéder à l'arrestation ; si, prétendant avoir besoin d'en conférer d'abord avec les ministres, j'avais laissé à l'auteur de l'attentat de Moscou le temps de se soustraire aux recherches, n'est-ce pas alors que j'aurais tranché moi-même, en rendant l'extradition impossible, la question qui échappait à ma compétence ? N'aurais-je pas gravement engagé, avec la mienne, la responsabilité de mon gouvernement ? (...)

» L'émotion qui se produisit bientôt et l'irritation qui se manifesta parmi mes collègues de la Chambre s'expliquaient surtout par l'ignorance des règles constamment suivies en matière d'arrestations pour crimes commis à l'étranger.

» Tous les jours, les polices étrangères, sur un simple télégramme du préfet de police, mettent en état d'arrestation provisoire ceux de nos nationaux qui leur sont signalés comme ayant commis un crime sur le territoire français.

» Les pièces justificatives, les mandats de justice, les arrêts de condamnation sont transmis plus tard, lorsque, dans les formes régulières, l'extradition est demandée.

» Mais l'arrestation provisoire n'est jamais refusée, même par les nations les plus jalouses de leurs droits. L'Angleterre, la Belgique, la Suisse, procèdent constamment ainsi, sur de simples dépêches de la police française, et elles rencontrent chez nous une juste réciprocité (...).

» Le gouvernement eut le tort de ne pas prendre une résolution immédiate. S'il eût pris l'initiative d'extrader Hartmann, il n'eût pas eu à craindre le reproche de subir la pression de la Russie ; s'il se fût immédiatement décidé à refuser l'extradition, il n'eût pas paru céder à l'attitude comminatoire d'une partie de la presse et du Parlement. Le gouvernement hésita (...).

» Peut-être eût-il été plus digne de rappeler à la Russie que (...) l'extradition n'est généralement pas accordée pour attentats politiques. De nombreux précédents pouvaient être évoqués : il suffisait de rappeler qu'en 1871 et 1872 toutes les puissances nous avaient refusé l'extradition des membres de la Commune, condamnés comme coupables de l'assassinat des otages.

» (...) Les préjugés de la majorité prévalurent. La demande d'extradition fut repoussée (...). Ce ne fut pas sans émotion que je notifiai *(à Hartmann)* l'ordre de sa mise en liberté (...). J'admets pour le crime politique les mêmes expiations que pour le crime de droit commun (...). Mais le sentiment n'a pas l'inflexibilité de la justice, et quand le devoir est accompli, le magistrat ne saurait considérer avec la même sécheresse le vulgaire assassin et le fanatique qui a donné sa vie pour le succès d'une idée, si injuste qu'elle soit. »

(1) *Souvenirs d'un préfet de police*, par L. Andrieux. Edit. Jules Rouff et Cie, Paris, 1885, pages 185 à 200.

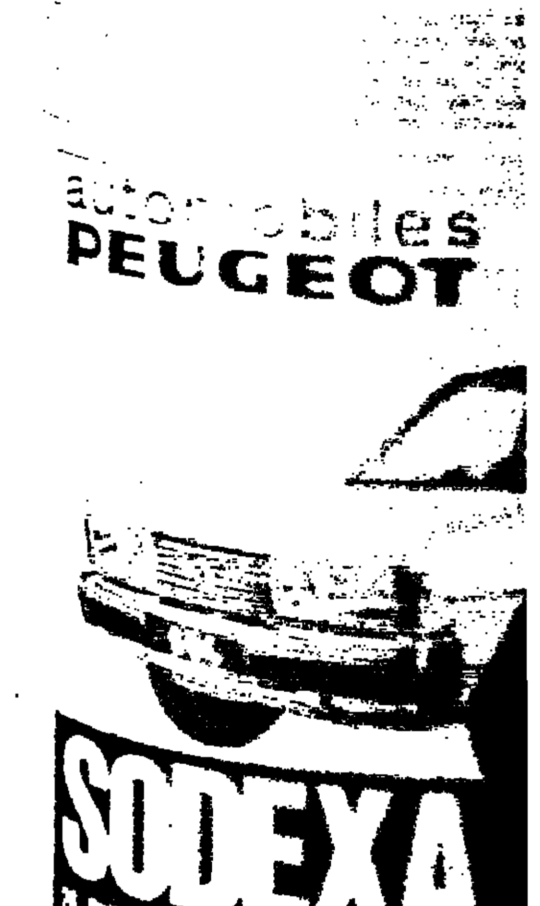
Petit sottisier franco-allemand

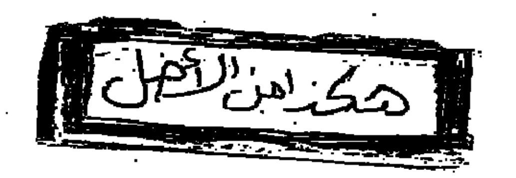
SUCCEDANT à l'évasion du SS Herbert Kappler, l' « affaire Croissant » *a provoqué, de part et d'autre du Rhin, des commentaires d'un assez remarquable niveau intellectuel. C'est ainsi que* Die Welt *(3 septembre) écrivait :* « En fait, on pourrait croire que Croissant a pris en charge la rédaction du *Monde* » *; ce qui ne manquait pas, pour le journal du groupe Springer, d'entraîner de fâcheuses conséquences :* « La civilisation française (! ! !) et l'amitié franco-allemande sont, dans certains secteurs de ce pays, à un niveau désespérément bas. »

Rien de tout cela n'était fortuit. Le Bild am Sonntag *(4 septembre) avait fort bien vu que ce tintamarre était le fruit d'une* « systématique campagne de haine, organisée contre l'Allemagne » *dans l'intention précise de ressusciter ce que le* Hamburger Morgenpost *(24 septembre) appelait* « l'image démodée de l'ennemi héréditaire allemand ». *Les efforts déployés pendant trois décennies pour fonder sur des bases solides l'amitié entre deux peuples voisins étaient brutalement anéantis par ces* « poubelles d'ordures politiques qui, *selon la* Frankfurter Allgemeine Zeitung *du 13 septembre,* sont déversées sur la République fédérale ». *Poubelles ? Le mot est trop faible. Pour la* Welt *du même jour, c'est plutôt d'un* « déluge d'insultes » *qu'il s'agit.*

Fort heureusement, cette indignation n'eut qu'un temps. Discret pédagogue qui sait reconnaître les efforts méritoires, la Frankfurter Rundschau *(13 septembre) faisait succéder l'éloge au blâme :* « Maintenant que « le Monde » a lui-même rectifié ses points de vue, l'amitié franco-allemande et la réconciliation, du moins en ce qui concerne la presse, sont à nouveau en vue. » *Soulagement...*

Si l'on veut bien ne pas voir là une marque de chauvinisme, il faut reconnaître que, dans ce sottisier, c'est quand même à un intellectuel français que revient la palme : « Pendant la troisième semaine d'octobre 1977, la civilisation a vacillé » *et, si elle ne s'est pas définitivement effondrée, c'est grâce à* « Helmut Schmidt *(qui)* a dû prendre seul la responsabilité suprême ». *C'est signé Alfred Fabre-Luce, dans le* Figaro *du 3 novembre. Et, l'avocat Croissant ayant été livré aux autorités de Bonn, l'amitié franco-allemande est à son zénith. Le croire serait nous préparer à de tragiques déconvenues.*






(Photo Henri Bureau - Sygma)

MANIFESTATION D'AVOCATS FRANÇAIS A PARIS CONTRE L'EXTRADITION DE Me KLAUS CROISSANT.

EN AMÉRIQUE LATINE

La dictature et les lois de l'enfer

Par ARMANDO URIBE *

DE même que chez les Romains, la profession d'avocat était considérée en Amérique latine comme une fonction digne, au service des citoyens et de la chose publique. Certes, la pratique n'était pas toujours conforme à cette vision. Dans son *Chant général*, mine de renseignements sur la réalité du continent, Pablo Neruda définit deux types de juristes ignobles qui hantent l'Amérique des dictatures : l'avocat du dollar, au service de l'étranger et non de la Cité, et le bachelier qui, au grand dommage du public, fournit aux tyrans leurs lois *ex post facto*.

Cependant, depuis la conquête et encore aujourd'hui, l'honneur fut préservé par une troisième lignée d'hommes de droit qui, comme les grands clercs du seizième siècle à partir de Las Casas, luttent pour la justice en Amérique. Honnis par les praticiens et bafoués par le pouvoir, ils ont toujours été minoritaires. Ils le sont encore plus à présent. Défendre les ennemis de la violence étatique devient aux yeux des dictateurs une forte présomption de complicité dans des actes contraires à la « *sécurité nationale* », cette nouvelle idole du forum autoritaire.

Ainsi les avocats des prisonniers politiques sont à leur tour emprisonnés, les mandataires des exilés sont eux-mêmes exilés et les défenseurs des disparus disparaissent.

Arrêtés, enlevés, exilés...

CRIERA-T-ON à l'exagération? Trois exemples, parmi des centaines, illustrent ces phénomènes barbares. Herman Montealegre, avocat de prisonniers politiques chiliens au nom du Comité des Eglises pour la paix (actuellement Vicariat de la solidarité), fut longuement détenu en 1975 dans un camp de concentration de la junte à la suite de plaidoiries qui déplurent aux militaires, tandis que d'autres défenseurs, heureusement pour eux, étaient simplement rayés de l'ordre. En 1976, les avocats chiliens Eugenio Velasco, ancien doyen de la faculté de droit, et Jaime Castillo, ancien ministre (démocrate - chrétien) de la justice, pour avoir dénoncé par écrit à l'assemblée de l'O.E.A. (Organisation des Etats américains) réunie à Santiago les empiétements du régime de Pinochet dans le domaine judiciaire, furent enlevés dans leurs cabinets, malmenés, ligotés et conduits à l'aéroport, d'où l'avion qui les attendait à leur insu les transporta, sans documents et sans argent, à Buenos-Aires. Ils devenaient ainsi des exilés par force majeure : ils le restent encore ; M. Castillo a engagé cinq recours devant les tribunaux, mais les magistrats n'ont pas cru pouvoir examiner le contenu de l'ordre d'expulsion puisque, disent-ils, le gouvernement, sans plus d'explication, le fonde sur les sacro-saintes nécessités de la « *sécurité nationale* » ; en désespoir de cause, procédé gandhien d'un avocat qui ne peut plus se fier à la procédure judiciaire de tradition occidentale, il vient de terminer à Caracas une grève de la faim.

Le troisième exemple est encore plus récent et a trait à l'Argentine. En 1977, il y a quelques semaines, plus d'une centaine d'ouvriers d'une usine Renault à Cordoba, dont les travailleurs s'étaient mis en grève, furent détenus et, en vertu du mécanisme qui, en Amérique latine, commence à remplacer les prisons et les camps, « *disparurent* ». Leur avocate Me Marta Argüello, « disparut » le 2 septembre dernier. Plus de grévistes ennemis de l'Etat, plus d'avocat ami de la vérité. L'Occident chrétien est sauf.

La plupart des grandes affaires de justice politique, tant internes qu'internationales, tournent en dernière instance autour des droits de la défense. Que l'opinion soit émue par des affaires qui relèvent de la procédure judiciaire n'est pas un signe de byzantinisme mais de civilité. Quand, désabusée, la société devient aveugle aux tâtonnements de la justice, les abus acquièrent droit de cité, se font un état, se proclament l'Etat. Intellectuels ou hommes d'esprit libre, la vocation des clercs a toujours été de s'emparer des grandes causes de violation des droits de la défense pour en faire leur propre affaire. Peu importe qu'ils connaissent ou non un succès immédiat. L'affaire Dreyfus ne tournait-elle pas sur des points de procédure, pièces secrètes, présomptions implicites, documents non communiqués à la défense ?

Dans toutes les grandes affaires de justice politique, les plus graves atteintes aux droits de la défense se ressemblent : « preuves » par inférence, pré- ou post-fabriquées, incontestables puisqu'elles n'admettent pas de contradiction, et de toute façon imparfaitement connues des défenseurs ; interférences du souverain, directes ou sournoises, faisant savoir ou deviner aux juges le bon plaisir de l'exécutif, ou son secret ; constitution de tribunaux d'exception à compétence rétroactive ou spécialement définie ; état d'esprit irrationnel suscité par le pouvoir, cette force morale dont parlait Pascal : « *La force est la reine du monde, et non pas l'opinion. Mais l'opinion est celle qui use de la force. C'est la force qui fait l'opinion.* »

Ce fut par ces moyens qu'en France on mena les affaires Fouquet, Calas, Dreyfus ; et aux Etats-Unis les affaires Sacco et Vanzetti ou Rosenberg. Ce fut par ces moyens tyranniques, en les outrant, que des procès célèbres eurent lieu dans la Russie sainte ou profane, et qu'ils ont lieu *de facto*, aujourd'hui, dans l'Amérique des dictatures.

La raison d'Etat

LES principes de la défense, dont on doit se réclamer face aux outrages judiciaires, étaient déjà définis sous l'Ancien Régime, par Voltaire et Beccaria sur le continent, par la *Common Law* en Angleterre. Ils se rattachent au droit naturel des théologiens du seizième siècle, ces internationalistes qui régulaient le tyrannicide, la rébellion juste et la juste guerre, Vitoria et Suarez. Ce sont des principes chrétiens non moins qu'humanitaires. La Révolution américaine et la Révolution française les légitimèrent en leur donnant la force de la loi positive.

Mais à présent, sous le leurre de notions idéologiques et politiques régressives, comme l' « *internationalisation de la lutte contre le terrorisme* » et la « *protection de la sécurité nationale* », les pouvoirs cherchent à réintroduire dans la vie sociale le vieux concept de la raison d'Etat dans sa version d'avant la Révolution française.

La raison d'Etat... Cette règle selon laquelle le détenteur du pouvoir choisit le « moindre mal ». Mais, pour celui qui en est la victime, le moindre mal devient le mal absolu, l'injustice, bien souvent la mort. L'injuste distribution du moindre mal est le véritable « secret d'Etat » de ceux qui gouvernent au nom de la raison d'Etat.

Si on accepte que l'Etat soit la coercition *consentie* (et, en démocratie, *préalablement* consentie), les actes commis au nom de la raison d'Etat portent en réalité atteinte à l'Etat. Tôt ou tard, ils mettent en doute la validité du consentement, et dans l'immédiat ils renforcent l'appareil de coercition. Et, on le sait, la pure coercition, sans consensus, sans hégémonie idéologique, est, sans plus de mots, la dictature.

Si, dans une démocratie, les droits de la *défense* sont méconnus ou éludés, les droits substantiels de la personne humaine deviennent *incertains*. Ils peuvent bien être reconnus par la loi et même par la pratique sociale, il suffit que la société et l'économie entrent en crise ou qu'ils se heurtent aux intérêts (et à la force) des titulaires de l'Etat pour qu'on ne puisse plus assurer qu'ils seront respectés.

Or l'*incertitude* qui plane sur la capacité de faire valoir le droit est l'une des principales caractéristiques de la dictature, notamment de la dictature latino-américaine contemporaine. C'est de cette incertitude que se dégagent l'arbitraire social, la peur, le terrorisme lui-même. Si un seul citoyen ne peut pas efficacement prouver qu'il est innocent, c'est que tous sont présumés coupables. S'il en est ainsi, la dictature devient nécessité.

Dans cet appendice de l'Occident chrétien qu'est l'Amérique latine, les débats d'opinion sont impossibles, les grandes causes publiques, les affaires politiques et judiciaires ne peuvent pas être soulevées Dans la plupart de ces pays, tous sont coupables, il y a donc dictatures. Les avocats vaquent à leurs petites affaires de droit privé pour ne pas se voir octroyer de longues vacances par l'exil (public) ou des loisirs définitifs par la mort (secrète).

Les femmes des défunts prennent alors la relève. Jour après jour, surtout quand arrive le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, de « *vieilles folles* » — selon la police argentine — crient dans les rues de Buenos-Aires : quand M. Landau, ambassadeur des Etats-Unis, présente à Santiago ses lettres de créance, des femmes sortent des photographies de leurs maris, de leurs fils, de leurs frères disparus et, pour constat d'identité, sont vite conduites au commissariat de police.

Quand les droits de la défense, dont les avocats sont les instruments, tombent en suspicion, quand on qualifie rétroactivement ou présomptivement la défense de délit politique, ou, pis encore, de délit de droit commun, quand le résultat néfaste des actes du défendu est attribué au défenseur, au mépris du rapport de causalité logique et des limites de l'intention coupable, la triste légion des victimes de la justice n'est pas loin.

Les démocraties ne doivent pas oublier ce que Faust disait à Méphisto : « *Même l'enfer a ses lois* (1) ».

(1) Première partie, traduction de Gérard de Nerval.

* Ancien ambassadeur du gouvernement Allende à Pékin, professeur associé à l'université de Paris-I.

En Uruguay, des avocats coupables au même titre que leurs clients

Me SCHURMANN, cinquante-cinq ans, qui n'a jamais eu d'activités politiques, a été arrêté à Montevideo le 30 septembre dernier. Professeur de droit, il fut pendant plusieurs années nommé, par la Cour suprême, avocat d'office pour assurer la défense d'inculpés politiques. Il est maintenant poursuivi pour avoir assuré la défense d'un inculpé qui ne lui aurait pas fourni une déclaration écrite le chargeant d'assurer sa défense Me Schurmann assure qu'une telle déclaration figurait bien dans le dossier . ayant constaté sa disparition, il aurait fourni une seconde attestation qui, à son tour, aurait disparu. Moyennant quoi, il est inculpé des trois chefs suivants .

— « Assistance à une organisation subversive », *pour avoir agi de sa propre initiative, sans avoir été mandaté par son client qui appartient à une organisation subversive ;*

— « Usurpation de fonctions », *pour s'être ainsi substitué au défenseur militaire désigné d'office en l'absence d'une autorisation écrite de l'inculpé ;*

— « Offense à la cour », *pour avoir protesté lors de son arrestation et de son inculpation.*

Rappelons que, dans tous les pays civilisés, au cas où une déclaration écrite de l'inculpé désignant l'avocat de son choix ne figure pas au dossier, l'avocat est simplement prié de fournir une telle déclaration.

Me Fraga, un associé de Me Schurmann, a été également inculpé pour avoir déclaré, à l'instruction du procès Schurmann, qu'il défendait lui aussi le client de ce dernier Le juge d'instruction a retenu contre lui le délit de « falsification idéologique »

Un autre avocat uruguayen, Me Emilio Biasco, est inculpé d' « atteinte aux forces morales de l'armée » *pour avoir présenté une pétition à l'administration publique de la part d'un de ses clients, fonctionnaire de l'Etat, qui avait été licencié pour cause de subversion.*

Egalement arrêté et inculpé d' « atteinte à la réputation de l'armée », *Me Fabbri, soixante-quatre ans, se voit reprocher d'avoir porté des jugements sur le comportement de certains membres de l'armée ; il semble que ses remarques aient concerné les militaires qui ont torturé sa propre fille*

La Commission internationale des juristes, qui, à Genève, fournit ces indications, diffuse en même temps la liste de douze avocats uruguayens actuellement en prison, ainsi que les noms de trois avocats arrêtés, torturés et finalement relâchés à condition de quitter le pays. Dix-huit autres avocats uruguayens ont été sommés de quitter le pays sans avoir été inculpés.

EN UNION SOVIÉTIQUE

L'infaillibilité du procureur, représentant du système

Par JACQUES AMALRIC

« *LE droit de défense est assuré à l'accusé.* » C'est en ces termes définitifs que l'article 158 de la nouvelle Constitution soviétique, adoptée au mois de septembre par le Soviet suprême, garantit les droits de la défense. Le fait n'est pas particulièrement nouveau : ces droits n'étaient ni mieux ni plus mal garantis dans la Constitution « stalinienne » de 1936 : on y retrouvait en effet, mot pour mot, mais à l'article III, la formule sibylline reprise en 1977.

Comment se traduit dans la pratique ce principe inscrit dans les deux dernières Constitutions soviétiques ? Quels sont les droits reconnus aux avocats soviétiques ? Et comment sont-ils interprétés et respectés ?

Pour un juriste occidental, la conception des droits de la défense en U.R.S.S. est extraordinairement restrictive. Un exemple significatif : la formule bien connue chez nous, même si elle n'est pas toujours respectée : « *Je ne répondrai qu'en présence de mon avocat* », n'a pas cours en Union soviétique. A de très rares exceptions (les mineurs, en particulier), les prévenus n'ont pas droit à l'assistance d'un avocat. Ce n'est qu'à la fin de l'instruction — une étape qui peut durer jusqu'à neuf mois, et pendant laquelle le prévenu peut être maintenu au secret — que l'accusé pourra engager un défenseur.

Un certain nombre de principes non écrits mais très tenaces limitent considérablement la marge de manœuvre de l'avocat soviétique. Le moins grave n'est pas celui de l'infaillibilité du régime soviétique, incarné dans le prétoire par le procureur : s'en prendre aux affirmations de ce dernier, contester ouvertement les accusations qu'il porte, mettre en doute la matérialité des preuves qu'il avance à l'appui de ses dires, c'est d'une certaine manière mettre en cause ce principe d'infaillibilité. C'est un risque qu'aucun avocat soviétique ne prend en général, qu'il s'agisse d'ailleurs d'un procès politique ou d'un procès de droit commun. L'avocat sait parfaitement qu'il n'a rien à attendre du juge dans cette affaire et qu'il risque tout simplement, d'être rayé des listes d'aptitude par le barreau de sa ville, théoriquement indépendant, mais officiellement organisé « *sur les conseils et sous le contrôle du ministère de la justice* ».

Surtout dans des procès politiques, l'avocat ne se hasardera pratiquement jamais à contester la présentation des faits de l'accusation. S'il ne va plus aujourd'hui jusqu'à charger son client et à le contraindre à battre sa coulpe, l'avocat est contraint dans la plupart des cas à plaider les circonstances atténuantes et à réclamer l'indulgence du juge. Pas question, bien sûr, de mettre en cause les témoins de l'accusation, puisque cela reviendrait à mettre en doute la compétence des organes de sécurité qui ont instruit le dossier. Pour avoir enfreint cette règle sacro-sainte, plusieurs avocats ont été rayés des listes d'aptitude dressées par le K.G.B. et leur donnant le droit d'accéder aux dossiers traités par les services de sécurité. L'existence de ces listes, remises à jour tous les ans, prouve d'ailleurs que les procès politiques existent bel et bien, quoi qu'en disent les autorités. Jamais un seul accusé politique n'a été, à notre connaissance, reconnu innocent.

L'avocat est moins ligoté dans les affaires de droit commun depuis le début des années 60 et jouit d'un peu plus de liberté pour exercer ses fonctions. Mais cela reste extrêmement relatif : les acquittements demeurent exceptionnels, et un avocat soviétique, à qui nous demandions de combien de cas de réparations d'erreurs judiciaires il avait entendu parler en trente-cinq ans de carrière, n'a pu en citer qu'un seul, très récent.

La délation

LA délation « est un mal qu'il faut par tous les moyens extirper ». *Alors que l'on ne compte plus les milliers de dénonciations reçues par les autorités allemandes et que deux ministres français invitent leurs concitoyens à communiquer à la police toutes les informations dont ils peuvent disposer, qui donc a osé faire entendre la voix du bon sens et de la loyauté pour dénoncer les méfaits de la délation ? Il déplaira sans doute à MM. Peyrefitte et Bonnet de découvrir que leur attitude est moins libérale, moins démocrate que celle de François Valentin, directeur général adjoint de la Légion des combattants, créée au mois d'août 1940 par le régime de Vichy, et qui devait déclarer quelques mois plus tard :*

« Là où la Légion n'existe pas, en zone occupée, il n'y a pas moins de délation, et plus misérable, qu'en zone libre. Ce qui est dangereux, et à condamner, c'est l'état d'esprit de celui qui, sous prétexte qu'il est légionnaire, pense qu'il a le droit d'écrire au maréchal *(Pétain)* ou au préfet pour lui dire que son voisin écoute la radio anglaise, ou a dit ceci ou cela. C'est un mal qu'il faut par tous les moyens extirper. Je puis vous dire que nous avons prononcé des sanctions, allant jusqu'à l'exclusion, à l'égard de quelques légionnaires qui n'avaient pas voulu comprendre ce qu'il y avait de bas et de dangereux pour l'esprit public à employer de tels procédés. »

Henri Amouroux, qui cite ce discours (1), ajoute que la délation était souvent le fait de ceux qui avaient de « vieilles vengeances familiales, professionnelles ou politiques à assouvir ».

M. Peyrefitte, ministre de la justice, et M. Bonnet, ministre de l'intérieur, se sont tous deux défendus de vouloir créer une atmosphère de « chasse aux sorcières ». *Ils n'en ont pas moins demandé, le premier de* « dire à la police ce que nous savons », *et le second de* « briser la complicité inconsciente du silence » *afin de tenir en échec le terrorisme.*

(1) Dans son livre *la Grande histoire des Français sous l'occupation*, tome II, *Quarante millions de pétainistes*, Edit. Robert Laffont, Paris, 1977, page 261.

Des juges sans illusion

LE juge soviétique n'est pas mieux loti que l'avocat, bien que la Constitution, dans son article 112, affirme hautement que « *les juges sont indépendants et ne sont soumis qu'à la loi* », formule qui se retrouve d'ailleurs dans la loi sur les fondements du système judiciaire, dans les codes de procédure criminelle et civile. Le système de désignation des juges devrait en principe offrir toutes les garanties, puisqu'ils sont élus au suffrage universel direct et secret pour cinq ans, à l'exception des juges de la Cour suprême (élus par le Soviet suprême) et de ceux des cours suprêmes des Républiques, territoires et régions (1). Dans la pratique, la conception soviétique du système électoral modifie beaucoup les choses puisque le parti communiste désigne *de facto* l'unique candidat, selon un vice-ministre de la justice, « *la majorité des juges sont membres du parti* » alors que 7 % seulement des citoyens ont la carte du P.C.U.S. Dans la plupart des cas, les « candidats » juges sont d'ailleurs d'anciens fonctionnaires de la machine judiciaire, et, très souvent, d'anciens procureurs. A ce titre, ils n'ont guère d'illusion à se faire sur ce qu'on attend d'eux : dans les procès politiques, la sentence souhaitée par l'exécutif leur a le plus souvent été indiquée à l'avance et ils n'ont droit à aucune initiative. Dans les procès de droit commun, ils doivent interpréter les *desiderata* du ministère en fonction des dernières recommandations de la Cour suprême ou du comité central, qui ne manquent pas de rappeler régulièrement quelles sont les priorités du moment dans la lutte pour l'édification du communisme.

Une telle situation fait du procureur, dans la société soviétique, un personnage très craint. Le juge comme l'avocat ne bénéficient, eux, d'aucun respect : dans le meilleur des cas, ils sont considérés comme les partenaires d'une pièce dont la fin ne réserve aucune surprise ; dans les pires, comme des intermédiaires qu'il est peut-être possible d'acheter...

(1) Les juges « populaires », c'est-à-dire 95 % des magistrats, sont assistés par deux assesseurs élus pour deux ans et demi. S'il y a opposition entre le juge et les deux assesseurs, le procès est renvoyé. C'est un cas très rare, les assesseurs prenant rarement le risque de contredire le juge.

LETTRE D'UNE PRISON ALLEMANDE

TÉMOIGNAGE D'UN DÉTENU DE DROIT COMMUN

Cette lettre n'émane pas d'un condamné politique ou d'un terroriste, mais d'un détenu de droit commun. Témoignage sur un état d'esprit autant que sur une prison où il est devenu banal de « s'attendre au pire ».

BIEN sûr, vous pouvez demander pourquoi je suis en prison. Ce n'est pas un secret. J'ai flanché et j'ai méconnu mes tâches véritables à l'égard de la société, parce que je me suis servi des méthodes d'enrichissement de la classe dominante. Mais le privilège de gagner de l'argent sans travailler n'est accordé qu'aux dominateurs et à leurs usufruitiers. Pour ne l'avoir pas compris, j'ai reçu une leçon : traitement en tôle ! Je dois beaucoup au juge qui m'a condamné en mon absence pour fraude à cinq ans de privation de liberté. Je sais enfin aujourd'hui où j'en suis : derrière moi, il y a les ruines d'une carrière, des convictions tuées, des espoirs déçus, la haine, beaucoup de haine...

J'approche actuellement du dernier tiers de ma peine, mais cela n'a aucune influence sur mon comportement. Je suis resté inquiet et mal à l'aise, parce que c'est là le devoir d'un prisonnier.

Bien sûr, j'ai déjà un long chemin derrière moi Des grèves de la faim de plusieurs semaines, un isolement total de onze mois (il ne s'agit pas forcément toujours de la RAF (1), les représailles, les chicanes, la torture (je peux le prouver), en bref tout ce que garde dans son arsenal un Etat pseudo-libéral lorsqu'il s'agit de défendre son autorité.

J'aurai trente et un an ces jours-ci. Je ne regrette rien. La vie a toujours été bonne pour moi : j'ai et j'ai eu des amis, j'ai pu être heureux très longtemps (je le suis encore dans mes souvenirs) et j'ai été, si je puis citer Hölderlin, payé d'avance. Ce qui n'exclut pas une lassitude temporaire. Parfois, tout simplement, trop de choses me tombent dessus. Et Werl, l'établissement où je me trouve depuis peu de temps, s'est l'enfer. Ici, rien ne bouge. J'ai peur d'être suicidé ici. Il y a ici des viols, des brutalités corporelles, des chantages, des dénis de soins, des grossièretés ; avant tout, le sentiment, les émotions sont brutalisés, pervertis, interdits d'intériorité. Ici, les êtres humains sont détruits et ils ne sont pas conscients de ces destructions. Jamais auparavant je n'avais connu une telle quantité d'êtres déshumanisés : mon imagination n'y suffisait pas. Un détenu sur dix purge ici une condamnation à vie ; la plupart sont des assassins, des meurtriers, des violeurs, en majeure partie des malades mentaux qui ne reçoivent aucun soin. Le taux de « suicides » est ici supérieur de 30 % à la moyenne. Ce n'est pas chaque jour qu'un prisonnier en tue un autre, mais cela arrive.

Werl a été conçu pour neuf cents personnes. En réalité, il y a ici plus de mille deux cents « prisonniers ». Une critique n'est pas l'expression d'une opinion ; mais une émeute, de la subversion, un délit puni en conséquence. Cinq cents détenus sont sans travail. Ils passent leurs jours, mois, années, dizaines d'années avec des magazines pornographiques (qu'ils ont le droit d'acheter) et des romans à quatre sous, alors que des livres plus instructifs sont à l'index et ne peuvent être envoyés.

Nous ne sommes considérés ici que comme des objets à dominer. Tout élan de solidarité est réprimé avec une force brutale. Que l'un d'entre nous tourne en rond et mette en pièces sa cellule, c'est du quotidien, rien de particulier, on l'applaudit. Expression de la créativité des désespérés et des estropiés de l'âme. Les conséquences : gouttes pour dormir la nuit et gouttes pour réveiller le matin, mais auparavant eau froide, eau chaude et air froid en cellule capitonnée, et ensuite cachot durant une semaine.

Je vais vous dire ce qui me fait le plus peur ici : c'est l'air ; comme un nuage humide qui transperce les vêtements, humidifie la peau, traverse les pores, s'empare des os et les ronge les uns après les autres. Chaque rire a ici un son torturé, chaque élan de compassion suscite la méfiance. Il règne un régime de peur permanente et de terreur pénétrante ; peur de parler ensemble lorsque l'occasion s'en présente ; peur, à la moindre rouspétance, de se voir infliger une punition disciplinaire ou une mauvaise appréciation qui peut empêcher une libération anticipée ; peur de ne pas obtenir de permission, de ne plus avoir le droit d'avoir des livres, la radio, etc.

NOS lettres sont ouvertes, mais ne sont pas toujours lues. Rien que cela montre clairement de quoi il s'agit : nous ne devons pas perdre le sentiment de totale impuissance, nous devons sentir que nous sommes surveillés et violentés en permanence. Nous recevons nos lettres ouvertes, nos paquets (trois fois par an) en désordre. Il échappe à notre connaissance qui a lu, qui a fouillé. En ce qui concerne les lettres, on peut en faire des photocopies à joindre aux dossiers. Ce qui a pour conséquence qu'est omis tout ce qui pourrait compromettre l'octroi de privilèges (de droits refusés). Seuls des êtres humains libres intérieurement se révoltent ici et ne lâchent plus des mains la Constitution. Il faut effectivement avoir bien du courage pour cela. Et du caractère, car il ne faut pas oublier le moyen si peu coûteux de la douce corruption. Nombreux sont ceux qui, pour de petits avantages, laissent commettre de grands crimes ; il en a toujours été ainsi.

... J'ai fumé une cigarette (cela ne m'arrive plus que rarement, car je suis presque devenu un non-fumeur) et réfléchi à ce que j'avais écrit. C'est là, et cela restera, et j'ai comme le sentiment que cela s'est déjà éloigné, parce que, peut-être, vous ne pourrez pas l'appréhender pleinement. Car ces mots écrits ne sont que des mots et rien de plus ; ils viennent à vous, flottants dans le vide, sans l'appui ni la stimulation de celui qui les a formés. Et, étant donné — que c'est dommage ! — que je ne puis vous les transmettre un à un, et textuellement, mais uniquement par écrit, ils manquent leur objectif.

X... est sorti de la quarantaine (avec interdiction de contact) en vertu d'une décision judiciaire fédérale car, bien qu'il fût **« particulièrement dangereux »**, on admet qu' **« il n'a été ni prouvé ni même seulement affirmé de manière substantielle qu'il eût à être adjoint à un groupement terroriste, ne serait-ce que comme sympathisant »**. Il se passa alors quelque chose d'étrange. X... fut sorti du quartier d'isolement et placé en **« détention préventive »**, ce qui revient au même. De plus, il se « trouva » un détenu pour le menacer, sous prétexte que ses amis anarchistes allaient se livrer à des voies de fait. Il aurait pu s'en tenir à F.J.S. (2), qui avait proposé de les livrer au peuple ! C'est alors que je surmontai la phase de la résignation. Je connaissais Gudrun personnellement, de sa période d'avant les bombes ; de plus, je connais Stammheim (je m'y trouvais en 1973 avant que la procédure de Düsseldorf ne fût abandonnée) et les conditions qui y règnent. J'ai demandé hier à la direction de l'établissement (cela ne s'était encore jamais produit ici) de pouvoir faire circuler une pétition. Objet : incarcération en isolement de X... et autres abus dans l'établissement. Etant donné que j'ai déjà réuni dans l'établissement un petit groupe d'hommes solidaires, il faut s'attendre sous peu à une réaction. Mais il sera difficile de m'éliminer « légalement » car, par principe, je n'agis et ne réagis que dans le cadre prescrit. Je ne vous décris tout cela que pour vous montrer ce qui se passe ici. Le tribunal fédéral dit : pas de terroriste ; la direction de l'établissement répond : O.K., pas d'incarcération en isolement au titre de l'interdiction de contact, mais incarcération en isolement au titre d'une détention préventive, parce que l'on a pensé qu'il pourrait se tuer. Il ne vient pas à l'esprit de la direction de l'établissement d'isoler celui qui a proféré de telles menaces avec le clin d'œil complice des responsables.

Je ne sais ce qui m'arrivera dans les prochains jours. Il faut s'attendre au pire. Mais, les yeux souriants, je puis vous assurer d'une chose : si l'on ne me suicide pas ici, je serai, durant chaque heure, digne de la solidarité et je me consacrerai à la description et à la modification des conditions.

Ma santé ? Ma foi, moralement je vais bien : j'ai une tâche, comment pourrais-je ne pas être reconnaissant ? Je peux aider. C'est déjà quelque chose. Et puis j'apprends tous les jours.

(1) De membres de la Fraction armée Rouge (N.D.L.R.).

(2) Franz Josef Strauss, président de la C.S.U. (chrétiens-sociaux bavarois), aile droite de la démocratie chrétienne (N.D.L.R.).

« VIVRE LA GAUCHE », de Robert Escarpit

NAGUERE, la gauche était ressentie par Robert Escarpit pas tout à fait comme une religion, sinon au sens étymologique, mais tout de même comme une confession. L'analogie ne le satisfait plus, cependant que le mot resurgit pour nous, dans son autre sens : ce qu'il nous donne aujourd'hui, c'est la confession d'un enfant de la gauche.

Une confession sans pénitence, il va sans dire, mais où l'examen de conscience fortifie le ferme propos, dans un sincère effort d'humilité. Il avoue même des péchés de jeunesse que d'autres préfèrent oublier : il accepta Munich, puis le pacte de Staline avec Hitler Et des faiblesses pires : il n'aurait pas fusillé Brasillach Mais quoi ! pour avoir le cœur à gauche, encore faut-il en avoir un. La tête, comme on pense, n'est pas en reste, ni la « tripe » ni même l' « âme », dans tous ses états Et ce beau concert d'organes nobles et de viscères puissamment sentimentaux produit une méditation qui, à travers les idées et les principes, les analyses et les raisons, demeure très charnelle. Pour parler comme Péguy, dont il convient toujours de ne pas oublier, en dépit de la maman chaisière — ou à cause, sait-on ? — qu'il était socialiste.

Le père de Robert Escarpit, lui, était instituteur, son grand-père ouvrier : l'enfant a donc sucé la mammelle de gauche Il n'en sait que mieux que ce n'est ni suffisant ni nécessaire : son adhésion, ou plutôt sa consubstantialité à la gauche, son choix personnel, si c'est un choix, son engagement, comme d'ailleurs celui de tout autre, lui demeurent un mystère. Il en éclaircit ce qu'il peut, et de la gauche aussi « Etre de gauche, c'est... » *Souvent il y revient, et l'on voudrait que dans chacun de ces traits la gauche agissant se reconnaisse, c'est-à-dire que nous la reconnaissions toujours.*

Par exemple, dans cette profonde horreur de la violence. Aussi réprouve-t-il le terrorisme. Non pas toutefois jusqu'à rejeter la terreur Baader, non. Saint-Just — ou Lénine — oui, s'il le faut Il y aura d'ailleurs toujours quelqu'un pour penser d'avance qu'il le faut. Avec courage, il dénonce notre petit terrorisme intellectuel Je crains un peu qu'il ne le déteste aussi parce que ce terrorisme-là serait « parisien » Comme s'il n'avait pas, dans les provinces, ses Fouché et ses Carrier ! Enfin, il paraît qu'à défaut de la guillotine de papier, c'est « la trappe du silence où finissent tous ceux qui refusent de rendre hommage à l'Ubu-capitale ». *Une oubliette où, Dieu merci, l'auteur n'a pas été précipité Je crains aussi que cette haine de Paris, si fort à la mode, ne soit pour quelque chose dans le jugement plutôt dédaigneux sur le* « carnaval parisien de 1968 », *cette* « mascarade », *bref : la chienlit Un homme de gauche ne peut tout de même pas rester insensible à ce qu'il y avait là de* « vraiment révolutionnaire » *et qui* « resurgira un jour ». *Pour la pureté de la chose, espérons que ce sera à Bordeaux. En attendant, nous n'y pouvons rien : il n'est révolution française que de Paris.*

Si Robert Escarpit médite ainsi sur la gauche et sur sa propre vie, c'est que l'heure et l'événement l'y poussaient. Le vent s'était levé. Son encre n'est pas sèche qu'il doit relire avec une perplexité mélancolique ce qu'il vient d'écrire : « Les droites au pouvoir font les gauches unies » *Et pour les désunir, ne serait-il même plus besoin du pouvoir — 1937 — et suffirait-il — 1977 — de son souffle trop proche ? Vivre la gauche, c'est donc souvent attendre toute une vie. Mais en Gascon comme d'ailleurs dans toutes les langues, attendre, c'est espérer.*

Y. F.

★ Robert Escarpit, *Vivre la gauche*, Editions Flammarion, Paris, 1977. 160 pages, 30 F.

Correspondance

Apartheid, conscience de classe et conscience de race en Afrique du Sud

A propos des articles de Claude Meillassoux et René Lefort sur l'Afrique du Sud, publiés dans les numéros de septembre et novembre 1977, M. Amidu Magasa, enseignant-chercheur en manding à l'université de Paris-III, nous adresse les observations suivantes :

Contre l'absence de débat de la gauche française au sujet de l'Afrique du Sud, j'ai noté le double intérêt que vous veniez d'accorder à ce pays par la publication, à deux numéros près, de deux types de discours marxiste et réductionniste.

Quand on est un marxiste de cabinet, qui a la possibilité de voyager entre Pretoria, Paris et Bamako sans vérification de *pass*, de carte de séjour ou de carte d'identité, il est difficile de comprendre que, dans ces trois formes d'apartheid, la conscience de classe passe par la conscience de race.

Quand on est un autre marxiste de bibliothèque, qui a perdu sa propre identité culturelle dans la folle croissance économique, il est encore plus difficile de comprendre qu'il n'y a aucun recul de la Conscience noire par rapport à l'A.N.C. Il y a eu simplement, depuis Soweto, désarticulation des deux principaux axes de la lutte de libération nationale : la lutte culturelle (passé) et la lutte politique (présent), d'autres diront, le cœur et la raison

Il est vrai que le marxisme est essentiellement une science européenne, qui a du mal à percevoir la lutte des peuples non européens. Il est aussi vrai que d'autres peuples non européens (Chine, Cuba) l'ont retraduit avec plus ou moins de succès. Ce qui n'est pas encore le cas pour l'Afrique et ce qui explique le mal fou que se sont donné C. Meillassoux (« Entre la dictature et la révolution », septembre 1977) et R. Lefort (« La Conscience noire : de la non-violence à l'interdiction », novembre 1977) pour tenter d'expliquer — aux Français — ce qu'est leur propre apartheid en 1977, en Afrique du Sud, en France et au Mali, pour tout Noir pauvre.

On ne s'improvise pas du jour au lendemain spécialiste (de la gauche européenne) de l'apartheid... surtout quand on est français ! Et qu'il soit de droite ou de gauche, blanc ou noir, l'Africain doit penser par lui-même, sans procuration de quelque volonté de puissance que ce soit.

Un million de Mexicains refoulés des Etats-Unis en 1977

LE PRÉSIDENT CARTER ET L'IMMIGRATION SAUVAGE



Par CHRISTIAN DEVERRE *

TIJUANA, août 1977. La boue apportée par le dernier cyclone couvre encore les rues, mais le car qui vient de San-Isidro, le poste-frontière, n'y prend garde et asperge les passants. Sa route est longue : Guadalajara, 2 300 kilomètres, au cœur du Mexique, sans escale. Son chargement : quarante « déportés volontaires » que le Service d'immigration et de naturalisation américain (I.N.S.) a interceptés dans la nuit sur les collines avoisinantes et renvoyés « *tous frais payés* » vers leurs villages d'origine.

Dans la seule ville de Tijuana, ils sont deux cent mille travailleurs agricoles saisonniers mexicains venus de tout le pays qui attendent l'occasion de traverser les mailles serrées établies par la police-frontière américaine. Et combien tout au long de cette ligne de plus de 2 000 kilomètres qui sépare le Mexique des Etats-Unis, le chômage et le sous-emploi du travail et des dollars ? Un million, peut-être deux. En tout cas plus nombreux que l'année dernière : les patrouilles-frontière américaines ont capturé dans les trois premières semaines du mois d'août 50 705 personnes contre 33 495 en 1976 à la même époque (1). Pour toute l'année 1976, ils furent 800 000 à être rapatriés. Cette année, le chiffre du million *sera certainement atteint*.

Parmi eux, une immense majorité d'immigrants clandestins (« *illégaux* », selon la terminologie officielle américaine, « *sans documents* » pour les Mexicains), mais aussi quelques « bavures » : selon le juge Jose Angel Gutierrez, président du Raza Unida Party, des milliers de citoyens américains d'origine mexicaine (« chicanos ») ont été déportés au Mexique, ce qui le confirme dans son opinion que c'est l'ensemble de la population « latine » des Etats-Unis qui est jugée indésirable. De son côté, la presse mexicaine fait état de multiples cas de brutalités sur des travailleurs mexicains et même d'incidents armés à la frontière entre policiers des deux pays (2).

Cette crise estivale, qui n'est pas la première dans les relations entre le Mexique et les Etats-Unis (3), est attribuée par de nombreux observateurs (4) à l'annonce au mois de juillet du « plan Carter » sur l'immigration clandestine.

La solution « humainement la plus acceptable »

LES estimations du nombre d'immigrants clandestins qui résident et travaillent aux Etats-Unis varient considérablement, de 4 à 12, voire 14 millions de personnes, dont 60 à 80 % seraient mexicains. L'administration américaine, pour sa part, opte pour le seuil psychologique de 10 millions, se basant sur une étude fort controversée effectuée en 1975 pour le compte de l'I.N.S. et qui fournissait les chiffres de 8,2 millions d'immigrants clandestins, dont 5,2 millions de Mexicains. Cette évaluation est certainement exagérée, surtout en ce qui concerne le nombre des résidents permanents : on sait en effet que la grande majorité des travailleurs agricoles mexicains ne séjournent pas plus de quatre à cinq mois de suite au nord du Rio-Grande, et retournent dans leurs villages une fois les récoltes américaines achevées.

Les défenseurs d'une politique restrictive d'accueil soulignent, d'autre part, que l'immigration sauvage prend une ampleur croissante en raison de la crise économique qui touche violemment les pays d'origine des migrants, en particulier le Mexique. Pour ce pays s'ajoutent les effets de la récente dévaluation de près de 100 % du peso. Le nombre des « captures » par l'I.N.S. à la frontière Mexique-Etats-Unis est passé de cinquante mille en 1965 à huit cent mille en 1976 (5). En outre, on observe une tendance à la permanisation *d'un nombre important de* migrants mexicains qui n'ont plus d'attaches foncières dans leur pays à la suite de l'essoufflement de la réforme agraire.

C'est dans ce contexte fortement dramatisé et popularisé par la presse américaine (6) que Lionel Castillo, commissaire de l'I.N.S., a dévoilé en juillet 1977 un programme d'action contre l'immigration sauvage, élaboré sous la direction de Griffin Bell et Ray Marshall, ministres de la justice et du travail, et approuvé par le président Carter. Les principales dispositions proposées sont les suivantes :

a) Une amnistie pour les immigrants clandestins qui peuvent prouver qu'ils résident aux Etats-Unis depuis au moins le 1er janvier 1977. Présentée comme la solution « *humainement la plus acceptable* », cette mesure n'en pose pas moins des difficultés d'application considérables. « *Nous devrons procéder sur la base que tous disent la vérité* », a annoncé le commissaire de l'I.N.S., ne retenant pas l'argument selon lequel cette disposition ouvre la voie à toutes les falsifications possibles de certificats de résidence, de travail, etc. La précipitation avec laquelle des centaines de milliers de travailleurs se pressent à la frontière n'est certainement pas sans relation avec l'annonce de cette amnistie dont tous entendent profiter ;

b) Il sera attribué aux immigrants antérieurs au 1er janvier 1970 un permis de résidence permanent ouvrant droit à la naturalisation. On estime à trois cent cinquante mille personnes le nombre de bénéficiaires de cette mesure ;

c) Pour les immigrants antérieurs au 1er janvier 1977 et postérieurs au 1er janvier 1970 est créé un nouveau statut, celui de « *citoyen étranger sans documents non déportable* », leur permettant de bénéficier d'un permis de séjour et de travail de cinq ans, mais sans droit à certains services sociaux (allocations de chômage, de « welfare »...) et avec interdiction de faire venir leur famille. Ce permis serait annulé en cas de sortie des Etats-Unis. Appliqué selon l'administration à 4 millions de personnes, ce nouveau statut créerait, pour M. Joshua Eilberg, membre de la Commission de la justice du Congrès, une classe de « *citoyens de troisième zone* » (ceux de seconde zone étant les membres des minorités — Noirs, Chicanos, Indiens...) ;

d) Expulsion immédiate et sans condition des immigrants ne rentrant pas dans ces catégories, et bien sûr interdiction absolue de toute nouvelle immigration. Ces mesures seraient appliquées grâce à un renforcement de la police-frontière en effectifs (les agents de l'I.N.S. passant de deux mille à quatre mille hommes) et en matériel (établissement par exemple d'un « mur » électronique le long de la frontière) ;

e) Etablissement de sanctions (amendes de 500 à 1 000 dollars) pour les employeurs qui feraient usage « *sciemment* » de main-d'œuvre illégale. Cette disposition nouvelle (encore qu'elle existe déjà dans la législation de plusieurs Etats, dont la Californie) est de nature à mécontenter l'agro-business, mais le président Carter a assuré que le plan serait soumis au Congrès qui pourra y apporter de larges modifications. Par ailleurs, les employeurs sont assurés qu'en cas de manque de main-d'œuvre pour les récoltes, un organisme dépendant des ministères du travail et de la justice sera autorisé à importer des travailleurs étrangers ;

f) Ouverture enfin de négociations avec le Mexique en vue de conclure des accords économiques et en particulier commerciaux pour l'installation dans ce pays d' « *industries de main-d'œuvre* » dont les débouchés seraient assurés sur le marché américain. Cette dernière mesure semble être une concession — pas du tout désintéressée — aux Mexicains qui demandent depuis plusieurs années ce type d'accord.

Des réactions peu favorables

EN règle générale, les réactions à l'annonce du plan n'ont pas été très positives. Après une réunion avec le président de la Commission de la justice du Congrès, M. Peter Rodino, qui s'est fait l'avocat depuis plusieurs années d'une restriction de l'immigration, M. James Carter promettait le 4 août d'engager un débat plus approfondi avec différentes forces sociales.

Les grands syndicats industriels, et avant tout la direction de la puissante A.F.L.-C.I.O., sont apparemment les plus satisfaits par les dispositions proposées. Ils demandent depuis longtemps une réglementation sévère de l'immigration clandestine qui, selon eux, fait pression sur le marché du travail, abaisse les salaires, accroît le chômage, etc. Cependant, les spécialistes du problème, et les conseillers mêmes du président Carter dans ce domaine (comme M. Wayne A. Cornelius, du Massachusetts Institute of Technology), ont mis en évidence le fait que cette concurrence était un mythe et que très rarement les immigrants « *déplaçaient* » des travailleurs américains. Dans les exploitations agricoles, les salaires ne sont qu'exceptionnellement supérieurs au montant de l'allocation de « welfare » garantie à tout citoyen américain : ils sont en général de 15 à 16 dollars par jour alors que celle-ci est de 20 dollars. Dans le cas où le taux de rémunération s'élèverait, de nombreuses petites fermes ne pourraient continuer leur activité, tandis que les grandes auraient recours à la mécanisation (comme c'est actuellement le cas dans la culture du coton, naguère tributaire des travailleurs saisonniers importés).

La seule fraction de la population américaine qui puisse être concernée par cette concurrence est celle des travailleurs agricoles « chicanos », en particulier du Texas, mais ceux-ci, par la voix de leurs syndicats, se sont refusés ces derniers temps à faire chorus avec les discours chauvins et protectionnistes des syndicats industriels. Il faut rappeler que la majorité de ces « citoyens américains » sont des migrants récents, ou leurs enfants, qui ont obtenu la nationalité américaine souvent en s'engageant dans l'armée lors de la seconde guerre mondiale, celle de Corée, du Vietnam... Si des conflits les opposèrent parfois aux nouveaux migrants, l'identité de leurs origines et de leurs problèmes domine maintenant leurs relations.

Si le plan accorde en grande partie satisfaction aux syndicats industriels, ils sont cependant déçus par le fait que tous les immigrants clandestins ne soient pas expulsés et par la mansuétude avec laquelle, à leurs yeux, seront traités les employeurs récalcitrants.

Un autre des arguments les plus « populaires » contre *l'immigration est* celui du poids démesuré des migrants sur les services sociaux, hospitaliers, de chômage... Les zones d'immigration ne seraient que des « *réserves de welfare* » et l'*U.S. News and World Report* du 26 janvier 1976 présentait les immigrés comme faisant peser « *un fardeau de 13 milliards de dollars sur les contribuables* ». Cette évaluation semble être de la plus haute fantaisie : des études récentes portant sur des zones limitées (7) ont mis en évidence que, si plus de 75 % des travailleurs sans documents payaient des impôts et des cotisations sociales, moins de 4 % en recevaient les services correspondants (allocations de chômage, prestations médicales, services scolaires, etc.). La création du statut de « *citoyen étranger sans documents non déportable* » ne fait qu'institutionnaliser ce système.

Ces oppositions (sectorielle, syndicale et « contribuable ») à l'immigration, que vise à satisfaire le plan (en fait incomplètement), étaient appuyées ou débouchaient sur une opinion et un sentiment franchement chauvins, voire racistes, incarnés par exemple par les Filles de la révolution américaine ou la Commission de défense de la langue anglaise et de la culture américaine qui dénonçaient le danger de voir la domination anglo-saxonne et protestante aux Etats-Unis balayée par les « latins ». Ces associations avaient reçu en 1975 un appui para-officiel basé sur les conceptions « géo-politiques » chères au Dr Kissinger : un rapport de M. Arthur F. Corwin, professeur à l'université Harvard (8), destiné au secrétaire d'Etat, « *prouvait* » avec force arguments le danger de « tiers-mondisation » des Etats-Unis, de constitution de nations autonomes menaçant l'unité nationale. La concentration de 80 % de la population mexicaine-américaine dans les cinq Etats du Sud-Ouest (Californie, Arizona, Colorado, Nouveau-Mexique et Texas), en prolongement spatial immédiat de l'Amérique latine, et son fort taux de croissance naturelle (9) accéléré par l'immigration faisaient craindre au pessimiste professeur l'apparition d'un « *nouveau Québec* ».

Après ces groupes *a priori* favorables à une limitation de l'immigration et qui sont déçus par les mesures annoncées, il faut mentionner les forces qui y sont en principe irréductiblement hostiles, et avant tout l'agro-business californien et texan, qui en vit presque exclusivement. Les fermiers du Sud-Ouest ont cependant reçu, nous l'avons vu, un certain nombre de garanties qui modèrent leur opposition. Il est à ce propos intéressant d'examiner une proposition faite par les experts lors *de la préparation du plan, mais* écartée dans la rédaction définitive, sans doute parce que trop « transparente » : celle de distribuer un permis de travail du type de celui des « *citoyens étrangers sans documents non déportables* » à un nombre de travailleurs équivalant aux travaux « *mal payés et peu qualifiés* » que l'on pourrait recenser aux Etats-Unis.

Une logique interne

LE gouvernement mexicain, pour sa part, a réagi très négativement à l'annonce du plan. Il est conscient qu'il faut apporter à terme une solution au problème de l'émigration qui empoisonne régulièrement les relations entre les deux pays et qui souligne cruellement les défaillances de sa politique d'emploi, mais il s'oppose à toute mesure coercitive qui ne peut, selon lui, qu'aggraver la situation. Il demande plutôt l'établissement d'une coopération bilatérale qui aurait pour but de résorber progressivement le chômage au sud du Rio-Grande, minant à la base les principales causes de l'émigration (10).

Les officiels mexicains, et le président Lopez Portillo lui-même dans une déclaration au *New York Times* du *1er février 1977, font valoir les risques* graves que, dans les conditions actuelles, un retour des émigrés ferait peser sur le pays, provoquant une telle crise sociale qu'elle en menacerait profondément les institutions. Les occupations de terres par les paysans démunis, déjà fréquentes, ne manqueraient pas de se multiplier ; l'émigration vers Mexico, devenue la troisième agglomération du monde avec ses 13 millions d'habitants, se renforcerait, avec tous les coûts et dangers sociaux que cela représente, etc. Cette déstabilisation, souligne-t-on, ne serait-elle pas fort préjudiciable pour les Etats-Unis eux-mêmes ? L'administration Carter est consciente de ce problème, et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'ouverture de négociations avec le Mexique visant à encourager et à aider l'établissement d'industries de main-d'œuvre dans les zones d'émigration, qui viendront s'ajouter à celles qui fleurissent depuis quelques années le long de la frontière. Ces dernières se sont d'ailleurs développées à la faveur de la révocation unilatérale en 1965 du « Bracero Program » qui permettait l'entrée légale aux Etats-Unis de plusieurs centaines de milliers de travailleurs agricoles. Jouissant de franchises douanières et de remises d'impôts, ces industries, alimentées par *des capitaux américains, bénéficiaient* des bas salaires que la fermeture de la frontière avait encore plus comprimés. En 1973, on comptait quatre cent quarante-huit usines employant plus d'un million et demi de travailleurs. Mais des luttes syndicales croissantes à partir de 1973 avaient réduit l'écart entre les salaires mexicains et ceux des Etats-Unis ou d'autres pays, réduisant considérablement les avantages et faisant fuir, entre octobre 1974 et avril 1975, au moins trente-neuf entreprises nord-américaines. Le brusque afflux actuel de travailleurs bloqués ou refoulés ne manquera certainement pas de renouveler l'armée de réserve sans laquelle ces industries ne peuvent fonctionner. Pour elles, le plan Carter est une bénédiction.

Mais comment ne pas voir aussi dans ce plan une menace à peine voilée au gouvernement mexicain, ainsi sommé de revenir des errements de la période « echeverriste », que ce soit sur le problème de la politique pétrolière, celui du code des investissements, les relations avec les pays du camp socialiste, etc. ? On se souvient de la lettre publique adressée en août 1976 par soixante-seize parlementaires américains au président Ford (11) et qui dénonçait « *le rideau de cactus* » qui était en train de s'abattre le long du Rio-Grande, demandant à l'administration de prendre des mesures en conséquence. Certes, le président Lopez Portillo, depuis son arrivée au pouvoir en décembre 1976, a fortement infléchi la ligne adoptée par son prédécesseur et a multiplié les déclarations et les actes « *apaisants* » (12), mais certaines positions demeurent, pour les Américains, ambiguës. Quel meilleur instrument que l'utilisation de centaines de milliers de travailleurs pour obtenir les garanties souhaitées ?

Mais la signification principale du plan pourrait être aussi, sous des apparences de « *solution définitive* », de constituer un des multiples aménagements que l'émigration mexicaine vers les Etats-Unis a connus depuis la fin du dix-neuvième siècle. La colonisation du sud-ouest des Etats-Unis, zone conquise sur le Mexique en 1848, s'est faite largement dans les années 1880-1920 à l'aide de la main-d'œuvre venue du pays voisin (mais aussi de Chine, du Japon, des Philippines), et les portes étaient alors largement ouvertes. Elles furent fermées en 1925 et surtout en 1929-1930 avec *la grande crise* (on *assista* alors à un mouvement de déportations comparable à l'actuel), pour être à nouveau grandes ouvertes pour le « new deal », puis en 1942, mais dans le cadre organisé du « Bracero Program », contribution mexicaine — en force de travail — à l'effort de guerre américain. Le programme fut poursuivi jusqu'en 1964, avec des coups d'arrêt selon la conjoncture en 1949 et en 1953 (cette année-là, l'armée américaine déporta plus d'un million de travailleurs, mexicains et « chicanos »). L'annulation unilatérale de programme fut alors présentée comme un acte en faveur des travailleurs agricoles américains dont les conditions de travail étaient trop affectées par la concurrence de la main-d'œuvre étrangère, mais elle eut pour principal effet de transformer les migrants légaux en clandestins (« *wetbacks* », ou « épaules mouillées », référence ironique à la nécessité pour nombre d'entre eux de traverser le rio Grande à la nage pour entrer aux Etats-Unis). Le flux des migrants ne se ralentit pas, tant les économies paysannes du centre du Mexique étaient devenues, après cinquante ans, dépendantes de cette source de revenus.

Le plan actuel semble préparer une nouvelle réorganisation de la migra*tion*, à deux niveaux : freiner relativement l'afflux des travailleurs qui sont toujours plus nombreux à être chassés par la crise profonde des campagnes mexicaines et dont la concentration dans le sud-ouest des Etats-Unis pose des problèmes effectifs de « géopolitique », d'autant plus que les organisations de Mexicains-Américains ont adopté à leur égard une attitude amicale et accueillante ; et surtout, par l'octroi d'un statut légal d'insécurité et d'infériorité, briser le mouvement d'organisation qui a été le fait des travailleurs agricoles depuis quelques années (l'United Farm Workers de Cesar Chavez en étant l'exemple le plus connu, mais non unique). En outre, le statut de « *citoyen étranger sans documents non déportable* » crée la catégorie du travailleur-célibataire forcé-instable-jeune-en bonne santé-déportable en cas de chômage, etc., particulièrement bon marché tant pour les employeurs que pour le système économique et social américain en général. La force de travail du migrant mexicain est ainsi réduite à sa plus simple et pure expression de marchandise.

En apparence, compromis boiteux — et insatisfaisant — entre les positions de différentes forces sociales, le plan Carter a donc une logique *interne et une rationalité qui lui* rallieront probablement nombre d'opposants actuels, après quelques modifications de détail.

La seule force qui prépare dans les faits la lutte contre les mesures annoncées est le groupe « chicano » (13) qui trouve dans ce combat une occasion de réaliser son unité longtemps différée par les querelles personnelles, géographiques ou politiques. Tour à tour, les différentes organisations de travailleurs agricoles dont les positions s'étaient éloignées (l'United Farm Workers de Californie et la Texas Farm Workers Union d'Antonio Orendain), des mouvements politiques comme CASA et le Raza Unida Party, de multiples associations culturelles ou sociales de la communauté « chicana », ont dénoncé dans les mesures annoncées à la fois un plan de combat contre les syndicats de travailleurs agricoles et contre les formes d'organisation autonome du groupe mexicain-américain, particulièrement actives ces dernières années. Pour les « Latinos », la non-reconnaissance du droit des Mexicains d'émigrer librement aux Etats-Unis et la position légale subordonnée qui leur est réservée est liée à la non-reconnaissance du groupe « chicano » comme partie intégrante de la constitution de la nation américaine. Dans un appel à la réunion d'une conférence nationale chicano/latino, à San-Antonio à la fin du mois d'octobre, et à laquelle se rallient la grande majorité des mouvements mexicains-américains de tout le pays, M. José Angel Gutierrez, président du Raza Unida Party et juge (élu) du comté de Zavala, au Texas, résume les griefs que la communauté porte au gouvernement américain :

« *Les colporteurs de haine désignent une fois encore notre peuple, à cause de son importance, de son taux de naissance, de son extension géographique, de son statut « clandestin », comme une menace pour les bases de cette société. On nous accuse pour le chômage, la maladie, les coûts du* welfare, *le crime, les bidonvilles et les bas salaires. La vérité, c'est que les « Latinos » jouent le rôle de boucs émissaires devant l'incapacité de l'administration à résoudre les problèmes économiques de l'inflation, du chômage, de la baisse des salaires et des frustrations des consommateurs.*

» *En temps de guerre, les cultivateurs et l'industrie américaine sont allés chercher par tous les moyens des travailleurs mexicains.*

» *En temps d'expansion, les Américains n'ont pas hésité à s'emparer de la moitié du territoire du Mexique, des ressources naturelles et des matières premières de l'Amérique centrale et du Sud, à gouverner les Caraïbes.*

» *En temps de crise, les Américains nous déportent, réduisent les quotas d'émigration, et en général nous rejettent comme de légitimes Américains.* »

Et certaines positions se durcissent : la situation actuelle pourrait provoquer dans le mouvement mexicain-américain une situation semblable à celle qui, il y a quelques années, porta le mouvement noir de la lutte pour les droits civiques au Black Power ; glissement d'autant plus redoutable que le mouvement « chicano » jouit d'une assise géographique unifiée et en continuité spatiale avec l'Amérique latine.

---

(1) *Los Angeles Times*, 25 août 1977.

(2) *Excelsior*, Mexico, 23 et 28 juillet 1977.

(3) Les mêmes phénomènes, à quelques *variantes près, ont pu* être observés en 1925, lors de l'application des premiers quotas d'immigrants en 1929-1930, en 1949, en 1953 et en 1965, à la fin du « Bracero Program ».

(4) « Amnesty rumors spur Border chaos », *San Antonio Express*, 8 septembre 1977.

(5) Selon V.M. Briggs Jr, « Mexican Immigrants and the Labor Market », *Texas Business Review*, avril 1975, et R. Stavenhagen, *Excelsior*, 27 avril 1976.

(6) « Invasion of Illegal Aliens », *South Bend Tribune*, 29 février 1976, « Silent Invasion », *Foreign Service Journal*, janvier 1976, « National Crisis », *New York Times*, 26 décembre 1974, etc.

(7) David S. North et Marion F. Houstoun : « The Characteristics and Role of Illegal Aliens in the U.S. Labor Market », Washington, 1976, et Vic Villapando : « A Study of the Impact of Illegal Aliens on the County of San Diego in Specific Socio-economic Areas », San Diego, 1975.

(8) « America's Immigration Dilemma with Special Reference to Mexico », rapport non publié, mais largement diffusé.

(9) Selon les recensements officiels, pour le seul sud-ouest des Etats-Unis, la population mexico-américaine est passée de un million cinq cent mille personnes en 1940 à près de cinq millions en 1970.

(10) Voir à ce propos les travaux de M. Jorge A. Bustamante, conseiller du gouvernement mexicain sur les problèmes de l'émigration, et en particulier « The Impact of the Undocumented Immigration from Mexico on the U.S.-Mexican Economies », quarante-sixième réunion annuelle de la Southern Economic Association, Atlanta, novembre 1976.

(11) Reproduite dans *Comercio Exterior*, revue de la Banque nationale du commerce extérieur de Mexico, septembre 1976.

(12) Voir « Mexique, initiatives de droite, concessions à la gauche » par Elisabeth Granjeas, *le Monde diplomatique*, octobre 1977.

(13) Voir la grande étude de Pierre Dommergues, « Les Chicanos ou la fierté retrouvée », *le Monde diplomatique*, avril 1974.

* Institut national de la recherche agronomique.

LES INDIENS DES AMÉRIQUES REVENDIQUENT LEUR DROIT A L'AUTODÉTERMINATION

Par JEAN-CLAUDE BUHRER

« *DU pôle nord à la Terre de Feu, nous formons un seul peuple en lutte pour reconquérir ses droits, même si nos terres sont occupées par d'autres.* » Cette affirmation d'un représentant iroquois à la Conférence internationale des organisations non gouvernementales sur la discrimination à l'égard des populations indigènes dans les Amériques, qui s'est tenue du 20 au 23 septembre au Palais des Nations à Genève, résume assez bien l'essentiel des débats. Sous l'égide du sous-comité des Nations unies sur le racisme, la discrimination raciale, l'apartheid et la décolonisation, ainsi que du comité spécial des organisations non gouvernementales sur les droits de l'homme, plus de deux cent cinquante délégués, observateurs et invités ont pu dresser un premier inventaire, d'ailleurs non exhaustif, des mesures discriminatoires dont sont victimes les descendants des premiers habitants du Nouveau Monde.

Pour la première fois, des représentants d'une soixantaine de peuples autochtones des Amériques ont fait entendre leur voix dans l'enceinte des Nations unies et ont lancé un appel à la solidarité internationale en faveur de la reconnaissance de leurs droits. Pour la première fois aussi, nombre d'observateurs internationaux ont découvert que les problèmes soulevés par les représentants des indigènes des Amériques ne pouvaient pas se traduire uniquement en termes économiques ou sociaux, mais qu'il s'agissait aussi d'une question de survie et de décolonisation.

Trop longtemps, en effet, la condition des Indiens, dans le nord comme dans le sud du continent, a été assimilée à la situation des plus défavorisés, ou des oubliés d'une certaine prospérité, d'un certain développement. Jusqu'ici, à quelques très rares exceptions près, les peuples autochtones des Amériques ont été considérés comme partie intégrante des classes exploitées ou marginalisées. Cette conception n'est pas erronée, elle fait simplement abstraction de la personnalité propre des peuples d'avant la conquête blanche et ignore la diversité de leurs cultures, de leurs langues et de leurs coutumes. Car l'Indien est doublement exploité — en tant que paysan ou prolétaire, et en tant qu'Indien.

Au cours de la conférence, trois commissions ont étudié les aspects juridiques, économiques et socio-culturels de la discrimination. Sous forme de recommandations, leurs différentes résolutions seront soumises au comité des Nations unies sur la décolonisation. De plus, la conférence a catégoriquement condamné la junte militaire chilienne pour le génocide perpétré contre les Mapuches et s'est vigoureusement élevée contre les plans du gouvernement du général Banzer de faciliter, avec le concours du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, l'établissement de colons blancs de Rhodésie et d'Afrique du Sud en Bolivie (1). La conférence a aussi proposé que le 12 octobre, jour de la « découverte » du Nouveau Monde, soit désormais considéré comme « *Journée internationale de solidarité avec les peuples indigènes des Amériques.* »

Le programme d'action adopté en séance plénière prévoit notamment l'élaboration d'une déclaration de principes pour la défense des peuples indigènes de l'hémisphère occidental ; l'adaptation de certains documents des organisations internationales, en particulier de l'Organisation internationale du travail, aux réalités, afin de ne plus mettre l'accent sur l'intégration en tant que solution du problème indigène, mais au contraire pour demander le respect de leurs juridictions et de leurs coutumes ancestrales ; la réalisation d'une enquête sur le rôle des sociétés transnationales dans le pillage et l'exploitation des terres, des ressources naturelles et des peuples autochtones dans les Amériques.

A l'heure où la course à l'énergie entraîne une constante détérioration de l'environnement dans les pays industrialisés, les Indiens d'Amérique du Nord rappellent qu'aux Etats-Unis 90 % des réserves d'uranium et la moitié des réserves énergétiques se trouvent en territoires indigènes, reconnus comme propriété exclusive des tribus par des traités en bonne et due forme, souvent violés par les autorités. Des exemples précis de développement imposé sans l'assentiment des autochtones ont été rapportés : le projet hydro-électrique de la baie James au Canada (2), l'exploitation du charbon en territoire cheyenne, celle du pétrole et d'autres ressources minières dans le bassin septentrionnal de l'Alaska, sans oublier la construction de la route transamazonienne au Brésil ou le projet hydro-électrique de Tucurui. Le gaspillage inconsidéré de l'eau met en péril de nombreux peuples indiens, qui s'en voient brutalement privés alors qu'elle constitue pour eux une condition essentielle de leur survie.

Le problème de la terre se pose de manière particulièrement aiguë pour les Indiens des Amériques. En dehors de son caractère sacré, la terre est aussi la base matérielle d'une existence déjà fort précaire. Aux Etats-Unis, des accords ont été passés entre Indiens et Blancs établissant des frontières territoriales : unilatéralement transgressés toujours au détriment des indigènes, ces traités ne gardent plus qu'une valeur symbolique. Pourtant, aujourd'hui, les Sioux réclament l'application intégrale du traité de Fort-Laramie de 1868, et les Iroquois demandent le respect de l'accord de 1784 passé avec le gouvernement fédéral américain. La base territoriale qui avait été garantie aux Cherokees, aux Choctaws, aux Creeks et aux Séminoles déplacés de force en Oklahoma n'existe pratiquement plus (3).

Des conditions de vie précaires

DANS les anciennes colonies ibériques, les populations autochtones ne sont pas mieux loties. Au sud du Rio-Grande, elles sont encore majoritaires dans quelques pays comme la Bolivie ou le Guatemala, et représentent une bonne moitié de la population au Pérou ou en Equateur. En Colombie, au Brésil et au Paraguay, les indigènes forment encore des groupes importants, mais déjà menacés d'extinction en raison des conditions de vie extrêmement précaires qui leur sont imposées. Au Mexique, le seul pays à avoir assumé, en partie du moins, son passé précolombien, des mesures de protection ont certes été prises, mais les préjugés demeurent tenaces et le fossé persiste entre les discours officiels et la pratique.

Ailleurs, que ce soit en Argentine, au Chili, au Venezuela, au Panama ou au Nicaragua, les ultimes descendants des premiers habitants du continent se battent âprement pour tenter de sauver ce qui reste de leur identité. Pour eux tous cependant, le problème de la terre se pose en termes à peu près identiques. Spoliés, dépossédés, repoussés vers les contrées les moins fertiles et les plus inhospitalières, ils sont acculés à une prolétarisation forcée, et leur marginalisation devient ainsi double. Leurs luttes séculaires pour une réforme agraire tenant compte de leurs droits légitimes ont le plus souvent débouché sur des bains de sang, que ce soit au Chili pour les Mapuches, au Mexique pour les Yaquis ou en Bolivie pour les Aymaras et les Quechuas.

La base de la discrimination dont ils sont victimes est certes économique, et elle met en jeu la survie d'importantes communautés humaines. Si leurs structures propres ont parfois été détruites ou abîmées par la colonisation anglo-saxonne ou ibérique, certaines d'entre elles ont réussi néanmoins à survivre à l'insu des colonisateurs qui les considéraient avec dédain, au nom d'une prétendue supériorité de civilisation. Aujourd'hui, le réveil de la conscience indienne remet en lumière des valeurs fondamentales qui font cruellement défaut à la société moderne.

Les représentants indiens ont tous dénoncé à Genève une pratique largement répandue : la stérilisation forcée de leurs femmes, sous le fallacieux prétexte d'une planification familiale. Aux Etats-Unis, dans certaines réserves, 40 % des Indiennes ont subi ce traitement sans leur accord. Sur les hauts plateaux andins, la situation est analogue. Aux pratiques d'extermination employées à l'époque coloniale — travail forcé, maladies importées, servage sinon esclavage, alcoolisme — sont venues s'ajouter des méthodes plus sournoises, appliquées sous couvert d'aide sociale. Pourtant, les Indiens sont de moins en moins dupes et, à Genève, ils ont exigé par exemple l'expulsion des pays d'Amérique latine des missionnaires de l'Institut linguistique d'été, en raison de leur complicité directe avec les firmes transnationales dans les territoires indigènes. Le respect des langues vernaculaires, véhicule par excellence des coutumes et des valeurs autochtones, est aussi revendiqué en priorité, en particulier dans les grandes communautés andines et au Guatemala.

Certes, le Pérou avait bien décrété en 1975 de faire du quechua la seconde langue officielle du pays, mais cette loi est demeurée presque sans effet pratique. Las des promesses toujours remises à plus tard, le Mouvement indien péruvien a introduit le 12 septembre dernier une requête devant la Cour suprême, demandant la restitution du territoire national aux Indiens. « *Il y aura procès,* nous a déclaré le représentant péruvien, M. Manasses Fernandez Lancho. *Nous avons réuni toutes les preuves que l'indépendance face à la couronne d'Espagne a été obtenue par les Indiens qui se sont battus, et nous en avons été frustrés. Nous en avons assez d'une indépendance symbolique. Nous sommes quelque huit millions, c'est-à-dire que nous formons la majorité de la population péruvienne. Nous voulons le rétablissement de nos lois et de nos coutumes de l'époque Inca. Bien sûr, cela représentera des sacrifices pour les Blancs, mais nous leur offrons en échange une autre voie vers la paix et le progrès. Nous en avons assez de voir fouler aux pieds nos croyances et nos traditions...* »

Un délégué aymara de Bolivie s'est montré encore plus catégorique. Chef d'une communauté indigène de l'Altiplano, M. Constantino Lima vit actuellement en exil au Canada, après avoir passé dix mois en prison pour ses activités en faveur du respect des droits des Indiens. « *Nous ne luttons pas contre un gouvernement en particulier,* dit-il. *Notre malheur a commencé avec la conquête. Nous nous battons pour reprendre le pouvoir. Qu'ils soient de droite ou de gauche, tous les régimes qui se sont succédé depuis la pseudo-indépendance de 1825 n'ont aucunement tenu compte de nous, ils nous ont trompés, ils se sont servi de nous pour leurs propres intérêts. Pas plus que des militaires qui nous oppriment actuellement, nous n'avons pas grand-chose à attendre des partis politiques, car leurs dirigeants ne songent qu'à s'installer aux commandes pour mieux nous exploiter.*

» *Nous ne saurions nous contenter de réformes à la petite semaine, nous voulons le pouvoir politique pour régler nous-mêmes nos problèmes. Par voie pacifique ou par d'autres moyens s'il le faut. Ce n'est pas uniquement une question de lutte des classes. La discrimination raciale dont nous sommes victimes existe dans tous les domaines — dans la loi, l'éducation, l'économie, le travail, la santé.* »

Et de répéter ce qu'il avait déjà dit en séance plénière :

« *Nous demandons la rupture des relations diplomatiques avec l'Espagne, et des réparations pour cinq cents ans d'esclavage, pour l'assassinat de milliers des nôtres, pour l'expropriation de nos biens et de nos terres, pour le vol de l'or, de l'argent, de nos ressources, pour le droit de cuissage, pour nous avoir imposé une religion qui n'a rien à voir avec nos traditions, avec nos valeurs propres, avec notre être profond.* »

Ces paroles incendiaires n'ont pas été sans provoquer quelque stupeur au Palais des Nations. Elles témoignent de la vigueur d'une prise de conscience face à une situation coloniale, ou néo-coloniale, qui n'en finit pas de durer. D'ailleurs, certains délégués indiens, notamment de Colombie et du Brésil, ont été empêchés par les autorités de se rendre à Genève. Participant à la conférence, M. Russel Means, dirigeant sioux et héros de la révolte de Wounded Knee, n'a pas hésité à déclarer : « *Notre sort est aussi inquiétant que celui des habitants d'Afrique du Sud ou de Namibie. Nous sommes victimes d'un véritable génocide. A Pine-Ridge, on fait encore la chasse aux Indiens. Nous voulons faire connaître notre sort, et nous en appelons à la communauté internationale pour soutenir notre lutte de libération, comme elle a soutenu la lutte d'autres peuples contre le colonialisme, pour le droit à l'autodétermination.* »

(1) Cf. « les Colons de l'apartheid », par A. et M. Mattelart, le *Monde diplomatique*, septembre 1977, page 18.

(2) Cf. « l'Affaire de la baie James », par P. Dommergues, le *Monde diplomatique*, novembre 1976.

(3) Cf. « le Défi indien et le colonialisme blanc », par P. Dommergues, le *Monde diplomatique*, mai 1973.

BIBLIOGRAPHIE

Quand les Indiens s'éveillent...

LES événements de Wounded-Knee en 1973 ont spectaculairement montré l'apparition d'un militantisme indien en Amérique du Nord. Il ne s'agissait nullement en effet du baroud d'honneur d'une ethnie en voie de disparition, mais d'un acte de résistance entre beaucoup d'autres, qui se termina, après soixante et onze jours de lutte, par des accords signés avec le gouvernement américain et, bien entendu, non respectés ultérieurement par ce dernier. Une habitude en quelque sorte historique, puisque Wounded-Knee avait pour cause le viol par les autorités d'un traité de 1868 avec la nation lakota... La question du respect des traités signés il y a un siècle — et dont les tribunaux reconnaissent la validité — est la clé de voûte des luttes indiennes actuelles. Dans un ouvrage qui tient du reportage et du dossier (1), *trois auteurs font le bilan de huit ans de résistance, en signalant des informations peu connues en Europe comme la brutale et meurtrière répression menée conjointement par le F.B.I. et le B.I.A. (Bureau des affaires indiennes) contre les dirigeants et même les militants de l'A.I.M. (American Indian Movement). On trouvera aussi dans ce livre un texte important de Jimmie Durham, de la nation cherokee, sur le bon usage des outils du marxisme-léninisme par les Indiens en lutte et sur le caractère négatif du missionnarisme gauchiste blanc.*

Mais le réveil indien affecte tout le continent, bien qu'il n'y prenne pas encore un caractère aussi systématique qu'aux Etats-Unis et au Canada. Un recueil de textes (2) présenté par Yves Materne montre que, du Mexique au Brésil, les Indiens s'organisent et se fédèrent. A travers les manifestes des différents congrès ou assemblées on perçoit — dans un langage militant, neuf pour l'Occidental, concret et épuré de toute logomachie — une réalité commune, celle de l'exploitation culturelle, économique et politique. Réalité qui n'a pas les mêmes fondements que celle du prolétariat blanc, puisqu'elle s'articule autour du lien religieux avec la terre : « L'Indien et la terre ne font qu'un. L'Indien est le maître de la terre avec ou sans titre de propriété. » *Dans une postface pénétrante, Michel de Certeau analyse la spécificité de l'organisation autogestionnaire des Indiens (fascinant les anthropologues européens) qui leur fait mener des luttes aux modalités originales mais en même temps solidaires des mouvements paysans non indiens.*

BERNARD CASSEN.

(1) J.P. Graugnard, E. Patrouilleau, S. Elmeo a Raa, *Nations indiennes nations souveraines*, Maspero, Paris, 1977, 272 pages, 50 F.

(2) *Le Réveil indien en Amérique latine*, textes réunis et présentés par Yves Materne avec une postface de Michel de Certeau, Editions du Cerf, Paris, 1976, 140 pages, 31 F.

« LA GUERRE DE PACIFICATION EN AMAZONIE »

Un film d'Yves Billon

DES hommes aux corps tatoués, le crâne curieusement rasé, disposent sur des branches, comme on ornerait un sapin de Noël, de très prosaïques ustensiles : casseroles, machettes, couteaux... Ils poussent ensuite, en langue vernaculaire, des cris d'amitié à l'adresse de gens invisibles, cachés dans la forêt équatoriale.

Il s'agit de faux Indiens, appartenant à un régiment de l'armée brésilienne spécialisé dans les contacts avec les ethnies nouvelles que la route transamazonienne s'apprête à rencontrer. Aujourd'hui, après des années de bombardements et de massacres, les officiers de la FUNAI (Fondation nationale de l'Indien) préfèrent user d'arguments psychologiques pour atteindre le même but : l'ethnocide, le meurtre des civilisations indiennes.

Amorcés par ces « pièges culturels », les derniers Indiens encore libres émergent de la jungle vierge ; instant de rare gravité filmique (on éprouve dans la salle un réel sentiment d'impudeur scopique) ; le regard méfiant, vif, de ces « primitifs » qui rencontrent, *pour la première fois*, l'homme blanc heurte avec quelque tremblement l'objectif de la caméra. Les soldats travestis les embrassent, rient avec eux, leur donnent tout : bassines et courroies, fusils et chevaux ; ils accréditent une idée simple : l'homme blanc, c'est l'abondance.

Yves Billon, qui suit depuis 1971 tous les fronts de pacification en Amazonie, montre comment, en emportant ces objets nouveaux (les habitants de cette région n'utilisent *pour tous leurs besoins* qu'une *soixantaine* d'objets), l'Indien accepte, en fait, la dépendance et corrompt sa propre harmonie ; car, avec la hache, vient la notion de rendement, avec les textiles celle de pudeur corporelle, avec les fusils la nécessité des munitions. De tels objets font naître des besoins nouveaux dans ces sociétés millénaires à équilibrer très strict. La dégradation de leur culture les fait fuir dans l'alcool ou la prostitution, ils s'exilent vers les banlieues des grandes villes où ils se prolétarisent puis sombrent dans la clochardisation, consommant ainsi le cycle de leur acculturation.

Cet ethnocide s'effectue au nom des grands principes « civilisateurs » qui, depuis Christophe Colomb, président à toutes les entreprises coloniales ; en réalité, explique Yves Billon, ce sont des impératifs économiques qui déterminent une telle politique à l'égard des Indiens ; les fonds de la FUNAI proviennent de grandes sociétés transnationales désireuses de prospecter le sous-sol ignoré de l'Amazonie ; des géologues accompagnent toujours les « pacificateurs » dans leur avancée ; ils ont découvert, dans la Serra Norte, le plus grand gisement de fer du monde (exploité actuellement par une compagnie nord-américaine), ce qui a entraîné l'expulsion du peuple xicrin, installé là depuis toujours.

Si Yves Billon dénonce « *l'extraordinaire prétention de la civilisation blanche à vouloir non pas échanger, mais assimiler à elle* », un autre réalisateur, Jean-Pierre Dutilleux, se prononce, dans *Raoni* (1977), pour cette solution provisoire que constituent les réserves indiennes ; sans ignorer leur perversion culturelle, Dutilleux les estime indispensables pour amortir le choc des cultures et empêcher la disparition de pratiques et de savoirs qui peuvent enrichir l'arrogante civilisation occidentale. Leurs deux films témoignent, avec conviction et délicatesse, de l'urgence qu'il y a à empêcher la destruction des derniers peuples dont les cultures nous réapprendraient cette conciliation, cette harmonie avec la nature que nous appelons tout simplement écologie.

I. R.

POUR DES PROJECTIONS-DEBATS :

La Guerre de pacification en Amazonie. Réal. : Y. Billon, 16 mm, couleur, 62 min.

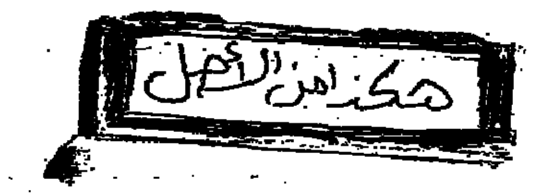
Diffusion : Les Films du Village, 20, allée des Maisons-Russes, 93340 Le Raincy. Tél. : 927.09.98.

Raoni. Réal. : Jean-Pierre Dutilleux, 35 mm, couleur, 84 min.
Diffusion : S.N.D., 27, rue Desportes, 93400 Saint-Ouen. Tél. : 255.53.00.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438



Développement des échanges et endettement des pays socialistes

COMMENT AMÉNAGER LA COOPÉRATION FINANCIÈRE ENTRE L'EST ET L'OUEST ?

Les relations monétaires et financières Est-Ouest sont-elles entrées dans une nouvelle phase ? Une curiosité un peu sceptique avait accueilli les propositions faites à la fin de 1976 par la Banque internationale de coopération économique (qui est la banque de règlement et de crédit à court terme du Comecon) en vue d'étendre à des pays tiers l'usage du rouble transférable, monnaie collective de compte et de règlement des pays de l'Est. Etait-ce là un projet tendant à résoudre partiellement le problème de l'endettement de ces pays en devises « convertibles », une contribution à la construction d'un nouvel ordre monétaire international, un ballon d'essai pour tester la crédibilité du Comecon en matière financière ?

Deux colloques internationaux, tenus à Budapest et à Paris en octobre dernier, ont témoigné de l'intérêt que suscite désormais la coopération financière dans l'Europe de l'Est (1).

Par MARIE LAVIGNE *

LES pays de l'Est continuent à ne pas communiquer de chiffres sur leur endettement en devises « convertibles ». Mais alors que jusqu'ici les publications occidentales à ce sujet étaient assorties de commentaires le plus souvent inquiétants et pessimistes, et étaient ressenties à l'Est comme une insulte à l'honorabilité financière des pays socialistes, on voit émerger de part et d'autre des attitudes plus réalistes, débouchant sur la recherche de solutions concertées.

La principale raison de ce changement est le redressement marqué des balances des paiements des pays membres du Comecon en 1976. Sans arriver à l'équilibre, tant s'en faut, ces pays ont ramené leur déficit commercial à l'égard des pays développés à économie de marché à moins de 8 milliards de dollars en 1976, contre 11 milliards en 1975 : de ce *fait*, le *taux d'accroissement* de leur endettement net cumulé, de 70 % entre décembre 1974 et décembre 1975, s'est abaissé à 26 % de la fin de 1975 à la fin de 1976, taux comparable à la progression enregistrée en 1974. A la fin de décembre 1976 le montant de cet endettement net s'établissait à 38-39 milliards de dollars ; certaines estimations occidentales le portent à 44 milliards. Mais les pays de l'Est ne publient jamais de chiffres, et les experts socialistes se bornent à discuter qualitativement de la dette — l'un d'entre eux a évoqué à Budapest une « fourchette » pour l'endettement brut total de 30 à 40 milliards à la fin de 1976.

Ces résultats sont imputables à une politique délibérée d'expansion des ventes et de contraction des achats : ainsi, en 1976, les exportations du Comecon vers la C.E.E. se sont accrues de 20,9 %, et les importations ont diminué de 3,7 %.

Bien que les plans quinquennaux 1976-1980 ne soient pas parfaitement explicites en ce domaine, on voit en effet se dégager deux tendances : une restriction relative des importations en provenance de l'Ouest, qui entre 1971 et 1975 avaient augmenté à un rythme annuel supérieur de plus du tiers à celui des exportations, associée à une promotion vigoureuse des ventes ; une réorientation des échanges vers le Comecon, la part des pays développés à économie de marché tendant à décroître légèrement dans le commerce extérieur total des pays de l'Est.

Ces tendances ont été analysées à Budapest avec objectivité. Les représentants de l'Europe de l'Est ont admis qu'il n'était pas question pour eux de réduire à l'excès des importations nécessaires à leur croissance, surtout pour ce qui concerne les achats d'équipements. Par ailleurs, tout en se plaignant des discrimina*tions opposées par l'Ouest* aux *achats* en provenance de l'Est, un économiste hongrois a reconnu que, même en l'absence de contingentements ou de restrictions, les marchandises proposées par l'Est ne seraient pas toujours compétitives et que beaucoup restait à faire dans les pays du Comecon pour améliorer la qualité et le choix des produits exportables. Du côté occidental, on a souligné la nécessité de résister à la tentation protectionniste, et la pertinence d'une poursuite de la politique actuelle de crédits, même si l'endettement des pays de l'Est devait se *maintenir* à un niveau relativement élevé jusqu'en 1980.

Certes, sur cette question, le front capitaliste n'est pas totalement uni. Les industriels occidentaux sont évidemment favorables à toute politique macro-économique leur facilitant la recherche de débouchés extérieurs. Les banquiers (les créances cumulées sur les pays de l'Est représentent, à concurrence des deux tiers environ, des crédits bancaires) tablent sur la ponctualité et la rigueur des pays de l'Est en matière de remboursement, qui ne se sont pratiquement jamais démenties jusqu'ici. Ils sont également convaincus, comme en témoigne un sondage récent auprès de banques américaines cité à Budapest, que les pays du Comecon s'entraideraient en cas de difficultés et seraient en dernier ressort sauvés par l'U.R.S.S. de la banqueroute : hypothèse sur laquelle les représentants soviétiques refusent systématiquement de se prononcer et qui suscite toujours la plus vive indignation chez leurs partenaires, on a pu le vérifier une fois de plus. Enfin les banquiers occidentaux pensent qu'il faut lier de plus en plus les financements à de grands projets rentables accroissant les capacités d'exportation. Une seule voix s'est élevée contre cette opinion, celle du représentant de la Banque mondiale : l'efficacité d'un projet ponctuel ne garantit pas forcément celle de l'économie tout entière. Il n'y avait guère à Budapest de représentants de gouvernements occidentaux ; or ceux-ci, on le sait, sont aujourd'hui les plus réticents devant l'accroissement de créances sur les pays de l'Est.

Si donc, sous cette réserve, on est d'accord pour développer les échanges de façon réaliste, avec un niveau acceptable d'endettement, n'y aurait-il pas une solution technique consistant à financer une partie de ce commerce au moyen de la monnaie des pays socialistes, le rouble transférable ?

Les perspectives du rouble transférable

LE rouble transférable est la monnaie collective de règlement des pays socialistes, les unités monétaires internes étant rigoureusement inconvertibles et réservées exclusivement à la circulation intérieure. Il sert à libeller des créances et des dettes, et à en *assurer le règlement. Appelé* « rouble » parce que sa parité or est identique à celle du rouble soviétique (0,987412 g d'or), il n'est en aucun cas assimilable à ce dernier : l'U.R.S.S. ne peut se procurer du rouble transférable, comme chacun de ses partenaires, que par un excédent de ses exportations sur ses importations. Le commerce intra-Comecon se fait en effet sur la base des prix mondiaux, calculés annuellement (depuis 1975 ; auparavant, tous les cinq ans) d'après la moyenne des prix des cinq années précédentes, et convertis en roubles transférables par l'application d'un taux de change identique contre le dollar (et autres monnaies convertibles). Ces prix sont ensuite ajustés dans les négociations bilatérales entre pays du Comecon ; le volume du commerce est planifié de part et d'autre, et très peu de biens sont hors contingent dans ces échanges intracommunautaires. La *Banque internationale de coopération* économique (B.I.C.E.), créée en 1964 en même temps que la monnaie collective, tient les comptes de tous les pays en roubles transférables ; à la fin de l'année, chaque pays a un excédent ou un déficit vis-à-vis de l'ensemble du Comecon, généralement faible puisque les accords commerciaux bilatéraux tendent à l'équilibre. Exceptionnellement il peut y avoir des déséquilibres importants ; ainsi, en 1975 après le relèvement brusque (de 130 %) du prix du pétrole soviétique et d'autres matières premières : dans ce cas précis, l'U.R.S.S. a accordé à tous ses partenaires des crédits bilatéraux à long terme.

Or en octobre 1976, reprenant des dispositions déjà anciennes mais partiellement révisées, la B.I.C.E. a publié une circulaire qui définit une procédure de participation à des règlements en roubles transférables, ouverte à des pays tiers, pour toutes opérations, sur biens et services, multilatérales ou bilatérales ; les dépôts en roubles transférables auprès de la Banque sont rémunérés à 1 % ; les crédits sont assortis d'un taux d'intérêt de 1,5 %.

Ces propositions avaient alors alimenté les spéculations — on a parlé à ce propos d'un « euro-rouble ». Après les rencontres de Budapest et de Paris, on saisit mieux la complexité du problème.

Les spécialistes occidentaux ont fait observer que, paradoxalement, cette procédure a été suggérée au moment même où le champ d'application du rouble transférable semblait se restreindre à l'Est même. 5 à 10 % des échanges (selon les pays) à l'intérieur du Comecon sont réglés en devises convertibles, essentiellement pour les biens livrés hors quota. Les deux cinquièmes des opérations de la B.I.C.E. et près des quatre cinquièmes des crédits de la Banque internationale d'investissement du Comecon sont en devises convertibles. Pourquoi ? La raison fondamentale en est que le rouble transférable est très difficile à... transférer en pratique. Les flux commerciaux étant quasi équilibrés par des accords bilatéraux, le créancier en cette monnaie doit essayer de trouver un partenaire qui accepterait de lui vendre des marchandises hors contingent ; or tous les produits exportables sont déjà inclus dans les accords commerciaux.

Fréquemment développé par les experts occidentaux, ce thème de l'inconvertibilité « réelle » du rouble transférable, bien plus gênante que son inconvertibilité « monétaire », n'est plus nié par les représentants de l'Est : ceux-ci admettent qu'il y a là une difficulté majeure, qui pourrait être éliminée soit par un assouplissement des procédures de commerce extérieur, soit par une planification directe d'échanges multilatéraux, soit enfin par une convertibilité externe partielle (en devises occidentales) de la monnaie collective, recommandée surtout par certains économistes hongrois et, avec plus de réticence, par les Polonais.

La convertibilité du rouble transférable, même externe (réservée aux non-résidents), pose des problèmes complexes. Même la convertibilité intrarégionale de cette monnaie (avec les monnaies nationales des pays de l'Est), pourtant prévue au programme du Comecon adopté en 1971, n'est pas facile à mettre en œuvre. A l'heure actuelle, le rouble transférable a plusieurs taux de change (plus exactement des coefficients de conversion) pour le passage des devises *nationales* du Comecon à des évaluations en roubles : il y a un taux pour convertir les résultats des transactions invisibles et une palette de taux applicables à la réalisation par un ensemble de pays d'un investissement sur le territoire d'un de leurs partenaires. Système indispensable, car non seulement les prix internes de chaque pays diffèrent par leur niveau et leur structure des « prix mondiaux corrigés » exprimés en roubles transférables, mais ils accusent en outre de fortes distorsions d'un pays à l'autre. Quels prix, quels taux appliquerait-on, dans ces conditions, à un titulaire extérieur de roubles transférables désireux d'utiliser sa créance soit pour acheter des biens et services, soit pour en réclamer la conversion en devises occidentales ?

A Budapest comme à Paris, les témoignages d'experts de banques occidentales ont montré le caractère très théorique de ces questions. Les utilisateurs potentiels de roubles transférables n'ont pu réussir à les employer directement. Dans un cas précis, le titre de créance libellé en roubles transférables a été négocié dans le cadre d'un « switch » classique, c'est-à-dire escompté auprès d'un intermédiaire spécialisé qui en a ensuite recherché la contrepartie à l'Est auprès du débiteur. Une autre fois, un opérateur occidental a proposé de convertir des roubles transférables offerts par son débiteur en une monnaie nationale d'un autre pays socialiste, ce qui eût permis de régler, dans le cadre d'une coopération interfirmes, des dépenses de salaires nécessairement payées en monnaie locale ainsi que des frais *de transport aérien intérieur et des* dépenses touristiques. De telles suggestions ont été repoussées, ce qui a conduit l'opérateur à refuser d'être réglé en roubles transférables dont il ne pouvait organiser l'emploi.

A Paris devant les faits, les représentants des pays de l'Est répliquent que le rouble transférable n'est pas destiné à ce type d'opérations. Ils ont précisé à Budapest que la nouvelle procédure serait réservée en priorité aux règlements avec des pays en voie de développement jusque-là assurés par clearing bilatéral, ou avec des pays socialistes non membres du Comecon. Mais aucune application pratique ne peut encore être montrée.

On s'est quelquefois demandé à l'Ouest si l'offre éventuelle de roubles transférables dans une transaction commerciale ne serait pas un moyen détourné de faire accepter la compensation, généralement si mal vue par les exportateurs occidentaux : ceux-ci seraient trop heureux de recevoir des marchandises en paiement, après avoir constaté qu'il est encore plus difficile de placer quelque part des roubles transférables ! Dans l'état actuel, rien n'indique que ce calcul soit plausible : aucune pression en ce sens ne semble avoir été exercée.

N'y aurait-il pas un autre usage possible du rouble transférable dans les rapports Est-Ouest, celui d'une monnaie de réserve rendue attractive pour les déposants occidentaux par sa stabilité et des taux d'intérêt élevés ? La suggestion a été en effet émise. A court terme, elle paraît cependant impraticable en raison des coûts élevés que devraient supporter les banques socialistes ou la B.I.C.E. (charges d'intérêt, nécessité d'avoir des réserves de devises importantes) pour rendre crédible leur monnaie. Mais elle témoigne d'un engagement croissant des pays de l'Est dans les projets de réforme du système monétaire international.

Les pays de l'Est se sentent concernés par l'évolution du système monétaire international capitaliste, car l'actuelle instabilité monétaire les gêne dans leurs transactions avec l'Ouest, et même dans leurs relations mutuelles lorsqu'ils utilisent des devises convertibles. Le temps n'est plus où ils se contentaient d'observer en spectateurs critiques les « *convulsions monétaires de l'Occident* » et voyaient dans l'abandon de l'étalon-devise-or l'origine de tous les maux. A Budapest comme à Paris, on a pu entendre des suggestions constructives pour la participation des pays socialistes à une action inter*nationale qui conduirait éventuelle*ment à la création d'une nouvelle monnaie mondialement acceptée. Certes le Fonds monétaire international est toujours, et quelquefois violemment, critiqué dans son principe même, et l'accord sur le principe d'un « nouveau Bretton Woods » n'est pas unanime. Mais le tournant est pris. Individuellement, les représentants des pays de l'Est ne craignent plus de prendre publiquement des positions différentes (par exemple, à Budapest, sur le rôle monétaire mondial que pourrait encore assumer l'or) et font état avec franchise de débats internes, parfois à l'intérieur d'un même pays. C'est là une nouvelle attitude qui peut modifier sensiblement la manière dont sont reçues à l'Ouest les suggestions de l'Est : on n'a plus l'impression d'une artificielle unité de façade dissimulant de profonds conflits.

* Professeur à l'université de Paris-I.

(1) Le premier était la dernière de quatre rencontres scientifiques Est-Ouest organisées entre 1975 et 1977 par l'Institut de recherches économiques comparatives de Vienne sur le thème général de l'interaction économique en Europe ; il a réuni à Budapest, avec la participation de l'Institut d'économie mondiale de l'Académie des sciences de Hongrie, universitaires et praticiens (surtout banquiers) autour des problèmes monétaires et financiers à l'Est et à l'Ouest. Le second, à l'initiative du Centre d'économie bancaire et du Centre d'économie internationale des pays socialistes de l'université de Paris-I, s'est consacré à l'analyse des « unités et monnaies de compte », « occidentales » et « orientales ».

CHINE — Du XIe Congrès à la « campagne d'assainissement »

La lutte contre les « quatre » se durcit

LE onzième Congrès du parti communiste chinois, qui s'est tenu du 12 au 19 août 1977, a consacré officiellement des orientations qui se sont affirmées depuis douze mois et dont la tonalité centriste paraît s'infléchir depuis l'été. Précédemment, à la mi-juillet, une réunion du comité central a réhabilité M. Teng Hsiao-ping et l'a réintégré aux postes qui étaient les siens jusqu'en avril 1976. Il a donc participé aux assises d'août dans la plénitude de ses fonctions. Cela explique peut-être le net retour à l'orthodoxie dont témoignent, entre autres, les nouveaux statuts (1).

Le parti communiste y est exalté en des termes inhabituels. Il est « le parti politique du prolétariat, *dont il représente la forme suprême d'organisation de classe* ». Cette dernière formule n'avait pas été utilisée depuis vingt et un ans. On la trouve telle quelle dans les statuts votés au huitième congrès en septembre 1956 et que M. Teng passe pour avoir rédigés. Au début de la révolution culturelle, des organisations de masse avaient vu le jour et leur rôle avait éclipsé celui du parti. Plus tard, sous Lin Piao, l'armée était devenue « *le plus ferme pilier de la dictature de prolétariat* ». Aujourd'hui le P.C.C. retrouve une prééminence absolue.

Dans la formulation de ses tâches, on note aussi une différence. Il a pour but de « poursuivre la révolution sous la *dictature* du prolétariat et de *supprimer progressivement* la bourgeoisie et toutes les autres classes exploiteuses ». Au dixième congrès, en 1973, il devait les « *renverser définitivement* ». Cette tournure plus gauchiste reflétait l'influence du groupe de Changhaï, désormais éliminé.

Le rapport de M. Yeh Kien-*ying* sur la modification des statuts illustre la même orientation. Le vice-président y rappelle que, si la bourgeoisie existe toujours en Chine, elle « *a déjà été renversée* ». Le passage au communisme doit être « *graduel* » et il faut en « *créer les conditions nécessaires* » (2).

La tâche des quatre modernisations (de l'industrie, de l'agriculture, de la défense, de la recherche) est incluse dans le programme général du parti, ce qui confirme le vif intérêt des nouveaux dirigeants pour l'économie et la croissance. En matière d'organisation, l'accent est mis sur la discipline bien que l'article 12 maintienne le droit des communistes à « *réserver leur opinion* » en cas de désaccord. Il précise néanmoins qu'il leur faudra exécuter les instructions des échelons supérieurs même quand ils les désapprouvent. Des commissions de contrôle de la discipline sont instaurées, disposition que l'on trouve également dans les statuts de 1956.

Pour sa part, M. Hua Kuo-feng a rappelé dans son volumineux rapport politique (3) que la bourgeoisie ne saurait exister « *en tant que classe* » dans les rangs du parti. Réfutant longuement les thèmes de la « *bande des quatre* », éliminée en octobre 1976, il souligne que « *le rang et le salaire élevé des cadres* » ne sauraient être le critère économique permettant de dépister les « *responsables engagés dans la voie capitaliste* ». En d'autres termes, l'existence de privilèges dans le parti et dans la société n'est pas une base matérielle du révisionnisme. Celui-ci n'est pas structurellement induit par le nouveau système politique et social. Les « *tendances bourgeoises* » résultent du poids des idéologies traditionnelles et des influence externes. M. Hua Kuo-feng *présente même* les luttes ayant conduit à la chute de Lin Piao et à la destitution des « quatre » comme la « *continuation de la lutte contre le Kouomintang* ». La subversion nationaliste inspirée par Taïwan est donc à ses yeux un foyer de lutte de classes important, voire le plus important. Dans une assez large mesure, cela revient à placer la source des conflits récents à l'extérieur de la société chinoise, dans un corps qu'elle a rejeté. Dans la logique de cette conception, MM. Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan, membres déchus du bureau politique, sont accusés d'être respectivement « *un agent du Kouomintang* » et « *le fils d'un espion* ».

Par JEAN DAUBIER

Le président appelle à en « *finir radicalement* » avec l'influence des « quatre ». Au lendemain de leur chute, il y a un an, il insistait sur leur isolement, ce qui pouvait faire penser que leur critique demeurerait circonscrite. M. Hua soulignait alors la nécessaire unité du parti, il recommandait de « *chercher des terrains d'entente sur les problèmes majeurs en négligeant les petites divergences* » (4). Il abandonne aujourd'hui cette modération, et ses formules plus vigoureuses vont de pair avec un net durcissement intérieur. Le président introduit dans son rapport l'idée, courante depuis l'été, que les « quatre » avaient édifié tout un « *réseau fractionnel bourgeois* ». Une intense campagne d'épuration est en cours pour le démanteler. Mais cette campagne a aussi d'autres objectifs, comme le retour au calme et la répression du banditisme (5).

Depuis la tenue du congrès, de nouveaux éléments ont confirmé cette évolution. A la fin de septembre, le maire de Pékin, Wu Teh, et le commandant de la région militaire, Chen Si-lien, ont dû faire leur autocritique pour avoir durement réprimé les manifestations de la place Tien-An-Men en avril 1976 (6). Ces émeutes antigauchistes avaient été le prétexte du limogeage de M. Teng qui passait pour leur inspirateur. Désormais, elles ne sont plus tenues pour des incidents contre-révolutionnaires, c'est une victoire pour le premier ministre. Il n'est pas « *autorisé* » à revenir au pouvoir malgré ses « *erreurs* », il y revient de plein droit. Et du même coup, ce sont Wu Teh et Chen Si-lien qui sont en difficulté. Leur abaissement prouve l'influence grandissante des amis de M. Teng Hsiao-ping, parmi lesquels son protecteur, le général commandant la région militaire de Canton, Hsu Shi-yu, fait de plus en plus figure d'homme fort du régime.

Est-ce pour cela que la coloration modérée de la nouvelle direction paraît s'estomper et que se durcit sa politique antigauchiste ? *Le Quotidien du peuple* du 7 octobre réclamait une « *opération d'assainissement sans merci* » (7), contre les « *affidés* » de la « bande des quatre », et le mot d'ordre officiel constamment répété : « *Tout axer sur la lutte de classes pour que l'ordre règne* », indique que la Chine n'a pas encore trouvé son équilibre (8).

(1) *Pékin Information*, n° 36, 5 septembre 1977.

(2) *Idem.*

(3) *Pékin Information*, n° 35, 29 août 1977.

(4) *Le Monde*, 1er décembre 1976.

(5) Maintes informations ont fait état d'une vague de condamnations à mort en différentes provinces (*le Monde* du 19 mars 1977). Annoncées par des affiches placardées dans les grandes villes par le bureau de la sécurité, ces condamnations auraient été suivies d'exécutions immédiates dans certains cas. Parfois, elles auraient été motivées par des activités politiques. Le *Sunday Telegraph* du 30 oc*tobre a cru pouvoir faire état de* l'exécution de milliers de personnes au cours de l'année écoulée. Cela a été démenti à Tokyo par M. Tchang Hsiang-tchen, directeur de la radio chinoise (*le Monde* du 5 novembre). Nous-même avons vu à Canton en juillet dernier des affiches portant les noms de gens condamnés par le parquet. Habituellement les noms placés en tête et barrés d'une croix rouge sont ceux des condamnés à mort. Rappelons que l'usage chinois est, sauf pour les crimes de sang, de « suspendre » les exécutions afin d'observer le comportement du condamné. Mais, normalement, cela est précisé sur les affiches.

(6) Le 5 avril 1976, un hommage massif des Pékinois à la mémoire de Chou En-lai dégénérait en émeute. Dans le contexte *de l'époque, cette manifestation était* un défi aux quatre dirigeants radicaux et appuyait M. Teng Hsiao-ping. Celui-ci fut destitué et remplacé par M. Hua Kuo-feng à la tête du gouvernement. Tout indique que l'attitude des différents responsables à cette époque est encore une source de conflit.

(7) *Le Monde* du 22 octobre 1977 et *Pékin Information*, n° 42, 17 octobre 1977.

(8) On dit hors de Chine que les factions nées de la révolution culturelle continuent d'être actives en certaines provinces. On ajoute que gardes rouges dissidents, membres d'organisations de masse exclus des comités révolutionnaires, étudiants cherchant à échapper à l'envoi en zone rurale, font régner l'insécurité par endroits. C'est invérifiable. Par contre, cela est établi : *le Quotidien du peuple* a rapporté que Pi Ting-chun, commandant de la région militaire de Foutcheou, est mort à son poste « *en martyr* » en juillet 1976. Or, dix mois plus tard, le même journal annonçait que son adjoint, le général Tcheng Chao-chang, était lui aussi « *mort en martyr* ». Ces faits troublants conduisent les observateurs à penser que la province du Fukien est le théâtre de rébellions ou d'attentats.

Succession de coups d'Etat

L'INSTABILITÉ

POUR la troisième fois depuis l'assassinat, le 15 août 1975, de son « père fondateur » Sheik Mujibur Rahman, le Bangladesh vient de voir sa structure politique ébranlée par un putsch militaire. Malgré son échec, la mutinerie du 30 septembre à Bogra a mobilisé l'équivalent d'un bataillon de soldats de l'infanterie et des blindés, auxquels il faut ajouter les quelque mille hommes, provenant de différents bataillons d'infanterie, qui ont participé à l'opération de soutien, le 2 octobre, dans la capitale, Dacca. On peut la considérer comme l'effort le plus sérieux qui ait été entrepris pour déloger le général Zia Ur Rahman depuis la tentative de coup d'Etat du 3 novembre 1975. Ce jour-là, le général Zia avait été démis de sa fonction de chef des armées et emprisonné au cantonnement de Dacca, à l'initiative du général de brigade Khaled Musharaf. On a dit à l'époque que Musharaf bénéficiait du soutien de l'Inde et de l'U.R.S.S., ces deux puissances tentant par là de regagner l'influence qu'elles avaient perdue à la suite du meurtre de Sheik Mujibur. Le 7 novembre suivant, le général Zia était réinstallé dans ses fonctions à la suite de ce que l'on a appelé le soulèvement des « sepoy » (soldats de 2e classe). Le juge Sayem fut alors nommé président, le général Zia jouant le rôle d' « homme fort » du régime avant d'occuper à son tour la présidence en avril 1977.

Le 3 octobre dernier, avant l'aube, les rebelles attaquaient l'aéroport de Dacca, profitant que le gouvernement du général Zia était occupé à négocier avec les membres de l'Armée rouge japonaise qui avaient détourné un avion des Japan Airlines. Quatre MIG-21 fournis par la Chine populaire furent détruits et dix officiers tués, ce qui représente une perte considérable pour la jeune armée de l'air du Bangladesh. Selon des informations non confirmées, l'attaque aurait été déclenchée dans le but d'empêcher une action aérienne contre les mutins de Bogra. Cette action aérienne avait elle-même été décidée après que le général Zia eut constaté que les troupes stationnées à Rangpur et dans d'autres cantonnements du nord du pays refusaient d'écraser la rébellion.

Bien qu'elle ait été étouffée, cette rébellion a fait renaître au Bangladesh des soupçons sur la loyauté de l'armée à l'égard du général Zia. Les « sepoy » semblent mécontents de leur solde, et ce mécontentement date d'avant le soulèvement de novembre 1985. Ils ressentent amèrement le fait que seuls les officiers de rang supérieur ont bénéficié d'augmentations généreuses et de primes. Certains des « sepoy » qui ont aidé à réinstaller le général Zia au pouvoir ont le sentiment que celui-ci ne respecte pas l'accord qu'il avait alors signé avec leurs chefs et qui prévoyait la création d'une armée populaire, égalitaire, et sans guère de distinction entre le simple soldat et l'officier. Ces griefs pourraient être exploités non seulement par les politiciens en vue des élections qui auront probablement lieu en décembre 1978, mais aussi par des rivaux du général Zia au sein de l'armée.

L'armée du Bangladesh est encadrée essentiellement par des commandants et des colonels ayant été promus généraux de division après la guerre avec le Pakistan en 1971 et la libération du pays. Certains d'entre eux n'apprécient ni la concentration excessive du pouvoir aux mains du général Zia, ni le refus qui leur est opposé d'accéder à des postes élevés dans l'administration. La récente rébellion n'a donc fait qu'accroître le sentiment d'insécurité chez ceux qui tiennent le pouvoir de la force des armes.

Au moins trente-six mutins ont été fusillés après être passés devant les tribunaux militaires et environ cent cinquante officiers (sur les deux mille cinq cents que compte cette armée de soixante mille hommes) ont été arrêtés.

Le général Zia, qui est aussi président et administrateur en chef de la loi martiale tout en étant chef des armées, affirme que les mutins ont été les jouets de puissances étrangères. Il est clair, d'après ses discours, que c'est à l'Inde qu'il pense. « *Certains de nos compatriotes n'ont pas condamné les activités des conspirateurs venus de l'autre côté de la frontière, pas plus qu'ils n'ont condamné le détournement par l'Inde des eaux du Gange, bien que la nation tout entière ait manifesté sa réprobation* », a-t-il déclaré à soixante responsables des divers partis politiques, tout en promettant qu'une enquête sérieuse serait menée sur les événements de Bogra et de Dacca. Il a également critiqué la presse de l'Etat indien du Bengale occidental pour avoir publié en août et septembre de cette année des articles contenant des informations « *sans fondement et provocatrices sur l'armée du Bangladesh, répandues par des espions* ». Il souligna que la presse du Bengale occidental n'avait pas « *reconnu nos droits sur les eaux du Gange, et aidé les conspirateurs* ». Pour lui, il était « *significatif* » que les événements récents aient eu lieu après que les anciens « *conspirateurs* » réfugiés en Inde aient été autorisés à revenir au pays.

L'hégémonie indienne

C'EST un fait que le Bengale occidental s'est vigoureusement opposé aux concessions que le gouvernement du Janata a faites à Dacca sur le problème des eaux détournées par le barrage indien de Farakka. Le détournement de ces eaux, qui étaient destinées à désenvaser le port de Calcutta, a été dommageable pour l'agriculture du Bangladesh : manque d'irrigation pendant la saison sèche, et accroissement de la salinité des champs de riz. Le Bengale occidental a violemment critiqué le premier ministre indien Morarji Desai pour avoir accepté de remettre aux autorités du Bangladesh les rebelles qui avaient cherché asile en Inde.

L'hypothèse d'une implication de l'Inde dans les activités subversives et dans les différents coups d'Etat au Bangladesh ne peut être écartée : Mme Indira Gandhi s'est sentie personnellement atteinte dans son image de « libératrice du Bangladesh » — c'est elle qui y avait envoyé l'armée indienne combattre les forces pakistanaises en 1971 — quand son « protégé » s'est détourné d'elle après l'assassinat de Sheik Mujibur. Bien que le gouvernement du Janata ne se soit pas montré aussi arrogant et intransigeant que Mme Gandhi à l'égard du Bangladesh, les services de renseignement indiens agissent avec la même liberté au Bangladesh que la C.I.A. en Amérique latine. En outre, il existe au ministère indien des affaires étrangères une forte propension à considérer que la « *destinée manifeste* » de l'Inde est de dominer la péninsule et qu'une politique « dure » à l'égard du Bangladesh, du Nepal et du Bhutan est indispensable. L'annexion du Sikkim s'inscrit dans cette conception impérialiste.

La crainte de l'hégémonie indienne est si répandue au Bangladesh que la grande question qui divise les partis radicaux depuis la guerre de libération est de savoir quelle priorité devrait être accordée à la lutte contre les menaces que l'Inde et l'U.R.S.S. font peser sur l'indépendance du pays. Sheik Mujibur et le gouvernement de la ligue Awami furent critiqués par les partis radicaux et les partis religieux pour leur trop grande soumission aux intérêts économiques et militaires de l'Inde. Immédiatement après la libération, Sheik Mujibur dévaluait la monnaie du Bangladesh à la demande de l'Inde. Le Bangladesh fut obligé d'accepter un accord sur le commerce frontalier qui permettait le libre-échange des produits à l'intérieur d'une zone de 25 kilomètres de part et d'autre de la frontière ; cette zone devint le repaire des contrebandiers qui faisaient sortir le riz du Bangladesh pour le vendre au Bengale occidental à un prix plus élevé. En retour, le Bangladesh importait des biens de consommation indiens de mauvaise qualité. La contrebande du jute vers l'Inde a, de son côté, fait perdre à Dacca environ 50 millions de dollars par an en devises. La famine de 1974 au Bangladesh a mis en lumière les effets de la contrebande du riz.

L'armée indienne a enlevé les armes et les munitions laissées sur le terrain par l'armée pakistanaise, privant ainsi le Bangladesh des moyens de s'équiper par ses propres moyens.

On ne s'est jamais fait d'illusions au Bangladesh sur les motifs réels de l'assistance militaire indienne durant la guerre de libération, quand les membres de la ligue Awami se réfugièrent à Calcutta. L'Inde y voyait l' « *occasion du siècle* », comme l'avait déclaré en 1971 K. Subhramnyam, directeur de l'Institut indien d'études militaires, dès le début de la rébellion contre le Pakistan. Une fois le Pakistan amputé du Bangladesh, l'Inde n'aurait plus à craindre de menaces sur son flanc est. Le Pakistan oriental servait de couloir de passage aux révolutionnaires indiens qui allaient s'entraîner en Chine ou dans les camps de l'armée pakistanaise. L'hypothèse de base, au ministère indien des affaires étrangères, est que le Bangladesh est trop faible pour être jamais à l'abri des manœuvres des puissances étrangères. Il pourrait aisément tomber sous l'influence de Washington ou de Pékin. Une tutelle indienne sur le Bangladesh serait donc indispensable à la sécurité de l'Inde. On pense, au Bangladesh, que l'Inde a soutenu le putsch du général Musharaf en novembre 1975 pour empêcher Khondakar Mushtaque Ahmed de devenir président. Ce dernier, qui avait appartenu à la ligue Awami, avait irrité Mme Gandhi en recherchant les bons offices de Washington pour un règlement de la guerre civile alors qu'il se trouvait à Calcutta. Pour les Indiens, Mujibur a été assassiné avec la connivence des Etats-Unis. La nouvelle du meurtre était d'ailleurs venue de Washington, qui retransmettait l'information en provenance de l'ambassade américaine à Dacca.

L'Inde craint qu'un gouvernement marxiste ne finisse par surgir de l'extrême pauvreté et du blocage du développement du Bangladesh. Car un tel régime aiderait les Naxalites et les autres groupes marxistes actifs au Bengale occidental, où les mouvements sécessionnistes de gauche ont toujours été importants.

Le gouvernement du Bangladesh estime ainsi que l'Inde a de bonnes raisons d'empêcher la stabilisation politique du pays. Les farouches partisans de Mujibur, dirigés par Kader Siddiqui, ancien chef de la guérilla en 1971, ont été recueillis en Inde, où ils sont entraînés à lancer des expéditions contre le Bangladesh avec le soutien des forces frontalières indiennes. C'est pour faire échec à l' « hégémonie » indienne que le Bangladesh a internationalisé le conflit sur les eaux du Farakka en le portant devant le comité politique spécial de l'ONU en 1976 malgré les protestations de l'U.R.S.S. et de l'Inde qui estimaient qu'il s'agissait là d'une question bilatérale. A la conférence des non-alignés à Colombo en 1976, le Bangladesh a attiré l'attention sur la menace que font peser les grandes puissances sur leurs petits voisins. Il cultive également avec assiduité l'amitié des pays islamiques du Proche-Orient, alors que l'Inde s'inquiète de l'influence croissante des Arabes musulmans en Asie méridionale. New-Delhi est en effet préoccupé par les problèmes que posent ses cinquante millions de musulmans (sur une population de six cents millions d'habitants) dont la plupart ne sont pas encore assimilés à la culture hindoue — dominante, bien

Par DENZIL

qu'officiellement l'Inde soit un Etat séculier.

A coup sûr, les troubles intérieurs du Bangladesh ne peuvent être dissociés des préoccupations et des ambitions régionales de l'Inde.

Les adversaires désignés

LE général Zia a interdit trois partis : le parti communiste (prosoviétique) du Bangladesh, le Jatyo Samajtantrik Dal (J.S.D.-Parti socialiste national) et la Ligue démocratique centriste, née d'une scission de la ligue Awami. Si cette décision implique que ces trois partis sont accusés d'avoir participé au putsch manqué d'octobre, une telle convergence paraît peu probable.

Compte tenu des allusions du général Zia à une participation étrangère dans le putsch, l'hypothèse est que ces trois partis seraient des agents de l'Inde. Les coalitions politiques au Bangladesh — comme dans l'ensemble de l'Asie du Sud — sont certes imprévisibles : l'ennemi juré d'hier peut être l'ami d'aujourd'hui. On notera toutefois pour mémoire que le J.S.D. qui a contribué au retour au pouvoir du général Zia le 7 novembre 1975, avait fait circuler alors parmi les « sepoy » du camp de Dacca des brochures accusant Khaled Musharaf d'être un agent de l'Inde. Le J.S.D. décrivait le putsch comme une tentative de Moscou et de Delhi pour reprendre le contrôle du Bangladesh, et appelait les « sepoy » à faire échec à cette tentative...

De leur côté, le parti communiste et la Ligue démocratique font une campagne active en vue des élections de décembre 1978 en dénonçant la hausse des prix des biens de consommation de première nécessité. En fait, le général Zia a pu être tenté de discréditer d'un seul coup, de cette manière, trois de ses adversaires les plus vigoureux.

Bien que l'ingérence indienne soit un leitmotiv de la politique au Bangladesh, son désarroi actuel tient beaucoup à un sentiment de frustration qui se répand dans la classe moyenne et l'élite politique du pays.

Au sein de l'armée, trois influences « subversives », contestant l'autorité politique du général Zia, ont été blâmées pour avoir mené au putsch d'octobre. Il s'agit d'abord du J.S.D., groupe d'inspiration trotskiste, rapidement déçu par le général Zia après la révolte des « sepoy ». Ses responsables sont passés dans la clandestinité après que le chef du parti, Abu Taher, eut été pendu le 20 juillet 1976. Accusé de conspiration, Taher fut jugé, avec d'autres prévenus, par un tribunal militaire secret. Le J.S.D. possède une cellule secrète au sein de l'armée, la Biplobi Gono Bahini (Armée révolutionnaire du peuple).

La deuxième influence subversive incriminée est celle des partisans du précédent président, Khondakar Mushtaque Ahmed, dont la Ligue démocratique adopte des positions centristes. La troisième est celle des Madrassah, mouvement religieux ultraconservateur, qui recrute ses partisans parmi les étudiants des écoles religieuses islamiques.

La dépendance économique du général Zia à l'égard des pays arabes du Proche-Orient, comme l'Arabie Saoudite ou les Emirats arabes unis, a rendu à ces éléments obscurantistes l'importance qu'ils avaient perdue depuis 1971 à cause de leur identification avec l'oppression pakistanaise.

Ces partis théocratiques ont montré leur puissance en obligeant le général Zia à faire abattre une statue représentant la « force », qui avait été édifiée près de Baitul Mokarram, la mosquée la plus importante de Dacca. Maulana Abdul Rahim, de la Ligue démocratique islamique, déclara que l'érection de statues était contraire à l'islam. Beaucoup de ces « ligueurs » avaient collaboré avec l'armée pakistanaise et étaient responsables du massacre des intellectuels qui avait eu lieu peu avant l'armistice. Il y eut alors des affrontements entre les étudiants de Madrassaf et ceux de l'université « moderniste » de Dacca sur la question des statues destinées à commémorer les martyrs de la lutte pour l'indépendance. Le général Zia fut obligé, pour déférer à la volonté de ses « patrons » du Proche-Orient, de déclarer que le Bangladesh était un Etat islamique, renonçant ainsi au sécularisme du pays.

Croisade pour l'islam et conquête du pouvoir

L'EVOLUTION politique au Bangladesh montre bien les limites auxquelles se heurtent les mouvements d'indépendance nationale. C'est un combat entre diverses factions de la classe moyenne et des élites pour cette part du gâteau que représente l'administration du pays. Les factions ne s'intéressent guère à la restructuration d'une économie archaïque qui maintient quarante-six millions d'habitants (sur un total de soixante dix-sept) en dessous du seuil de pauvreté, ne gagnant pas de quoi consommer 2 100 calories par jour. Pour elles, le chemin du pouvoir passe par le putsch plutôt que par la mobilisation des pauvres sur une autre base que celle des slogans, vides de sens, d'une politique populiste jamais appliquée.

La guerre de libération de 1971, de ce point de vue, n'a été qu'un nouvel épisode de la lutte que menèrent autrefois la bourgeoisie et les intellectuels musulmans pour le droit à un Etat séparé dans l'ex-empire des Indes. L'exigence d'un Etat séparé, le Pakistan, avait été mise en avant par la classe moyenne musulmane, et particulièrement par les professions libérales, dans les régions où,

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

ANGOLA
(15 septembre 1977)

Président de la République : *M. Agostinho Neto* ; premier ministre : *M. Lopo Fortunato do Nascimento* ; premier vice-premier ministre : *M. José Eduardo Dos Santos* ; vice-premiers ministres : *MM. Carlos Rocha* et *Pedro Van-Dunem*.

Directeur national de la direction d'information et de la sécurité d'Angola : *M. Rodrigues Joao Lopes* ; ministre de la défense : *M. Henrique Teles Carreira* ; relations extérieures : *M. Paulo Teixeira Jorge* ; finances : *M. Ismael Gaspar Martins* ; commerce intérieur : *M. Lopo Fortunato do Nascimento* ; commerce extérieur : *M. Benvido Rafael Pitra* ; éducation : *M. Ambrosio Lukoki* ; industrie et énergie : *M. Augusto Lopes Teixeira* ; pêche : *M. José Victor de Carvalho* ; agriculture : *M. Carlos Fernandes* ; justice : *M. Diogenes de Assis Boavida* ; travail : *M. Noé da Silva Saude* ; transports : *M. Manuel Pedro Pacavira* ; construction et habitat : *M. Manuel Resende de Oliveira* ; santé publique : *M. Domingos Coelho da Cruz*.

Secrétaires d'Etat : *MM. Alberto do Carmo Bento Ribeiro* (communications) ; *Assunçao Vahekeni do Rosario* (affaires sociales), *Pedro Augusto* (anciens combattants), *Antonio Jacinto do Amaral* (conseil national de culture).

Secrétaire au conseil supérieur d'éducation physique et des sports : *M. Hermenegildo Vieira Dias de Sousa*.

Vice-ministres : *MM. Joao Luis Neto* (défense), *Roberto de Almeida* (relations extérieures), *Maria Mambo Café* (commerce intérieur), *Artur Pestana* (éducation), *Julio de Almeida* (transports).

GRECE
(Elections législatives du 20 novembre 1977)

Nombre d'électeurs inscrits : 6 389 687 ; nombre de votants : 5 195 659 ; nombre de suffrages valablement exprimés : 5 129 884.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : Nouvelle démocratie : 2 146 687 voix, soit 41,85 %, 173 sièges ; Mouvement socialiste panhellénique (P.A.S.O.K.) : 1 299 196 voix, soit 25,33 %, 92 sièges ; Union du centre démocratique (EDIK) : 613 113 voix, soit 11,95 %, 15 sièges ; parti communiste grec : 480 188 voix, soit 9,36 %, 11 sièges ; Front national : 349 851 voix, soit 6,82 %, 5 sièges ; Alliance des cinq : 139 762 voix, soit 2,72 %, 2 sièges ; néo-libéraux : 55 560 voix, soit 1,08 %, 2 sièges ; Mouvement communiste révolutionnaire (E.K.K.E.) : 11 962 voix, soit 0,23 % ; Union démocratique populaire : 8 826 voix, soit 0,17 % ; Union ouvrière internationaliste (trotskiste) : 1 028 voix, soit 0,02 % ; indépendants : 22 332 voix, soit 0,44 % ; divers : 1 379 voix, soit 0,3 %.

NOUVEAU GOUVERNEMENT
(29 novembre 1977)

Premier ministre : *M. Constantin Caramanlis* ; vice-président du conseil : *M. Constantin Papaconstantinou* ; ministre à la présidence du conseil : *M. Constantin Stefanopoulos* ; ministre des affaires étrangères : *M. Panayotis Papaligouras* ; coopération économique : *M. Georges Rallis* ; défense nationale : *M. Evangelos Averoff-Tossizza* ; justice : *M. Georges Stamatis* ; intérieur : *M. Christophoros Stratos* ; éducation nationale : *M. Ioannis Varvitsiotis* ; finances : *M. Ioannis Boutos* ; agriculture : *M. Athanassios Tailiadouros* ; sciences et culture : *M. Georges Plytas* ; industrie et énergie : *M. Miltiadis Evert* ; commerce : *M. Georges Panagiotopoulos* ; travail : *M. Constantin Laskaris* ; affaires sociales : *M. Spyros Doxiadis* ; travaux publics : *M. Nikos Zardinidis* ; transports : *M. Alexandros Papadongonas* ; ordre public : *M. Anastasios Balkos* ; marine marchande : *M. Emmanouil Kefalogiannis* ; Grèce du Nord : *M. Nikolaos Martis* ; ministre sans portefeuille, chargé des relations avec la C.E.E. : *M. Georges Kontogiorgis*.

NORVEGE
(Elections législatives des 11 et 12 septembre 1977)

Nombre d'électeurs inscrits : 2 833 224 ; nombre de votants : 2 300 578, soit 81,2 %.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : parti socialiste populaire : 96 248 voix, soit 4,18 %, 2 sièges ; parti travailliste : 973 249 voix, soit 42,24 %, 76 sièges ; parti chrétien populaire : 269 721 voix, soit 11,71 %, 22 sièges ; parti libéral : 70 011 voix, soit 3,04 %, 2 sièges ; nouveau parti populaire : 41 405 voix, soit 1,78 % ; parti du centre : 208 576 voix, soit 9,05 %, 12 sièges ; parti conservateur : 570 608 voix, soit 24,76 %, 41 sièges ; parti progressiste : 43 352 voix, soit 1,88 % ; divers : 27 408 voix, soit 1,19 %.

THAILANDE
(12 novembre 1977)

Premier ministre et ministre de l'intérieur : *général Kriangsak Chomanan* ; vice-premiers ministres : *MM. Sunthorn Hongladarom, Boonchai Bumrungphong* et *Somphob Hotrakit*.

Vice-ministres de l'intérieur : *MM. Prem Tinsulanond, Damri Notmanee, Chamnong Thephasdin na Ayutthaya*.

Ministres attachés au bureau du premier ministre : *MM. Somporn Punyagupta* et *Bunruen Buacharun* ; ministre de la défense : *M. Lek Naewmali* ; vice-ministres de la défense : *MM. Thawin Rayananond* et *Marshal Prasong Kunadilok* ; finances : *M. Suphat Suthatham* ; vice-ministre des finances : *M. Chalong Puengtrakul* ; affaires étrangères : *M. Upadit Pachariyangkun* ; vice-ministre des affaires étrangères : *M. Wong Polnikorn* ; agriculture et coopératives : *M. Prida Karnasut* ; vice-ministres de l'agriculture et des coopératives : *MM. Arphorn Sribibadh* et *Thamnong Singalawanich* ; communications : *M. Surakit Maiyalarp* ; vice-ministres des communications : *MM. Sanong Nissalak, Prasong Sukhum* et *Prasit Narongdej* ; commerce : *M. Narm Phunwathu* ; vice-ministre du commerce : *M. Prok Amaranand* ; justice : *M. Sutham Patrakhom* ; éducation : *M. Boonsom Martin* ; vice-ministre de l'éducation : *M. Kor Sawasdipanich* ; santé publique : *M. Yongyoot Sujjavanich* ; vice-ministre de la santé publique : *M. Praphon Piyarat* ; industrie : *M. Kasame Chatikavanich* ; vice-ministre de l'industrie : *M. Boonying Nanthaphiwat* ; ministre responsable du bureau de l'université : *M. Kasem Suwankul*.

et menaces sur l'indépendance

DU BANGLADESH

ne formant qu'une minorité, ces musulmans étaient désavantagés dans la compétition économique. La croisade pour l'islam servit de camouflage aux aspirations des médecins, des avocats, des professeurs, officiers et bureaucrates musulmans, qui espé-

PEIRIS *

raient voir se multiplier pour eux les occasions lucratives dans un Etat musulman. Dans la frontière Nord-Ouest, dans certaines régions des provinces unies (aujourd'hui l'Uttar Pradesh), où les musulmans étaient en majorité, la création du Pakistan n'avait pas déchaîné d'enthousiasme. Par contre, dans la région est du Bengale, où les musulmans se sentaient opprimés par les propriétaires fonciers hindous et n'arrivaient pas à concurrencer les cadres hindous, dotés d'une éducation plus moderne, la revendication pour un Etat musulman a été très forte.

Pourtant, lorsque le Pakistan fut créé, les musulmans du Pakistan-Oriental (aujourd'hui le Bangladesh) s'aperçurent qu'ils étaient dominés par la bureaucratie et la force militaire des Penjabis. Leur région fut transformée en colonie du Pakistan-Occidental par les industriels de Karachi, des réfugiés de Bombay et d'autres régions de l'Inde occidentale. Sheik Mujibur, reflétant les aspirations de la classe moyenne conservatrice du Bengale-Oriental, souhaitait l'autonomie au sein du Pakistan plutôt que l'indépendance. Il fut poussé par des étudiants militants à réclamer l'indépendance nationale. Mais sa préférence pour un rapprochement qui lui aurait conservé son poste de premier ministre d'un Pakistan uni, il la révéla dans un cri du cœur enregistré par le correspondant de l'A.F.P. juste avant la rupture avec le Pakistan : « *Le gouvernement du Pakistan-Occidental ne se rend-il pas compte que je suis le seul capable de sauver le Pakistan-Oriental du communisme ? S'ils décident de se battre, je serai éliminé et les naxalites interviendront en mon nom. Si je fais trop de concessions au Pakistan, je perdrai mon autorité. Je suis dans une situation difficile.* »

Les perspectives politiques de Mujibur se limitaient à utiliser le pouvoir en faveur de la classe moyenne. En même temps, la bourgeoisie du Bangladesh ne possédait pas les ressources qui lui auraient permis de se lancer dans l'industrialisation ou de faire sortir le pays d'un sous-développement criant. Il était donc inévitable que la politique de Mujibur se ramenât à un nouveau partage du gâteau existant. On délivra aux partisans de la ligue Awami les licences commerciales, on les laissa faire de la contrebande avec l'Inde et s'adonner à toutes sortes d'opérations frauduleuses, ce qui provoqua une famine presque aussi grave que celle de 1943, dans laquelle périrent plusieurs millions de personnes. La corruption, les pots-de-vin, le marché noir et tous les commerces illicites étaient devenus des pratiques courantes. Les secours alimentaires envoyés de l'étranger se retrouvaient finalement en Inde, via le marché noir. Les médicaments furent vendus à l'étranger pour enrichir des membres de la ligue Awami. Le plus connu d'entre eux, de ce point de vue, Gazi Ghulam Mustapha, président de la Croix-Rouge de Dacca, avait mis sur pied un marché noir portant sur plusieurs millions de dollars de marchandises envoyées de l'étranger à titre de secours. John Stonehouse, ex-député du parti travailliste britannique, aujourd'hui en prison pour s'être livré à des opérations financières douteuses, fut l'un des voyageurs de commerce de Mujibur.

Anisur Rahman, membre de la commission de planification en 1973, a pu écrire que « *la révolution qui a libéré le Bangladesh fut une révolution nationale bourgeoise. La position de classe des dirigeants ne permettait pas d'espérer de leur part le moindre courage dans la poursuite d'un quelconque but idéologique* ».

L'approche des radicaux peut elle-même être qualifiée d'« élitiste ». Malgré son vernis marxiste, le J.S.D. se montre sélectif dans l'application des principes marxistes. Apparemment, le plus important précepte de Lénine qu'il ait retenu est la remarque selon laquelle il ne peut y avoir de révolution socialiste dans un pays si la moitié de l'armée n'est pas révolutionnaire. D'autre part, bien que le J.S.D. ait mobilisé les masses contre la hausse des prix, il n'a rien fait de sérieux pour organiser les paysans.

Un reportage décrivant l'effet du soulèvement « sepoy » en 1975 sur les paysans du village de Tarpur est révélateur à cet égard : «... *La majorité des villageois étaient sceptiques sur la capacité du parti d'accomplir quoi que ce soit. Après avoir connu les horreurs de la guerre de 1971 et les épreuves du régime Mujibur, les villageois répugnaient à faire confiance aux hommes politiques quels qu'ils soient ; les slogans antigouvernementaux et contre les riches trouvaient néanmoins un certain écho chez eux.* »

La décision prise par le J.S.D. de remettre le pouvoir au général Zia, dont les professions de foi révolutionnaires n'étaient pourtant guère convaincantes, reste encore un mystère. La mission confiée au général Zia se limitait à la « *réorganisation complète des forces armées* », qui, d'« armée des oppresseurs », devait devenir l'« armée de défense des opprimés ». Mais les officiers de l'« armée des oppresseurs », élevés dans les traditions hiérarchiques de l'armée britannique et amateurs de bon whisky, sont restés en place. La conception marxiste de la prise du pouvoir, revue par le J.S.D., consistait sans doute dans l'ascension d'un leader charismatique...

De même, la ligne politique des autres partis marxistes du Bangladesh était plus précise sur les questions de politique globale que sur le problème du riz qui mobilisait les paysans. La « gauche » est divisée en de nombreux partis : le parti communiste (marxiste-léniniste) dirigé par Mohamed Toaha ; le Purbo Bangla Sarbohara (Parti communiste du Bengale oriental) dont le chef, Siraj Sikdar, a été arrêté et tué en janvier 1975 ; le Purbo Bangla Sammobadi Dal-Marxbadi-Leninbadi (Parti communiste marxiste-léniniste du Bengale oriental) ; enfin, le parti communiste du Bangladesh. Les controverses qui se déroulent entre ces partis portent essentiellement sur l'attitude à adopter devant l'hégémonisme soviétique et l'expansionnisme indien. Ces questions, à leur tour, déterminent les relations des partis avec le gouvernement du général Zia. Au cours de la guerre de libération, Toaha et ses adeptes combattirent la thèse du parti communiste du Bengale oriental, dirigé par Abdul Matin et Alauddin Ahmed, qui appelait de ses vœux une indépendance du Pakistan oriental réalisée sous la direction d'une alliance ouvriers-paysans. Les pro-soviétiques et les pro-chinois s'opposent également, les premiers soutenant la ligue Awami, les derniers le général Zia. Le J.S.D., qui affirme avoir fonctionné clandestinement pendant dix ans avant 1975, reste en dehors de ces divisions.

Le succès personnel du général Zia est dû au rôle qu'il a joué dans la libération nationale. Il fut le premier officier de l'armée à affirmer l'indépendance du Bangladesh et à organiser la résistance militaire. Sa force essentielle réside dans le soutien de l'armée. Depuis peu, il tente de rechercher l'appui des paysans. Il a soutenu le « Food for work programme », qui encourage les paysans du Bangladesh à participer à des travaux d'irrigation, de construction de digues ou de routes, en échange d'un paiement direct en nourriture. Le général Zia a réactivé plusieurs projets de développement rural intégré — combinaison d'agriculture et d'industries agro-alimentaires destinée à enrayer le chômage. En visitant ces sites, il se construit une image d'homme politique concerné.

La faim dans les campagnes

DEPUIS deux ans, de légers progrès ont été faits sur le chemin de l'autosuffisance alimentaire du pays. Mais il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif fixé : 13,5 millions de tonnes de riz par an. Des expériences sont menées actuellement pour accroître le rendement des 90 millions d'hectares de terres cultivées, par le recours aux récoltes multiples, aux engrais, aux variétés de semences à haut rendement. Le rendement moyen a augmenté l'an passé pour atteindre environ 1 500 kilos à l'hectare. La récolte 1977-1978 devrait se situer autour de 11,8 millions de tonnes. Après déduction des semences et des pertes, la quantité disponible pour la consommation sera de 10,7 millions de tonnes. L'aide comblera le déficit de 2,8 millions de tonnes.

Pour encourager les paysans à produire, une exemption de la taxe sur le revenu foncier a été décidée en faveur des familles possédant moins de quatre hectares. Un fonds de 184 millions de dollars a été mis sur pied pour aider les paysans à acheter de l'équipement, de l'engrais et des semences. Le surplus de production est racheté par le gouvernement à un prix représentant le double du prix de revient.

Tout cela est naturellement prometteur. Mais nombre d'obstacles se dressent encore. Les résultats de la croissance économique sont décevants. Le rapport de la Banque mondiale pour 1975-76 indique que le P.N.B. a augmenté de 11,4 % contre 2 % l'année précédente, mais ce sont les gros fermiers qui se sont ainsi enrichis et non la masse des paysans pauvres. La production industrielle, quant à elle, a progressé de 5 %.

Le principal défaut du système en place, comme partout ailleurs en Asie du Sud, est d'être orienté vers la satisfaction des besoins des élites. Les aides et services sociaux bénéficient aux classes urbaines et servent à calmer le mécontentement là où il s'exprime le mieux. Au lieu d'aller à ceux qui meurent de faim dans les campagnes, l'aide alimentaire est essentiellement distribuée à la classe moyenne urbaine par un système de rations.

Un dixième seulement de l'aide alimentaire internationale va aux ruraux, soit par l'intermédiaire des hôpitaux et des orphelinats, soit par le biais des projets de développement rural du type « Food for Work ». Les observateurs des organismes internationaux déplorent que plus d'un million de tonnes de riz sortent du pays chaque année en contrebande. Les plans économiques étant conçus pour l'élite, les dépenses du gouvernement vont, pour moins du tiers, à l'agriculture. Trop d'argent est englouti dans des projets industriels prestigieux. L'agriculture ne reçoit que 8 % du crédit des banques nationalisées.

L'aide alimentaire internationale, en particulier l'aide américaine, n'a pas que des motivations humanitaires. Elle est destinée à aider le Bangladesh à combattre l'hégémonie indienne et — du même coup — l'influence soviétique. M. Douglas Archard, responsable du service Bangladesh au département d'Etat, a déclaré que « *si la situation politique au Bangladesh dégénérait en anarchie, l'équilibre politique du sous-continent en serait affecté* », ce qui pourrait impliquer la Chine, l'U.R.S.S. et l'Inde. De ce point de vue, « *l'aide alimentaire contribue à la stabilité du sous-continent* ».

Quelle que soit l'efficacité de cette aide intéressée, les problèmes du Bangladesh demeurent énormes. Cinquante-sept pour cent de toutes les exploitations agricoles ont des dimensions inférieures à un hectare ; vingt-six millions de ruraux, sur un total de soixante-six millions en 1970, étaient sans terre. L'accroissement démographique et le mode d'héritage font augmenter le nombre des petites exploitations. En outre, les travaux d'amélioration du sol sont sans cesse menacés par les inondations, qui ne peuvent être maîtrisées qu'avec la coopération du Népal, où les fleuves du Bangladesh prennent leur source, et de l'Inde, qu'ils traversent.

Un effort a été entrepris dans le domaine du contrôle des naissances. Mais à long terme, la solution pourrait être fournie par l'emploi dans l'industrie des paysans sans terre et de ceux qui souffrent de chômage déguisé. Une industrie fondée sur l'agriculture pourrait y contribuer. Pour l'instant, de tels projets relèvent de l'utopie. Le Bangladesh préfère vivre dans l'espoir d'un événement extérieur : arrivée d'investissements étrangers, ou exploitation des ressources en gaz naturel...

* Journaliste cingalais.

Un projet qui fait lentement son chemin

Vers un code de conduite pour régir le transfert des techniques

Par ZALMAI HAQUANI *

« LA structure actuelle du commerce international tend à élargir le fossé entre les niveaux des divers pays du monde en empêchant les pays en voie de développement de s'assurer les ressources nécessaires à leur croissance économique et en concentrant les connaissances techniques et les facteurs de bien-être dans les pays qui ont déjà un niveau de revenu élevé » (1) : *ainsi, les pays peu développés étaient conscients, dès la première conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Genève, 23 mars-16 juin 1964), du fait que les conditions qui régissent les transferts de technologie du monde développé vers le monde moins avancé leur sont très défavorables. En particulier les coûts supportés par ces pays sont exorbitants. Actuellement, leurs paiements au titre de la technologie importée atteignent de 3 à 5 milliards de dollars.* « Si les pays en voie de développement restaient tributaires autant qu'ils le sont actuellement de la technologie importée..., les paiements pourraient être de vingt à trente-cinq fois plus élevés à la fin du siècle » (2).

C'est ce qui explique pourquoi le problème du transfert des techniques est devenu, depuis quelques années, de plus en plus préoccupant à l'échelon tant national qu'international. Les Nations unies s'efforcent, depuis un certain temps, d'élaborer, sous l'égide de la CNUCED, un code de conduite en matière de transfert des techniques, *comme cela fut (ou est) le cas dans d'autres domaines* (3).

TROIS étapes peuvent être distinguées dans la voie de l'élaboration du projet de code : avant, pendant et après la quatrième session de la CNUCED (Nairobi, 5-31 mai 1976).

Les initiatives internationales *en faveur de l'élaboration d'un code de conduite ou de la modification de la réglementation internationale existante en matière de transfert des techniques sont fort nombreuses, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de la CNUCED. Des résolutions de l'Assemblée générale (4) et d'autres organes des Nations unies (5), ainsi que certaines décisions prises par d'autres instances internationales (6) vont toutes dans ce sens. Au sein de la CNUCED, on s'emploie à favoriser l'élaboration d'un tel code. La recommandation A.VI.26 de la première CNUCED avait demandé que soient explorées les possibilités d'adapter la législation relative au transfert des techniques industrielles aux pays moins développés. De même, la résolution 39 (III) de la troisième CNUCED (Santiago, 13 avril - 21 mai 1972) avait souhaité que l'on détermine les fondements d'une nouvelle réglementation internationale en ce domaine. C'est en application de cette résolution que le* groupe intergouvernemental sur le transfert des techniques *— au sein de la CNUCED — s'est mis à l'étude (7), en utilisant, entre autres documents, le* « projet de code de conduite du transfert des techniques » *élaboré par les conférences* Pugwash *sur la science et les problèmes internationaux (8)*

Mais l'impulsion décisive ne fut donnée que par le programme d'action de l'ONU concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international, adopté par l'Assemblée générale en mai 1974. Ce programme affirme notamment que « tous les efforts possibles devraient être faits... pour formuler un code international de conduite pour le transfert de la technologie correspondant aux besoins et aux conditions propres aux pays en voie de développement ».

Conformément à ce programme et en application de recommandations ultérieures de l'Assemblée générale (9), la CNUCED a commencé à élaborer un schéma préliminaire de code, avant la session de Nairobi. Cependant, malgré certains progrès enregistrés, le groupe intergouvernemental d'experts chargé de préparer l'élaboration du code *n'est pas parvenu à présenter à la CNUCED IV un projet qui puisse donner satisfaction à tous les groupes d'intérêts en présence.*

La conférence de Nairobi *était donc amenée à examiner la modification du cadre juridique régissant le transfert des techniques, en abordant deux questions : la révision du régime de la propriété industrielle et la mise en place du code de conduite proprement dit.*

La conférence a défini le cadre général dans lequel il fallait réviser la convention de Paris sur la protection de la propriété industrielle (10), *ainsi que la* « loi-type » *pour les pays moins développés concernant les inventions (11), conformément aux directives données par l'Assemblée générale (12). Elle a également recommandé que la CNUCED joue un rôle de premier plan dans la révision de la convention de Paris.*

La CNUCED IV devait se prononcer aussi bien sur le caractère juridique du futur code de conduite que sur ses modalités d'adoption. Mais elle n'est pas parvenue à un accord total sur le caractère juridique du code, et les différents groupes de pays membres sont restés sur leurs positions initiales : pour le « groupe des 77 », le futur code devrait avoir un caractère obligatoire et contraignant, *tandis que pour le « groupe B » (pays développés à économie de marché), le caractère volontaire et non contraignant du futur instrument serait largement suffisant. Sur ce point, la conférence a laissé aux rédacteurs du projet le soin de formuler des propositions allant de la disposition obligatoire à la disposition facultative.*

En ce qui concerne les modalités d'adoption, *la conférence a désigné un groupe intergouvernemental d'experts pour la rédaction du projet, sous l'égide de la CNUCED, à la suite de quoi l'Assemblée générale convoquerait une conférence des Nations unies en vue de l'approbation du code.*

Après la conférence de Nairobi, *des négociations se sont engagées entre les différents Etats en vue de la mise au point du projet. Le groupe intergouvernemental d'experts, au sein duquel tous les Etats membres de la CNUCED peuvent être représentés, a tenu quatre sessions (13) au cours desquelles certains progrès ont été accomplis dans le rapprochement des différents projets présentés. Par exemple, il est arrivé à un accord sur les différentes rubriques qui devraient figurer dans le projet de code : préambule ; définitions ; champ d'application ; pratiques commerciales restrictives ; réglementation nationale des transactions relatives au transfert de technologie ; garanties (ou responsabilités) ; collaboration internationale et octroi d'un traitement spécial aux pays peu développés ; droit applicable au règlement des différends ; dispositions diverses (14). Il est à noter que le « groupe D » (pays développés socialistes) a également présenté des textes comportant* « quelques éléments fondamentaux du projet de code... » (15).

MAIS toutes les difficultés de fond n'ont pas encore été surmontées. Le « groupe des 77 » et le « groupe B » restent toujours en désaccord sur le caractère juridique des dispositions à insérer dans le futur code : ainsi, lors de la deuxième session du groupe intergouvernemental, comme lors de la première, les pays peu développés ont proposé un projet de code détaillé comprenant des garanties ayant force obligatoire ; tandis que les experts des pays développés à économie de marché ont soumis un schéma de code renfermant des principes directeurs non obligatoires. Les différents pays ne sont pas d'accord non plus sur la définition de certaines règles ou sur le contenu de certaines dispositions à insérer dans le code. Du côté des pays développés, ce sont surtout les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon qui paraissent intransigeants ; parmi les pays moins développés, ce sont en particulier les plus avancés sur le plan technologique — comme le Brésil et l'Inde par exemple — qui mènent le combat.

Ces divergences ne sont évidemment pas insurmontables, et certains compromis ont déjà été trouvés. Les prochaines rencontres au sein du groupe intergouvernemental pourraient être décisives et déboucher sur un instrument juridique qui renfermerait à la fois des dispositions obligatoires et des dispositions facultatives.

Le projet de code fait lentement son chemin. Pourtant nul n'ignore l'importance de l'enjeu : « Si tu me donnes un poisson, j'aurai de quoi manger pour un jour. Si tu m'apprends à pêcher, j'aurai de quoi manger toute ma vie » *dit un vieux proverbe chinois...*

* Docteur d'Etat en droit de l'université de Nice.

(1) Charte d'Alta Gracia présentée par les pays latino-américains à la première CNUCED, in les Actes de cette session, ONU, New-York, 1965, volume VI, page 63.

(2) Cf. ONU : « Orientations nouvelles et structurelles nouvelles », rapport du secrétaire général de la CNUCED, New York 1977, page 41.

(3) Une convention internationale relative à un code de conduite des conférences maritimes a pu être signée, sous les auspices de la CNUCED, en avril 1974. D'autre part, les efforts sont en cours, au sein de l'ONU, pour l'élaboration d'un code de conduite concernant les sociétés transnationales.

(4) Comme la résolution 1713 (XVI) du 19 décembre 1961, la résolution 2091 (XX) du 20 décembre 1965, la résolution 2626 (XXV) du 24 octobre 1970 relative à la stratégie internationale du développement...

(5) Comme la résolution 1013 (XXXVII) du Conseil économique et social du 27 juillet 1964, la décision prise, en novembre 1973, par le Comité consultatif des Nations unies sur l'application de la science et de la technique au développement...

(6) Comme la déclaration économique de la quatrième conférence « au sommet » des pays non alignés, adoptée à Alger en septembre 1973.

(7) Voir, par exemple, CNUCED : « Possibilité et faisabilité d'un code international de conduite en matière de transfert des techniques », TD/B/AC. 11/22 du 6 juin 1974, 48 pages et annexes.

(8) C'est au cours de sa vingt-troisième réunion tenue à Aulanko (Finlande), en août et septembre 1973, que la conférence Pugwash a décidé de réunir un groupe de travail composé de « savants et hommes d'Etat éminents de pays dotés de systèmes économiques et sociaux différents », en vue de formuler un avant-projet de code de conduite sur le transfert des techniques.

(9) Comme certaines dispositions de la résolution 3362 (S-VII) adoptée par la septième session extraordinaire de l'Assemblée, en septembre 1975.

(10) Il s'agit de la convention signée à Paris le 20 mars 1883, révisée à Bruxelles le 14 décembre 1900, à Washington le 2 juin 1911, à La Haye le 6 novembre 1925, à Londres le 2 juin 1934, à Lisbonne le 31 octobre 1958 et à Stockholm le 14 juillet 1967.

(11) Cette question est examinée conjointement par la CNUCED et l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle).

(12) Cf. résolution 3362 (S-VII) op. cit. paragraphe III.

(13) Le Groupe a tenu à Genève sa première session du 8 au 19 novembre 1976. Les trois autres sessions ont eu lieu du 28 mars au 5 avril 1977, du 25 au 29 juillet et du 31 octobre au 11 novembre.

(14) Voir les rapports du Groupe intergouvernemental : première session, TD/AC.1/4 du 30 novembre 1976, 26 pages, et annexes ; deuxième session, TD/AC.1/7 du 18 mai 1977, 14 pages et annexes ; troisième session, TD/AC. 1/9 du 8 août 1977, 13 pages et annexes.

(15) Cf. également la communication de S.J. Patel sur les travaux du groupe : in les Actes du colloque de Nice (18-19 novembre 1977) sur « Transferts de technologie, sociétés transnationales et nouvel ordre économique international » (à paraître).

LA GAUCHE FRANÇAISE ET LES CONTESTATAIRES SOVIÉTIQUES

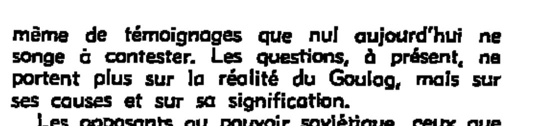


(Photo William Karel-Gamma.)

SINIAVSKY A PARIS.

Pour prévisible qu'il soit le choc a été accueilli avec surprise et ne parvient toujours pas à provoquer l'exigeante réflexion qu'il appelle

Enquête d'YVES HARDY et PASCAL GABAI



« **DU côté de l'Occident, il n'y a pas d'espoir, nous ne devons jamais compter sur lui. Si nous accédons à la liberté, nous ne le devrons qu'à nous** », pouvait écrire Alexandre Soljenitsyne à la fin de 1965 (1). Peu de temps avant son bannissement d'U.R.S.S. en février 1974, alors que le K.G.B. s'est emparé d'un exemplaire de **l'Archipel du Goulag** et que la menace de son arrestation se fait plus pressante, force lui est de constater que les temps ont changé : « **Pour tout dire, la vigueur de la réaction de l'Occident fut une surprise pour tous, et pour l'Occident lui-même** » (2). Particulièrement net dans le cas de la gauche et de l'extrême gauche françaises, ce regain d'intérêt pour une « cause » longtemps ignorée a de quoi surprendre.

Certes, les dirigeants soviétiques ont déployé des trésors d'imagination pour travestir la réalité de la répression : cyniquement, ils faisaient peindre l'inscription « **Viande** », ou « **Buvez du champagne soviétique** », sur les camions convoyant les détenus à travers le pays (3). Mais, depuis les années 20, pas moins de quarante livres ont été publiés en Occident sur les camps en U.R.S.S. Ce système dénoncé, entre autres, par Ciliga, Kravtchenko ou Rousset, n'avait suscité que des interrogations relativement pâles au regard de l'ardente controverse amorcée par la publication de **l'Archipel du Goulag.** Il y a vingt-cinq ans, ce qui faisait l'objet du débat, c'était l'authenticité même de témoignages que nul aujourd'hui ne songe à contester. Les questions, à présent, ne portent plus sur la réalité du Goulag, mais sur ses causes et sur sa signification.

Les opposants au pouvoir soviétique, ceux que l'on appelle les « dissidents », n'ont pourtant eu de cesse de faire connaître à l'Ouest le dramatique de leur situation. Image obsédante de ces prisonniers soviétiques se coupant la main et la jetant dans un chargement de troncs d'arbres destinés à l'exportation, afin que « **les peuples libres d'Occident sachent qui a coupé ce bois** » (4). Lettres ouvertes à l'ONU, diffusion de Livres blancs sur la nouvelle vague des procès (Siniavski-Daniel en 1966, Guinzbourg-Galanskov en 1968...), envois à l'étranger de la **Chronique des événements courants,** cette publication du « samizdat » où sont exposés les différents cas de répression : aucun moyen n'a été négligé pour tenter d'informer ceux qui, sans hésiter, dénonçaient la répression organisée par les franquistes espagnols ou les colonels grecs.

Alors les questions brûlent les lèvres. Pour quelles raisons de larges secteurs de la gauche française sont-ils, pendant des décennies, restés sourds aux témoignages sur le Goulag soviétique ? Ou, pour ceux qui savaient, pourquoi ce savoir est-il resté « inerte » ? Pourquoi ce qui était irrecevable hier est-il devenu assimilable aujourd'hui ?

Phénomène d'auto-aveuglement, avance-t-on. Et, sans doute, n'est-il de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Premier indice : pour rendre inopérantes les accusations accablantes concernant les méthodes du régime issu de la révolution d'Octobre, les meilleurs arguments de plaidoirie étaient puisés dans la rhétorique marxiste-léniniste. Les procès ? Il faut bien mettre les « ennemis du peuple » hors d'état de nuire. Les camps ? S'ils existent, ce ne sont pas des camps d'extermination, mais des camps de rééducation socialiste par le travail. Des « erreurs » peut-être, mais qui ne sauraient faire oublier les progrès scientifiques (le spoutnik) et le gigantesque développement économique et social du pays. On songe à ce roman de politique-fiction dans lequel un orateur, interpellé sur le rôle répressif des hôpitaux psychiatriques soviétiques, répond : « **C'est absolument faux, la preuve c'est que l'U.R.S.S. est le plus gros producteur de manganèse** » (5).

Bref, tout s'est déroulé, jusqu'à ces dernières années, comme si une bonne partie de la gauche française, refusant de porter sur l'U.R.S.S. un regard critique, lui avait accordé le bénéfice de la nation moralement la plus favorisée. On ne peut alors, avec Claude Lefort, que demander : « **Comment ici même, en France, la peur du vrai a-t-elle pu être si obstinément cultivée** » (6) ?

Deux dates pour la désacralisation de l'U. R. S. S.



Des multiples « confessions » de ceux qui ont participé à cet étonnant phénomène de cécité collective se dégage une explication commune : la lente mais progressive désacralisation, aux yeux de la gauche, du régime soviétique, et la dérussification (achevée pour certains, seulement amorcée pour d'autres) du P.C.F. ont créé les conditions permettant d'accueillir l' « événement Soljenitsyne ». Car tant que la réalité soviétique restait idéalisée et que le P.C.F. s'en faisait le chantre devant des auditoires plus larges que les cercles communistes proprement dits, les témoignages « négatifs- » sur l'U.R.S.S. étaient disqualifiés avec succès.

Le fait nouveau est que le P.C.F. ne joue plus — il ne le pourrait d'ailleurs pas — ce rôle de pôle d'authentification de la vérité sur une Union soviétique tombée de son piédestal. L'ouverture de cette brèche, dans laquelle ont fait irruption les dissidents soviétiques, a été largement préparée par les deux grandes secousses des années 56 et 68.

Pour bon nombre de militants, qui partageaient la vision d'une armée communiste internationale dirigée par Staline, la publication par **le Monde** du rapport Khrouchtchev (juin 1956) fut vécue comme un traumatisme. Les intellectuels du parti, qui supputaient les nouvelles chances offertes par cette déstalinisation annoncée en U.R.S.S., furent ébranlés. « **Car ce qui avait fait la foi que nous avions eue,** nous dit Pierre Daix, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire communiste **les Lettres françaises,** « **c'était de penser que, malgré les erreurs, l'essentiel n'était pas atteint, c'est-à-dire le socialisme scientifique.** » Or si, malgré les tentatives de Maurice Thorez d' « enterrer » le rapport, les crimes de Staline sont bien divulgués puis dénoncés, aucune analyse marxiste n'en est donnée.

Après les hâtives réhabilitations de Rajk et Kostov (7), la révélation du rapport Khrouchtchev incite de nombreux communistes à contester au P.C. soviétique la capacité d'être le guide du mouvement communiste mondial. « **Pour ceux qui ne démissionnent pas du parti,** ajoute Pierre Daix, **l'idée se fait jour qu'il ne faudra plus compter sur les Soviétiques, mais seulement sur nous-mêmes pour rendre compte du stalinisme. C'est l'attitude de ceux qui ont été les révisionnistes des démocraties populaires. Ce fut, en France, ma réaction ou celle de Roger Garaudy.** » Cette impuissance ouverte des dépositaires en titre de l'idéal marxiste-léniniste à interpréter, à partir de leur doctrine, les « erreurs » passées crée les premières lézardes dans les fondations mêmes de l'édifice « socialiste ».

L'intervention de l'armée soviétique à Budapest ne va-t-elle pas fournir à la gauche communiste l'occasion des réexamens nécessaires ? Las ! Au même moment, l'expédition militaire franco-britannique à Suez et les attaques du siège du parti, carrefour de Chateaudun, amènent la plupart des militants — hormis quelques intellectuels (Claude Roy, Aimé Césaire, Dominique Desanti...) à resserrer les rangs. Paul Noirot, militant du parti à l'époque, et qui a soutenu le siège, raconte les bénéfices qu'en a tirés la direction du P.C.F. : « **Après ces attaques, Thorez n'eut aucun mal à démontrer à ses troupes que les assaillants de Paris avaient les mêmes motivations que ceux qui, à Budapest, voulaient défendre les insurgés hongrois.** » L'infaillibilité soviétique peut à nouveau faire figure de dogme, et pour de longues années.

Déjà critiqué pour un internationalisme jugé trop timoré durant la guerre d'Algérie (8), le P.C.F. préfère en 1964-1965 mettre au pas les remuants militants de l'U.E.C. (Union des étudiants communistes) plutôt que de s'interroger sur le bien-fondé de ses positions doctrinales. Incapable d'assimiler la contestation qu'il suscite, le P.C.F. en est réduit aux mesures d'exclusion. En éliminant ainsi de ses rangs ces jeunes « dissidents », qui allaient pour une bonne part former les premiers groupes trotskistes et maoïstes, le parti laisse passer la chance de régénérer sa pensée marxiste en voie de sclérose (9). Mai 68 en fournira une éloquente démonstration : le P.C.F. voit dans le mouvement de contestation un phénomène « petit-bourgeois », — avant qu'il ne gagne le monde ouvrier. Attitude qui ne le place pas en position de force pour la gigantesque manifestation unitaire du 13 mai, à l'issue de laquelle Daniel Cohn-Bendit peut ironiser : « **Les crapules staliniennes étaient dans le fourgon de queue.** » Quelques jours plus tôt, Aragon était venu dialoguer avec les étudiants sur le boulevard Saint-Michel. Et ceux-ci, au lieu de se réjouir de la présence d'un membre du Comité central dans la rue, l'interpellent sur les camps en U.R.S.S., refusent de lui reconnaître une autorité quelconque. En ce sens, l'explosion de mai 68 consacre la fin du magistère moral que le P.C.F. exerçait sur une importante fraction de l'intelligentsia de gauche.

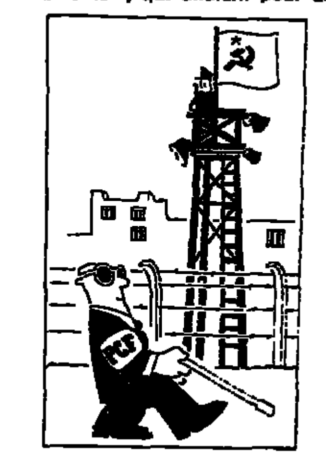
Lorsqu'en août 1968 les Soviétiques viennent interrompre militairement le « printemps de Prague », le bureau politique du P.C.F., signe de temps nouveaux, manifeste sa « **réprobation** », tandis que le Comité central exprime sa « **désapprobation** ». Le parti socialiste se félicite de cette condamnation publique, comme pour l'inciter à aller plus loin, mais l'appareil communiste n'avance qu'à pas comptés dans cette voie. Ne pas jeter de l'huile sur le feu, ne pas irriter le « grand frère » soviétique, tel semble être le premier souci des dirigeants. Paul Noirot, à l'époque rédacteur en chef de **Démocratie nouvelle,** a déjà publié dans cette revue, en février 1968, une interview d'Alexandre Dubcek sans solliciter l'avis de la direction du parti. En septembre 1968, il prépare un numéro spécial consacré à la Tchécoslovaquie. « **J'avais choisi,** nous dit-il, **la photo d'une colonne de chars dans les rues de Prague pour illustrer un article. Jean Denis, envoyé par la direction, s'écrie alors : « Ah ! non, il n'en est pas question. » On va trancher le différend chez Jacques Duclos. Patelin, celui-ci me dit : « Paul, tu ne pourrais pas plutôt prendre une photo avec un seul petit char ?... »** Le numéro ne sortira pas et **Démocratie nouvelle** ne paraîtra plus.

Avant que ces deux années décisives (1956 et 1968) préparent le terrain aux remises en cause, la gauche française dans son ensemble vivait à l'heure des certitudes. Pour elle, les nécessités de la lutte antifasciste interdisaient d'affaiblir le « camp socialiste » en lui portant des critiques. Comme nous le confie Jean Pronteau, élu député communiste de la Charente dès la Libération : « **Croyez-moi, c'était très difficile de se battre dans la résistance contre le nazisme allemand, en se disant qu'on avait pour alliés des gens — les Soviétiques — qui pratiquaient des méthodes fortement semblables.** »

La victoire de Stalingrad et le climat de guerre froide qui prévaut à l'issue du deuxième conflit mondial semblent rendre caduques les inquiétudes passées (procès de Moscou des années 30, pacte germano-soviétique...) ou celles qui se font jour (procès des « titistes », affaire Lyssenko...). Curieux phénomène tout de même. A force d'éviter de « **faire le jeu de l'ennemi de classe** », les réalités non conformes arrivent même à échapper au crible de l'analyse.

Dans cet univers manichéen, il faut savoir choisir son camp. « **Et si la droite, à douze heures,** comme le dit Bernard Kouchner, **annonçait qu'il était midi, la gauche ne pouvait pas recevoir la nouvelle. Chaque militant, émule de Jdanov, ne percevait que les seules vérités situées** » (10). On comprend mieux, dès lors, que l'ouvrage de Kravtchenko (**J'ai choisi la liberté,** 1949) ravive les antagonismes. Pierre Daix, qui a adhéré au P.C.F. en 1939 — en fait « **à une section française de l'Internationale communiste** », précise-t-il, — rappelle les raisons de sa virulence passée : « **Quitter l'U.R.S.S. pour aller aux Etats-Unis, c'était un peu comme refuser d'être Français en 1945. Alors Kravtchenko, le transfuge, c'était pour nous forcément un salaud.** » Du coup, le débat sur les faits est escamoté, l'accusateur est placé en situation d'accusé : Kravtchenko n'est-il pas un homme de main de la C.I.A. ?

Les étapes de la dérussification du P. C. F.



Cet alignement sur les intérêts exclusifs de l'Etat soviétique se prolongea de longues années. L'inflexion de la politique du parti ne se manifestera que le 16 février 1966, jour où les lecteurs de **l'Humanité** ont la surprise de lire, sous la plume de Louis Aragon, une énergique protestation contre la condamnation à Moscou, pour « **délit d'opinion** », des deux écrivains Siniavski et Daniel. Etonnement jusqu'en Union soviétique. Soljenitsyne tombe des nues : « **Des forces de ce genre, dans notre pays, il s'en était joué bien d'autres en cinquante ans, et cent fois plus sinistres, un million de fois plus meurtrières, mais tout cela n'avait pas fait plus d'effet sur l'Occident que l'eau sur les plumes d'un canard** » (11). Si le P.C.F., peu coutumier de ce genre d'initiative, trouve là l'occasion d'exposer ses craintes d'une résurgence du stalinisme depuis la chute de Khrouchtchev, n'est-ce pas aussi que la situation politique française l'incite à donner des gages de libéralisme ?

Cinq mois plus tôt, en effet, le P.C.F. avait décidé d'apporter son soutien à la candidature de M. François Mitterrand aux élections présidentielles, et Waldeck Rochet, partisans d'une politique d'ouverture, allait bientôt réclamer l'élaboration d'un programme commun pour la gauche. Cet objectif, devenu réalité en juin 1972, transforme profondément le paysage politique français. La stratégie d'union de la gauche pousse une partie de la famille radicale à quitter le giron majoritaire ; elle ancre à gauche le parti socialiste, qui exorcise ainsi ses « vieux démons », les appels des sirènes centristes ; enfin elle associe le P.C.F. à la conquête du pouvoir et, aux fins d'élargir son électorat, l'entraîne à des surenchères avec le P.S. sur les libertés.

Cette « dynamique unitaire » qui, au fil des ans, rapproche la gauche du pouvoir, place aussi les nouveaux alliés dans une situation inédite par rapport à l'U.R.S.S.

Les radicaux de M. Robert Fabre et les socialistes du « nouveau parti » né du congrès d'Epinay (1971) n'entretiennent, sur l'Union soviétique, guère plus d'illusions que les anciens de la S.F.I.O. L'U.R.S.S. et les pays de l'Est servent plus de repoussoir que de référence à leurs projets de société. Certes, comme le pense Pierre Guidoni, l'un des animateurs du CERES, « **depuis la signature du programme commun, la supériorité de la stratégie des socialistes sur la position qui était la leur au temps de Guy Mollet est de ne plus être soumise, subordonnée à l'évolution du P.C., et d'être en mesure de créer les conditions concrètes du changement** (12) » ; pourtant, à l'égard de l'U.R.S.S., la grande crainte des socialistes demeure bien de passer, aux yeux de leur allié, pour des héritiers de Guy Mollet. Afin de dissiper cette suspicion qui pèse encore sur eux, et ne pas envenimer un peu plus leur alliance conflictuelle avec le P.C.F., les dirigeants socialistes semblent avoir choisi la politique

(1) *Le Chêne et le Veau,* Seuil, 1975, page 121.
(2) *Idem,* page 346.
(3) Rapporté par Alexandre Soljenitsyne dans *le Premier Cercle,* Laffont, 1968, page 576, et dans *l'Archipel du Goulag,* Seuil, 1974, tome I, page 372.
(4) Témoignage d'A. Chifrine rapporté par Elisabeth Antebi dans *Droits d'asile en Union soviétique,* Julliard, 1977, page 259.
(5) Tiré de *Pays sages,* de Rafael Pividal, Ruptures, 1977.
(6) Dans *Un homme en trop,* de Claude Lefort, Seuil, 1976.
(7) Rajk et Kostov, responsables des partis communistes hongrois et bulgares, condamnés à mort en 1949 pour « titisme », réhabilités en 1955/56.
(8) Neuf communistes connus signent le « Manifeste des 121 », qui proclame notamment : « *Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien.* »
(9) Cf. le vivant témoignage de Philippe Robrieux : *Notre génération communiste (1953-1968),* Robert Laffont, 1977.
(10) *Le Nouvel Observateur* du 8 août 1977.
(11) *Le Chêne et le Veau,* page 131.
(12) *Le Nouvel Observateur* du 1er août 1977.

du silence sur ce sujet. Jean Pronteau, aujourd'hui membre du comité directeur du P.S., nous confirme que le parti socialiste a projeté de faire une étude approfondie de la société soviétique, **« mais qu'elle ne voit jamais le jour. Chaque fois qu'elle est remise en avant, le moment est inopportun : parce qu'on est à la veille des municipales ou dans la phase de préparation des législatives... »**.

Souci diplomatique également : dans l'éventualité où il aurait des responsabilités gouvernementales, le P.S. veut se ménager de bonnes relations avec le Kremlin. **« Il nous faut,** nous dit M. Robert Pontillon, responsable des questions internationales, **tenir compte du sentiment que l'on peut avoir de la dignité dans un grand pays comme l'U.R.S.S. »** Mais de quel poids pèse alors la **« dignité »** des internés des prisons et des camps, face à ce souci affiché des **« intérêts de l'Etat »** ?

Cet ensemble de préoccupations conduit le P.S. à préférer la voie discrète des pressions politiques plutôt que les déclarations ou campagnes publiques, lorsqu'il est sollicité d'intervenir dans les cas les plus flagrants de violation des droits de l'homme de l'autre côté du rideau de fer (13).

La dissidence à l'Est, dans la mesure où elle révèle un désir de réformes dans le glacis soviétique, n'est pas vue d'un mauvais œil par les amis de M. François Mitterrand. Séduits comme ils l'étaient par le « printemps de Prague », les socialistes français caressaient l'espoir que les contestataires de l'autre Europe, à l'image des frères Medvedev, réclameraient la démocratisation de leur régime. **« Ah ! comme on aurait aimé au P.S.,** reconnaît, l'air persifleur, M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national, **que les dissidents reprennent à leur compte la conception démocratique du socialisme qui est la nôtre ! »**

A entendre Vladimir Boukovski, on peut douter que ce soit précisément le cas. **« Que pensez-vous du socialisme à visage humain ? »**, lui demandait-on. **« Le socialisme, je ne sais pas ce que c'est. Mais un visage humain, oui. »** Tout espoir s'est évanoui lors de l'entrée des chars soviétiques à Prague. Les dissidents furent profondément choqués par les termes jugés **« scandaleux »** du communiqué commun Mitterrand-Kadar, publié à l'issue de la visite du premier secrétaire du P.S. en Hongrie, en mai 1976. Quel impératif — d'aucuns parlent de négligence — a conduit la délégation socialiste, en même temps qu'elle dénonçait les pratiques de la junte chilienne, à affirmer sa volonté de respecter **« les principes universels concernant la souveraineté des Etats, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à définir leur voie de développement sans ingérence extérieure »** ? Est-ce à dire que, pour le P.S., la cause des droits de l'homme en Hongrie et dans les autres pays « socialistes » peut avancer, à la différence du Chili, sans ingérence extérieure ?

La déclaration de M. François Mitterrand affirmant qu'à l'instar de M. Valéry Giscard d'Estaing il n'aurait pas, lui non plus, reçu Andreï Amalrik, manifestant devant le palais de l'Elysée en février dernier, et qu' **« il comprenait parfaitement l'attitude du président de la République étant donnée la visite prochaine de M. Brejnev »**, a encore accru les inquiétudes des victimes de la répression en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est.

Au terme de ces deux « affaires », nombre d'entre elles se refusaient, selon la formule d'Edgar Morin, à accorder du crédit **« à un parti se nommant socialiste qui, pour des raisons tactiques ou stratégiques, et peut-être pour des raisons de carence et de débilité théoriques, est incapable de regarder en face le phénomène concentrationnaire en U.R.S.S. comme un caractère central, révélateur de la nature même du régime** (14) **»**.

Dans sa préface au projet de charte des libertés du P.S., M. François Mitterrand assure pourtant que **« la bureaucratie — ou la caste dirigeante — a, dans des régimes qui se réclament du socialisme, sacrifié la liberté des citoyens aux exigences du pouvoir** (15) **»**. Selon les rédacteurs de ce document, l'amalgame de l'Etat et du parti unique et l'appropriation par ce parti de **« la science du socialisme »** sont les causes de cette absence de démocratie dans ces pays. N'est-il pas alors de la responsabilité du P.S. de pousser plus loin l'analyse de **« la dégradation du socialisme en terreur »**, garantie minimale que l'action des forces de gauche en France ne débouche pas, comme là-bas, sur les petits matins froids d'une société « normalisée » ?

D'autres éléments soulignent l'urgence d'un tel effort : l'écho rencontré par les campagnes d'Amnesty International ou de la Ligue des droits de l'homme, les succès remportés par un film comme **l'Aveu** (16), sont le signe qu'un public sans cesse plus large n'ignore pas que la loi « socialiste » peut couvrir les violations des libertés essentielles.

Trois étapes importantes

DANS son projet de déclaration des libertés (17), le P.C.F. se présente comme un ardent défenseur de ces libertés (d'expression, de réunion, de circulation...) qui sont bafouées en U.R.S.S. Les nouvelles formes d'oppression engendrées par le capitalisme sont bien analysées. Mais, plus discret encore que le P.S., le P.C.F. se contente d'une simple critique allusive de la situation prévalant à l'Est : **« On ne saurait réaliser le socialisme pour le peuple en lui confisquant ses libertés. »**

L'impact nouveau de la dissidence en U.R.S.S., en dépit de l'efficace répression du K.G.B., place évidemment le P.C.F. dans une situation encore plus difficile que le P.S. Pour lui, la voie est étroite entre sa volonté d'apparaître comme un parti attaché à **« la défense des libertés »** et son refus de tout antisoviétisme.

Révolu cependant le temps où l'appareil du Komintern pesait de manière décisive sur les décisions du parti. Comment, à l'époque, le P.C.F. aurait-il pu accueillir toute vision critique d'une société soviétique, par lui mythifiée, alors que Maurice Thorez se proclamait volontiers **« le premier stalinien de France »** et fondait sur **« l'attachement inconditionnel à l'U.R.S. »** la ligne de son parti ? Sous la houlette de M. Georges Marchais, le P.C.F., qui a opté lors de son vingt-deuxième congrès (1976) pour un **« socialisme aux couleurs de la France »**, est ainsi amené à prendre position, avec une infinie prudence il est vrai, sur trois cas spectaculaires de « manquements à la démocratie » en U.R.S.S. :

— 1974 : le P.C.F. stipule que, s'il était au pouvoir, il ne s'opposerait pas à la publication de **l'Archipel du Goulag** en France... pour autant qu'un éditeur y soit favorable. Et, dans le même temps, M. Roland Leroy, membre du bureau politique, déclare : **« On ne me fera jamais dire que je souhaite la publication de** l'Archipel du Goulag en **U.R.S.S. C'est un pamphlet antisocialiste...** (18) **»**.

— 23 octobre 1975 : alors que se tient à la Mutualité un meeting pour la libération de Leonid Pliouchtch, organisé à l'initiative du comité des mathématiciens, auquel participent la F.E.N., F.O., le P.S., etc., le P.C.F. appelle, lui, à un meeting sur les libertés à la porte de Versailles. **« Le P.C.F. a dû se résoudre à ce meeting contre-feu,** nous explique Jean-Jacques Marie, secrétaire du Comité international contre la répression (C.I.C.R.) — **initiative impromptue, elle n'était pas prévue au calendrier des manifestations du P.C.F. — pour répondre aux remous provoqués dans ses propres rangs par la campagne en faveur de Pliouchtch, qui avait réalisé une unité assez large en France et avait même pris une dimension internationale. »** Deux jours après cette réunion, où étaient présents **« beaucoup de ceux qui, hier, dénonçaient l'agression américaine au Vietnam et descendent aujourd'hui dans la rue contre Pinochet ou contre Franco** (19) **»**, M. René Andrieu, dans un éditorial de **l'Humanité**, réclame la libération de Pliouchtch. Et, le 14 novembre, M. Pierre Juquin reçoit, au siège du comité central, une délégation du comité des mathématiciens.

— 18 décembre 1976 : Vladimir Boukovski, 34 ans, qui a passé plus de onze années de sa vie dans les prisons, camps et hôpitaux psychiatriques de son pays, est échangé contre le dirigeant du P.C. chilien, Luis Corvalan, arrêté au lendemain du putsch de septembre 1973. **« Lamentable »**, commente M. Georges Marchais. Et d'ajouter : **« Il est inadmissible que, dans quelque pays que ce soit, des hommes se trouvent placés dans cette alternative intolérable : la prison ou le bannissement. »**

Que l'U.R.S.S. ait perdu une bonne part de son aura aux yeux de la direction du P.C.F., tel est le sentiment suscité par ces progressifs écarts de l'ancienne orthodoxie. Que son attitude empreinte de circonspection s'inspire aussi du souci «pédagogique » de ne pas traumatiser les militants communistes, notamment les plus anciens, en attentant trop brusquement à l'image figée qu'ils se font de l'U.R.S.S. et des pays « socialistes », on peut le concevoir. Le P.C.F. ne redoute-t-il pas aussi qu'en franchissant un pas de plus dans le soutien à la cause des dissidents il ne détériore ses rapports avec le P.C. soviétique et n'ouvre, par voie de conséquence, une crise au sein de son appareil ? Au total, lorsque Jean Elleinstein affirme que l'U.R.S.S. **« n'est certainement pas le modèle qu'il faut suivre ou l'exemple qu'il faut imiter** (20) **»**, il traduit sûrement le réel désir de changement d'un courant du parti, mais il ne rend pas compte des réalités contradictoires du P.C.F. La « patrie du socialisme » a encore de fervents admirateurs jusque dans les hautes sphères de l'appareil.

A l'extrême gauche, l'heure des réexamens



Par contre, il serait vain de chercher trace d'un culte de l'U.R.S.S. dans l'extrême gauche française. Les dénonciations de la bureaucratie soviétique par Trotski, ou du « révisionnisme » par Mao, constituaient les références théoriques centrales des premiers groupes structurés issus de la crise de l'U.E.C. Cela dit, la réalité diffuse du gauchisme français ne se laisse pas réduire, loin de là, aux groupuscules organisés qui ont survécu à la crise de l'après-mai 1968. Après que les gardiens vigilants des orthodoxies révolutionnaires (trotskistes, maoïstes, autogestionnaires...) continuent, grâce à un étonnant instinct de conservation, à occuper l'espace politique disponible entre le P.S.U. et les groupes anarchistes, l'esprit contestataire poursuit un chemin sinueux — mais non moins subversif — en marge de la politique politicienne. Frondes culturelles, revendications écologistes, mouvements autonomes (femmes, homosexuels...), il n'est guère d'espace du champ social où n'affleure une volonté de « changer la vie » qui se rit des classifications politiques. Ce « *mouvement* » — cette mouvance, faudrait-il dire — n'est perceptible à l'opinion publique que lorsqu'il se rassemble pour s'opposer à des décisions gouvernementales (Larzac, Lip, Malville). Le reste du temps, il constitue la partie cachée de l'iceberg.

La fin de l'agression américaine au Vietnam puis la crise ouverte des anciens modèles d'identification (Chine, Palestine...) ont conduit, sous le coup de la désillusion, bon nombre de ces **« militants sans collier »** à un repli sur les réalités nationales. Comme ceux-ci instruisaient dans le même temps le procès de l'idéologie et rejetaient l'activisme militant, le « quotidien » devint naturellement pour eux un nouveau terrain d'expérimentation sociale. Inévitable, alors, que les soubresauts qui agitent la société soviétique soient, pour beaucoup, le cadet de leurs soucis. En mai 68 déjà, dans cette espace « libéré » qu'était la cour de la Sorbonne, un groupe de soutien aux dissidents Guinzbourg et Galanskov — trop peu connus, peut-être ? — ne put planter son stand.

Et pourtant l'intérêt et les interrogations qu'a fait surgir dans ces milieux d'extrême gauche un livre tel que **la Cuisinière et le mangeur d'hommes** (21), sorte d'appropriation par un ancien maoïste de la démarche de Soljenitsyne, ne montrent-ils pas une prédisposition nouvelle de ces ex-militants à renouer les fils de leur propre histoire ? Par la critique du marxisme, André Glucksmann, ancien rédacteur à **la Cause du peuple**, établit, lui, clairement le lien : **« Rappelez-vous,** nous dit-il, **que mai 68 avait été dédaigné au départ par des groupes comme la J.C.R. (22) ou l'U.J.C.M.L. (23), car non conforme à la théorie marxiste. Pour l'un, ce n'était pas un mouvement de masse organisé, et, pour l'autre, il n'avait pas de caractère ouvrier. » « Eh bien,** poursuit-il, **ce sont les raisons qu'avaient les gens de ne pas entendre Soljenitsyne, ce non-marxiste, autant que ce qu'il disait, qui m'ont décidé à étudier la dissidence et à questionner le marxisme. »**

Il s'agit bien aussi d'un retour aux sources pour Pierre Victor, l'un des « chefs fondateurs » de l'U.J.C.M.L. puis, après son éclatement, de la Gauche prolétarienne. Sous l'influence de Louis Althusser, cette fraction de l'ultra-gauche s'est frayée la voie à partir d'analyses de la réalité soviétique — les pratiques des « nouveaux tsars » du Kremlin n'étaient donc pas ignorées — avant de voir en Mao Tse-toung l'héritier de Lénine. **« Nous n'étions donc pas sourds,** affirme Pierre Victor, **mais nous le sommes devenus. Nous avons bénéficié de la grande secousse faite au marxisme par Mao et la révolution culturelle, mais nous sommes restés prisonniers de cette pensée nouvelle qu'était le maoïsme. »** Concentrant leurs attaques sur le **« révisionnisme khrouchtchévien »**, les « maos », à l'instar du Grand Timonier, se gardaient bien, en effet, d'attenter au culte de Staline.

Profondément influencé par Soljenitsyne et son **« face-à-face impitoyable avec Lénine »**, Pierre Victor conclut à la **« nouveauté totale »** de l'œuvre de l'écrivain soviétique. **« C'est le premier témoignage de l'intérieur** (24), **qui, patiemment, avec les arguments mêmes de la vérité et de la révolte, du point de vue de la résistance donc, met en question la légitimité de l'idée de révolution, nous sommant ainsi de la repenser de fond en comble. »**

Sur quoi peut déboucher cette manière radicale de **« chasser la Russie de sa tête »** ? Il est encore trop tôt pour dire ce que cette « nouvelle résistance » à tous les totalitarismes engendrera. Mais deux écueils, eux, sont perceptibles :

— A peine prise la mesure de l'imposture passée, le risque n'existe-t-il pas que les mêmes ne théorisent trop vite, à partir d'une expérience où les dissidents soviétiques d'aujourd'hui prendraient la place qu'occupaient, hier, les « paysans pauvres et moyens pauvres » dans la mythologie gauchiste ?

— A défaut aussi de sortir des méandres de la « nouvelle philosophie », où fleurit l'utilisation polymorphe et démagogique du terme Goulag, ces retours sur soi n'échoueront-ils pas dans le laisser faire-laisser aller ou le nihilisme doré ?

Les exemples de ces anciens membres du P.C.F., jamais remis de la douloureuse extirpation des germes du stalinisme, et amenés aujourd'hui à cautionner la politique giscardienne, constituent des précédents qui, toutes proportions gardées, incitent à la prudence.

Des groupuscules fossilisés

NUL problème de cet ordre dans la famille trotskiste (non plus que chez les derniers marxistes-léninistes pro-chinois) qui, malgré les « scissions minoritaires », reste bien groupée. Comme si Trotski, le petit père de ces groupuscules, veillait toujours au grain. La société soviétique, avec ses tares et ses bienfaits, est un phénomène connu depuis **« toujours »** par les militants de l'O.C.I., de L.O. ou de la L.C.R. (25). **« Quand on entrait à la IV**[e] **Internationale,** nous dira Alain Krivine, **la première chose qu'on apprenait, c'était l'U.R.S.S. Et l'on savait par cœur la liste des membres du Comité central fusillés à l'issue des procès des années 30. »**

De fait, le mouvement trotskiste s'est constitué sur la base d'une critique de l'U.R.S.S., la seule critique de gauche pendant de nombreuses années. Possible conséquence de cet isolement, l'analyse de la société soviétique a en tout cas pris la figure d'un dogme, celui de l'Etat ouvrier dégénéré aux déformations bureaucratiques : le régime soviétique peut bien dégénérer indéfiniment, il conserve son caractère ouvrier...

Dès lors, les nouveaux témoignages, tels **l'Archipel du Goulag** ne pouvaient ébranler les trotskistes : ils les confirmaient dans leurs vues. Evidemment, le caractère « droitier » de certains propos de Soljenitsyne ou de Boukovski posaient quelques problèmes aux militants. Répétant son « explication », Alain Krivine souligne : **« La nature même du stalinisme rend possible le passage à droite de courants oppositionnels. »**

La dissidence signale, pour eux, l'ouverture d'une **« période nouvelle »**. A présent, à la différence de ce qui se passait il y a vingt ans, les militants soviétiques arrêtés et incarcérés ne capitulent plus, se montrent rebelles aux procès truqués. C'est donc un mouvement avec lequel on ne peut pas ne pas compter.

Se félicitant que les analyses de Jean Elleinstein du « phénomène stalinien » se rapprochent progressivement des leurs, les responsables de la Ligue communiste insistent sur l' **« originalité »** de leur ligne politique par rapport à la **« ligne des bavures »** du P.C.F., qui se contente de dénoncer les erreurs ou les abus de Moscou. Mais, attachés comme ils sont aux **« séquelles positives de la révolution d'Octobre »**, comme aux basques du parti de la classe ouvrière, les trotskistes de la L.C.R. ne s'intéressent-ils pas aux dissidents soviétiques surtout pour mieux **« mordre les mollets »** du P.C.F. ?

L'O.C.I. fournit, elle, l'étonnant exemple d'une rigidité doctrinale encore plus forte, jointe à un rôle de pionnier dans la vulgarisation de la lutte des dissidents. C'est elle qui fit entendre, dès 1969, **« la voix de l'opposition communiste en U.R.S.S. »** en reproduisant les textes du « samizdat » dans son organe, **la Vérité** (26). La même année, elle aide à réunir les matériaux de « l'affaire Guinzbourg-Galanskov » publiés en dossier (27).

C'est l'O.C.I. également qui, menant plus de deux ans durant une campagne politique d'une remarquable constance, par le biais du comité des mathématiciens ou du C.I.C.R., a grandement contribué à la libération de Leonide Pliouchtch de l'hôpital psychiatrique de Dniepropetrovsk où il était interné. Malgré ces succès, dont elle aurait pu chercher à tirer profit pour son propre compte, l'O.C.I., par la bouche de Jean-Jacques Marie, nous assure que **« l'opposition soviétique a signé son acte de décès en centrant son combat sur la problématique des droits de l'homme, et en acceptant la main tendue par le président Carter, représentant d'une nation impérialiste, pour obtenir le respect des accords d'Helsinki »**.

Mais pourquoi, traqués chez eux, à la recherche depuis des années d'un soutien occidental quelconque, les dissidents prendraient-ils de haut la nouvelle politique de Washington ? Au nom de quel purisme « révolutionnaire » refuseraient-ils cette **« compromission avec l'impérialisme »**, si elle contribue à desserrer un peu l'étau qui les étreint ?

Qu'importe à l'O.C.I. : c'est son intransigeance doctrinale qui permet à l'organisation de traverser le temps. Elle lance désormais ses premiers anathèmes contre les dissidents, objets de la sollicitude passée : l'académicien Andreï Sakharov ne devient-il pas **« le porte-parole de la fraction restaurationniste du capital en U.R.S.S. »** ?

Ceux qui se reconnaissent dans la dissidence



A l'opposé de ces conceptions guindées, le quotidien **Libération**, auberge espagnole des adversaires de tous les pouvoirs, s'est aussi fait le soutien de tous les dissidents. Quelle ne fut pas la surprise de Boukovski, dès son arrivée à Zurich où l'avaient conduit les autorités soviétiques, de voir qu'un des seuls journalistes présents à s'intéresser plus au sort des « zeks » (28) qu'à ses futures prises de position politiques était un envoyé de ce quotidien « gauchiste », Basile Karlinski !

Cet intérêt pour les contestataires soviétiques n'est pas le fruit d'un engouement passager et, dans le cas de **Libération**, où les dernières modes culturelles connaissent quelque succès, l'hypothèque valait d'être levée. Il s'agit d'autre chose : des rédacteurs de ce journal se reconnaissent dans les dissidents en raison du parallélisme de leurs histoires respectives. Ainsi, Marc Kravetz, ancien animateur de l'U.N.E.F. et journaliste à **Libération**, écrit à propos des Mémoires de Pliouchtch : **« Ce livre me concerne, nous concerne, il est à la fois notre histoire ou l'envers de notre histoire ou encore, comme dirait Alice, la même histoire mais de l'autre côté du miroir »** (29).

On s'en convainc à entendre parler Natalya Gorbanevskaïa. Poète, elle appartient à cette « génération de 1956 », désabusée par l'écrasement de la révolte hongroise. **« Nous ne pouvions plus alors,** dit-elle, **qu'espérer en nous-mêmes. »** C'est le moment de l'opposition littéraire et du « samizdat » poétique, de la découverte des poèmes de Mandelstam ou d'Akhmatova, qui deviennent **« l'équivalent d'une plate-forme idéologique »** (30).

Pendant ce temps, une jeune génération militante, au début des années 60, se dispute au quartier Latin les petits opuscules d'Alexandra Kollontaï ou de Rosa Luxemburg, se querelle au sujet d'**Histoire et conscience de classe** de Georges Lukacs.

Redécouverte des poètes maudits d'un côté et des théoriciens « hérétiques » de l'autre, c'est bien en marge des idéologies officielles ou orthodoxes que se bâtissent, à l'Est comme à l'Ouest, les nouvelles oppositions aux pouvoirs établis.

Le 25 août 1968, Natalya Gorbanevskaïa proteste sur la place Rouge à Moscou, avec son enfant et six de ses amis, contre l'intervention soviétique à Prague (31). Ce geste politique « suicidaire » a un grand retentissement en Occident.

Coïncidence des prises de conscience et convergence des itinéraires dans des contextes pourtant si différents, les exclus du bloc soviétique et les contestataires d'ici, non prisonniers des appareils politiques de la gauche traditionnelle, étaient appelés à dialoguer. La rencontre sera scellée au Théâtre Récamier, le 21 juin dernier, en présence de Jean-Paul Sartre qui fut longtemps, pour les dissidents, le symbole de l'incompréhension de l'Occident progressiste.

(Lire la suite page 14.)

(13) Le 12 octobre dernier, cependant, une délégation du P.S. est intervenue à la conférence de Belgrade en faveur des juifs soviétiques.

(14) *Le Nouvel Observateur* du 27 juin 1977.

(15) « *Liberté, libertés* », Réflexions du comité pour une charte des libertés, animé par Robert Badinter, Gallimard, 1976.

(16) Adapté du récit d'Artur London. La projection de ce film à la télévision, le 14 décembre 1976, a donné lieu à une vive polémique.

(17) Edité par le P.C.F., 1975.

(18) Rapporté par Harris et Sedouy dans *Voyage à l'intérieur du parti communiste*, Seuil, 1974, p. 143.

(19) *Libération* du 25 octobre 1975.

(20) *Lettre ouverte aux citoyens de la république du programme commun*, Albin Michel, 1977.

(21) Par André Glucksmann, Seuil, 1975.

(22) J.C.R. = Jeunesse communiste révolutionnaire, qui se transformera en Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.).

(23) U.J.C.M.L. = Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes.

(24) Alexandre Soljenitsyne souligne lui-même dans le *Chêne et le Veau* : « *J'eusse publié* l'Archipel *depuis l'Occident, il perdait dès sa parution une bonne moitié de sa force de frappe* » (page 379).

(25) Trois composantes du mouvement trotskiste. O.C.I. = Organisation communiste internationaliste; L.O. = Lutte Ouvrière ; L.C.R. = Ligue communiste révolutionnaire.

(26) Republié ensuite intégralement sous ce titre aux éditions du Seuil, 1969.

(27) Dossier réuni et présenté par J.-J. Marie et Carol Head, Seuil, 1969.

(28) La nation « zek », selon la terminologie de Soljenitsyne, regroupe tous les détenus de l'Archipel du Goulag.

(29) *Libération* du 20 mai 1977.

(30) Dans le *Magazine littéraire* de juin 1977.

(31) Elle présente le récit détaillé de la manifestation et ses suites dans *Midi place Rouge*, Robert Laffont, 1970.

(Suite de la page 13.)

De retour de Moscou en juillet 1954, Jean-Paul Sartre ne déclare-t-il pas : « **La liberté de critique est totale en U.R.S.S. ?** » Mythification délibérée. Jean-Paul Sartre en convient lui-même deux ans plus tard. Il confie à Claude Roy, consterné par son propos et rencontré à Delphes, lors de l'été 1956 : « **Evidemment ce n'est pas vrai. Mais si l'on croit que ça le deviendra, il faut qu'on les aide** » (32). L'objectif était encore de « **ne pas désespérer Billancourt** »... Mais pourquoi, comme le demande André Glucksmann, « **désespérant de l'U.R.S.S., l'O.S. désespérerait-il de lui-même, sinon parce qu'on lui raconte marxistement que, là-bas, c'est la dictature du prolétariat ? Sous couleur de ne pas désespérer Billancourt, nous avons désespéré à la fois de Billancourt et de la vérité** ».

Combien de désespoirs et de rancœurs n'a-t-on pas suscité à l'Est avec de telles assertions ? A preuve ce jour de 1966 où, à Moscou, Alexandre Soljenitsyne ne répond pas à l'invitation de ce « **troubadour des idées humanitaires** », qui n'avait pas su voir « **le génocide qui se perpétrait chez nous** ». Et Soljenitsyne commentait à l'époque cette fin de non-recevoir : « **Dans mon refus de le rencontrer, Sartre sut-il lire combien, profondément, il nous reste étranger ?** » (33).

Aujourd'hui, Michel Foucault peut appeler au *développement du dialogue noué avec les dissidents de l'Est.* Une page d'histoire, lourde de malentendus, est bien tournée.

Variations tactiques

CETTE nouvelle réceptivité aux appels des dissidents soviétiques, que nous apprend-elle sur l'état actuel de la gauche et de l'extrême gauche françaises ? Est-elle le signe de changements en cours, d'évolutions en profondeur ? Ces questions valent d'être posées, non que la pensée dissidente soit une nouvelle panacée politique, mais du fait que les dissidents représentent l'irruption sur la scène française d'un réel qui avait pris couleur de mythe. Leur force est sans doute qu'en Occident, où « **le besoin du tragique est trop souvent la condition de la perception des choses** », comme nous le dit le dissident tchèque Illios Yannakakis, ils témoignent en chair et en os, ces rescapés des camps et des hôpitaux psychiatriques, du tragique de la vie quotidienne à l'Est. Ce tragique émeut incontestablement, mais quel effort de réflexion suscite cette émotion ?

La confrontation avec la dissidence est, pour le P.C.F., un test redoutable. Sans doute, la dérussification du parti s'est-elle accompagnée d'un indéniable enracinement national. « **Si j'avais suivi l'évolution de ce parti que j'ai quitté il y a vingt ans,** nous confie avec un sourire Gilles Martinet, **j'aurais retrouvé mon drapeau, ma famille et ma patrie.** »

La masse des nouveaux adhérents — plus de 50 % des membres actuels ont rallié le parti après 1968, — moins portée que l'ancienne génération à encenser l'U.R.S.S., donne à la direction du parti la possibilité de procéder à des inflexions de « ligne ». Sans compter que les P.C. italien et espagnol avaient déjà amorcé l'évolution. Cette prise de distance avec l'U.R.S.S., si elle est le signe d'un opportunisme politique, prouve-t-elle pour autant une transformation profonde du parti ?

Le P.C.F. s'en tient pour l'instant à des déclarations de principe dénonçant les atteintes aux libertés en U.R.S.S. Mais, pour se libérer de son passé, suffit-il de renier ce que l'on a adoré hier ? Ces libertés sont inscrites dans la Constitution soviétique, et l'adoption d'une nouvelle Constitution — « **meilleure que l'ancienne, qui était déjà bonne** » à en croire M. Tchakovsky, directeur de la **Literatournaïa Gazeta** (34) — n'entrave nullement la répression systématique de toute contestation.

Pourquoi le P.C.F. refuse-t-il d'aborder la question, toujours refoulée, des causes des « déviations » du régime soviétique, bref de s'interroger sur la nature du système qui les produit massivement ?

« **La main de Moscou** » ? N'est-ce pas plutôt, comme le suggère Fernando Claudin, ancien dirigeant du parti communiste espagnol, que « **le P.C.F. n'a toujours pas rompu le cordon ombilical idéologique qui le relie à l'U.R.S.S., sur un point crucial : la reconnaissance du caractère socialiste du système soviétique** » (35) ? Pierre Daix nous livre un sentiment analogue : « **Le problème n'est pas celui de l'inféodation à Moscou. Le problème est que le P.C.F. n'a pas de politique de rechange à celle qui le lie aux intérêts stratégiques de l'Union soviétique.** » « **Imaginez,** dit encore Roger Garaudy, **Copernic découvrant les aberrations du système de Ptolémée et refusant d'en envisager un autre** » (36).

De l' « aggiornamento » présent du P.C.F., Claude Lefort retient les évolutions que, seule, la nécessité impose. Arguant de ce refus des communistes d'analyser le régime du Goulag, il écrit en manière de réquisitoire : pourquoi s'indigneraient-ils de la terreur en U.R.S.S., « **c'était la leur, quoiqu'ils ne puissent en jouir que de loin** » (37) ? Par l'ampleur des phénomènes, il n'y a, certes, rien de comparable entre les déportations massives pratiquées en U.R.S.S. et les purges qui ont rythmé la vie du P.C.F. (affaires Marty-Tillon, Casanova-Servin-Pronteau, Garaudy...) (38). Mais le refus de tout réexamen du passé, le maintien d'une machine militante qui fonctionne selon les rigoureux principes du centralisme démocratique, la projection de ce schéma sur une société vouée à l'organisation, tout cela ne signifie-t-il pas que le P.C.F. reste un parti autoritaire, sinon à vocation totalitaire ? Pour Paul Thibaud, directeur de la revue **Esprit**, « **la fameuse phrase de Brecht à propos du nazisme : le ventre est encore fécond d'où est sortie la bête immonde, s'applique encore plus au stalinisme qu'au nazisme** ». Et, de fait, tant que le fonctionnement interne du parti communiste rappellera celui des partis « frères » de l'Est, on se posera la question de savoir si l'action du P.C.F. ne tend pas — les mêmes causes provoquant les mêmes effets — à reproduire les caricatures de socialisme qui existent en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires.

Ce sentiment peut-il être tempéré par la conviction de Jean Elleinstein que le P.C.F. a tendance aujourd'hui à « **être plus démocratique** » et à « **faciliter une recherche plus libre pour tous ceux qui, en son sein, ont une vocation de chercheurs** » (39) ?

La crise ouverte de l'union de la gauche permet, en tout cas, de s'interroger à nouveau sur la réalité de la « déstalinisation » du P.C.F. A force de vouloir prouver à tout prix le « **virage à droite** » du parti socialiste, le P.C.F. est en effet amené à « **utiliser contre ses partenaires les procédés qu'il reproche aux Russes et aux Tchèques, à cela près qu'il ne dispose pas de leurs moyens de répression** » (40). Ce comportement, comme la prudence défensive avec laquelle le P.C.F. réagit aux appels des dissidents de l'Est, n'accrédite-t-elle pas l'idée d'un parti qui change tout en restant le même ?

La dissidence à l'Est plonge, de leur côté, les responsables du P.S. dans des abîmes de perplexité — *comment en parler sans s'exposer au reproche d'* « **antisoviétisme primaire** » — et met en lumière le caractère « suiviste » de leur politique sur cette question. L'U.R.S.S. apparaît comme un domaine d'investigation « gelé » afin de ne pas irriter le partenaire communiste. Quitte à remplacer les analyses par des stéréotypes. Jacques Attali, représentant de cette nouvelle intelligentsia technicienne, utilise de manière péremptoire le vocable de « **nouvelle droite** » pour disqualifier ceux qui posent les questions que le P.S. devrait se poser.

Et pourtant, au sein même du P.S., chez les représentants du courant « décentralisateur » — ceux qui refusent qu'un changement de société passe par un renforcement de l'Etat, — les témoignages des dissidents ont alimenté une réflexion nouvelle : ne faut-il pas opposer au développement de l'Etat-Léviathan une logique de déconcentration des pouvoirs ? Quels liens de parenté existent entre « jacobinisme » et « stalinisme » ? Gilles Martinet s'interroge devant nous : « **Le stalinisme n'est-il pas le fascisme du mouvement ouvrier ? Sur soixante ans et plus de quinze pays, de Cuba au Vietnam, on constate que, lorsque la socialisation des moyens de production et d'échange se confond avec l'étatisation, le même processus recommence : naissance d'une bureaucratie, absence de libertés... D'où l'importance de la perspective autogestionnaire.** »

Au P.S., le fossé est large entre le caractère conventionnel des prises de position à l'égard de l'U.R.S.S. et un travail de recherches moins guindé. Division des rôles bien orchestrée. N'est-ce pas le propre d'un parti composite, au recrutement très diversifié, d'avoir plusieurs fers au feu ?

A l'extrême gauche, en dehors de ces milieux « marginaux » où la dissidence a ébranlé des convictions, des certitudes, sans provoquer d'engouement pour cette « nouvelle philosophie » porteuse d'un point de vue métaphysique sur l'histoire universelle, on doit bien reconnaître que le trait dominant est également la résistance au changement.

Les états-majors trotskistes, de longue date sensibilisés au problème de la répression en U.R.S.S., n'arrivent pas à envisager la dissidence autrement que dans les limites de leur schéma politique. On peut se demander avec Claude Lefort si le mouvement trotskiste, emporté par la logique de l'organisation et fort de sa « ligne politique », n'est pas condamné à « **exploiter la dissidence au nom de la critique qu'il fait du socialisme en U.R.S.S.** », et uniquement dans ce but.

Acceptée et soutenue dans l'exacte mesure où elle conforte les thèses de l'O.C.I., la dissidence est rejetée dès lors que sa stratégie, la bataille pour la reconnaissance des droits de l'homme en U.R.S.S., implique des appuis jugés « **contraires** » au combat « **révolutionnaire** » mené par l'organisation. Tout se passe comme si les « mouvements démocratiques » animés par l'O.C.I. (C.I.C.R., comité des mathématiciens, comité contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques...) devaient regrouper les sympathisants sur une base large, toujours aménageable, tandis que l'organisation, elle, perpétue de manière rigide, son « **idéologie de granit** ».

Si cette « **fraction en exil de la bureaucratie stalinienne** », pour reprendre le mot de Cornelius Castoriadis, a peu de chances d'être jamais fécondée par la pensée dissidente, il semble que la Ligue communiste se montre moins imperméable. Alain Krivine sait que les premières « îles » de **l'Archipel du Goulag**, les îles Solovki, furent « **opérationnelles** » à partir de 1921, conséquence des directives de Lénine (41). Et si le dirigeant de la Ligue communiste se « **refuse à dire qu'il y a une suite logique entre léninisme et stalinisme** », il admet qu' « **objectivement, l'interdiction des fractions par Lénine a favorisé le stalinisme** ». D'où les nouveaux débats au sein de la Ligue communiste sur la démocratie socialiste. « **On revient ainsi,** conclut-il, **sur la ligne qui consistait à dire qu'on ne laissait pas s'exprimer les courants bourgeois dans le cadre de cette démocratie socialiste.** » Un premier petit pas. Le poids non négligeable des « **acquis théoriques du trotskisme** » en permettra-t-il d'autres ?

L'hebdomadaire **Politique-Hebdo**, qui influence des milieux d'extrême gauche plus divers (du P.S.U. et de ses nombreuses scissions aux inorganisés à la recherche d'orientations), semble inconsciemment s'être approprié, dans ses analyses de la contestation en U.R.S.S., la théorie « Reiss-Boutenko » émise par Trotski. Reiss était ce dirigeant du Guépéou qui rompit avec le stalinisme pour rejoindre les rangs de la IVe Internationale, et Boutenko, le bureaucrate passé au fascisme : autrement dit, le bon et le méchant. Aujourd'hui encore, il y aurait de bons dissidents, à la manière de Reiss — les marxistes évidemment — et des « Boutenko » qui ressuscitent les idées réactionnaires de la vieille Russie.

D'où l'énorme succès remporté par Leonid Pliouchtch dans ces cercles d'extrême gauche où l'on pouvait s'écrier : « **Enfin un dissident qui se réclame du marxisme !** » **Politique-Hebdo** fait de Leonid Pliouchtch la figure de proue d'une « **opposition de gauche** » en U.R.S.S. Pourquoi pas ? Pourquoi pas, en effet, pourrait-on se contenter de dire, si cette campagne sélective n'avait pour résultat d'éluder les questions (notamment celles relatives au marxisme) posées par tous les « Boutenko », et ils sont nombreux, de la dissidence soviétique ?

Ce rejet des réalités dérangeantes ne témoigne-t-il pas, comme le dit avec force Claude Lefort, jusque dans la suspicion à l'égard de Soljenitsyne, « **des ravages de l'idéologie, particulièrement sensibles dans les couches de jeunes gauchistes (militants ou non) privés qu'ils sont d'un accès à l'histoire dès lors qu'il n'est pas ouvert à partir d'une position « révolutionnaire »** » (42).

Au quotidien **Libération**, les dissidents n'ont plus besoin de se prévaloir de positions politiques « justes » pour avoir droit de cité. Il est vrai qu'aujourd'hui, au comité de rédaction, l'héritage maoïste pèse moins lourd qu'en 1974, au moment des débats sur **l'Archipel du Goulag**. A présent, les discours dissidents « en marge » des habituelles harangues politiques (il y est plus question d'individus que de stratégie de masse), constituent même un atout : ne sont-ils pas les marginaux d'U.R.S.S. ? Basile Karlinski, qui suit l'actualité soviétique pour ce quotidien, retrace avec une feinte ironie les débats qui présidèrent à « l'intronisation » des dissidents : « **Eux, c'est les marginaux de là-bas. Nous, on est les marginaux d'ici. Eux, ils ont un refus viscéral de l'oppression. Nous, c'est pareil, on est délétères, destructeurs de l'ordre. Alors on est branché sur la même longueur d'onde.** » Sur la base d'un tel « consensus », cette prise en charge de la dissidence par **Libération** n'est pas dépourvue, pour le moins, d'ambiguïtés. Il reste que les colonnes du journal sont ouvertes aux contestataires.

D'urgentes interrogations sur le marxisme

André Glucksmann a joué le rôle d' « homme-relais » de la pensée dissidente pour une fraction de l'extrême gauche : bon nombre de militants gauchistes ne se sont sentis autorisés à lire Soljenitsyne qu'une fois ce « parrainage » établi. Vieux réflexe militant : sans la caution théorique d'un intellectuel, on ne se hasarde pas hors des sentiers battus.

Un rôle d'écran a été joué par les organisations d'extrême gauche, comme le montre le fait qu'André Glucksmann lui-même n'ait pu ouvrir les yeux qu'une fois autodissous le groupe maoïste auquel il se rattachait.

Installé « **au cœur de la fonction aveugle** », comme le dit lui-même Pierre Victor, bien difficile de faire autre chose que « bricoler » dans ce « **cadre indépassable du savoir** » qu'est le marxisme, selon la formule sartrienne. Dans ces conditions, comment se demander si ce n'est pas cette idéologie, celle derrière laquelle se sont abrités Lénine et Staline pour construire le Goulag, qui fait encore écran pour apprécier toutes les conséquences de cet énorme dérapage ? On songe à l'intellectuel Roubine, dans le **Premier cercle**, qui s'efforce d'expliquer la nécessité historique du camp où il est incarcéré, en même temps qu'il proclame son innocence. On pense aussi à la tragédie d'Evguénia Guinzbourg. Elle qui avait toujours soutenu « **la ligne générale du parti** » n'arrive pas à s'interroger ni sur ce parti, ni sur cette doctrine, responsable de dix-huit années de « **vertige** » (43) passées dans les prisons et les camps. Et pourtant, comme le dit André Glucksmann, « **la Kolyma constitue nécessairement un point de vue sur le marxisme** » (44).

Un point de vue qui gagnerait cependant à se garder de hâtives transpositions, de Moscou à Paris, à la manière de Christian Jambet, trop prompt, avec quelques autres « nouveaux philosophes », à brandir la menace d'un Goulag français : « **Nous pensons que le marxisme comme tel est un adversaire... On n'a quand même pas fait Mai et l'après-mai pour se retrouver sous le fouet du militantisme mitterrandesque, comme disait Clavel** » (45). Ce sont de tels amalgames qui, mythifiant le Goulag, interdisent l'intelligence du système concentrationnaire soviétique et de ses avatars, jusqu'à la mise à nu de tous les mécanismes d'autojustification de ses aveugles thuriféraires en France. Le risque est bien de créer une situation où la confusion idéologique des apprentis « maîtres penseurs » jouerait le même effet de verrou que l'auto-aveuglement de la période précédente.

En U.R.S.S., comme dans la zone d'influence de Moscou, le monolithisme politique s'accommodait fort bien du climat de guerre froide. Depuis que les dirigeants du Kremlin ont misé sur les bénéfices de la « détente », ils se sont rendus vulnérables à la pression internationale. D'autant plus que les insuffisances de la « déstalinisation » intérieure alimentent une contestation qui peut désormais, malgré les obstacles, faire entendre sa voix en Occident. Une voix que les dirigeants de l'Ouest se doivent de prendre en compte sous peine de réduire cette « détente » au développement des échanges commerciaux ou à la limitation des armements stratégiques. Ce n'est pas l'esprit de l'Acte final de la conférence d'Helsinki. Et c'est précisément l'enjeu de l'actuelle conférence de Belgrade de faire prévaloir une conception de la « détente » qui ne fasse pas fi du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Deux événements majeurs sont venus conforter les thèses des tenants d'une nécessaire « **détente sur tous les fronts** » :

— L'affirmation d'une opposition qui, pour la première fois en 1966, à la suite du procès Siniavsky-Daniel, s'est rassemblée en un « mouvement démocratique ». La détermination des dissidents exilés (Boukovski, Pliouchtch...) ou encore incarcérés (Gouzman, Moroz...), tout comme l'écho qu'ils rencontrent dans les pays de l'Est (Charte 77 en Tchécoslovaquie, K.O.R. polonais...), donne à penser que le K.G.B. étouffera difficilement, cette fois, ce mouvement porteur des aspirations d'une population muselée.

— La nouvelle sensibilité de l'Occident, de ses dirigeants comme de l'opinion publique, au sort réservé aux contestataires soviétiques. Ainsi, six ans après le congrès de Mexico (1971) et sur la base de dossiers comparables, les délégués de l'Association mondiale de psychiatrie, réunis à Honolulu, condamnent solennellement l'usage de la psychiatrie à des fins de répression politique.

Dans cette situation, les appareils politiques de la gauche et de l'extrême gauche françaises se montrent ankylosés dans leurs certitudes et seulement prédisposés à la simple « récupération », sinon au pur rejet, des questions soulevées par les dissidents. Inquiétant constat. Dans le passé, n'est-ce pas déjà le manque de courage politique, décelable dans le refus de la gauche occidentale d'examiner les réalités dérangeantes (des procès de Moscou aux dernières résurgences du stalinisme) qui ont contribué à assurer la réussite d'un nouveau mode d'oppression ?

Aucune considération d'opportunité politique ne devrait différer les nécessaires réponses aux interrogations nouvelles qui se font jour, sur le marxisme notamment.

On peut trouver d'un maigre profit d'imputer au marxisme les crimes commis en son nom, comme d'en référer au catholicisme pour expliquer l'Inquisition. Et regretter qu'on déroule si vite la chaîne des responsabilités originelles des « **perversions du socialisme** » en U.R.S.S. Comme si l'analyse politique devait faire sienne le jeu des poupées russes, emboîtées les unes dans les autres, et pour la circonstance rebaptisées Staline, Lénine, Marx.

La difficulté tient à ce que le marxisme recouvre des réalités contradictoires. Langage des élites au pouvoir à l'Est, le marxisme est le rempart derrière lequel s'abritent les détenteurs de la raison d'Etat « socialiste », qui ne se troublent pas de donner à l' « homme nouveau » appelé de leurs vœux la figure du « zek ». Moyen de compréhension de l'évolution des sociétés suivant les effets de la lutte des classes, le marxisme joue aussi le rôle d'outil d'analyse de toutes les formes d'exploitation capitaliste. Instrument d'une critique radicale de l'ordre social conservateur en Occident, le marxisme est, en même temps, de l'autre côté du rideau de fer, cette doctrine d'autorité dont se parent les dirigeants et les apparatchikis pour mater toute opposition.

Comment le même Marx a-t-il pu engendrer des enfants si dissemblables ? Comment la doctrine qui incarna les espoirs de millions d'exploités a-t-elle été mise au service de ce système politique créateur de Goulag, que le témoignage de Soljenitsyne interdit de considérer comme une simple excroissance ?

Sans doute l'ambition du marxisme de fonder un pouvoir sur un savoir total et, qui plus est, proclamé « scientifique », prédisposait à cette double et monstrueuse paternité. Car, comme le dit Jean-Pierre Vigier, « **la mise en place de pouvoirs qui prétendent incarner la vérité scientifique sans tenir compte du caractère nécessairement partiel et relatif de toute connaissance fait courir à la liberté un immense danger** » (46).

Que pense aujourd'hui le P.C.F. des thèses « scientifiques » soutenues par lui, autrefois, au nom du marxisme ? Jean Kanapa opposerait-il encore, comme il le fit il y a vingt-cinq ans dans **la Nouvelle Critique**, « **science bourgeoise et science prolétarienne** » ? Quelle appréciation les successeurs de Maurice Thorez portent-ils sur la thèse de la paupérisation absolue de la classe ouvrière française ? Le régime gaulliste « **des grands monopoles** » fut-il, comme ils le dirent, le fidèle vassal de l'impérialisme américain ? Comment interpréter la multiplication de ces « erreurs », la permanence des attitudes d'oubli, l'absence d'autocritique chez ces fervents adeptes du matérialisme dialectique ?

Grande est la responsabilité des partis de gauche français qui se réclament du marxisme. Cette doctrine peut continuer à servir de caution théorique pour conforter la bonne conscience des militants et justifier de troublants silences : un nouveau discrédit viendra alors peser sur elle et ses utilisateurs. Ou bien « **l'analyse concrète d'une situation concrète** » redevient cette « **âme vivante du marxisme** », et le P.S. et le P.C. reprennent l'étude de la société soviétique en tenant compte de ces « **générations d'ouvriers, de paysans et d'intellectuels qui firent mouvement, sous bonne escorte, vers les camps de la mort** » (47).

Par ailleurs, le socialisme libérateur pour lequel Marx œuvrait demeure bien « introuvable ». Depuis que Lénine et ses compagnons ont gommé le mot d'ordre « **tout le pouvoir aux soviets** » au profit de « **tout le pouvoir aux seuls bolcheviks** », l'histoire est riche de ces révolutions faites au nom du peuple par des partis communistes qui les confisquent à leur profit exclusif. Le dernier exemple en date, celui de l'impitoyable Angkar (armée révolutionnaire khmère), n'est pas le moins inquiétant.

Les dissidents soviétiques, qui portent témoignage de cette évolution autoritaire des révolutions, ont rendu plus aiguë encore la nécessité d'une réflexion sur les moyens de lutte utilisés. C'est un problème qui secoue actuellement de larges secteurs de l'extrême gauche. Beaucoup d'entre ses membres ont tenu à se démarquer des méthodes employées par « la bande à Baader » en Allemagne, trop conscients des impasses qui ne peuvent que clore cette fuite en avant. Si la réponse au despotisme de l'Ancien Régime fut la tyrannie imposée par Robespierre, l'exigence présente — dont **Libération** s'est fait l'écho — de ceux qui veulent lutter contre les nouveaux despotismes est de se donner les moyens nécessaires pour que leur combat n'accouche pas de nouvelles terreurs.

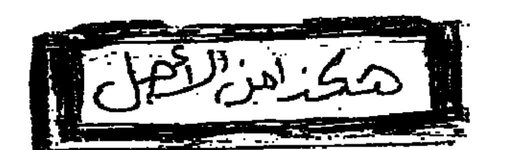
De ces doutes, impensables il y a cinq ans, alors que les différentes chapelles d'extrême gauche faisaient assaut de dogmatisme, naîtra-t-il une féconde réflexion pour demain ?

Les partis de gauche sauront-ils à leur tour s'interroger sur eux-mêmes ? Les pesanteurs du jeu politique traditionnel ne constituent plus un alibi crédible au refus d'entendre les voix produites par le « socialisme du Goulag ».

Est-ce à dire que le jour est proche où l'énoncé d'un projet socialiste en France ne se dérobera ni à la critique ouverte du « modèle soviétique » ni à l'examen minutieux des causes de l'aveuglement passé ? Si cet espoir devenait réalité, on ne pourrait alors conclure qu'au caractère prophétique de cet aveu d'Alexandre Soljenitsyne : « **Oui, l'Archipel était appelé à changer l'histoire, j'en suis convaincu, mais pas si vite que prévu et vraisemblablement pas en commençant par Moscou.** »

(Dessins de Plantu.)

(32) Rapporté par Claude Roy dans *Somme toute*, Gallimard, 1976.
(33) *Le Chêne et le Veau*, page 121.
(34) Déclaration faite à TF 1 le 3 novembre 1977.
(35) « La *dimension* pathologique du P.C.F. », *le Monde* du 5 octobre 1977.
(36) Propos rapportés par Ivan Levai dans le *Journal du dimanche* du 11 septembre 1977.
(37) *Un homme en trop*, de Claude Lefort, Seuil, 1976, page 11.
(38) André Marty et Charles Tillon sont exclus respectivement en 1951 et 1952. Le congrès du P.C.F. de 1961 se réjouit que le parti ait « *mis en déroute le groupe Casanova-Servin-Kriegel-Valrimont...* ». Roger Garaudy, de son côté, est exclu en mai 1970. Pour plus d'informations, se reporter à *Histoire du parti communiste français*, de Jacques Fauvet, en collaboration avec Alain Duhamel, Fayard, 1977.
(39) Jean Elleinstein, ouvrage cité.
(40) « *L'entreprise du P.C.* », par Maurice Duverger, *le Monde* daté 6-7 novembre 1977.
(41) Dans *l'Archipel du Goulag*, Soljenitsyne fait remonter aux directives de Lénine : « *Nettoyer la terre russe des insectes nuisibles* » (janvier 1918), les bases « légales » de la création du Goulag (cf. tome I, page 27, et tome II, chapitre 2).
(42) *Un homme en trop*, page 30.
(43) Titre de l'ouvrage d'Evguenia Guinzbourg, Seuil, 1967.
(44) *La Cuisinière et le Mangeur d'hommes*, Seuil.
(45) Tiré de *Génération perdue*, interviews réalisées par J. Paugam, Robert Laffont, 1977, page 59.
(46) Dans *le Monde* daté 16-17 octobre 1977.
(47) *Les Maîtres penseurs*, d'André Glucksmann, Grasset, 1977.



Conflits internationaux, conflits internes

L'EXTENSION DU DROIT HUMANITAIRE EN CAS DE GUERRE

Par YVES SANDOZ *

LE 10 juin dernier, au terme de quatre sessions annuelles de deux mois environ chacune, les représentants de cent deux Etats et de trois mouvements de libération ont signé l'acte final de la conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés.

Le jour avant la signature, une altercation, qui ternit quelque peu ce succès final, opposa Israël à l'Organisation de libération de la Palestine. De tels accrochages sont monnaie courante dans les instances internationales, et cette altercation ne mériterait pas d'être mentionnée si elle n'était révélatrice à deux égards : elle a montré tout d'abord que la conférence, malgré le caractère humanitaire du sujet traité, n'a pas toujours pu éviter la politisation de ses débats ; elle a rappelé à chacun, en second lieu, que le droit qui venait d'être élaboré est destiné à être appliqué en périodes de conflits, pendant lesquelles la passion, la haine, voire la mauvaise foi prévalent, qui rendent son application bien plus ardue que celle de toute autre règle de droit international.

Le cadre dans lequel se sont déroulés les débats de la conférence diplomatique est celui du droit de la guerre, soit le droit applicable aux victimes des conflits et dans la conduite des hostilités. Il s'agissait donc d'adopter des règles destinées non pas à empêcher les conflits, mais seulement à restreindre leur violence, à leur fixer certaines limites.

On se demandera, bien sûr, s'il y a encore un sens à vouloir réaffirmer et développer le droit de la guerre alors que celle-ci est aujourd'hui, sauf en défense contre une agression, prohibée par la charte des Nations unies. Imagine-t-on, sur le plan interne, que l'on établisse, à côté du code pénal, des règles « déontologiques » pour les criminels ? Cette question marque bien le fossé séparant le droit interne du droit international. Contrairement au premier, le second ne dispose pas, pour assurer son respect, d'un système coercitif efficace, si bien que les Etats continuent, à toujours plus de frais, de s'armer « pour assurer leur défense », ce que, vrai ou faux, ils peuvent aisément prétendre puisque des guerres ont effectivement lieu.

D'autre part, les situations conflictuelles sont rarement claires et il n'arrive pratiquement jamais qu'une partie à un conflit reconnaisse ouvertement avoir violé le droit. Or le droit de la guerre étant applicable sans qu'il soit besoin de déterminer la « culpabilité » des parties par rapport à l'origine du conflit, celles-ci acceptent généralement d'appliquer des règles qui sont avantageuses pour chacune d'entre elles car elles préservent leurs intérêts humanitaires sans exercer d'influence sur l'issue du conflit : le respect des prisonniers de guerre pendant la deuxième guerre mondiale en est un bon exemple. En outre, les conflits internes, bien plus fréquents et souvent non moins sanglants que les conflits internationaux, ne sont pas couverts par la charte des Nations unies.

Ajoutons que si les efforts tendant à la paix universelle sont à soutenir fermement, même s'ils peuvent paraître utopiques — car, chacun le ressent, cette « utopie » devient chaque jour plus nécessaire, — il serait erroné, au nom de ces efforts, de tourner en dérision les améliorations apportées au droit de la guerre. Ces dernières ne sont, en effet, pas antinomiques, mais complémentaires des premiers : la recherche fondamentale sur le cancer ne met pas en cause le travail de l'infirmier qui soulage le malade atteint de ce mal.

Deux soucis ont essentiellement motivé la mise sur pied d'une conférence diplomatique sur le droit humanitaire en cas de conflit armé.

Le premier était celui d'améliorer le sort de la population civile. Tenue autrefois à l'écart des conflits, celle-ci est devenue, toujours davantage, la principale victime des conflits contemporains : les bombardements massifs de la deuxième guerre mondiale ou du conflit vietnamien en sont de dramatiques illustrations. Or si les conventions de Genève posent des règles précises à l'égard des civils qui sont au pouvoir de l'ennemi, elles règlent de manière fort insuffisante la protection de ceux-ci contre les effets des hostilités.

Le second était de développer le droit applicable dans les conflits armés non internationaux, qui sont les plus nombreux à notre époque. Ces conflits ne sont actuellement couverts que par un article, commun aux quatre conventions de Genève, qui fut d'ailleurs considéré comme un succès inespéré en 1949 dans la mesure où on estimait qu'il ouvrait une légère brèche dans le principe sacro-saint de la souveraineté nationale, mais qui s'est révélé insuffisant à l'usage, les principes fondamentaux qu'il contient ne pouvant avoir d'efficacité pratique que complétés par des règles claires et détaillées.

Deux nouveaux protocoles

LA conférence a adopté par consensus deux protocoles additionnels aux quatre conventions de Genève du 12 août 1949, le premier traitant des conflits armés internationaux, le second des conflits armés non internationaux.

La très grave lacune des conventions de Genève en ce qui concerne, dans les conflits internationaux, la protection accordée aux civils contre les effets des hostilités est aujourd'hui pratiquement comblée : la distinction fondamentale entre civils et militaires, de même qu'entre biens civils et biens militaires, doit être observée en tout temps, les opérations militaires ne devant être dirigées que contre des objectifs militaires, les attaques sans discrimination étant interdites et les biens civils devant être épargnés dans toute la mesure du possible. Dans le même ordre d'idées, l'utilisation de la famine comme moyen de guerre est strictement prohibée. L'interdiction d'attaquer la population et les biens civils en tant que tels est absolue, même les représailles en réponse à un acte similaire étant proscrites.

Par ailleurs, la protection de la population civile a été indirectement améliorée de différentes manières. Le personnel médical et les unités sanitaires civiles jouissent désormais de droits similaires à ceux qui n'étaient accordés jusqu'ici qu'aux personnel et unités militaires, et la mission médicale en tant que telle est protégée, nul ne devant être puni pour avoir exercé une activité médicale conforme à la déontologie, quels qu'en soient les bénéficiaires.

On a reconnu aux organisations de protection civile, dont la nécessité a particulièrement été mise en lumière lors des bombardements massifs de la deuxième guerre mondiale, le droit d'accomplir, sans être inquiétées, leur travail indispensable (aménagements d'abris, extinction des incendies, évacuation des blessés, décontamination, etc.) et un nouveau signe international de protection — triangle bleu sur fond orange — leur a été attribué.

Complétant heureusement le principe que la famine ne doit pas être utilisée comme moyen de guerre, la règle a été posée que des actions de secours doivent être entreprises en faveur des populations insuffisamment pourvues de vivres, médicaments, vêtements et autres approvisionnements indispensables à leur survie.

La guerre doit être conduite, dorénavant, *« en veillant à protéger l'environnement naturel contre des dommages étendus, durables et graves ».*

Les familles ont un droit reconnu d'être informées du sort de leurs membres, ce principe étant complété par des dispositions détaillées sur la recherche des personnes disparues et sur le rapatriement des personnes décédées.

En outre, certains principes essentiels à observer dans la conduite des hostilités ont été développés et réaffirmés, qui constituent un complément indispensable aux règles sur la protection des civils ; des garanties fondamentales à accorder à toute personne au pouvoir d'une partie au conflit ont été fixées (en pensant, notamment, aux tristement fameuses expériences médicales de la deuxième guerre mondiale) ; une procédure simplifiée et des moyens techniques de signalisation adaptés à notre époque ont été adoptés pour l'aviation sanitaire, qui devrait jouer un rôle essentiel, qu'elle n'a pu remplir jusqu'ici, dans l'évacuation des victimes.

Les arguments du tiers-monde

MAIS si toutes ces dispositions du protocole I constituent d'indéniables succès, d'autres sont plus controversées, la conférence ayant aussi été, à l'image du dialogue Nord-Sud ou de la conférence sur le droit de la mer, un champ d'affrontements entre — schématiquement — les pays avancés et le tiers-monde, ce dernier ne se contentant pas de participer à l'adaptation de règles autrefois établies sans lui, mais mettant sur le tapis des propositions tenant compte de ses problèmes spécifiques. Si, contrairement à ces deux autres grandes négociations, ou en tout cas avant elles, cette conférence a pu aboutir à un heureux compromis, c'est probablement parce qu'elle ne touchait pas aux énormes enjeux économiques qui sont à la base des deux autres.

Le problème à résoudre était pourtant loin d'être simple puisqu'il s'agissait d'adapter le droit de la guerre à la seule méthode de guerre efficace pour les pays pauvres s'opposant à l'arsenal technologique des riches, soit la guérilla, sans pour autant le vider de sa substance en sabordant ses acquis fondamentaux.

Un grave point de controverse a été l'inclusion, dans la catégorie des *« conflits armés dans lesquels les peuples luttent contre la domination coloniale et l'occupation étrangère et contre les régimes racistes »*, c'est-à-dire les guerres de libération. Certains ont vivement regretté que les motifs d'un conflit puissent déterminer l'application du droit de la guerre, innovation malheureuse, selon eux, dans un droit dont le succès repose justement sur le fait que son applicabilité est indépendante de tout élément de *« culpabilité »* par rapport à l'origine du conflit.

Si la disposition concernant les mercenaires a pu paraître déplacée, c'est qu'elle tend à supprimer à certains le droit à une protection dans un instrument justement destiné, avant tout, à protéger les individus. Les Etats du tiers-monde attachaient cependant une grande importance à ce problème et tenaient à ce qu'il soit traité. Finalement, si les mercenaires se voient dénier le droit au statut de prisonnier de guerre, ils peuvent néanmoins — et c'est essentiel — bénéficier des garanties fondamentales (traitement humain, jugement équitable, etc.) applicables à toute personne au pouvoir de l'ennemi.

La mention de l'apartheid comme une infraction grave au protocole a aussi été mise en relief pour démontrer le tournant «politique» pris par le droit de la guerre, bien que l'importance de cette mention soit bien mince puisqu'elle ne revient qu'à mettre en vedette l'interdiction de la discrimination raciale parmi les interdictions de toute discrimination qui, depuis fort longtemps, sont un principe fondamental du droit humanitaire.

Mais la question qui fut véritablement le cœur de la négociation et qui constitua un véritable casse-tête pour nombre de délégués fut celle de la reconnaissance du statut de combattant au guérillero et de son droit au statut de prisonnier de guerre. Le problème pouvait d'ailleurs paraître insoluble, puisqu'il s'agissait de concilier deux exigences contradictoires : maintenir le principe de la distinction entre civils et militaires, essentiel au droit de la guerre, et adapter ce droit à la guérilla, qui tend justement à effacer cette distinction. Il a donc fallu que chaque camp fasse de véritables concessions pour que se dessine un compromis acceptable, même s'il n'est tout à fait satisfaisant pour personne.

Le deuxième protocole adopté à Genève reprend les règles essentielles du premier, mais d'une manière beaucoup plus sommaire du fait de la nature des conflits auxquels il s'applique (conflits armés non internationaux). C'est à son sujet que le principe de la souveraineté nationale a été le plus souvent invoqué, notamment par les Etats qui craignent tout prétexte pouvant remettre en question leur récente indépendance. Cette attitude réservée, voire méfiante, a eu sur le protocole une double influence : celle de restreindre quelque peu son champ d'application et celle de faire supprimer, à l'ultime stade des négociations, bon nombre d'articles jugés par certains comme une inacceptable menace d'ingérence dans leurs affaires internes. C'est à ce prix seulement que ce protocole, qui constitue néanmoins, tel qu'il est, un progrès indéniable, a pu être accepté par consensus.

Les protocoles additionnels aux conventions de Genève marquent une étape importante du droit de la guerre et leur adoption peut être considérée comme un beau succès. Mais on ne saurait ignorer que deux éléments complémentaires restent indispensables pour que ce succès ait une réelle portée pratique : il faut, tout d'abord, que ces protocoles soient signés et ratifiés par un grand nombre d'Etats : il ne fait pas de doute que le droit de la guerre ne peut être efficace que s'il est largement reconnu. Il s'agit, ensuite, dès qu'il sera en vigueur, que ce droit soit vraiment appliqué, dans sa lettre comme dans son esprit, par tous ceux qu'il concerne et on ne saurait sous-estimer le gros effort de diffusion que cela implique. On suivra avec le plus grand intérêt, par ailleurs, le sort réservé aux interdictions ou limitations de certaines armes conventionnelles spécifiques, qui devraient compléter certains des principes adoptés dans les protocoles. Cette question n'a finalement pas été résolue à la conférence diplomatique, mais les Etats se sont engagés à la reprendre d'ici 1979 dans une conférence spéciale.

On ne peut cacher, pour terminer, que, menaçant d'anéantir tous ces efforts, le problème des armes nucléaires reste entier et situe bien les limites du travail accompli à Genève. Comment, en effet, concilier les règles adoptées pour la protection des civils avec l'usage d'armes nucléaires ? Et comment, à l'opposé, conserver sa crédibilité à une politique de défense fondée sur la dissuasion nucléaire en s'engageant à ne pas attaquer, même en représailles, la population et les biens civils de l'ennemi ? L'incompatibilité d'un tel engagement avec une telle politique n'a pas échappé à certains Etats et le représentant de la France, notamment, a tenu à préciser qu'il considérait, pour sa part, que les règles adoptées ne s'appliquaient pas à l'emploi d'armes nucléaires.

Ce dilemme montre bien le cadre historique étroit du droit de la guerre réaffirmé et développé à Genève, qui, n'ayant pris son véritable essor qu'à la fin du siècle passé, peut certes encore adapter ses règles aux conflits de notre époque s'ils restent à l'intérieur de certaines normes, comme c'est le cas de nombre de conflits actuels et probablement à venir, mais serait balayé par des conflits utilisant toutes les ressources de la technologie moderne.

Les textes adoptés à Genève contribueront à épargner d'innombrables souffrances pendant de nombreuses années encore. Mais l'évolution et la propagation des connaissances scientifiques placeront inéluctablement l'homme, à long terme, devant une alternative où ils n'auront plus leur place : sombrer dans une violence sans limites ni lois ou organiser un monde excluant la guerre.

* Docteur en droit, membre de la division juridique du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), l'auteur s'exprime ici à titre personnel.



● A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire et Mme Mohammed Bedjaoui ont offert une réception le 3 novembre.

● L'ambassadeur des Pays-Bas et Mme de Ranitz ont donné une réception le 3 novembre à l'occasion du départ du ministre plénipotentiaire et de Mme Sadi de Gorter.

● Au terme de sa visite en France, M. René Lévesque, premier ministre du Québec, a donné une conférence de presse le 4 novembre, suivie d'une réception à l'hôtel Méridien.

● En l'honneur de Mme Monique Mercure, grand prix d'interprétation au Festival international du film de Cannes 1977, l'ambassadeur du Canada et Mme Pelletier ont offert une réception le 7 novembre.

● L'ambassadeur de l'U.R.S.S. en France et Mme Stepan Tchervonenko ont offert une réception le 7 novembre à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre.

● L'ambassadeur de Grèce et Mme Dimitri Papaioannou ont offert une réception le 14 novembre dans les salons de leur résidence.

● A l'occasion de l'anniversaire du roi Hussein, l'ambassadeur de Jordanie et Mme Khalil Salim ont donné une réception le 14 novembre.

● A l'occasion de la fête de la dynastie, l'ambassadeur de Belgique en France et la princesse Werner de Merode ont donné une réception le 15 novembre.

● L'ambassadeur du Canada et Mme Pelletier ont offert une réception le 28 novembre.

● L'ambassadeur de Grèce auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques et Mme Dimitri Athanassopoulos ont donné une réception le 28 novembre.

● L'ambassadeur de la République populaire socialiste d'Albanie en France et Mme Dhimiter Lamani ont donné une réception le 29 novembre à l'occasion du trente-troisième anniversaire de la libération de l'Albanie et de la victoire de la révolution populaire.

● M. Mozaffar Ali Khan Qizilbash, ambassadeur du Pakistan, a donné le 29 novembre une réception commémorative à l'occasion du centenaire de la naissance d'Allama Dr. Mohammad Iqbal, poète et philosophe national pakistanais.

● A l'occasion de la fête nationale, M. Radomir Radovic, ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, a offert une réception le 29 novembre.

● L'ambassadeur de la République démocratique populaire du Yémen et Mme Bafaqih ont offert une réception le 30 novembre à l'occasion du dixième anniversaire de l'indépendance de la République.

Calendrier des fêtes nationales

16-31 DECEMBRE

16 BANGLADESH	Fête nationale
18 NIGER	Fête de l'indépendance
28 NEPAL	Fête nationale

1er-15 JANVIER

1er CAMEROUN	Fête de l'indépen-pendance
1er CUBA	Fête de l'indépen-pendance
1er HAITI	Fête de l'indépen-pendance
1er SAMOA OCCIDENTALES	Fête de l'indépen-pendance
1er SOUDAN	Fête de l'indépen-pendance
4 BIRMANIE	Fête de l'indépen-pendance
11 TCHAD	Fête nationale

Au Portugal : les jeux

(Suite de la première page.)

L'importance de ce message présidentiel est encore marquée par le fait que le gouvernement Soares est toujours à la recherche d'un soutien parlementaire et qu'il a perdu récemment trois ministres : Mme Manuela Silva, secrétaire d'Etat au Plan, n'a pas accepté que celui-ci soit modifié pour obtenir l'appui des partis de droite au Parlement ; M. Medeiros Ferreira, ministre des affaires étrangères, a payé de sa démission les démarches pressantes qui ont abouti à la reconnaissance d'Israël par le Portugal ; M. Roque Lino, secrétaire d'Etat à la communication sociale (information), a donné sa démission à la suite de l'arrestation de son chef de cabinet, qui est accusé de s'être livré à un trafic de devises.

Ces reclassements politiques intervenus subitement au sein des deux principales formations du pays laissent planer un doute quant à une reprise en main du pouvoir civil par les militaires. Cette crainte (avec son implication pour les forces de droite) a sans doute motivé la récente campagne menée par les deux journaux de Porto, *O Comércio do Porto* et *O Jornal de Noticias*, appuyés par Radio Renascença (radio de l'Eglise), qui ont dénoncé les « *tentatives de coup d'Etat pour instaurer un modèle péruvien au Portugal* ». Une nouvelle fois, un des principaux ennemis de la droite, le commandant Melo Antunes, était accusé d'être le promoteur d'une telle stratégie.

Le F.M.I. et l'austérité

EN fait, derrière ces accusations et ces reclassements politiques, se trouve le véritable enjeu : le redressement de la situation économique du pays. Pour formuler un projet économique, une délégation d'experts du Fonds monétaire international (F.M.I.) a séjourné durant le mois d'octobre dernier à Lisbonne, afin d'examiner les conditions du prêt d'une deuxième tranche de 50 millions de dollars pour financer une partie du déficit de la balance des paiements.

L'obtention de ce nouveau prêt est subordonnée à l'adoption d'un nouveau train de mesures particulièrement draconiennes. Le déficit, en dépit d'une dévaluation de l'escudo de 22 % cette année, tournera autour de 1,2 milliard de dollars. Pour alléger ce déficit, les experts du F.M.I. préconisent une opération chirurgicale : une nouvelle dévaluation de la monnaie, de 14 % cette fois, accompagnée d'une réduction des achats de biens d'équipement à l'étranger. Alors que l'inflation devrait atteindre 30 % (contre 34 % actuellement), les augmentations de salaires ne devraient pas dépasser 1. à 20 %. Avec ce contrôle renforcé des salaires, une nouvelle hausse de l'impôt et un encadrement sévère du crédit, les experts du F.M.I. pensent que le gouvernement Soares pourra réduire le déficit des paiements à 800 millions de dollars. Mais il lui faudrait en contrepartie faire admettre un ralentissement de la croissance et une aggravation du chômage qui pourrait atteindre 16 %, contre 14 % actuellement.

Pour l'heure, le gouvernement Soares n'a pas accepté d'en passer par là pour bénéficier des 50 millions de dollars du F.M.I., et surtout d'un prêt de 750 millions de dollars qu'un consortium de pays (dont les Etats-Unis et la R.F.A.) ne fournira qu'avec l'aval du Fonds. Cette réticence explique la visite de M. Mario Soares, le 1er novembre, à Paris, où il a rencontré le prince Saoud El Fayçal, ministre des affaires étrangères de l'Arabie Saoudite. Un accord de principe pour un prêt de 250 millions de dollars aurait été conclu avec Ryad.

Mais, quelle que soit l'origine de l'aide extérieure, il faudra bien que le Portugal s'installe dans une période d'austérité pour faire face à un endettement croissant. Cela signifie qu'un pacte social doit être rapidement conclu entre les différentes forces politiques, pacte social capable d'éviter une tragédie à la chilienne. Tel est le sens profond du discours du général Eanes, prononcé le 15 octobre. Ce thème a été repris par M. Mario Soares, dans son discours du 17 novembre, lors de la présentation aux députés d'un texte qui a servi de base aux négociations entre le gouvernement et l'opposition.

Or c'est précisément ce que refuse M. Sà Carneiro, qui souhaite écarter les communistes de toute négociation, et qui voudrait modifier la Constitution justement dans un sens plus favorable aux intérêts défendus par le F.M.I.

Ce blocage de la situation politique provient du fait qu'à l'opposé de la situation italienne et espagnole le Portugal a vécu une révolution depuis trois ans. Il s'agit donc aujourd'hui pour les forces de gauche de défendre les acquis de cette révolution, en particulier la Constitution socialiste. D'ailleurs, l'interprétation qu'en fait le gouvernement Soares a donné lieu à quelques interrogations : nouvelle « réforme agraire », indemnisation des capitalistes chassés du Portugal depuis le 25 avril 1974, nouveau code des investissements étrangers, nouvelle loi syndicale, réglementation du droit de grève, etc. Ces mesures sont considérées comme autant de gages donnés à la droite, au détriment d'un renforcement de la gauche par un accord avec l'Intersyndicale et le P.C.

C'est dans ce contexte que l'ombre des militaires se projette à nouveau sur la vie politique du pays.

Compromis entre les « Neuf » et les officiers « professionnels »

ON ne peut pas nier que le coup de force militaire du 25 novembre 1975 a cassé les ressorts de la révolution et englouti le Mouvement des forces armées (M.F.A.) pour restaurer une armée aux structures traditionnelles. Pouvait-il en être autrement, étant donnée la dislocation des forces de la gauche révolutionnaire et leur absence de plan politique ?

Cependant, on ne doit pas hâtivement considérer le coup de force du 25 novembre comme un virage à droite de la révolution, mais plutôt y voir la recherche d'une nouvelle alternative politique susceptible d'éviter un affrontement.

Il est d'ailleurs symptomatique que la recherche d'un « compromis historique » ait eu lieu au niveau des forces armées et non pas à celui des partis politiques. Ces derniers n'ont jamais été les véritables auteurs des événements qui ont secoué le Portugal depuis trois ans. Par contre, ils ont su habilement susciter les divisions au sein des forces armées, guère entraînées à la dialectique, pour tenter de s'emparer du pouvoir par le jeu des élections.

Toujours est-il que, contrairement aux souhaits des partis politiques de droite et des socialistes, les militaires ne sont pas définitivement rentrés dans leurs casernes le 26 novembre 1975. C'est d'ailleurs un de leurs principaux représentants, le commandant Melo Antunes, qui, ce soir-là, à la télévision, s'est adressé au peuple portugais pour lui rappeler que les forces armées étaient les garants de la révolution du 25 avril 1974 et qu'il était grand temps que socialistes et communistes trouvent un terrain d'entente. Ce sont les mêmes accents que l'on retrouve deux ans plus tard dans le discours du général Eanes. Celui-ci, élu à la présidence de la République par le P.S., le P.S.D. et le C.D.S., pour ramener l'ordre dans les casernes et dans le pays, serait-il un pur produit du M.F.A. ? Cela n'est pas facile à admettre. Et pourtant...

Le 7 août 1975, neuf membres du Conseil de la révolution décidaient de remettre au président de la République, le général Costa Gomes, et au chef du COPCON, le général Otelo de Carvalho, un document politique qui récusait formellement la voie révolutionnaire prise par le premier ministre Vasco Gonçalves, appuyé par les communistes. Ces conseillers, que l'on appelle depuis le « groupe des Neuf », étaient : le capitaine Vasco Lourenço, le commandant Canto e Castro, le commandant Vitor Alves, le commandant Vitor Crespo, le commandant Costa Neves, le commandant Melo Antunes — auteur du document politique, — les généraux de brigade Francisco Charais et Pezarat Correia, le capitaine Sousa e Castro. Ils seront appuyés dans leur fronde par un autre militaire, le capitaine Marques Junior (ancien bras droit d'Otelo). Mais, fait primordial, le groupe des Neuf s'est muni d'une branche opérationnelle, qui lui manquait auparavant, en obtenant le ralliement d'un groupe d'officiers, jugés plus « professionnels » que « politiques », mais qui restaient attachés aux principes inscrits dans la charte du M.F.A. Cette branche opérationnelle, appelée le « groupe des Dix-Sept », comprenait, entre autres, Ramalho Eanes, Garcia dos Santos, Rocha Viera, Loureiro dos Santos, Costa Bràs, Salgueiro Maia, Aventino Texeira et Tomàs Rosa, qui seront appelés plus tard, en 1976, à occuper des postes importants dans les forces armées et dans l'appareil d'Etat (5).

C'est après l'échec des négociations avec les officiers du COPCON (qui à leur tour avaient publié un document), que le groupe des Neuf se dota, au travers du groupe des Dix-Sept, d'une structure militaire capable de maîtriser la situation en cas de coup dur. Ainsi, le groupe des Dix-Sept trouvait sa vocation décisive de bras armé du groupe des Neuf. C'est alors, en octobre 1975, à la naissance du F.M.U. (Front militaire uni), que l'on retrouve le groupe des Dix-Sept, notamment, les colonels Eanes, Garcia dos Santos, les commandants Loureiro dos Santos, Rocha Viera et Aventino Texeira. Fonctionnant dorénavant comme un commandement opérationnel, le F.M.U. s'installa dans la caserne des commandos du colonel Jaimes Neves, à Amadora, banlieue de Lisbonne.

Lorsque la révolte des parachutistes éclata à la caserne de Tancos, dans la nuit du 24 au 25 novembre 1975, les Neuf bénéficiaient d'un dispositif, déjà en place, en mesure de contenir la poussée de la droite militaire. On peut ainsi comprendre le sens de la remarque du major Vitor Alves : « *Ramalho Eanes a été la figure centrale du 25 novembre. Il a rempli le rôle que Otelo joua le 25 avril 1974.* » En effet, au matin du 26 novembre 1975, la situation militaire était entièrement contrôlée par le colonel Eanes. Le groupe des Neuf pouvait entrer en scène, et ce sera le discours du commandant Melo Antunes à la télévision portugaise, appelant à une entente entre socialistes et communistes.

Ainsi, à partir d'un « compromis historique » au niveau des forces armées, le coup du 25 novembre a pu avoir lieu. Mais ce « compromis » ne se limitait pas seulement à la préparation de cette intervention ponctuelle. Le ralliement des militaires opérationnels démocratiques du groupe des Dix-Sept aux militaires progressistes du groupe des Neuf, héritiers du défunt M.F.A., porte sur deux points : d'une part, assurer une transition démocratique du Portugal vers le socialisme, et pour cela il faut annihiler toutes les tentatives putschistes de la droite comme de la gauche ; d'autre part, donner une nouvelle vocation aux forces armées. Celles-ci doivent se porter garantes de la démocratie, tout en restant neutres dans le débat politique, à condition que celui-ci ne remette pas en cause la révolution du 25 avril 1974. Après un long séjour sur les terres d'Afrique, il est temps de réintégrer les forces armées portugaises au sein de l'OTAN, en les dotant d'un armement perfectionné. Cette nouvelle définition du rôle des forces armées étant déjà au cœur du débat au sein du M.F.A., comme l'explique le commandant Vitor Alves : « *Notre différend avec Vasco Gonçalves et Otelo de Carvalho provient du fait qu'ils voulaient éliminer de l'armée portugaise les officiers professionnels jugés peu favorables à la révolution. Nous avons établi une hiérarchie, ce qui permet de regagner la confiance de bon nombre de ces officiers qui n'étaient pas des fascistes.* »

Pour concrétiser leur projet, les militaires de ces deux groupes vont se partager la tâche. Le groupe des Neuf, de par sa position de force au sein du Conseil de la révolution, va négocier un nouveau terrain d'accord entre le M.F.A. et les partis (6). Un pacte sera signé par l'ensemble des formations politiques le 26 février 1976, et entériné par la Constitution, adoptée le 2 avril 1976.

C'est une victoire lourde de sens pour les hommes du commandant Melo Antunes, car, au terme de cet accent constitutionnel, le Conseil de la révolution s'érige en véritable tuteur du gouvernement, durant une période de transition démocratique qui devrait s'achever en 1980. D'après l'article 142 de la Constitution, « *le Conseil de la révolution exerce les fonctions de conseil du président de la République et de garant du bon fonctionnement des institutions démocratiques, de garant du respect de la Constitution et de la fidélité à l'esprit de la révolution portugaise du 25 avril 1974 et d'organe politique législatif en matière militaire* ».

Pour bien montrer l'importance qu'il attache à cette définition du pouvoir, le groupe des Neuf va abandonner, en août 1976, la direction de deux régions militaires (Centre et Sud), pour concentrer sa force au sein du Conseil de la révolution (7). Cependant, le capitaine Vasco Lourenço (promu général depuis le 25 novembre 1975) conserve le commandement de la région militaire de Lisbonne, poste qu'il occupe depuis le 6 décembre 1975.

Enfin, parachevant l'œuvre constitutionnelle, le commandant Melo Antunes est nommé, le 2 novembre 1976, président de la Commission constitutionnelle. Celle-ci est chargée de vérifier si les lois adoptées par l'Assemblée de la République sont conformes à la Constitution avant de les soumettre au Conseil de la révolution.

Sur le plan purement militaire, le groupe des Dix-Sept devient une force prépondérante avec la désignation, le 6 décembre 1975, du colonel (promu général) Ramalho Eanes au poste de chef d'état-major de l'armée de terre, et avec le déclenchement d'une vague d'épuration au sein des forces armées. Tandis que les leaders de l'extrême gauche et certaines personnalités du M.F.A. sont mis à la retraite, emprisonnées ou en fuite à l'étranger (8), une grande partie des officiers et sous-officiers issus du cadre milicien (9) sont purement et simplement

(5) *Tribune Socialiste* du 23 septembre 1976 qui comprend une liste complète du groupe des Dix-Sept.

(6) Le premier accord constitutionnel entre le M.F.A. et les partis date du 11 avril 1975. Un second document-guide de projet d'alliance peuple-M.F.A. fut présenté le 8 juillet 1975.

(7) Le Conseil de la révolution, qui ne compte plus que dix-huit membres depuis la démission du général Loureiro Dos Santos, comprend : *une aile gauche* de onze officiers, dont les membres du groupe des Neuf ; *une aile centriste* de cinq officiers, dont Ramalho Eanes et divers membres du groupe des Dix-Sept ; *une aile droite* de deux officiers, avec l'amiral Souto Cruz et le commandant Almeida e Costa (ancien ministre de l'Administration interne dans le sixième gouvernement provisoire).

(8) Le général Vasco Gonçalves a été mis à la retraite ; le général Costa Gomes est également à la retraite ; le commandant Otelo de Carvalho (qui a perdu son titre de général), après un séjour en prison, est à la disposition de l'état-major de l'armée de terre ; le général Carlos Fabiao a été relégué à un poste subalterne ; le commandant Contreiras vient d'être réintégré dans la marine, après un procès ; l'amiral Rosa Coutinho a été expulsé de la marine, mais un recours a été déposé ; le capitaine Costa Martins est emprisonné en Angola ; le commandant Ramiro Correira est mort accidentellement cet été au Mozambique ; le colonel Varela Gomes est en Angola.

(9) Le M.F.A. est né d'un conflit entre les officiers de carrière et les officiers issus du contingent, les miliciens.

« CONTINUER A VIVRE »

Un film d'Antonio da Cunha Telles

UN village de pêcheurs à l'extrême sud du Portugal ; depuis vingt-cinq ans, des hommes, des familles, ont déserté leur petite ville natale, Montegordo, au large de laquelle le poisson devenait rare, pour venir bâtir dans les dunes de Meia-Praia, au gré de leur inspiration et dans un certain délire architectural, d'insolites maisons, précaires, fragiles, malgracieuses.

Durant le cinquième gouvernement (celui de Vasco Gonçalves), un programme de résorption des bidonvilles (dit plan SAAL) permit aux habitants de ce village disloqué de reconstruire leurs demeures avec des matériaux plus adéquats et selon un schéma urbaniste proposé par des architectes militants, Antonio da Cunha a voulu témoigner, en cinéma direct, de la transformation des mentalités qui entraîne, dans une société fortement individualiste, la construction collective d'un autre espace urbain.

La caméra, attentive sans être indiscrète, recueille les indices les plus significatifs du basculement des pratiques ; les pêcheurs (dans la région on les appelle « les Indiens de Meia-Praia ») évoquent les terribles conditions de travail qu'ils s'imposaient, sous le salazarisme, pour simplement acquérir un meilleur matériel de pêche. Oubliés de tous, sans prêtre ni médecin, ils s'occupaient surtout à survivre en rivalisant absurdément avec leurs propres voisins. La révolution du 25 avril, ici, apporte plus radicalement qu'ailleurs des modifications profondes au rythme même — et à la trame — de la vie quotidienne : des associations surgissent, des coopératives se constituent ; on débat longuement avec partis de gauche ; des méfiances, des rancunes anciennes tombent peu à peu, d'autres, plus rares, se crispent davantage, mais un monde, d'exploitation et de sacrifice, disparaît sous nos yeux

Pour nous dire comment des hommes réapprennent à vivre, dans une vigilante convivialité, le réalisateur (aidé par l'opérateur Acacio de Almeida) a soigné singulièrement la qualité des images ; l'intelligence qu'il met dans l'utilisation du son synchrone fait de ce film politique un véritable document d'ethnographie sur la manière, tourmentée, oscillante, dont se débloque une société.

I. R.

Pour des projections-débats : *Continuer à vivre*. Réal. : A. da Cunha Telles, 35 mm, couleur, 110 min. *Diffusion* : M. Claude Antoine, 15, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 227.00.89.

BIBLIOGRAPHIE

« Torre-Bela, on a tous le droit d'avoir une vie »

de Francis Pisani

UN an après la chute du régime de Caetano — le temps que l'effervescence de la capitale gagne les campagnes du nord — quarante-cinq travailleurs agricoles du Ribatejo vont faire leurs les 1 700 hectares de terre des ducs de Lafoês. Leur devise :

... « Que les terres par nous occupées
Nous donnent les moyens de
Notre propre récupération humaine et sociale »...

En effet, choisis parmi les plus déshérités, sinon les plus atteints par l'alcoolisme, des ouvriers agricoles de la région, les coopérateurs de Torre-Bela (1) se redonnent vie par la mise en valeur en commun de ce domaine autrefois sous-exploité. Tandis qu'à Lisbonne on parlait beaucoup de la révolution, à Torre-Bela on tentait de lui donner un contenu concret. Par la création de structures communautaires : salaire égal pour tous, cantine autogérée, assemblées générales pour décider des orientations. Par l'affirmation d'un « pouvoir populaire » qui refuse toute main-mise des partis de gauche et d'extrême gauche. Ces choix ne devaient pas manquer d'attirer la répression et les provocations sur la jeune coopérative. Ces affrontements avec le pouvoir central tout comme les contradictions internes qui surgissent tout au long de cette aventure (conflits personnels, problèmes affectifs) font l'objet d'une « gestion » collective. L'expérience de Torre-Bela est peut-être unique en son genre dans le Portugal de l'après-25 avril. Elle n'en a pas moins valeur de symbole, car malgré le coup d'arrêt donné à la réforme agraire par MM. Mario Soares et Antonio Barreto, Torre-Bela continue à vivre. Et cela importe. Ces hommes et ces femmes transformés, dont Francis Pisani nous brosse d'attachants portraits, n'incarnent-ils pas les promesses de la « révolution des œillets » ?

Y. H.

(1) Editions Jean-Claude Simoën, Paris, 1977, 345 pages.

s jeux

des militaires

renvoyés dans leurs foyers. En revanche, les militaires écartés des casernes après le putsch raté de Spinola du 11 mars 1975 sont réintégrés.

Mais les vainqueurs du 25 novembre ne se sont pas limités à de simples mutations de personnel. C'est ainsi qu'au 24 janvier 1976, lors d'une visite dans les unités du nord du pays, le général Eanes présente pour la première fois son projet de réorganisation de l'armée portugaise : les effectifs de l'armée de terre seront ramenés de 45 000 à 27 000, soit une réduction de 40 %. Cette armée sera dotée d'une part d'un corps d'intervention de 10 800 hommes pour la défense contre les agressions extérieures, d'autre part d'un corps territorial de 6 600 hommes pour l'administration et de 9 600 hommes, représentant l'infrastructure territoriale, chargés de la défense opérationnelle du territoire. Nous sommes très loin des brigades de « dynamisation culturelle » chères aux jeunes officiers du M.F.A...

Le rôle du général Eanes

LE groupe des Neuf et le groupe des Dix-Sept, les vrais vainqueurs du 25 novembre 1975, liés par ce « compromis historique », n'ont pas arrêté leur intervention au sein des forces armées et à l'intérieur de l'appareil d'Etat avec l'adoption de la nouvelle Constitution au 2 avril 1976. En effet, ce « compromis historique » va être symbolisé par la désignation, quatre semaines plus tard, du général Eanes comme candidat « officiel » des forces armées au poste de président de la République (10). *« C'est pour stabiliser les forces armées que nous l'avons choisi,* dit le commandant Vitor Alves. *Certains militaires étaient favorables à une candidature civile. Mais nous avons pensé qu'il nous fallait un homme ayant la confiance de l'armée. Cela ne pouvait être qu'Eanes. »*

Son élection, le 27 juin 1976, concrétise le souhait du groupe des Neuf. Il renforce le poids des militaires dans la vie politique du pays. Au niveau du Conseil de la révolution, trois hommes du groupe des Dix-Sept font leur entrée : le général Rocha Viera (qui est nommé chef d'état-major de l'armée de terre), le colonel Garcia dos Santos (chef de la maison militaire de la présidence de la République) et le général Loureiro dos Santos, qui est nommé le 6 avril 1977 sous-chef d'état-major général des forces armées. Un seul militaire entre dans le gouvernement Soares, le lieutenant-colonel Costa Brás, pour occuper le poste de ministre de l'administration interne (11). Le capitaine Tomás Rosa prend la direction de la radio-télévision, et le commandant Aventino Texeira devient conseiller pour les relations avec la presse à la présidence de la République (12).

Il faut cependant noter qu'il aura fallu près d'un an, après l'élection du général Eanes, pour que soit nommé un sous-chef d'état-major général des forces armées (13). A cela, une raison simple : la situation militaire était loin d'être clarifiée.

Frustrée de la victoire politique du 25 novembre 1975, la droite militaire dispose cependant de postes stratégiques. En effet, l'amiral Souto Cruz est chef d'état-major de la marine, le général Morais e Silva, chef d'état-major de l'aviation (14), le général de brigade Pires Veloso, commandant de la région militaire du Nord, le général de brigade Hugo dos Santos commande la région militaire du Centre, le colonel Almendra dirige la force parachutiste de l'aviation, le colonel Jaime Neves commande les trois bataillons opérationnels de commandos de l'armée de terre, et le colonel Soares Carneiro, les commandos du régiment d'infanterie de Abrantes. Donc, la droite militaire est loin d'être dépourvue de force, mais cela ne signifie pas que les soldats soient prêts à sortir dans la rue pour n'importe quelle aventure.

D'autre part, les liens entre ces militaires « opérationnels » et l'extrême droite sont intimes. Il est vrai que tous ces officiers ont servi en Afrique, sous les ordres des généraux Kaulza de Arriaga, Antonio Spinola, Rodrigues Bettencourt, Silvino Silverio Marquez ou Luz Cunha, tous connus pour leur rôle important dans les guerres coloniales. Depuis le 25 novembre 1975, cette extrême droite militaire relève la tête.

En effet, l'ex-général Spinola revient au Portugal en août 1976. Arrêté et transféré au fort de Caxias, il sera libéré quatre jours plus tard. Depuis, il consacre son temps à écrire ses Mémoires. En revanche, le général Kaulza de Arriaga, ancien commandant en chef des troupes portugaises au Mozambique (15), fonde à Lisbonne le 29 juin 1976 un mouvement réactionnaire, le Mouvement indépendant pour la reconstruction nationale (MIRN). Mais il semble que ce soit au sein de l'Association des commandos, qui joua à travers le colonel Jaimes Neves un rôle prépondérant le 25 novembre 1975, que les contacts les plus étroits s'établissent entre militaires réactionnaires de l'ancien et du nouveau régime. Cette association est, de plus, présidée par le colonel Soares Carneiro, mentionné plus haut.

Cette collusion entre la droite et l'extrême droite militaire apparaîtra au grand jour avec l'arrestation, le 12 août 1976, du commandant Mota Freitas, commandant de la police de Porto. Celui-ci était accusé d'apartenir aux groupes d'extrême droite qui, pendant l'été 1975, saccagèrent dans le Nord les permanences du P.C., incendièrent de nombreuses forêts et posèrent des bombes dans des édifices publics. En dépit de ces faits, le 25 novembre 1976, lors de la cérémonie anniversaire du coup de force célébrée à Porto, le commandant Mota Freitas apparaissait à la tribune officielle aux côtés du général de brigade Pires Veloso, commandant de la région militaire du Nord. Ce dernier l'avait fait libérer quelques jours auparavant (16).

Cette relance d'activité de la droite militaire a eu des conséquences bénéfiques. En effet, elle souda davantage les liens entre le groupe des Neuf et le groupe des Dix-Sept, malgré quelques grincements lors du discours prononcé par le major Melo Antunes, le 2 novembre 1976, alors qu'il prenait le poste de président de la Commission constitutionnelle : : *« Le Conseil de la révolution est l'émanation de l'esprit du 25 avril. Le M.F.A. a lutté en première ligne du combat contre le fascisme, et le Conseil de la révolution a reçu en héritage cette mission principale : défendre le jeune Etat démocratique contre ceux qui d'une façon ou d'une autre souhaitent le retour du fascisme ou des formes fascisantes du pouvoir politique. »* De même, lorsque, en février dernier, le commandant accorda à la revue espagnole *Cuadernos para el dialogo* une interview dans laquelle il critiquait la politique du gouvernement socialiste et le fait que *« quelques-uns de nos camarades militaires du 25 avril soient jugés par des organes non révolutionnaires, comme les conseils de discipline, vestiges d'une hiérarchie classique et d'une époque à laquelle la révolution a mis fin ».*

Mais, finalement, en un an, le président de la République aura réussi à contenir la poussée de la droite militaire. C'est ainsi que le général de brigade Pires Veloso a été obligé de quitter le commandement de la région militaire du Nord, le 14 novembre dernier, pour être remplacé par le général Duarte Silva, considéré plus « professionnel » que « politique ». Le général de brigade Pires Veloso et le colonel Soares Carneiro vont suivre un stage d'officiers généraux à Lisbonne. De plus, le colonel Almendra quitte le commandement des parachutistes de Tancos pour prendre un poste à Lisbonne. Une vague de mutations est d'ailleurs attendue dans les prochaines semaines lors des avancements habituels. Cela empêche les militaires de droite de se constituer en groupe de pression à partir d'une région militaire d'où ils pourraient défier l'autorité du Conseil de la révolution et du président de la République.

En revanche, le général Eanes n'aura pas pu imposer son homme de confiance, le général Loureiro dos Santos, au poste de sous-chef d'état-major général des forces armées. Il a démissionné début novembre, faute de pouvoir s'imposer aux états-majors des trois armes.

Cette démission n'arrange pas les affaires du président de la République, qui escomptait en effet se décharger du dossier militaire pour se consacrer davantage aux problèmes politiques. Déjà, sur le plan des négociations internationales, le palais de Belém avait pris en main plusieurs dossiers. Par exemple, la nomination de M. Alvaro Guerra, ami personnel du général Eanes, comme ambassadeur à Belgrade en mars dernier, a facilité les contacts avec les pays du tiers-monde, et a contribué à une reprise des relations avec le Mozambique et l'Angola.

Le voyage effectué à Londres en mai dernier par le général Eanes, à l'occasion de la réunion des pays de l'OTAN, aura contribué à lui conférer une position internationale. Jusqu'à présent, les chancelleries étrangères connaissaient plutôt M. Mario Soares. De plus, à part les dossiers militaires, le général Eanes doit régler le problème des négociations avec l'OTAN. Pratiquement interrompues pendant deux ans, les relations entre le Portugal et l'alliance atlantique ont repris le 16 octobre 1976 avec l'arrivée d'une délégation de l'OTAN à Lisbonne. Le 19 novembre de la même année, ce sera le tour de l'amiral Isaac Kid, commandant des forces navales américaines de l'Atlantique, de séjourner deux jours dans la capitale portugaise. Il sera suivi, en janvier 1977, par le commandant suprême de l'OTAN en Europe, le général Alexander Haig.

Les missions vont se succéder au rythme d'une par mois, entrecoupés par des visites de flottes étrangères et de voyages aux Etats-Unis pour les responsables des états-majors.

L'objectif de l'OTAN était simple : le « péril communiste » ayant été écarté, il était important pour l'alliance atlantique d'aider à la réorganisation de l'armée portugaise, tout en l'intégrant mieux dans le système de défense de l'Atlantique nord. C'est ainsi que lui seront fournis au cours de l'année 1976-1977 : 20 avions chasseurs Fiat-69, 6 avions T.38, quelques chars d'assaut M.48 et 20 camions de transports de troupes M.113-AI. A très court terme, l'armée devrait être dotée de 66 camions de transport de troupes, de 100 missiles anti-chars modèle TOW, de 500 armes légères anti-chars et de 3 avions de transport C.130. De plus, des officiers sont envoyés en stage en Allemagne fédérale.

Mais le grand objectif de l'OTAN, qui a approuvé le plan Eanes pour la réorganisation de l'armée, reste la constitution au Portugal d'une brigade mixte de l'OTAN (terre et air). Cette brigade, qui devrait être opérationnelle en 1980, s'installera à Santa-Margarida, au nord de Lisbonne. Les premiers cours d'instruction ont commencé au début de l'année.

Une vive polémique s'est tout de suite engagée au sein des forces armées portugaises pour savoir qui commanderait cette brigade. Au niveau du Conseil de la révolution, on nous a affirmé que ce serait un homme ayant la confiance du groupe des Neuf. D'ailleurs, pour éviter qu'elle ne devienne un bastion de la droite militaire, la brigade a été « ouverte » à tous les officiers.

Avec l'évolution des forces armées, et leur relation avec l'OTAN en voie de résolution, c'est la situation économique du pays qui préoccupe le plus le général Eanes. C'est ainsi que, dans l'impasse politique actuelle, il a décidé de franchir un nouveau pas. Pour s'attaquer aux graves problèmes économiques, il a créé, début octobre, un groupe de travail (17) qui sera chargé de lui préparer un document destiné à sauver le Portugal de la crise. La formation de ce groupe de travail, qui sert de super-ministère de l'économie, semble être l'esquisse d'une nouvelle collaboration entre les militaires et les technocrates, où les partis politiques ne sont pas appelés à jouer un rôle de premier ordre. Un projet qui tient à cœur au groupe des Neuf depuis longtemps.

ALAIN ECHEGUT
et KARL M. VAN METER.

(10) Le général Eanes a été élu avec 60 % des suffrages exprimés contre 16 % pour le commandant Otelo de Carvalho, 14 % pour l'amiral Pinheiro de Azevedo et 7 % à M. Octavio Pato, candidat du P.C.

(11) Le lieutenant-colonel Costa Brás fut ministre de l'administration interne et ambassadeur itinérant dans les premiers gouvernements provisoires.

(12) Tous deux ont, depuis, quitté ces postes.

(13) Le général Eanes cumulait les postes de chef et de sous-chef d'état-major général des forces armées.

(14) Il a été remplacé à la fin décembre 1976 par le général Lemos Ferreira, plus proche du général Eanes.

(15) Le général Kaulza de Arriaga, arrêté après les événements du 28 septembre 1974, fut libéré après le coup de force du 25 novembre 1975.

(16) Le procès du groupe terroriste dirigé par le commandant Freitas a commencé devant le tribunal militaire de Lisbonne le 16 novembre dernier.

(17) Il s'agit de MM. Sousa Gomes (ministre du plan et de la coordination économique), Vitor Constâncio, Silva Lopes, João Salgueiro, Jacinto Nunes et João Cravinho.

GRÈCE

M. Caramanlis face au nouveau Parlement

La dernière chance pour le réformisme ?

Par KOSTAS VERGOPOULOS *

LES élections du 20 novembre en Grèce ont confirmé un sensible recul des réformistes modérés et une poussée nette des éléments plus radicaux, dans toutes les directions de l'échiquier politique.

A droite, la Démocratie nouvelle, outre l'échec électoral de plusieurs ministres et secrétaires d'Etat faisant partie de l'équipe novatrice de M. Caramanlis, perd près de 22,7 % de ses voix de 1974 : le principal bénéficiaire de ce transfert est le nouveau parti de l'extrême droite, composé de « *légitimistes* » de l'ancien régime d'anti-communisme musclé.

Au centre, le traditionnel parti libéral de l'Union du centre se trouve amputé de 43 % de son électorat de 1974, au bénéfice principal du parti radical-socialiste de M. Papandréou.

A gauche, l'alliance de cinq petits groupements autour du P.C. « de l'intérieur », située entre la social-démocratie et l'eurocommunisme, se retrouve avec un nombre de voix exceptionnellement réduit, au bénéfice du P.C. « orthodoxe » d'obédience pro-soviétique.

Le bilan global de sept transferts montre que près de 25 % des électeurs se sont situés plus radicalement par rapport à 1974, tant à gauche qu'à droite. En même temps, le camp du réformisme modéré — droite libérale, centristes et euro-gauches — qui regroupait 80 % des électeurs en 1974, n'obtient que près de 55 % des suffrages en 1977. Certes, ce camp et le parti gouvernemental restent encore majoritaires, mais déjà les radicalismes de gauche et de droite ne dissimulent pas leur espoir d'exercer un rôle plus décisif dans l'élaboration de la nouvelle politique de M. Caramanlis.

Cette évolution, bien qu'elle ne soit pas surprenante si l'on tient compte d'une usure politique normale (1), risque, pour peu qu'elle déborde ce cadre, de poser de graves problèmes d'alliances sociales et de pouvoir. Or quelles sont les conditions qui, sous un gouvernement de droite, rendent possible la mise en question de l'équilibre économique et social dans la Grèce de l'après-guerre ?

Tout d'abord, il faudra signaler, une fois de plus, qu'il y a en Grèce une remarquable atrophie de la « société civile » par rapport à un essor prodigieux de formes multiples de l'étatisme. Il est notoire que dans ce pays, fût-ce inconsciemment, il n'y a pas d'initiative d'entreprise privée qui ne porte congénitalement et inextricablement les traces du « protectionnisme » étatique. L'Etat ne protège pas simplement les industries naissantes, mais, surtout, subventionne directement ou indirectement la création de nouvelles entreprises. Ce qu'on présente comme de l'« initiative privée » n'existe, dans la plupart des cas, que grâce à et par l'étatisme.

Dans les modèles des sociétés occidentales, les différenciations sociales émanent en premier lieu du champ des affaires privées et de celui des relations capital/travail ; l'Etat n'a pour fonction que d'entériner, subsidiairement, ces modifications. Or, en Grèce, comme dans d'autres sociétés dépendantes, l'inverse est vrai : la relation au pouvoir politique et institutionnel n'entérine pas un statut social, mais c'est elle au contraire qui donne accès à un statut social et, partant, donne lieu aux processus de différenciations sociales. Dans ces conditions, il y a confusion de tous les aspects de la vie sociale : la relation au pouvoir politique est, elle-même, un rapport économique et social. D'où la gravité que revêt toute divergence d'opinion politique : son enjeu n'est pas seulement politique, mais aussi, et directement, économique et social à la fois. La confusion structurelle des instances implique l'absence de « *tranchées institutionnelles* » (pour reprendre l'expression d'A. Gramsci) : le pouvoir social ne se trouve pas distribué à différents paliers, niveaux, instances, mais il est concentré et centralisé. La moindre fissure dans quelque domaine que ce soit et à quelque niveau que ce soit risque d'être interprétée comme une atteinte directe au pouvoir central. D'où la tentation inhérente des totalitarismes et des dictatures militaires.

Depuis 1952, la Grèce est dominée par un populisme de droite, dont les principes fondamentaux ont été formulés par le grand parti du maréchal Papagos. Tous les gouvernements de droite qui se sont succédé depuis n'ont été que des variantes du même *thème populiste.*

Essentiellement, le pacte social populiste de l'après-guerre fut le suivant : à part certaines sommités du capital, notamment financiers et armateurs, les adhésions au régime de la droite viennent de deux origines : a) une « classe moyenne » numériquement réduite, qui utilise l'Etat « protectionniste » pour accéder aux affaires, et b) une « poussière sociale » peu différenciée de capitalisme « moléculaire » : ces éléments n'accèdent aussi à un petit embourgeoisement que par les encouragements directs ou indirects de l'Etat.

La surenchère nationaliste, pour normale qu'elle ait été dans une certaine mesure au lendemain de l'écrasement de la rébellion communiste, était aussi fonctionnelle par excellence : plus qu'un effet d'idéologie, elle est devenue une structure matérielle gravant les différenciations sociales et, par conséquent, distribuant des statuts sociaux. C'est sur cette base populiste que le régime de droite s'est assuré de l'adhésion des masses d'origine populaire.

Cependant, le pacte populiste, tout en assurant au régime ses assises populaires, marquait à la fois ses limites. Malgré les ouvertures vers le marché international dans les années 60, le développement impétueux de l'économie grecque (1963-1973) s'est réalisé dans les conditions d'une récession européenne. Ceci eut comme conséquence que, malgré les performances économiques des dernières années, une grande partie de la bourgeoisie grecque ne continue pas moins d'être organiquement dépendante de l'Etat. Et cela est d'autant plus vrai pour les éléments de la « poussière » micro-capitaliste.

Une radicalisation des couches moyennes

DEPUIS 1974, un projet libéral et réformiste est apparu, porté notamment par M. Caramanlis et son équipe. Ce projet se trouve lié à la perspective d'une adhésion rapide à la C.E.E. et implique au moins une révision du pacte populiste. Certes, diverses fractions de la bourgeoisie soutiennent le projet libéral, dans la mesure où elles escomptent compenser le coût de l'abolition du protectionnisme actuel par une extension du marché extérieur. Reste cependant le problème des industriels et des couches qui ont bénéficié du populisme et qui en dépendent encore. Pour ces dernières, toute reformulation du pacte populiste risque de réduire leur capacité de « pomper » des ressources de la collectivité par le biais des subsides étatiques. Même si M. Caramanlis devait remplacer l'ancien « protectionnisme » par des formes nouvelles d'étatisme franc, le nouvel équilibre économique ne se rétablirait que par une nouvelle dépréciation du statut social de ces couches. Pour elles, le projet européen de la droite libérale revêt dans ces conditions un caractère de glissement du régime vers la gauche.

En d'autres termes, l'option européenne et libérale suscite une crise des « couches moyennes » grecques qui, jusqu'à présent, jouissaient des raffinements « protectionnistes ». C'est cette crise qui est à l'origine des radicalisations actuelles, tant sur la gauche que sur la droite du gouvernement de M. Caramanlis.

L'abolition du climat de nationa*lisme musclé, conséquence de la* politique modérée du gouvernement actuel, prive ces éléments d'une pièce essentielle dans la constitution de leur mode d'existence sociale. Ils en viennent, en conséquence, à réclamer, de plus en plus, le retour en arrière, à la légitimité du régime de la droite populiste : le royalisme s'est rapidement imposé dans ce camp comme signe institutionnel suprême de l'Etat populiste d'antan.

En même temps que l'extrême droite, une réaction conservatrice se développe, pour les mêmes raisons, dans les rangs mêmes du parti de la droite libérale. Un esprit nationaliste à outrance et populiste conteste les initiatives libérales de l'équipe dirigeante de ce parti. Les représentants de cet esprit (« poujadiste » ?) réclament une attitude plus intransigeante tant à l'égard de la gauche qu'à l'égard du grand capital et proposent des mesures de protection pour les petites et moyennes entreprises. C'est dans cet esprit que le journal de l'extrême droite n'hésite pas à faire l'éloge des trois premiers élus sur la liste de M. Caramanlis dans la circonscription d'Athènes : MM. Evert, Plytas et Papadogonas. C'est par cet esprit qu'on pourra comprendre le désaveu électoral de plusieurs collaborateurs libéraux de M. Caramanlis. Ces contradictions internes au parti gouvernemental ont déjà contribué à bloquer l'application des initiatives réformistes de la droite libérale. De 1974 à 1977, malgré les affirmations de principe réformistes de M. Caramanlis, la plupart des initiatives du gouvernement ont été retardées de l'intérieur.

D'autre part, si le conservatisme bloque les initiatives du gouvernement actuel, la partie la plus dynamique et active des couches moyennes se laisse progressivement séduire par le populisme de gauche de M. Papandréou. En effet, ce dernier réussit, semble-t-il, de plus en plus à intégrer de larges couches des travailleurs ruraux et citadins dans un projet qui se réfère non seulement à l'autogestion, mais aussi à l'indépendance nationale, à un développement économique autocentré et à l'ouverture de nouveaux marchés pour les produits grecs dans les régions méditerranéennes. Dans la mesure où le projet libéral et européen ne réussit pas à surmonter ses contradictions internes (à Athènes ou à Bruxelles) et marque le pas, le populisme de gauche se présente comme un souffle nouveau pour les couches moyennes. La mobilisation populaire que suscite le projet autogestionnaire de M. Papandréou serait d'une extrême importance pour la modernisation des structures économiques et sociales grecques et pour le renforcement de la cohésion nationale dans les nouvelles lancées méditerranéennes.

En bref, le blocage du réformisme libéral et la récession économique actuelle donnent lieu à une radicalisation des couches moyennes, tant à gauche qu'à droite. Cela s'exprime à gauche par la constitution d'un nouveau bloc d'alliances sociales entre les masses populaires rurales et urbaines et les couches moyennes, jusqu'à présent « protégées », — un bloc autour du parti radical-socialiste de M. Papandréou, qui peut déjà envisager (en perspective) le pouvoir. C'est la première fois, dans l'histoire du pays, que la gauche, fût-ce avec ses spécificités, réunit près de 37 % du corps électoral et peut commencer à se poser la questoin d'accéder, dans le proche avenir, au pouvoir par des voies pacifiques.

Cependant, la radicalisation à droite s'exprime non seulement dans l'évocation « rétro » du roi Constantin, mais aussi dans de nouvelles menaces d'une intervention des militaires.

Cette polarisation de la vie politique n'est pas la cause, mais la conséquence des piétinements du projet libéral. Si un regroupement des forces réformistes résolues et une virulente relance de la politique novatrice n'interviennent dans d'assez brefs délais, la détérioration de la situation économique (arrêt des investissements, baisse de la production nationale, chômage en perspective, incertitude quant à l'avenir des négociations pour l'adhésion de la Grèce à la C.E.E., etc.), le désarroi des couches moyennes et le malaise populaire risqueraient de se traduire par un glissement à droite du gouvernement actuel et par un virage encore plus prononcé du corps électoral vers la gauche.

(1) Voir « La Grèce entre le scepticisme et l'inquiétude : ombres sur la démocratie retrouvée », dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1977, pages 9 à 14.

* Maître de conférence de sciences-économiques à l'université de Paris-VIII.

SURENCHÈRES AU PROCHE-ORIENT

De l'affrontement à la convergence

Par AMNON KAPELIOUK

AVEC tout ce que l'événement put avoir de spectaculaire, la visite du président Sadate en Israël marque le début d'une évolution dont nul, pour l'instant, ne peut prévoir le terme. Dans la phase actuelle, il importe cependant de dresser un bilan provisoire : le grand choc provoqué par M. Sadate signifie en fait que le monde arabe, ou plus exactement le plus important pays du monde arabe, a levé l'anathème lancé contre Israël. Au cours même de la visite, on put entendre, dans l'entourage de M. Begin, des commentaires sur ce thème central : le pas principal est franchi, disait-on, car, après trente ans de conflit, nous avons obtenu d'être reconnus par les Arabes ; certes, ajoutait-on, il nous faudra encore lutter pour obtenir des frontières sûres — telles que nous les concevons, c'est-à-dire avec annexion de territoires — et pour arriver à une solution du problème palestinien conformément aux grandes lignes que nous préconisons (octroi aux Palestiniens d'une autonomie culturelle dans le cadre de l'Etat d'Israël étendu sur toute la Palestine), mais ce sont là des détails ; l'important étant que le chef du plus puissant pays arabe ait, sans concession de notre part, reconnu notre existence d'une manière spectaculaire dont nous n'avions pas osé rêver.

Ce fait primordial peut effectivement être résumé par une phrase tirée du discours que le président Sadate a solennellement prononcé à la tribune de la Knesset, sous le portrait de Théodore Herzl : « *Nous avions l'habitude de vous rejeter, maintenant nous vous accueillerons avec plaisir parmi nous.* » Ces paroles ne peuvent avoir qu'une seule interprétation ; les Arabes, ou du moins les Egyptiens, ont renoncé à l'unique atout qu'ils avaient conservé dans leur conflit avec Israël : leur non-reconnaissance de l'entité israélienne, considérée comme un membre étranger greffé sur le corps arabe qui le rejetait. Ce refus était, sans aucun doute, une arme à double tranchant puisqu'il permettait aux dirigeants israéliens de soutenir que les Arabes ne voulaient pas, au Proche-Orient, une paix juste et durable.

De la tribune des journalistes à la Knesset, pendant le discours de M. Sadate, on pouvait voir, sur les visages des parlementaires, l'expression de leur profonde satisfaction traduisant le sentiment qu'ils avaient gagné quelque chose d'important. De fait, pour bien prouver qu'il imprimait à sa politique un tournant incroyable, pour ne laisser aucun doute sur sa volonté de réconciliation, le président Sadate a accompli des gestes dont s'abstiennent habituellement même les amis d'Israël. Quelques semaines auparavant, par exemple, le secrétaire américain au Trésor avait refusé de se rendre dans la vieille ville de Jérusalem, occupée depuis 1967, alors que le président Sadate l'a parcourue en compagnie du maire.

Le président égyptien garde tout le mérite de son impressionnante initiative, dont le véritable gagnant est, pour l'instant, Israël qui, sans avoir jusqu'à présent fait de concessions, a obtenu d'être reconnu. C'est ce que ne cachaient pas, en privé, des porte-parole israéliens pendant l'événement : nous n'avons pas bougé, disaient-ils, nous avons tenu bon et ce sont eux qui se sont fatigués.

Les trois «non» et l'O.L.P.

VOILA bientôt sept ans que, dans un mémorandum qu'il avait soumis, le 15 février 1971, à M. Gunnar Jarring, envoyé spécial de l'ONU au Proche-Orient, le président Sadate avait, pour la première fois, proposé de conclure la paix avec Israël. A l'époque, le gouvernement israélien avait rejeté cette initiative dans laquelle il ne voulait voir qu'une simple manœuvre. Aujourd'hui, on admet, dans les milieux politiques israéliens, que, dès cette époque-là, le président Sadate cherchait une solution pacifique du conflit. En se rendant en Israël, il a, en fait, abandonné les trois « *non* » formulés lors du « sommet » arabe de Khartoum en 1967 : non à la négociation, non à la reconnaissance diplomatique, non à la paix avec Israël — trois « non » qui étaient en vigueur depuis le lendemain de la guerre de six jours.

Le gouvernement de M. Begin n'a pas davantage modifié sa position sur le problème palestinien. Il admet, certes, que les Palestiniens soient à Genève, mais il refuse qu'ils y soient représentés par l'O.L.P., et il semble que le président Sadate soit d'accord sur ce point. Toujours est-il qu'il n'a mentionné l'O.L.P. ni dans son discours devant la Knesset ni, après son retour au Caire, devant l'Assemblée nationale égyptienne. On a appris que, durant le trajet de l'aéroport de Lydda à Jérusalem, le général Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, qui se trouvait dans la même voiture que M. Boutros Ghali, son homologue égyptien, a suggéré à ce dernier qu'il serait préférable que le président Sadate ne mentionnât pas l'O.L.P. dans son discours devant la Knesset, afin de ne pas susciter de trop vives réactions du côté israélien. S'il n'avait pas, au préalable, adopté lui-même un tel point de vue, il semble que M. Sadate ait accepté ce conseil

Par contre, lorsque M. Begin accepte une « *véritable* » représentation palestinienne à Genève, il n'annonce rien de nouveau. Au cours de sa visite en Roumanie, voilà quelques mois, il avait déjà déclaré qu'Israël ne tiendrait pas à vérifier de trop près les opinions et attaches des représentants palestiniens qui iraient à Genève, pourvu toutefois qu'ils ne soient pas membres de l'O.L.P. De même, dans le « document de travail » israélo-américain sur les préparatifs de la conférence de Genève, Jérusalem avait déjà accepté une représentation palestinienne.

L'arrivée du président Sadate en Israël, ses déplacements aux côtés de M. Begin, les poignées de main et les sourires, les déclarations sans équivoque annonçant un chapitre nouveau dans les relations entre les deux pays, tout cela a provoqué en Israël une vague de joie sans précédent. En quelques jours l'opinion publique, qui était globalement hostile aux dirigeants arabes et ne pouvait faire confiance aux déclarations d'intention pacifiques des plus modérés d'entre eux, s'est retrouvée favorable au président Sadate. Enfants brandissant de petits drapeaux égyptiens, promeneurs fredonnant l'hymne égyptien : Sadate est devenu l'homme véridique, le grand leader. Un journal israélien a même publié un article du directeur du quotidien cairote *Al-Akhbar*, réputé pour ses articles antisémites qui avaient fait de lui la cible des plus violentes attaques. Bref, semblait se dire l'homme de la rue, les Arabes sont finalement arrivés à la conclusion qu'ils s'étaient trompés et que nous avions raison... Mais on peut se demander s'il se rend compte que, pour soutenir l'élan créé par le président Sadate, Israël sera amené à faire des concessions dans deux domaines importants : les territoires occupés et le problème des Palestiniens.

Dans les partis politiques, par contre, de nouvelles réflexions se sont fait jour, en même temps que le besoin de réexaminer certaines attitudes en face de données nouvelles. D'abord, il est devenu clair qu'on ne peut plus parler des « Arabes » en général puisqu'ils sont profondément divisés entre partisans et adversaires de l'initiative égyptienne. Le ministre israélien des affaires étrangères et diverses personnalités ont déclaré que le moment était venu de prendre des décisions graves, voire douloureuses. « *C'est la minute de vérité* », a-t-on dit de divers bords, suggérant que, dans le passé, on a peut-être laissé passer diverses chances d'aboutir à un règlement et que, si l'occasion n'était pas maintenant saisie, le Proche-Orient pourrait être précipité dans un tourbillon fort dangereux. En outre, semble-t-il, le prix qu'Israël devra maintenant payer pour obtenir la paix sera le plus bas qu'on lui ait jamais demandé.

Sitôt terminée la visite, les partis ont ouvert un débat fébrile. Au cours d'une réunion de la fraction du Maarakh (opposition travailliste) à la Knesset, Mme Golda Meïr a soutenu qu'il n'était pas nécessaire, après la visite de M. Sadate, de modifier la plate-forme du front travailliste, ce qui a provoqué une véhémente riposte du député Yossi Sarid : « *Nous ne pouvons pas prétendre avoir toujours eu raison à cent pour cent.* » La « jeune garde » du parti travailliste a, pour sa part, adopté une résolution demandant au gouvernement de faire un geste en faveur du président égyptien en empêchant toute nouvelle installation d'agglomérations juives en Cisjordanie pendant la durée des négociations. Mais le président du comité interministériel pour le peuplement, le général Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, a clairement déclaré que l'initiative égyptienne ne doit pas empêcher la création de nouvelles colonies. Et, en effet, deux colonies nouvelles ont été créées en Cisjordanie depuis lors.

Le grand problème du Maarakh tient à ce qu'il n'est pas encore remis de sa défaite électorale et qu'il s'accroche par inertie aux résolutions « dures » du passé, accusant même parfois la droite nationaliste, le Likoud, d'être trop disposée à faire des concessions... Le Mapam, aile gauche du Maarakh, fait appel au gouvernement pour modifier sa position en vue d'empêcher une aggravation de la situation, dont il redoute qu'elle ne conduise éventuellement à une guerre.

Au sein du Likoud lui-même, il ne semble pas que l'on soit très conscient de l'importance du moment. Telle était du moins l'impression qui se dégageait du dialogue engagé à la Knesset entre les députés de ce groupe et le président Sadate : aucune idée nouvelle, aucune volonté de changement sur les problèmes de fond. Et pourtant, dans le parti libéral (la composante bourgeoise du Likoud), des voix modérées ont pu se faire entendre, comme celle du député Joseph Tamir, qui, au cours du débat politique, a déclaré qu'il fallait aujourd'hui changer l'ordre des priorités, tandis que le président du parti, M. Simha Ehrlich, ministre des finances, disait : « *Qu'il y ait ou non une autre guerre, cela dépend de nous non moins que de l'Egypte.* » Mais ces voix sont loin d'être prépondérantes au sein de l'équipe au pouvoir.

Dans le Mouvement démocratique pour le changement (Dash), des voix ont réclamé un assouplissement maximal des positions gouvernementales afin de permettre au président Sadate de poursuivre dans la voie où il s'est engagé. Les dirigeants du Dash ont rappelé, à cette occasion, que leur plate-forme préconise « *un compromis territorial sur les trois fronts* », c'est-à-dire un retrait, aussi, d'une partie de la Cisjordanie. Même dans le parti national religieux, les modérés s'organisent derrière le député Abraham Melamed, qui a une réputation de « colombe ».

Dans les territoires occupés

LA classe politique, en tout état de cause, se rend compte, maintenant, que l'heure de la décision est arrivée et qu'il n'est plus possible de tergiverser. Le choix ne peut être qu'entre, d'une part, le maintien de l'occupation des territoires et la négation des droits des Palestiniens avec tous les risques que cela comporte pour un règlement de paix et, d'autre part, une attitude nouvelle sur ces deux grandes questions, ce qui renforcerait les éléments pacifiques, y compris, bien entendu, le président Sadate lui-même, qui a pris des risques incontestables. La presse israélienne, l'opinion publique, et certains hommes politiques jusqu'au sein de la coalition ont reproché à M. Begin de s'être abstenu, dans son discours à la Knesset, contrairement à ce qu'avait fait M. Sadate, de reconnaître les erreurs commises dans le passé. Discours traditionnel, de routine, signifiant une fois de plus que, au fond, Israël avait raison, a encore raison, et aura toujours raison. Et pourtant, l'impression générale est que M. Sadate a considérablement accéléré la dynamique des événements au Proche-Orient.

Dans les territoires occupés, par contre, régnait un climat d'attente mêlée de désespoir. Là, l'homme de la rue croit que le président Sadate est prêt à conclure un accord avec le gouvernement israélien au détriment des intérêts des Palestiniens, surtout du fait qu'il n'a pas mentionné l'O.L.P. Mais, ajoutent ceux qui critiquent l'initiative égyptienne, si par miracle il réussit à obtenir la création d'un Etat palestinien, nous serons les premiers à l'en féliciter, car un échec sur ce point conduirait à une guerre dont nous serions les principales victimes. A vrai dire, nous a-t-on répété dans les territoires occupés, nous connaissons mieux que Sadate les véritables visées des responsables israéliens : il serait naïf de croire qu'ils se laisseront influencer au point d'assouplir leurs positions.

Le clivage qui s'est produit dans le monde arabe se manifeste aussi dans les territoires occupés, bien que d'une manière moins aiguë. La grande majorité des dirigeants, les maires en tête, s'identifient à l'O.L.P. et ont critiqué la visite du président Sadate, allant jusqu'à repousser l'invitation que celui-ci leur avait adressée de le rencontrer à Jérusalem ou au Caire. Seuls ont répondu à cette invitation les pro-jordaniens qui collaborent avec Israël.

L'axe Le Caire-Jérusalem

DEPUIS que fut annoncée l'initiative égyptienne, la question que l'on se pose dans les territoires occupés aussi bien qu'en Israël concerne ce que pouvait bien dissimuler cette démarche sans précédent. A première vue, on put croire qu'elle était le fruit d'une décision assez subite. Par la suite, on comprit qu'elle avait été longuement mûrie. Il s'est avéré que, avant même les élections israéliennes du mois de mai, M. Sadate avait dit à M. Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche, qu'il avait l'intention d'accomplir une démarche spectaculaire pour faire avancer la cause de la paix et éviter une nouvelle guerre et que, si M. Shimon Pérès, le chef du parti travailliste, était élu, il irait directement en Israël « *sans procédure ni cérémonie aucune* ». L'arrivée au pouvoir du Likoud fut, pour M. Sadate, une déception, mais il se comporta comme si rien n'avait changé et attendit une occasion propice à la réalisation de son projet.

Entre temps, M. Sadate s'est rendu compte que, en dépit des bonnes relations qu'il entretient avec les Etats-Unis, il n'est guère payé de retour, car le président Carter, dans l'élaboration de sa politique, s'appuie de moins en moins sur l'Egypte alors que la Syrie jouit, à Washington, d'une influence qui lui paraît trop considérable. C'est ainsi que, malgré l'hostilité de l'Egypte au principe d'une délégation arabe commune à la conférence de Genève, les Etats-Unis ont soutenu la proposition syrienne à ce sujet. En outre, lors de la visite au Caire de M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, en août dernier, l'Egypte a proposé de réunir tous les ministres des affaires étrangères des pays concernés, y compris Israël, mais la Syrie s'est opposée à ce plan et les Etats-Unis ont accepté le point de vue de Damas. Non sans amertume, l'Egypte a constaté que, sur l'échiquier interarabe, un seul facteur, en l'occurrence la Syrie, peut paralyser tous ses efforts.

La déclaration américano-soviétique du 1er octobre a clairement indiqué au président Sadate que Washington souhaite associer davantage l'Union soviétique aux efforts en vue d'une solution au conflit, et ceci au moment même où les relations entre Le Caire et Moscou se détérioraient de plus en plus.

Devant cette évolution, le prési-

«NOUS SOMMES TOUS DES JUIFS ARABES EN ISRAËL»

Un film d'Igal Niddam

PARCE que Igal Niddam est attentif au geste furtif, au regard, à la saveur et à la chaleur des choses vécues, son film Nous sommes tous des juifs arabes en Israël *se situe d'emblée en marge des arguments et des statistiques, en posant pourtant la question politique fondamentale : quelle civilisation bâtir en Israël ? La réalité charnelle du juif marocain grattant son luth, du potier, du peintre, de l'ouvrier d'une cimenterie, montre que, par-delà le discours politique, les gens et les choses se modèlent, quoi qu'on veuille, sur le monde arabe environnant. Ben Gourion n'a-t-il pas dit que, sans l'apport des juifs venus d'Orient, Israël* « serait demeuré un cadre vide » *? La formule prend un singulier relief quand on sait que 80 % des habitants des villes de peuplement (sur les frontières et dans le désert du Néguev) sont des juifs orientaux.*

Igal Niddam donne la parole à ces juifs du silence en Israël, qui représentent pourtant plus de 65 % de la population. Ce n'est certes pas un hasard s'il a fallu que l'auteur du film, né à Fez, au Maroc, ayant vécu dans un kibboutz, attende de devenir réalisateur à la télévision suisse pour trouver les moyens de porter un regard sans complaisance sur la réalité israélienne. « C'est ainsi, *dit-il,* que j'ai pris conscience que le gouvernement israélien n'avait jamais suscité ni encouragé des œuvres cinématographiques ayant pour sujet les juifs orientaux, leur histoire, leur émigration, leur situation en Israël » *Ceux qui ont assisté, en octobre 1977, au Festival du cinéma israélien organisé par la Cinémathèque, à Paris, ont pu constater que pas un seul film sur la vingtaine projetée ne traitait des problèmes humains et sociaux en Israël. Démonstration de l'indifférence, pour le moins, où se trouve l'intelligentsia israélienne à l'égard des problèmes sociaux en Israël.*

LE film dresse un constat serein : la réalité vivante d'Israël ne peut se développer qu'en s'intégrant culturellement et politiquement en Orient Comme le dit un des témoins du film : « La civilisation israélienne n'est pas faite, elle reste à faire. » *Sans slogans et sans préjugés idéologiques, le film dévoile ce qui est latent et refoulé, et qui sera demain le visage retrouvé d'Israël par-delà les crispations de la guerre : une certaine « sensibilité » du pays accordée au paysage et au monde arabe environnant.*

Oui, sous le vernis des comportements verbaux, un autre langage se tisse et se transmet à travers mille signes silencieux mais perceptibles : ce juif marocain jouant du luth qui chante et parle en arabe « parce qu'il en a besoin », *cette jeune Israélienne sculptant des poteries de Jérusalem dans un style arabe, ce peintre juif orthodoxe d'origine américaine, amoureux de Hebron et de la musique d'Oum Kalsoum et peignant des tableaux aux couleurs vives safran et or comme des enluminures, produisent des objets qui trahissent une symbiose avec le monde arabe qui les baigne de toutes parts. Ces témoignages, loin de tourner à la nostalgie folklorique du passé, montrent le pouvoir de subversion du vécu sur le discours politique. Par-delà les différences ethniques et socio-économiques, tous les Israéliens sont mis au défi de se forger un langage nouveau, un langage d'ouverture et de dialogue avec le voisin arabe.*

LE film montre une communauté de vie entre l'Israélien et le Palestinien. Le juif arabe est sensible à la réalité du Palestinien, il accomplit les mêmes travaux, écoute la même musique, parle la même langue, mange les mêmes plats. Le film nous restitue la dimension de cette vitalité quotidienne qui n'est pas moins importante que la froide construction intellectuelle. Quand certains témoins expriment leur appartenance à une « sensibilité orientale », est-ce une illusion, ou n'est-ce pas plutôt une folie autrement plus raisonnable que les marchandages glacés qui lassent l'espérance ? Quand cette jeune institutrice palestinienne proclame qu'elle est attachée à cette terre plus qu'à son âme, et dénonce l'occupation israélienne qui a remplacé les champs d'orangers et de grenadiers par des fabriques de béton, de verre et de textiles, qui ne voit qu'elle développe un discours sioniste inversé ? Une cohabitation israélo-arabe imposée par la force est un fait de colonisation, et non pas de voisinage fraternel. L'indignation de l'institutrice palestinienne rejoint la nécessité d'une décolonisation en Israël proclamée par Elie Eliachar, Israélien d'origine palestinienne. Le mérite d'Igal Niddam est de montrer les effets sournois de cette colonisation. Il y échappe, pour sa part, car il a su laisser parler juifs et Arabes de la même voix.

Mise à portée de voix des opprimés juifs et palestiniens, la caméra se fait instrument d'un dévoilement. Niddam traite de façon personnelle ce genre périlleux qu'est le film militant. Même s'il ne raconte pas une fiction, le film documentaire peut tomber dans la représentation, offrir un spectacle en pâture et transformer en produit fini une réalité dérangeante et contradictoire. L'auteur a su éviter ces écueils parce qu'il ne cesse d'informer. Même quand la lumière revient dans la salle, le film continue de « travailler » le spectateur-témoin, en provoquant ses propres questions Niddam a littéralement mis en scène des opprimés avec la vraie générosité qui consiste, non pas à leur prêter sa voix, mais à les regarder vivre. L'œil écoute alors ce que raconte le geste de ces frères oubliés, de ces creuseurs de l'ombre.

* Cinéma Le Racine, Paris (6e).

ELIE ELMALEH.

dent Sadate a jugé préférable que les deux principales forces de la région — l'Egypte et Israël — essaient de trouver elles-mêmes une solution, quitte à la faire accepter ensuite par les autres. Dans cet esprit, il convenait d'accomplir un geste spectaculaire, avec une certaine dramatisation, qui ne pourrait que plonger les partenaires dans la perplexité. Ainsi naquit l'idée qui produisit un tel choc dans le monde. Le président Sadate a expliqué à ses hôtes israéliens que toutes les querelles byzantines sur des questions de procédure ne l'intéressaient pas et que son but était de traiter les problèmes dans un face-à-face *direct*, autant que possible sans intermédiaire, surtout sans les Soviétiques, mais aussi sans les Américains. Lorsque les bases d'un accord seront ainsi élaborées, on pourra alors convoquer la conférence de Genève pour entériner le règlement. L'un des journalistes égyptiens présents à Jérusalem a expliqué : *« Genève n'est qu'une façade, et les négociations véritables se feront parallèlement à la conférence, ou avant elle. »* Tel est le sens profond de la stratégie du président Sadate, comme l'a expliqué le ministre égyptien des affaires étrangères après la visite à Jérusalem : *« Les Etats-Unis ont cessé de constituer la clef de la solution du conflit, car maintenant les cartes sont entre les mains de l'Egypte et d'Israël. »* Les Américains ont manifesté quelque scepticisme quant aux chances de succès de l'initiative du président Sadate, mais celui-ci *estime que les Etats-Unis le* soutiendront finalement s'il parvient à enregistrer certains progrès dans ses contacts avec les Israéliens, et cela bien que Washington se soit engagé à associer les Soviétiques aux efforts déployés en vue d'un règlement au Proche-Orient.

L'atmosphère était assez tendue en Israël dans l'attente de la visite. La première conversation Sadate-Begin commença par des échanges de propos sur les problèmes cardiaques des deux interlocuteurs... Puis on passa aux problèmes de fond et, lorsque M. Begin eut compris les intentions de son visiteur, il déclara : *« Cette journée est une excellente journée pour Israël. »* Les deux hommes ont tout de suite noué des relations amicales. Il n'y a pas de doute que M. Sadate aurait préféré trouver en face de lui un homme moins intransigeant. Mais il a accepté la réalité des faits, et *c'est avec beaucoup de* tact qu'il a conduit ses contacts avec les dirigeants du Likoud, sans clin d'œil vers les secteurs de l'opinion israélienne qui professent des opinions plus nuancées.

D'ailleurs, quelles que soient les divergences entre les deux hommes, *ils possèdent aussi des traits communs*. D'abord, on a pu observer chez l'un et chez l'autre un ton profondément religieux. Ensuite, sur le plan socio-économique, M. Sadate a liquidé le « socialisme » nassérien tandis que M. Begin liquide le « socialisme » des travaillistes. Sur le plan international, tous deux sont des partisans des Etats-Unis dans lesquels ils voient le symbole de la liberté dans le monde, mais ils se rejoignent aussi dans leur commun désir de garder quelque indépendance à l'égard de Washington. Finalement, MM. Sadate et Begin sont anticommunistes, et leur hostilité à l'égard de l'Union soviétique constitue une autre base commune. Dans l'invitation qu'il avait adressée à M. Sadate, M. Begin avait rappelé que, dans les temps anciens, leurs deux pays étaient alliés contre *« l'ennemi du Nord »*, et son allusion était transparente. D'ailleurs, après les conversations de Jérusalem, le ministre de l'énergie, M. Itzhak Modaï, a tenu à mettre en relief le fait que, en ce qui concerne l'attitude à l'égard de l'U.R.S.S. comme sur quelques autres problèmes, les positions israéliennes sont plus proches de celles de l'Egypte *que de celles des Etats-Unis*.

Nombreux sont encore les obstacles sur le chemin de M. Sadate : opposition dans le monde arabe et aussi, mais dans une moindre mesure, dans certains secteurs égyptiens ; attitude hésitante des Etats-Unis et hostilité de l'Union soviétique : mais, par-dessus *tout, l'attitude qu'adoptera* le Likoud. M. Sadate a brûlé les ponts derrière lui et, jusqu'à présent, Israël a reçu, sans rien offrir. M. Begin se trouve maintenant devant une décision cruciale devenir le « de Gaulle israélien » ou rester le « Begin du Grand Israël ». L'absence de pressions s'exerçant aussi bien à l'intérieur d'Israël que de l'extérieur peut conduire à une impasse, et finalement à l'échec, la plus importante initiative prise depuis 1948 en vue d'un règlement de paix dans la région.

AMNON KAPELIOUK.

LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU LIKOUD

Une révolution bourgeoise

Par MEIR MERHAV *

APRES quatre mois d'inaction apparente, pendant lesquels il sembla se contenter de suivre la politique économique de son prédécesseur, le gouvernement de droite du Likoud, arrivé au *pouvoir le 17 mai dernier, créa une* vive surprise en annonçant à l'opinion israélienne un plan déflationniste draconien.

Première étape vers la révolution « libérale » en Israël, prise de la Bastille que constituait le régime « socialiste » sous *lequel, paraît-il, vivait le pays : tels* furent les accents triomphaux avec lesquels le ministre des finances, M. Simha Ehrlich, annonça la flottaison de la livre, sa dévaluation de 45 %, l'abolition du système des taux de change multiples, la levée de la quasi-totalité des contrôles des changes, l'augmentation de 8 à 12 % de la T.V.A. et le blocage du crédit pendant trois mois.

L'objectif déclaré de ces mesures, que l'on aurait pu croire tirées jusque dans le *détail d'une directive du Fonds monétaire* international (elles furent en effet élaborées avec lui et reçurent ensuite son aval) était de stabiliser l'économie, de relancer la croissance et de redresser la balance des paiements. Depuis la guerre d'octobre 1973, Israël, en proie à une inflation annuelle de 30 à 40 %, avait vu sa croissance économique s'arrêter, les investissements baisser d'une année sur l'autre et la consommation par tête stagner. Bien que la balance des paiements se soit améliorée en 1976 et 1977, le déficit pour 1977 se maintient à 2 765 millions de dollars, dont 1 300 millions correspondent à des importations directes de matériel militaire financées par l'aide américaine.

Les premières réactions à la nouvelle politique économique allèrent de l'hésitation à l'approbation, en passant par la perplexité. On ne discernait pas clairement toutes les implications économiques et politiques de cette réforme. Certes, il était d'emblée évident que la dévaluation aurait pour effet immédiat de faire baisser le niveau de vie des salariés de *10 %* — taux d'augmentation des prix prévu par le gouvernement — au moment où les détenteurs de devises réalisaient du jour au lendemain des bénéfices de 45 % L'attention du public fut toutefois attirée par *des nouveautés techniques : pour* la première fois depuis le commencement de la seconde guerre mondiale, où le gouvernement britannique du mandat avait imposé le contrôle des changes, tout citoyen pouvait librement se procurer jusqu'à 3 000 dollars dans une banque, en détenir 3 000 autres dans un compte à l'étranger et convertir autant de livres israéliennes qu'il le souhaitait en devises placées dans un compte en banque en Israël.

Toutes ces nouvelles libertés — qui, de San-Francisco, furent qualifiées avec enthousiasme par le professeur Milton Friedman d'étape vers la *« libération de l'homme »* — n'avaient, bien entendu, aucune signification pour la majorité de la population : les 3 000 dollars que chacun *est désormais libre d'acheter et* de conserver sous l'oreiller représentent presque le salaire annuel moyen d'un travailleur israélien. Et, en fait, la réaction à la nouvelle politique fut tout à fait rationnelle : non seulement le public ne se précipita pas dans les banques pour acquérir des dollars mais, au cours de la première semaine, c'est la Banque d'Israël qui acheta pour 65 millions de devises. Ceux qui, légalement ou non, avaient des dollars en leur possession profitèrent naturellement de la possibilité de réaliser un gain de 45 % et utilisèrent cet argent pour acheter des biens de consommation ou des bons du gouvernement dont le prix n'avait pas encore augmenté.

Les subventions à l'exportation

POUR les économistes universitaires — pratiquement tous formés à l'école conservatrice — ce fut un véritable régal intellectuel. Depuis des années, Israël *avait un système* de taux de change variable grâce auquel les exportations recevaient une subvention de 30 % par rapport au taux de change officiel. Israël justifiait ces subventions auprès des institutions internationales et de ses partenaires commerciaux en les présentant comme le remboursement d'impôts nationaux indirects sur les achats ou les importations des entreprises. Elles avaient cependant toujours été accueillies avec réticence par ces institutions et fait l'objet à de multiples reprises des critiques du F.M.I. De surcroît, aux Etats-Unis, certains secteurs de l'industrie avaient récemment demandé aux tribunaux de leur pays d'interdire les importations venues d'Israël — qui, depuis l'an dernier, bénéficient de tarifs douaniers préférentiels — en *arguant que ces* subventions étaient discriminatoires.

Leur montant total avait fini par constituer une lourde charge fiscale, représentant 5 % *du* budget de l'Etat (c'est-à-dire plus que ce qu'Israël consacre à l'enseignement, *ou à la santé*, ou au logement) et il augmentait proportionnellement au volume des exportations. Comme il était calculé et versé par des mécanismes purement administratifs, on en était arrivé à un système arbitraire qui provoquait des distorsions économiques, empêchant une affectation efficace des ressources. La fixation d'un taux de change unique par la flottaison de la livre, accompagnée de mesures déflationnistes visant à rendre la dévaluation efficace, exerça un vif attrait intellectuel sur la plupart des économistes *universitaires israéliens*. La majorité d'entre eux sont en effet formés à une école de pensée dont la principale préoccupation est le libre jeu des « forces du marché », comme condition nécessaire à une affectation efficace des ressources.

Hormis quelques voix isolées, qui mirent timidement l'accent sur les risques entraînés par la suppression du contrôle des changes dans un pays vivant en permanence au bord de la guerre et par les conséquences de la nouvelle politique en matière de distribution des revenus, l'approbation fut presque générale. Renforcée non seulement par les porte-parole de la classe moyenne dans la presse et — à quelques exceptions près — par ceux des milieux d'affaires, mais aussi par la majeure partie de la classe politique (y compris l'opposition) cette approbation devint quasiment universelle.

Il ne fallut cependant pas bien longtemps pour que les mesures spectaculaires mais secondaires cessent de faire illusion. Il apparut clairement que ce n'étaient ni l'abolition du contrôle des changes ni aucune des autres décisions prises pour réduire l'intervention de l'Etat dans l'économie — selon l'idéologie « libérale » de l'actuel gouvernement — qui constituaient le fondement de la nouvelle politique.

La fixation d'un taux de change unique par la suppression des subventions à l'exportation nécessitait une dévaluation massive car le taux de change réel, dont les exportateurs avaient bénéficié auparavant, *était déjà de 13,50 livres par dollar*. Afin qu'ils ne soient pas trop lésés, il fallait que le taux de change soit porté au moins à 15 livres par dollar. Il apparut bientôt que même ce niveau ne compensait pas les augmentations des coûts qu'ils devaient supporter.

En même temps, la dévaluation nominale d 45 % eut ses conséquences les plus importantes sur les détenteurs de devises. Celles-ci proviennent surtout des réparations versées par le gouvernement allemand aux victimes de la persécution nazie et s'élèvent maintenant à 2,7 milliards de dollars, c'est-à-dire à l'équivalent du déficit commercial de 1977 ou du total des exportations israéliennes de 1977. Cette somme ne comprend pas les devises détenues de manière illégale à *l'étranger par des Israéliens et que* le ministre des finances a estimées à 3 milliards de dollars.

De toute évidence, tous les autres possesseurs de biens y trouvèrent aussi très largement leur compte. Comme la dévaluation s'accompagna de la suppression de la taxe exceptionnelle de 15 % sur les importations destinée au budget de la défense et de la réduction des tarifs douaniers, la dévaluation réelle en matière d'importations fut de 25 %. Tous ceux qui détenaient des stocks de marchandises ou de matériaux se retrouvèrent plus riches d'autant.

Ce n'est pas tout. En Israël, la plupart des investissements avaient depuis longtemps été favorisés par des prêts gouvernementaux, remboursables à leur valeur nominale et non indexés sur l'inflation des prix. La plupart d'entre eux avaient déjà été effacés par les dévaluations précédentes. La dernière en date accéléra encore le processus de liquidation des créances du gouvernement.

Alors que les possédants devenaient plus riches du jour au lendemain, le pouvoir d'achat réel de la population travailleuse chuta brutalement, en raison des retombées de la dévaluation sur les coûts et de l'augmentation de la T.V.A. qui, bien que proportionnelle aux dépenses, a un caractère régressif par rapport aux revenus, le phénomène étant encore aggravé par la fraude fiscale. Comme on l'a déjà dit, l'estimation gouvernementale *en matière d'augmentations immédiates* des prix est de 10 %, mais des sources dignes de foi citent des chiffres deux fois supérieurs.

Le gouvernement n'alla guère au-delà d'un effort symbolique pour corriger la redistribution brutale des revenus et de la richesse. Bien qu'un impôt spécial sur les stocks ait été décidé, sa collecte n'est guère prise au sérieux, les tentatives antérieures pour éponger les bénéfices dus à l'inflation ayant constamment échoué. L'augmentation de 12 % des prestations de sécurité sociale pour les personnes âgées, les pauvres et les invalides, ainsi que des allocations familiales, est tout aussi dénuée de sens.

L'accroissement du chômage

ON ne sera donc pas surpris que cette politique ait suscité une vigoureuse réaction des travailleurs, d'autant qu'elle fut annoncée seulement une semaine avant le congrès quadriennal de l'Histadrouth, la centrale syndicale israélienne. Des manifestations de masse et des grèves de protestation se produisirent dans tout le pays et ce, dans beaucoup de cas, de façon spontanée et non pas, comme voudrait le faire croire la propagande gouvernementale, à l'instigation de l'Histadrouth. La revendication immédiate est celle du rattrapage de l'élévation brutale du coût de la vie et d'une modification du système actuel des allocations de vie chère. Actuellement, ces allocations sont versées *tous les six mois, à un taux de* 70 % de l'augmentation du coût de la vie.

A l'heure où ces lignes sont écrites, il semble qu'au moins la revendication du rattrapage sera en partie satisfaite par le gouvernement. *Ce dernier est non seulement* critiqué par la direction de l'Histadrouth, sous contrôle travailliste, mais aussi par l'aile prolétaire du Likoud qui, en juin dernier, lors des élections organisées par la centrale, obtint 28 % des voix.

Bien que ce soit le Likoud — bloc parlementaire où le parti libéral cohabite avec la fraction La'am (composée d'éléments de droite dissidents du parti travailliste) — qui fixe la politique économique, *il ne peut ignorer la fraction majoritaire* populiste et nationaliste du Herout (dirigée par le premier ministre M. Begin) dont la base électorale est constituée par le sous-prolétariat et les classes moyennes inférieures.

L'histoire des dévaluations antérieures en Israël — qui toutes avaient naturellement pour objectif de diminuer le niveau de vie *afin d'atténuer* les graves problèmes de balance des paiements — montre qu'à l'exception des périodes de guerre elles n'ont jamais pu faire mieux que d'empêcher une augmentation des salaires. Toute diminution des salaires réels n'a généralement été que provisoire, car le mouvement ouvrier s'est le plus souvent montré assez puissant pour obtenir des réajustements empêchant au moins *le niveau* de vie de baisser.

En harmonie avec sa philosophie bourgeoise, le gouvernement du Likoud ne cesse de proclamer que sa politique économique ne vise pas à faire baisser le niveau de vie, mais il garde — et on le *comprendra — le silence sur l'enrichissement* des classes possédantes qui, dans la majeure partie des cas, aura un caractère irréversible. Le raisonnement qui sous-tend cette politique est que la dévaluation et la déflation qui l'accompagne sur le marché intérieur susciteront une restructuration de l'économie israélienne grâce à laquelle aussi bien les industries existantes que celles créées par de nouveaux investissements se tourneront de plus en plus vers l'exportation. Les technocrates responsables de la justification *théorique de cette démarche* s'appliquent consciencieusement à expliquer qu'une telle croissance maintiendra les salaires réels à un niveau stable et fera progresser l'emploi.

Selon les arguments officiels, l'augmentation de l'emploi n'interviendra qu'après une période d'ajustement. *Pour* 1978, le gouvernement prévoit une poussée du chômage de 3,6 à 4,5 %. Le nombre de chômeurs supplémentaires représentera environ la moitié de l'augmentation annuelle de la force de travail.

Une politique économique fondée sur la rationalité capitaliste peut, bien entendu, réussir selon ses propres critères. Celle qui a été annoncée à grands coups de *trompette par le gouvernement israélien* a cependant peu de chances d'atteindre ses propres objectifs proclamés. Elle ne ranimera pas la croissance, n'arrêtera ni ne ralentira l'inflation et ne réussira pas davantage à augmenter les exportations.

Le ministre des finances, M. Ehrlich, a formulé à plusieurs reprises le vœu pieux que la libéralisation du contrôle des changes provoquerait un afflux d'investissements étrangers et pourrait transformer Israël en un centre financier international. *De toute évidence, cela n'est pas* prêt de se produire car sa réforme est sans incidence sur le statut des investisseurs étrangers : auparavant, ils étaient *déjà libres d'investir et de rapatrier leurs* bénéfices. On ne peut donc espérer aucune croissance dans ce secteur. Dans son budget ultra-déflationniste de 1978-1979, présenté deux semaines après la réforme, M. Ehrlich n'a rien prévu non plus en matière d'augmentation des investisse*ments. Ainsi, aussi bien la production* actuelle que la croissance future seront frappées en même temps.

Il reste l'espoir que les exportations deviendront le moteur de la reprise économique, contribuant par là à la réalisation du second objectif de la nouvelle politique : le redressement de la balance des paiements. Toutefois, comme la dévaluation réelle en matière d'exportations n'a été que de 10 % et qu'en outre elle a été presque immédiatement annulée par les augmentations des coûts liées à la *dévaluation, on ne voit guère quelles* seront les incitations à la politique d'expansion des exportations.

Dans le cas d'une économie comme celle d'Israël qui, sur le plan industriel, est encore semi-développée, on ne peut qu'être très sceptique sur les possibilités de provoquer une expansion des exportations en jouant sur le taux de change. La plupart des exportations actuelles sont le résultat de décisions d'investissements et d'efforts de commercialisation déjà anciens. Les exportations de demain ne *peuvent provenir que des investissements* d'hier. Essayer de résoudre les problèmes d'une économie semi-industrialisée avec des instruments adaptés à un système hautement industrialisé n'est rien d'autre qu'un exercice futile. Ce que fort peu d'économistes israéliens comprennent, c'est que la dévaluation peut sans doute détourner vers les exportations une partie de la capacité non utilisée, mais qu'en fait Israël a une économie double : dans les secteurs où la déflation intérieure fait qu'une partie de la capacité n'est pas uti*lisée, cette capacité n'est pas exportable*, et, là où Israël dispose d'un potentiel d'exportations, la capacité reste à créer. Cela dépend des investissements antérieurs, de la croissance économique et, dans une grande mesure, de l'accumulation du capital grâce à un marché intérieur relativement rentable.

L'insignifiance de la dévaluation réelle en matière d'exportations va avoir pour effet secondaire une instabilité du taux de change. Comme la livre flotte, les augmentations de coûts se traduiront automatiquement en nouvelles dévaluations. Et l'on constate effectivement que le budget 1978-1979 qui vient d'être présenté prévoit déjà que la monnaie israélienne va continuer à baisser, vraisemblablement pour atteindre au moins *le taux de 20 livres par dollar à la fin de* l'exercice 1978-1979. Même dans cette hypothèse, la rentabilité des exportations sera tout juste maintenue, sans que rien vienne les faire progresser.

Plus que tout autre facteur, c'est la *spirale inflationniste qu a fait tomber* à zéro la croissance économique d'Israël, l'une des plus élevées du monde jusqu'en 1972, avec une augmentation annuelle de 10 %. Elle n'est pas à la veille de s'arrêter, et la croissance ne peut guère reprendre. La conséquence inévitable est que, si le niveau des salaires réels des travailleurs disposant d'un emploi se maintient, le chômage augmentera.

Les perspectives économiques de la nouvelle politique sont donc peu prometteuses, même au regard de ses propres objectifs. Alors que son parti pris général en faveur des classes aisées est évident et n'est même pas dissimulé par le gouvernement — en dépit d'assurances réitérées sur les compensations en faveur des *« pauvres et des nécessiteux »*, — son orientation de classe est moins claire,

(Lire la suite page 20.)

* Journaliste israélien, spécialiste des problèmes économiques au *Jerusalem Post*.



(Suite de la page 19)

La seule affirmation que l'on puisse faire avec quelque certitude est que, dans ce contexte d'inflation élevée et durable, les intérêts de ceux qui réaliseront des plus-values spéculatives risquent de l'emporter sur ceux des secteurs qui ne perçoivent que des bénéfices. Les catégories qui seraient ainsi touchées sont fort nombreuses et toute tentative visant à isoler des intérêts plus concrets, comme l'industrie de transformation, celle de la construction ou le système bancaire, se heurterait dans chaque cas à diverses objections valables.

Il convient de se souvenir qu'Israël est un pays où les facteurs idéologiques ont eu un rôle prédominant. L'accent sur l'idéologie appartient donc aussi à la droite. On ne sera pas surpris que les avocats de la nouvelle politique économique tiennent à mettre en avant sa motivation idéologique. De ce point de vue, il serait sans doute correct de définir cette politique comme une tentative généralisée pour promouvoir les intérêts des classes moyennes aisées et des professions libérales, et non pas comme l'expression d'un intérêt de classe étroit et bien défini. Le fait que le régime travailliste antérieur et son système économique dirigiste aient fini par susciter l'hostilité de couches de plus en plus grandes de la classe moyenne, dans une économie devenue plus complexe et plus élaborée au fil des ans, assure à la nouvelle politique un appui substantiel, quand bien même elle lèse certains intérêts particuliers.

Restent les implications politiques. Un pays qui consacre plus de 30 % de ses ressources à la défense et se trouve constamment dans une situation externe précaire est encore moins en mesure de séparer la politique extérieure de la politique économique qu'un Etat « normal ». Cet aspect a pourtant été complètement négligé par les commentateurs.

La flottaison de la livre implique, en effet, que toute détérioration de la balance des paiements provenant de facteurs politiques négatifs — par exemple, un embargo des Américains sur l'aide économique — sera exclue du domaine de la discussion politique publique. Si, pour une raison ou une autre, les dollars font défaut, on laissera chuter la livre. Ce sera seulement le résultat de la « main invisible » du marché.

Les porte-parole gouvernementaux, y compris le gouverneur de la Banque d'Israël, ont fait l'éloge de la flottaison de la livre parce qu'elle « *dépolitise* » le taux de change. A partir de maintenant, non seulement les pressions inflationnistes internes, mais aussi les facteurs politiques affectant la balance des paiements se traduiront « automatiquement » en baisse du pouvoir d'achat et en augmentation du chômage. Avec un taux de change fixe (jusques et y compris celui qui existait jusqu'au 28 octobre), s'accompagnant d'une dévaluation progressive d'environ 2 % par mois, la banque centrale était obligée de vendre des devises. La flottaison a mis un terme à tout cela.

Ainsi, le gouvernement a, en pratique, dit à l'opinion qu'à partir de maintenant les réserves de devises officielles seront seulement utilisées en cas de mauvaise passe politique. On pourra discuter de la politique étrangère en termes politiques, mais ses conséquences ultimes seront — jusqu'à une limite fixée assez loin — soustraites à l'examen et à la critique politiques. Il en résulte que la politique extérieure du premier ministre, M. Begin, dont les incidences économiques peuvent être considérables, a été immunisée par la politique économique de son ministre des finances.

Le lien entre la politique économique et la politique intérieure a été ouvertement affiché, car les mesures prises ne visent pas seulement à favoriser les classes aisées et à faire baisser le niveau de vie des travailleurs pris dans leur ensemble. Il s'agit aussi de saper la puissante organisation qu'est l'Histadrouth et son empire économique. Cela apparaît clairement dans le budget qui vient d'être présenté. Le rapport étroit entre cette politique économique et la politique étrangère est moins évident et plus subtil. Elle peut n'avoir pas été élaborée à cet effet, mais il ne fait aucun doute qu'en matière extérieure elle servira à appuyer une position d'intransigeance vis-à-vis des Etats-Unis, jusques et y compris l'aptitude à faire face à des pressions économiques.

MEIR MERHAV.

Une victoire pour l'« Egypte égyptienne » ?

(Suite de la première page.)

Depuis plusieurs mois, le président envisageait une échappée solitaire. Lorsque des propositions de contacts discrets avec Israël lui furent faites, à l'issue des rencontres entre, d'une part, MM. Begin et Ceausescu à la fin du mois d'août et, d'autre part, le général Dayan et le roi du Maroc à la fin de septembre, M. Sadate prit sa décision seul. C'est à un geste théâtral qu'il convia le monde, la rapidité de l'exécution brouillant toutes les analyses politiques. L'effet spectaculaire d'une démarche qui, par certains côtés, annule la politique arabe menée depuis 1948 a semblé tout remettre en question alors qu'en réalité les données fondamentales du problème restent inchangées. Du moins cette initiative aux allures de défi avait-elle introduit le doute et l'espoir dans les esprits.

C'est ainsi que la population égyptienne, lassée d'une situation qui lui fut imposée dès l'indépendance et profondément marquée par les souffrances qu'il lui en coûta, a eu, dans sa majorité, une réaction tout à fait normale sur le plan humain : pourquoi pas, si cela doit nous apporter la paix ? Et cela d'autant plus facilement qu'elle avait été psychologiquement préparée par une campagne d'information qui se garda bien de faire état des réactions négatives dans le monde arabe et parmi la gauche égyptienne, n'hésitant pas à déformer certains faits. En outre, la faiblesse de la réflexion politique (héritée en grande partie de la logique du régime nassérien) a encore accentué la portée émotionnelle de l'événement à l'intérieur du pays.

La rapidité de l'exécution n'a pas permis à l'opposition intérieure de s'organiser. Ce qui, de toute manière, lui eût été difficile, car les forces de sécurité (1) et l'armée avaient été mises en état d'alerte au plus haut niveau. En pleines fêtes du grand Baïram, le moment était propice : disposant de plusieurs jours de congé, toute la population égyptienne, loin des usines ou des facultés, put suivre sur les écrans de télévision le geste « *courageux* » de son chef. A son retour, l'approbation populaire ne s'est cependant pas transformée en ovation du genre de celles qu'a connues l'Egypte à d'autres moments historiques, hors du périmètre de l'aérodrome où étaient concentrés la presse locale et étrangère ainsi que les paysans amenés en camion des gouvernorats. Si le peuple égyptien attend la paix de cette initiative, tout comme il espérait que l'*infitah* (ouverture) lui apporterait la prospérité économique, il n'est pas pour autant descendu dans la rue.

Dans le monde arabe, le voyage à Jérusalem du président Sadate a suscité beaucoup de réserves parmi les Etats les plus enclins au compromis, sans parler des réactions négatives bien prévisibles de la part de ceux qui se sont rangés dans un front du refus. Etant donnée la division du monde arabe, un certain délai devra s'écouler avant que ne s'instaure, dans l'hypothèse d'un futur alignement sur l'orientation égyptienne, une nouvelle normalisation — comme ce fut déjà le cas après la signature des deuxièmes accords de dégagement. De leur côté, les Israéliens n'ont rien cédé, et s'ils devaient persister dans leur attitude intransigeante le président Sadate n'aurait recueilli comme fruit de sa démarche que la seule perspective d'un accord bilatéral d'évacuation du Sinaï occupé.

Le lâchage de l'O.L.P.

HORS de l'impact émotionnel, cette visite n'a-t-elle vraiment rien changé ? Dans sa manière d'aborder le problème palestinien devant la Knesset, le président Sadate a donné l'impression très nette qu'il entérinait la volonté israélienne de ne pas traiter avec l'O.L.P. Il n'a pas plus évoqué cette organisation que M. Begin n'a parlé des Palestiniens. Et, au-delà des discours officiels, on constate désormais, dans les conversations entre Egyptiens, que, nombreux sont ceux qui discréditent et vilipendent les Palestiniens, les accusant en général de toutes les tares. Le vocabulaire utilisé à cet effet rappelle à maints égards celui qu'employaient les milieux de droite libanais bien avant le déclenchement de la guerre civile (2). A ces graves indices s'ajoutent les mesures prises par le gouvernement égyptien lors du séjour du président en Israël. La station émettrice de la radio palestinienne au Caire a été fermée sans qu'elle ait eu le temps — comme ce fut le cas lors de la signature du plan Rogers en août 1970 — de se prononcer sur le voyage. Quinze Palestiniens, dont les représentants officiels de l'O.L.P. en Egypte, ont été expulsés du territoire sans avoir fait de déclaration publique. Dans les esprits comme dans les faits, tout est mis en œuvre pour dissocier la question palestinienne du sort de l'Egypte. Cette démarche, exprimant une conception de l' « *Egypte égyptienne* » propre à la bourgeoisie, s'inscrit dans la volonté d'isoler l'Egypte du monde arabe et fait abstraction du fait que, tant en 1956 qu'en 1967 et 1973, aucune des guerres n'avait eu pour origine le problème palestinien.

On discerne aussi, parmi les effets de cette visite, une nouvelle approche, sinon arabe du moins égyptienne, de l'Etat d'Israël. Grâce aux relations commerciales et à la collaboration économique envisagées très clairement au cours du voyage, le fait israélien est perçu de façon différente. La conception arabe de la résolution 242 du Conseil de sécurité, telle que l'avait acceptée Nasser, était de se soumettre à la réalité du fait sans pour autant intégrer organiquement Israël à la région. La démarche du président Sadate annonce au contraire une intégration organique qui fait abstraction des aspirations sionistes de cet Etat. Pourtant, le décalage sémantique des discours prononcés le 20 novembre à la Knesset est édifiant à cet égard. Tandis que le chef d'Etat égyptien plaçait ses propos non pas au niveau de la cause arabe, mais sur le plan de la morale universelle, M. Begin lui répondit sur un autre registre, celui du droit juif, faisant totalement abstraction des Palestiniens et sans manquer d'évoquer la « *terre historique d'Israël* » (dont les dimensions sont inscrites sur les portes de la Knesset, où figure une carte d'Israël allant du Nil à l'Euphrate).

A défaut d'une évolution rapide vers la solution du conflit, l'Egypte risque de se retrouver bientôt dans un grave isolement, même du fait de ses partenaires les plus conciliants. Il s'est trouvé à Koweït des journaux pour demander que les Etats pétroliers arabes suppriment leurs subventions à l'Egypte. Soumise aux pressions de l'Amérique, l'Arabie Saoudite n'ira certes pas jusque-là. Mais il est à craindre pour l'avenir de la région que cette nouvelle étape dans la dynamique égyptienne mise en place par M. Sadate ne confère à l'Egypte une nouvelle vocation contraire à son histoire : celle de fer de lance de l'impérialisme, allié à Israël pour juguler le nationalisme arabe et faire régner l'ordre aussi bien dans la région qu'en Afrique. Dans un article publié récemment par le journal *El Akhbar*, Mustapha Amine, chantre du régime depuis son retour en Egypte en 1973, n'a-t-il pas fait l'éloge « *du génie égyptien et de l'argent israélien* » pour le plus grand bienfait des deux pays ? Une conception qui rejoint soudain celle du vieux rêve sioniste.

Il faut bien admettre finalement que le geste symbolique du président Sadate fut avant tout un geste de reddition : reddition d'un régime qui ne peut survivre qu'aux conditions de l'adversaire ; reddition d'un pays naguère prestigieux pour s'être placé à l'avant-garde de l'indépendance politique et économique du tiers-monde. L'art de M. Sadate a consisté à transformer la capitulation arabe en victoire personnelle. Jusqu'à quand l'illusion persistera-t-elle ?

MARIE-CHRISTINE AULAS.

(1) Les forces de sécurité égyptiennes disposent désormais de l'assistance d'un groupe d'experts occidentaux venu, après les émeutes de janvier dernier, mettre au point un système de quadrillage de la capitale et du pays tout entier pour assurer la sécurité.

(2) Voir à ce sujet : « Le complot anti-palestinien », par Michel Kamel, dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1977.

HAÏTI

Exploitation des travailleurs, fuite des cerveaux

La recolonisation du plus pauvre pays de l'hémisphère occidental

Au cours d'un entretien avec notre envoyée spéciale Marie-Claude Céleste, René Depestre, poète haïtien vivant à Cuba, a analysé la situation actuelle à Haïti.

Par RENE DEPESTRE

UN processus de recolonisation économique, politique et culturelle suit son cours à Haïti : reconquête triangulaire où sont impliqués principalement des groupes nord-américains, canadiens et français. Haïti est devenue un laboratoire où se livrent à des expériences extrêmement rentables les intérêts déjà cités, mais aussi des pays comme la République fédérale d'Allemagne, Israël, et même Taïwan.

Ces groupes économiques et financiers se disputent librement les terres, les plages, les mines de bauxite et de cuivre, le commerce, le tourisme bientôt le pétrole, et la conscience même du peuple haïtien, car la pénétration économique se double toujours d'une domination culturelle. Celle-ci met en avant la notion de *francophonie* qui recouvre une entreprise typiquement coloniale.

Avec le président Jean-Claude Duvalier, il n'y a pas eu déblocage de la situation que François Duvalier avait créée dans notre moitié d'île dès la fin de 1957. Dans l'état lamentable où Haïti a été réduite, il n'y a pas d'ouverture démocratique possible sans une refonte radicale des structures sociales du pays.

Certes, pour alimenter le mythe de la « libéralisation », des prisonniers politiques ont été libérés, une centaine environ à la fin de 1976. Mais les prisons n'ont pas désempli pour autant. La répression est seulement devenue moins voyante qu'au temps du vieux tyran Duvalier. Les sociétés multinationales elles-mêmes, jouant à fond le jeu de la pseudo-libéralisation, ont demandé aux autorités d'utiliser des méthodes moins cruellement « folkloriques » en adaptant la répression à l'âge moderne. La C.I.A., pour sa part, a aidé les héritiers *tontons-macoutes* de « Papa Doc » à perfectionner leur système de terreur. On ne frappe plus les yeux fermés.

Le paradis fiscal des multinationales

LA paupérisation a atteint depuis longtemps sa cote d'alerte. « Développement du sous-développement » : les chiffres dénoncent un état de régression socio-économique. L'oligarchie traditionnelle, loin de s'alarmer de cette situation, loin de céder du terrain aux revendications les plus élémentaires du peuple haïtien, s'entête à pratiquer une politique économique ultra-complaisante à l'égard des créditeurs et des investisseurs étrangers. Les trois forces de répression — les « tontons macoutes », les « léopards », l'armée — ont été consolidées pour garantir un climat de stabilité et d'ordre aux entreprises qui pillent les ressources du pays. Haïti est sans doute, dans le monde actuel, le principal paradis fiscal des sociétés multinationales. Elles bénéficient d'une totale franchise douanière et d'une non moins complète exemption fiscale tant sur la valeur des marchandises que sur les salaires payés. Un système d'industries d'assemblage mobilise une main-d'œuvre exceptionnellement bon marché, taillable et corvéable à merci, sans aucune protection syndicale. Les équipements, les machines, les matières premières proviennent de l'étranger, tandis que sont établis des centaines d'ateliers de finition où sont assemblés une gamme infinie de produits, depuis les sous-vêtements féminins jusqu'à des cassettes de magnétophone ou des composants électroniques. Ces assemblages sont faits à la main par des travailleurs des deux sexes — et souvent par des enfants — payés à un salaire de famine, de un à deux dollars au maximum, pour une journée de plus de neuf heures de travail. Aucune de ces marchandises n'est destinée au marché local. Les matières premières proviennent de l'extérieur, et les produits finis ne sont pas consommés sur place. Il va sans dire que les profits sont également réexportés. Un exemple : Haïti est le premier producteur mondial de balles de base-ball (loin devant le Japon et la Jamaïque), alors que ce sport est inconnu des Haïtiens. On apporte au pays des déchets de cuir, de peaux, des pièces de tissus pour la confection de sacs à mains et autres objets, de style « patchwork », qui regagnent ensuite les lieux d'origine des matières premières. Ces industries d'assemblage sont profitables à une poignée d'affairistes haïtiens de l'oligarchie et de la petite bourgeoisie qui se livrent à des spéculations sur les terrains, sur les immeubles ou qui ouvrent des « cabinets d'experts juridiques et financiers » au service des sociétés étrangères.

Parallèlement à ce pseudo-démarrage économique, on voit depuis quelque temps prospérer les industries du plaisir, les casinos, les jeux, la prostitution (féminine et masculine) qui, avec la drogue, sont en train de transformer Haïti en un lupanar international — comme c'était le cas de Cuba avant la révolution — où les mafias en tous genres trouvent leur champ d'expansion. On cite les cas d'adolescentes de treize à quatorze ans qui, pour pouvoir continuer leurs études, se livrent une partie de la journée à la prostitution et le reste du temps se consacrent à leurs devoirs scolaires.

La fiche signalétique du pays indique la situation catastrophique d'une colonie au plus bas de sa crise de sous-développement :

— Revenu annuel par habitant : moins de 100 dollars ;

— Analphabétisme : 89 % de la population (cinq millions d'habitants) ;

— Consommation annuelle d'énergie : 0,03 tonne de charbon par habitant ;

— Consommation de ciment : 19 kg par habitant ;

— Consommation journalière de papier : 0,01 kg ;

— Population agricole active : 83 % ;

— Taux de scolarisation effective : enseignement primaire : 24 % ; enseignement secondaire : 1,7 % ;

— Médecins : un pour quinze mille habitants ;

— Espérance de vie : trente-deux ans.

En ce qui concerne la mortalité infantile : pour mille petits Haïtiens qui naissent, cent soixante-dix meurent. Sur les huit cents médecins que l'on avait réussi à former à Haïti depuis la création de la faculté de médecine en 1924, près de trois cents ont dû quitter leur patrie, la plupart d'entre eux émigrant aux Etats-Unis et surtout au Canada. On estime qu'il y aura bientôt beaucoup plus de médecins haïtiens à Montréal qu'à Haïti même. Dans les conditions infra-humaines où elle vit, Haïti est, toutes proportions gardées, le premier exportateur mondial de matière grise. L'émigration est évaluée à plus de six cent mille personnes. Elle touche deux catégories de citoyens. Des milliers de travailleurs émigrent en République Dominicaine, dans l'autre moitié de l'île, où ils sont traités comme des esclaves ; il s'agit d'une *traite verte*, c'est-à-dire de coupeurs de cannes, qui partent aussi pour les îles voisines de l'archipel des Bahamas. L'autre courant emporte des professionnels, instituteurs, médecins, ingénieurs, architectes, avocats, hommes de lettres, artistes, qui s'établissent aux Etats-Unis, au Canada, dans des pays africains et, en petit nombre, en Europe. Cette fuite de cerveaux affaiblit énormément la capacité de développement du pays. Haïti se trouve maintenant parmi les vingt-cinq pays les plus arriérés de la terre, et le *dernier* dans la file des nations les plus sous-développées de l'hémisphère occidental.

Dans de telles circonstances, on n'a pas besoin d'être prophète pour prévoir la violence qui tôt ou tard est appelée à éclater. Tous les horizons politiques sont bouchés.

L'impression de résignation, de *sommeil-à-vie*, qu'emportent les voyageurs ne doit pas créer d'illusion. Haïti a vécu dans la rébellion tout au long du XIXe siècle. En 1918, avec l'insurrection de Charlemagne Péralte et Benoît Batraville, dans les montagnes, la paysannerie mena une lutte armée pendant deux ans. Dix ans après, il y eut un magnifique réveil nationaliste. Plus tard, en 1946, les hommes de ma génération tentèrent de structurer un mouvement populaire de contestation. La génération suivante fit aussi un effort passionné pour essayer d'articuler les revendications du peuple haïtien en une action concertée des paysans, des ouvriers et des autres couches patriotiques du pays. Cet élan fut brutalement brisé, au cours de l'année 1969, par la plus haute vague de répression déclenchée par le « duvaliérisme », secondé par les « experts » de la C.I.A. Mais tous ces échecs instruisent autant que les victoires. Le phénomène même de la recolonisation, en développant le prolétariat dans Port-au-Prince, fera de cette capitale une redoutable poudrière.

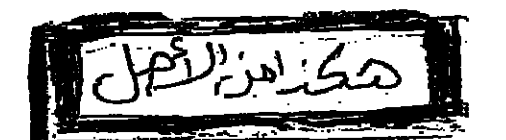
Un faux dans l'hebdomadaire italien « Panorama »

DANS son numéro du 16 août dernier, le magazine italien Panorama, publié à Milan, trouvait le moyen d'attaquer Maria-Antonietta Macciocchi à propos du compte rendu qu'elle avait consacré au livre de Charles Bettelheim la Lutte des classes en U.R.S.S. (voir le Monde diplomatique, juillet 1977). De même que les anti-fascistes italiens réfugiés en France étaient, à l'époque, dénoncés comme « Français » afin de les discréditer auprès d'une opinion publique dont on cultivait le chauvinisme, Panorama n'hésitait pas à attribuer à M.-A. Macciocchi une phrase inventée de toutes pièces et, de surcroît, assez sotte : « Notre pays, la France, est fier de lui. »

Devant un faux aussi grossier, M.-A. Macciocchi a adressé à Panorama, qui l'a publiée, une lettre rappelant que, étant Italienne, elle n'avait pas pu utiliser la formule « notre pays » à propos de la France.

De son côté, le Monde diplomatique a fait parvenir à Panorama une lettre fort courtoise qui portait sur un tout autre point de la phrase imaginaire. S'il appartenait bien à M.-A. Macciocchi de préciser que, étant Italienne, elle n'avait aucune raison d'écrire « notre pays, la France », il revenait au Monde diplomatique de préciser qu'il serait tout à fait contraire à son esprit d'affirmer que la France peut être « fière » d'un auteur français, si éminent soit-il. A notre grande surprise, Panorama a invoqué la publication de la réponse de M.-A. Macciocchi pour refuser de publier la lettre dans laquelle le Monde diplomatique rappelait que l'esprit même de ce journal n'est guère compatible avec une manifestation de fierté nationale...

Cette histoire est évidemment dépourvue d'intérêt pour nos lecteurs. Nous avons une seule raison de la publier : il sera en effet curieux de voir si Panorama nous demandera d'user, à son profit, du droit de réponse dont le bénéfice nous a été cavalièrement refusé.





Images d'intervention

Naguère militantes, les *images politiques* se veulent aujourd'hui volontiers d'intervention. Et cela non point par coquetterie d'étiquette, ou par une quelconque déflation d'ardeur ; simplement par réalisme, par modestie après l'autocritique qui suivit l'époque, récente, du ton triomphal et doctoral.

A force de privilégier la prédication de catéchismes politiques et de négliger la spéculation cinématographique, de nombreux films d'offensive s'étaient retrouvés enfermés dans leurs boîtes, n'osant plus affronter l'hostilité des spectateurs militants.

Les troisièmes Rencontres du nouveau cinéma, qui se sont déroulées à Utrecht l'été dernier, ont clairement marqué un tournant. Celui-ci se définit par la volonté de mettre fin aux sectarismes et aux exclusives et par le désir de coopération pratique et théorique entre tous les travailleurs progressistes des médias. Dans cet esprit, *s'est constitué à Nyon (Suisse), durant le Festival international du film documentaire* (voir notre article ci-dessous), la Fédération européenne pour un cinéma progressiste (FECIP) qui voudrait, entre autres, mettre sur pied un centre de distribution des films des cinéastes indépendants, organiser des colloques sur l'esthétique des films d'intervention et réunir des commissions d'enquête sur les violations de la liberté d'information (1).

En France aussi, dans le prolongement de ce mouvement de rénovation, vient de se créer une « Coordination nationale de l'audiovisuel progressiste » qui aspire, par exemple, à étudier les problèmes juridiques liés à la réalisation et à la diffusion des films indépendants et à accroître leur diffusion (2).

Du militantisme à l'intervention, ce qui tombe donc, c'est le discours d'appareil, la lourdeur des dogmes. Les films d'intervention se veulent plus personnels, ils font une large place à l'opinion, aux méditations du réalisateur ; ils demeurent soucieux d'influer, d'agir sur une question en débat, mais évitent d'être péremptoires, tranchants ; ils se découvrent, en somme, une certaine fragilité.

De ce point de vue, le dernier film de Chris Marker, Le fond de l'air est rouge, **peut être considéré comme un paradigme du *film d'intervention car il perturbe la quiétude des discussions académiquement politiques* et suscite le débat autant qu'il y intervient.** Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? **réalisé par Coline Serreau (que commente ci-dessous Noëlle de Chambrun) tranche également par le ton nouveau, de sereine conviction, qu'il impose à l'acquis féministe ; *il confirme par ailleurs l'intelligence filmique de ces femmes cinéastes dont l'intervention, au moyen d'images/sons, sur leur front* de lutte, a profondément perturbé le ronflement satisfait des mâles militants.**

Ce sont elles qui, aujourd'hui, sauvent les images politiques en nous apprenant qu'intervenir, c'est militer avec légèreté, avec délicatesse.

IGNACIO RAMONET.

(1) Pour tout renseignement, prendre contact avec : FECIP - c/o Hélène Herting, avenue du Domaine 51/4, B - 1190 Bruxelles (Belgique).
(2) Adresse : 6, avenue Cabias, 69004 Lyon (France). Tél. (78) 28-50-45.

« Le fond de l'air est rouge »

DEPUIS ses premiers films, Chris Marker nous a habitués à recevoir la réalité documentaire au travers du filtre sensible de ses émotions. Il n'exprime jamais le point de vue d'un *appareil ou d'un parti ;* l'avancée de l'histoire, il parvient à la saisir dans l'hésitation des hommes, la fragilité des gestes. Il se veut un *témoin concerné* et son œuvre supporte, avec une élégance reconnue, sa solitude de cinéaste de fond.

Cette solitude, *Le fond de l'air est rouge* la confirme avec éclat. Renonçant au positivisme glacé des analyses marxistes et s'opposant à l'optimisme de gauche dominant, Marker dispose en images douloureuses son écorchure politique et celle de sa génération. Il évoque quatre heures durant, en remontant les films des autres, l'histoire récente des espoirs brisés, des rêves dissipés par des réveils d'horreur.

Pour expliquer les quinze dernières années du monde, il observe dans le menu quatre luttes exemplaires qui, en un certain sens, contiennent toutes les autres (1), à savoir Cuba et Vietnam, Prague et Santiago. D'une part, les combats inégaux, héroïques, de deux pays pauvres contre l'impérialisme américain ; d'autre part, les édifications tremblantes d'un socialisme démocratique renversées successivement, à Prague, par une crispation néo-stalinienne et, à Santiago, par les manipulations nord-américaines. *Quatre lieux politiques privilégiés* dont les contradictions se croisaient déjà, selon Marker, dans les bouillonnements exaltés du Mai 68 français.

Le film dévoile, avec la même fougue, les périls conjugués de l'impérialisme et du stalinisme ; il révèle le cynisme équivalent de ces deux super-idéologies et on ne sait, à ce propos, qu'est-ce qui glace le plus : les commentaires carnassiers d'un pilote d'hélicoptère durant la guerre du Vietnam, ou le discours du procureur du parti au cours du procès Slansky à Prague en 1952. Aux machines impériales répondent les logiques staliniennes ; sortir des unes pour entrer dans les autres (cas néfaste du Cambodge), c'est réellement tomber de Charybde en Scylla.

Cette évidence d'aujourd'hui conduit Marker à certaines révisions déchirantes, notamment à l'égard de Cuba et de Fidel Castro dont il présente le régime de plus en plus *« fasciné par les formes du modèle soviétique »*. Révision probablement douloureuse pour un réalisateur qui a si longtemps et si brillamment (cf *Cuba si* et *la Bataille des dix millions*) soutenu la générosité révolutionnaire des paris cubains. En laissant trembler les images de Fidel Castro approuvant l'entrée des tanks dans Prague, Marker indique sans ambiguïté de quand date le début de son désenchantement cubain.

Si le film atteint sa plus forte densité dramatique durant les *lamentos* qui le scandent (rappelons l'impressionnante séquence d'ouverture sur les répressions, ponctuée par la musique nocturne *de Luciano Berio, ou la suite* d'enterrements de martyrs du peuple de tous les continents), il n'est guère dépourvu de cet humour désabusé propre à Marker, qui se manifeste dans un certain nombre de gags brillants (outre ceux des micros de Castro ou des cocoricos de Malraux-Debré, il y a celui, génial, du coup sur l'urne que frappe Staline en votant). Mais le ton général est au pessimisme et la séquence finale de l'atroce chasse au loup ne laisse, dans sa métaphore, aucune véritable alternative aux hommes libres car, de la machine volante meurtrière ou de la haine sauvage des loups traqués, nul aujourd'hui ne voudrait.

MALGRE les échecs de tous ces hommes fous de liberté (Marker, dans un texte de présentation de son film, est net sur ce point : *« tous »*, dit-il, ont échoué sur les terrains qu'ils avaient choisis), le fond de l'air demeure rouge ; le temps des luttes frontales est en effet terminé, reste cependant les guerres de dissémination ; ces rongements tous azimuts auxquels Marker, malheureusement, ne consacre, vers la fin, que quelques images : offensive des femmes, insubordination des soldats, sursauts écologistes, fractures de la morale, luttes urbaines, etc. Attitudes seules capables de miter l'imbrication des pouvoirs et de ruiner, en même temps, l'impérialisme et le stalinisme, ces rives oppressantes contre lesquelles coule ce film d'intervention.

I. R.

(1) Cela expliquerait l'absence d'allusions à des événements politiques d'indéniable influence comme par exemple : la Palestine, le Portugal, l'Angola ou l'Italie ; sans parler de la guerre d'Algérie qui marqua le début du tiers-mondisme français.

« Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? »

PRESENTER, en un film, différents portraits de femmes venues de divers horizons sociaux, de la campagne à la grande ville, du prolétariat de l'industrie à la grande bourgeoisie en passant par les marginales, cela, sans doute, s'est déjà fait. Mais quel regard, quelle écoute, quelle déférence aussi de la part d'une réalisatrice ! Paroles captées à la source, visages que la caméra effleure sans jamais les agresser, portraits qui se construisent lentement, sereinement ; ce n'est pas le procès des hommes que Coline Serreau a décidé de faire, mais un témoignage pour les femmes, par les femmes. Ce qu'elles veulent ? Ecoutons d'abord ce qu'elles disent d'une voix transsubstantiée par une parole venue des profondeurs.

Le visage sillonné par toute une vie dans les champs, avec, en regard, un paysage de la Drôme brassé par les vents, une paysanne parle : *« Etre femme, à la campagne, c'est le bagne. »* Elle raconte les corvées d'eau, car l'eau courante n'est venue que bien tard, trop tard. Les jeunes sont parties, elle est restée, verrouillée à la terre et aux bêtes ; isolée. *« J'aurais tant voulu m'instruire un peu plus. »* Le ton est celui du regret : *« Quand je pense à tout ce que j'aurais pu faire, j'ai le cafard. »* Le bilan est triste, l'espoir absent : une vie perdue à laborieusement la gagner.

Puis on remonte vers le Nord, à la rencontre d'une ouvrière d'un atelier de confection. Mariée à dix-sept ans. Divorcée, elle élève sa fille. Elle voulait, elle aussi, s'instruire, être institutrice. A trois heures du matin, nous la voyons, dans la nuit, se rendre à l'usine, nous pénétrons avec elle dans ce carmel de la productivité. Gestes mécaniques, visages vulnérables où se lit la trace des cadences. Jusqu'à soixante fois le même geste en un quart d'heure : pour un seul pantalon, quarante opérations différentes. C'est cela, l'organisation scientifique du travail. Femmes - outils. L'absentéisme, c'est leur vengeance : car, contrairement à la paysanne, isolée, désenchantée, ces ouvrières de la confection refusent le pathétique, la résignation. Elles ont déjà leur épopée : une grève de vingt-deux jours.

Le choc est brutal lorsque la caméra nous transporte soudain dans un appartement de la grande bourgeoisie. Le bruit et la fureur de l'usine font place au chuchotement stylé. La lumière joue sur les vases Ming. La dame qui nous reçoit affiche un *solide antiféminisme. Pourtant*, peu à peu, filtre sous le vernis des convenances la plainte ténue et morose des femmes au foyer : l'attente, la solitude, la disponibilité forcée, le sentiment d'inutilité.

APRES cette féminité désuète : celle d'une jeune actrice qui avait choisi de jouer dans les films pornos. Nous assistons à une scène de tournage : corps féminins dociles manipulés, parcellisés en zones érogènes par un metteur en scène adipeux et goguenard. Que ce soit dans l'usine du prêt-à-porter ou dans l'usine à rêves, la structure est la même. L'homme est l'ordonnateur d'un corps féminin machiné. La jeune actrice a su tirer la leçon de cette « taylorisation » du sexe. Elle exprime sa révolte, non seulement d'avoir été violée, mais d'avoir contribué, par le mirage d'un corps éternellement perméable, à aliéner les autres.

Cette autre jeune femme que la caméra est venue chercher dans la chambre obscure où elle s'est murée vive, protégée des regards par une chevelure-plumage, est anoréxique. Elle affirme, avec la lucidité désespérée d'un personnage de Tennessee Williams, être décidée à maigrir, à s'infliger des blessures symboliques, jusqu'à se dissoudre.

« La femme n'est pas qu'un utérus. Elle veut faire le ménage de l'Etat et enfanter des lois justes. » Telle est la parole de cette grand-mère protestante qui a suivi des études de théologie pour devenir pasteur. Mariée, avec sept enfants, elle a perdu sa paroisse. Une force tellurique anime ce visage de porcelaine. Elle a, pour s'adresser à nous, la conviction des suffragettes des années 20.

Cette autre femme de Bretagne, jadis enfant battue, qui avoue, à la fin du deuxième âge, n'avoir connu de l'amour que maternités et avortements répétés et qui revendique, après la mort de son mari, l'entrée dans la vie et l'accession au plaisir, clôt ce voyage à travers les femmes de France.

La mer qui balaie les côtes, au dernier plan du film, vient rappeler que, si éloignées soient-elles les unes des autres dans l'espace géographique ou social, ces *voix puisent* au même réservoir commun, irréductible : la féminité.

NOELLE DE CHAMBRUN.

Au festival du film documentaire de Nyon

LES PLAIES DU MONDE

L'EVENEMENT, au Festival international du film documentaire de Nyon (Suisse), c'était un film de quatre heures, qui depuis cet été émeut l'Europe parce qu'on le considère comme une preuve du *« retour du nazisme »* en Allemagne : *Hitler, une carrière*, réalisé par Joachim C. Fest et Christian Herrendoerfer.

En intégrant, avec adresse, de nombreux documents inédits, ce long métrage prétend expliquer la montée du nazisme par une simple coïncidence historique : la rencontre fortuite de la mégalomanie individuelle d'Adolf Hitler et du désarroi social et politique de la République de Weimar. Sans taire les aberrations du projet nazi, *les auteurs mettent* l'accent sur les *« myhes dynamiques »* qu'il parvint à susciter grâce au charisme indéniable de Hitler ; ils montrent comment une majorité d'Allemands se raccrochèrent peu à peu, névrotiquement, à ces mythes.

Si les images et les sons prennent ici tant d'importance, c'est parce que les auteurs soulignent bien que le nazisme fut le premier régime à concevoir l'art cinématographique et, surtout, l'art *radiophonique comme* des vecteurs idéologiques de premier ordre ; ils démontrent que la mise en scène du nazisme (étendue à tout le pays grâce aux extensions du corps et de la voix du « metteur en scène » Hitler que le cinéma et la radio permettaient) se révéla aussi *efficace* idéologiquement que les promesses mythiques du futur paradis aryen.

Le film, c'est sa faiblesse, trouve du mal à incorporer à son propos l'envers d'épouvante du nazisme : son appétit d'expansion, son anthropophagie concentrationnaire et son délire d'unicité. Ce délire, et les persécutions politiques auxquelles il donna lieu contre les militants communistes, un autre film allemand vint le rappeler en retraçant l'itinéraire biographique et idéologique du contre-propagandiste *John Heartfield, photomoteur* (réalisé par Helmut Herbst, 1977).

Heartfield faisait partie, avec George Groz notamment, du groupe d'intellectuels d'avant-garde qui organisa la première foire internationale dada à Berlin en 1920. Il mit ensuite son imagination au service de l'agitation politico-sociale contre la poussée du nazisme. Ses recherches en contre-idéologie l'amenèrent à créer un art nouveau : le montage photographique, qu'il pratiquait en illustrant la couverture de la revue communiste *AIZ* (Arbeiter-Illustrierten-Zeitung), deuxième plus fort tirage de la presse allemande de l'époque. Heartfield fracturait puis recomposait les images que le nazisme proposait de lui-même, et, dans une sorte de contre-mise en scène, le photomonteur révélait les intentions réactionnaires du national-socialisme et en dévoilait les dangers.

La pratique artistique opposée au facisme fut illustrée également par *Raimon, chansons contre la peur*, du réalisateur suisse Richard Dindo (dont il faudra bien s'apercevoir un jour qu'il est un des meilleurs documentaristes d'aujourd'hui). Le chanteur catalan Raimon y explique comment, dans l'Espagne de Franco, ses poèmes chantés devinrent pour toute une génération (celle du 68 espagnol) des chants de ralliement et de protestation contre ce que la vie quotidienne avait d'irrespirable sous le franquisme agonisant.

C'est d'ailleurs, on s'en souvient, durant la lente agonie de Franco que furent signés les accords de Madrid, déclenchant ainsi la guerre du Sahara. Deux documentaires, d'intérêt inégal, vinrent rappeler, à Nyon, la situation dans cette partie du monde : *Sahara occidental, l'indépendance ou la mort* (du réalisateur néerlandais Jan Kees de Rooig, 1977, qui présente, avec une lente parcimonie, la vie dans les camps de réfugiés, la ligne politique du Front Polisario et la préparation à la guerre populaire prolongée ; *Guerre au Sahara* (de l'Anglais Nicholas Downie, 1977), qui, d'une manière remarquable, évoque les hostilités ; la caméra nous *fait assister en direct à une embuscade* contre une colonne motorisée marocaine et à la chute d'un chasseur marocain atteint par une fusée Sam, prouvant la combativité et l'efficacité, sur son terrain, de l'armée sahraouie.

Un autre combat de libération, celui que mène la SWAPO en Namibie, était exposé par un film assez insolite : *Namibia en Lutte*, réalisé anonymement, tourné clandestinement en super 8, et montrant pour la première fois les atroces conditions de vie des ouvriers qui habitent les centres miniers créés par les firmes sud-africaines pour exploiter les richesses minières de la Namibie. L'attitude coloniale de l'Afrique du Sud et sa politique d'apartheid furent dénoncées par un des meilleurs films vus à Nyon, *South Africa, the White Laager* (réalisé par l'Américain Peter Davis, auteur du célèbre *Hearts and Minds*), qui explique les origines du comportement afrikaner et montre comment, depuis 1948, les Afrikaners au pouvoir essayent de faire oublier leur défaite lors de la guerre des Boers, tout en entretenant une mentalité d'assiégés.

Une autre situation coloniale, *entretenue cette fois* par les Etats-Unis, est celle qui prévaut à Porto-Rico et que vint dénoncer magistralement le court métrage du Brésilien Alfonso Beato (ancien opérateur de Glauber Rocha et de Miguel Littin) *Puerto Rico, Paraiso invadido* (1977) où sont mises en évidence les relations économiques que la « puissance protectrice » entretient avec l'île. Relations encore distordues par la crise qui affecte aujourd'hui, aux Etats-Unis, le tissu social le plus fin, comme le montra le film de Barbara Margoulis *On the line* (1976) en mettant en parallèle les images actuelles des révoltes quotidiennes contre le chômage, contre les expulsions ou contre les licenciements, avec celles de la grande crise de 1929 pour prouver que la réaction du pouvoir est la *même* dans les *deux* cas : abus de la violence d'Etat.

Une autre réalisatrice américaine, Helena Solberg, dans *Simplemente Jenny*, se penche sur la violence institutionnelle que supportent les femmes en Amérique latine ; elle étudie l'influence de la religion et des mass-media pour montrer que le conditionnement de la « femme boniche » ou de la « femme potiche » vise exclusivement à satisfaire le machisme latino-américain. Ce même conditionnement était étudié, dans le contexte d'une médina marocaine, par la réalisatrice anglaise Melissa Llewelyn-Davies qui, dans *Femmes de Marrakech*, arrive aux mêmes conclusions. Grâce à sa connaissance de la langue marocaine, la réalisatrice s'entretient avec des femmes de tous les milieux (notamment avec une « chihat », sorte de danseuse publique) qui décrivent avec lucidité leur *enfermement* dans une prison sociale et morale.

Les vraies prisons et les conditions de détention qui provoquèrent il y a deux ans la révolte des détenus furent analysées, avec un souci de clarification militante, par le cinéaste français Elia Lenasz dans *Pour qui les prisons ?*, tandis que les réalisateurs est-allemands Heynowski et Scheumann proposaient une vision, quelque peu idyllique, des camps de rééducation vietnamiens pour anciens officiers de l'armée sud-vietnamienne dans *Je regrette sincèrement*, en négligeant de considérer que ces hommes ont été confrontés à un des dilemmes les plus sinistres de la pensée totalitaire ; ils ont dû choisir entre la « rééducation » et la mort.

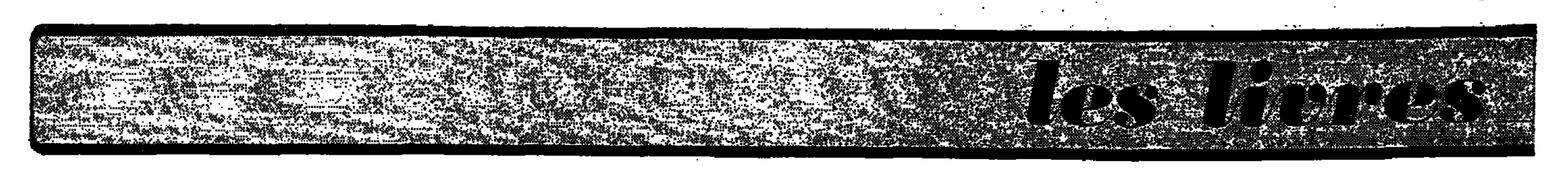


« JOHN HEARTFIELD, PHOTOMONTEUR »
Sous les charmes du charisme, l'or des maîtres de forges.

De la mort précisément, il était question dans le film le plus dense que nous pûmes voir à Nyon : *Raison d'être*, réalisé par le cinéaste québécois Yves Dion, qui est allé écouter parler *de la mort*, de *leur* propre mort, deux jeunes cancéreux. Avec une infinie délicatesse, Dion a su éviter tout pathétique : les malades réfléchissent à voix haute avec lucidité et gravité ; le regard de la caméra les écoute, simplement.

Dans la sérenité apparente de la Suisse (ce « pays de fiction », dit Borgès), la vocation du Festival et des films de Nyon est d'attirer l'attention vers le réel dramatique du monde qui l'environne. L'intensité des discussions qui suivaient la plupart des projections a prouvé que le but recherché était atteint, parfois même avec passion. En donnant le grand prix à un film nommé *Cicatrices* (sur le souvenir de la première guerre mondiale), le jury allait dans le même sens et manifestait, d'une certaine manière, le souhait dominant de voir se panser, s'apaiser, se guérir les plaies du monde.

I. R.



« L'EUROPE INTERDITE », de Jean-François Deniau

Par YVES FLORENNE

ON aime à croire que les politiques ont pour soin constant de réfléchir sur les choses. Mais plus rares sont ceux qui, comme Jean-François Deniau (1), arrêtent leur réflexion sur les mots et, ne se bornant pas à les consommer avec plus ou moins de tempérance, retrouvent *tout* leur poids de sens et leur valeur de signe, de sorte que ce sont les choses mêmes qui soudain se redécouvrent. Ce goût et ce souci se manifestent, discrètement mais fortement, tout au long du livre, et d'entrée de jeu en s'appliquant à l'adjectif si révélateur qualifiant certaines affaires et une politique : étrangère. Alors que, loin d'être étrangères aux Français, ni même extérieures, elles engagent leur destin, sans excepter leur précieuse vie quotidienne, pour ne pas parler de leur vie tout court.

Enfin, nous allions changer tout cela ! Comment les Français, avec les autres Européens, ne ressentiraient-ils pas l'Europe comme leur affaire, très intérieure à chacun d'eux, aussi sensible au cœur que chère à la raison ? Peut-être, sans doute, à coup sûr, — si seulement l'Europe existait. Et qu'il y eût des Européens, autres que professionnels.

C'est la seconde originalité de Jean-François Deniau, qui causera plus d'émotion que la première, voire de scandale, et *qui ne va donc pas sans risques ni courage* : de ces professionnels de l'Europe, il est un des rares aussi qui ne se fasse pas d'illusions, et le seul à déclarer, si nettement et si haut, qu'il ne faut décidément plus s'en faire (des illusions, s'entend). Trop jeune pour être un des pères de l'Europe, il y a *tout* de même plus de vingt ans qu'il l'a épousée. On comprend que la vérité qui s'est imposée à lui et qu'il s'attache à nous communiquer soit une « affreuse vérité ». Donc : l'Europe a été « dépassée » avant que d'être atteinte, même approchée ; et le « système dans lequel de grands espoirs avaient été mis ne correspond plus à ces espoirs ».

Je vais tout de suite à la conclusion d'une argumentation, ou plutôt d'un constat attristé et implacable, au terme d'une histoire de vingt ans reprise sous nos yeux : « dix ans de jeunesse » et « dix ans de sénilité ». Peu importe après tout que le « péché originel » soit dans le traité de Rome, dans son ambiguïté et son « hypocrisie ». Ce qui est sûr, c'est que la sénilité a peu d'avenir et qu'il vaut mieux chercher cet avenir ailleurs. Et non moins sûr qu'on n'en fait rien et qu'on préfère s'accrocher, plutôt mollement, à des faux-semblants qui sont aussi des alibis. Du grand espoir que reste-t-il, au prix de grands efforts et de petites simulations ? Une entente commerciale. Là encore, le langage est révélateur : ce qui s'appelle officiellement Communauté économique européenne, le parler courant lui a donné son vrai nom : un marché commun. Hors ce marché, l'inexistence de l'Europe éclate dans le mode d'existence des Etats qui la décomposent. Même sa civilisation, principe fondamental et manifestation suprême de son être, ne la distingue plus, puisque tout le monde l'a adoptée (et d'ailleurs plutôt pour le pire que pour le meilleur).

PARADOXE d'une inexistence en quelque sorte existentielle. C'est un peu le propos de l'ouvrage de Jacques Huntziger au titre significatif : Europes, — au pluriel (2). Il s'agit d'ailleurs moins de notre Europe institutionnelle que de ce vieil et glorieux ensemble géographique, historique, spirituel, mythique, aussi évident, éclatant, que vague, mouvant, délié, et dont la nature semble avoir été une pluralité agressive. L'espoir, pour J. Huntziger, est évidemment dans le socialisme. Cependant qu'il constate qu'à l'Est comme à l'Ouest, l'Europe consiste en deux façons de n'être pas socialiste. Alors, il en appelle à ce qu'il croit la vocation révolutionnaire de l'Occident, « ferment de l'Europe ». Jean-François Deniau voit bien, lui aussi, qu'une Europe socialiste, c'est-à-dire des gouvernements socialistes dans chaque Etat européen, serait un certain élément positif. Mais il observe, quant à lui, dans ces différentes nations moins une aspiration continue au socialisme qu'un refoulement alternatif de la gauche comme de la droite quand elles ont suffisamment gouverné, donc déçu. En mettant les choses au mieux, c'est-à-dire dans une coïncidence générale des mouvements à gauche, il discernerait encore autant de socialismes que d'Etats. Face à l'Est, pour longtemps irréductible.

Or, on ne peut plus attendre. D'autant qu'il y a ce que l'auteur appelle la mésalliance avec l'Amérique, en se référant au dictionnaire : « union entre des personnes de conditions différentes ». On connaît la formule : non point Etats-Unis d'Europe mais Europe des Etats-Unis. Laquelle peut espérer l'évolution favorable qui la ferait passer du statut de Porto-Rico à celui de la Louisiane. Pour nous détourner de cet excès d'honneur, Jean-François Deniau nous porte à nourrir le soupçon que l'Amérique, qui pourrait bien « n'être pas notre modèle », n'est pas non plus notre avenir. Du moins si nous méditons son brillant développement sur l'analogie entre deux empires : Rome et Washington. Or, la puissance de l'Empire romain n'a pas duré trois cents ans ; et l'histoire s'accélère, au point qu'un siècle se réduit à une décennie.

SUR des ruines, déjà vénérables autant qu'inavouées, celui qui les expose si cruellement va reconstruire. Le titre du livre s'éclaire pleinement : aux diverses lumières projetées par le mot « interdit ». C'est d'abord ce qui est défendu (en la circonstance, l'ambiguïté participe de l'humour noir) ; ou ce qui est frappé de stupeur, d'immobilité ; et aussi, ce qui est soumis à tutelle. Jean-François Deniau porte l'accent sur « sens interdit ». Qui ne signifie nullement que la voie est condamnée, mais qu'il faut la prendre dans l'autre sens. Ici, avec un autre véhicule, c'est-à-dire d'autres moyens. Reste le but. Une Europe indépendante, il va sans dire, et l'indépendance ne se divise pas : elle ne peut être ou économique, ou militaire, ou culturelle ; seulement les trois, inséparablement. Mais d'abord : une Europe différente. Qui se créera par sa différence même. Et non pas de l'extérieur, par des abstractions et des institutionnalistes, mais de l'intérieur, par les peuples, c'est-à-dire, au fond, par chaque Européen.

Car « donner un grand dessein à l'Europe », rien d'autre ne peut « intéresser les Européens ». Et non seulement les intéresser : les appeler à naître. « Faire l'Europe » n'a plus de sens. Ni faite, ni à faire : pour l'Europe, et d'abord pour les Européens, il s'agit d'être. Cette idée renouvelée, cette foi renaissante ne s'exprimeraient pas trop mal dans une vieille formule rituelle : l'Europe est morte, vive l'Europe.

Que le lecteur ne se plaigne pas trop de cette douche européenne que l'auteur lui inflige, entre ce qu'on appelle pessimisme et optimisme, et qui ne sont que les deux faces d'une même expérience et d'une même lucidité, dont l'une refuse l'illusion et l'autre accueille l'espoir. *Mais un autre espoir.*

(1) *L'Europe interdite*, Editions du Seuil, Paris 1977, 324 pages, 45 F.
(2) *Europes*, Editions Ramsay, 1977, 320 pages, 43 F.

POLITIQUE

« EUROCOMMUNISME ET ETAT », de Santiago Carrillo

LE livre de Santiago Carrillo marquera une date dans l'histoire encore inachevée de la crise du mouvement communiste international (1). Les rédacteurs moscovites des Temps Nouveaux, *gardiens de l'orthodoxie néo-stalinienne, ne se sont pas trompés de cible quand ils ont tiré à boulets rouges sur le dirigeant communiste espagnol : son ouvrage est indéniablement « hérétique ». Là où ses camarades eurocommunistes, français ou italiens, préfèrent oublier leur ancien modèle ou se contentent de condamner des cas particuliers, Santiago Carrillo se permet d'attaquer le système lui-même, avec ses aspects « totalitaires » et sa bureaucratie quasi « inamovible ». Moscou ne peut tolérer une telle critique.*

C'est donc grâce à ses propos courageux sur le régime soviétique que l'ouvrage du leader communiste espagnol entrera dans l'histoire et non par le sujet même du livre — l'analyse de la nature de l'Etat. Les carences de la théorie marxiste dans ce domaine sont maintenant admises. On ne peut pas dire que Santiago Carrillo comble vraiment la lacune. Eclectique, il hésite entre le « bon sens » et les citations d'Engels ou d'Althusser, entre la thèse du bloc social homogène et celle du capitalisme monopoliste d'Etat, comme dans la partie consacrée à l'histoire de son parti il hésite entre l'autocritique et l'autojustification. En tout cas, sa démonstration de la transformation graduelle de l'Etat, de l'intérieur, grâce au « retournement » *des appareils idéologiques n'est pas très convaincante. L'auteur est moins à l'aise dans la théorie que dans la pratique et son livre est plus instructif sur la tactique actuelle du P.C. espagnol que sur la stratégie de transition au socialisme dans les pays capitalistes avancés*

APRES un demi-siècle de sclérose stalinienne, le renouveau de la pensée communiste n'est pas une tâche facile. Même Santiago Carrillo est parfois prisonnier de son héritage. Ainsi, en définissant le système soviétique, il est amené à cette contradiction dans les termes : « le socialisme totalitaire ». *Les réflexes conditionnés l'empêchent encore de dénier à la Russie le nom de socialiste. Et pourtant tout dans son livre plaide déjà le contraire. Il ose parler d'une bureaucratie disposant* « d'un pouvoir politique immense et presque incontrôlé », *d'un Etat placé au-dessus de la société. Les inquisiteurs soviétiques avaient raison de jeter l'anathème. Le livre de l'hérétique présage la rupture. Il annonce peut-être aussi la renaissance d'une pensée communiste indépendante.*

DANIEL SINGER.

(1) *Eurocommunisme et Etat*, Santiago Carrillo, éditions Flammarion, Paris, 1977, 252 pages, 38 F.

ÉCONOMIE

LE TOURISME INTERNATIONAL. — Robert Lanquar.

★ P.U.F., coll. « Que sais-je ? », Paris, 1977, 128 pages, 9 F.

Quand deux cent dix-neuf millions de personnes se déplacent d'un pays à l'autre pour leur agrément et rapportent une recette de trente-sept millions de dollars (statistiques de l'Organisation mondiale du tourisme pour 1975), pareil marché s'organise, se gère et s'exploite — dans tous les sens du terme — selon les méthodes les plus éprouvées de l'industrie moderne. Développement des transports et des structures d'accueil, création de réseaux d'agences, promotions des ventes et marketing, campagnes publicitaires (du cocktail d'information au cadeau-gadget, sans oublier les millions de prospectus et catalogues), rien n'est négligé, comme l'expose très clairement R. Lanquar, pour donner forme marchande aux rêves d'évasion de nos contemporains.

Que cette foire aux illusions (car il n'y a souvent qu'un lointain rapport entre ces rêves et le voyage « offert » — aseptisé, programmé jusque dans ses « surprises ») ait un impact très discutable sur les pays visités, l'auteur le rappelle à juste titre : dépendance économique vis-à-vis du marché (certaines régions ne vivent que du tourisme allemand ou américain), dépendance politique directe ou indirecte (quelques grèves, et les étrangers vont ailleurs), effets sociaux pervers, dégradation de l'environnement — le tourisme international, tel qu'il se pratique actuellement a des conséquences qui sont loin d'être bénéfiques pour tous.

M.T.M.

REGARDS SUR CE TEMPS OU REFLEXIONS SUR LA CROISSANCE. — Pierre Pascallon.

★ Editions Cujas, 4, 6, 8, rue de la Maison-Blanche, Paris, 1977, 384 pages, 58 F.

L'auteur apporte avec autorité — toute scientifique, il va sans dire — une solide contribution à la connaissance de cette nouvelle langue d'Esope, la meilleure ou la pire des choses : la croissance.

Croissance « en soi » et sa dénonciation : contestation et constat d'échec de la croissance libérale, notamment dans son impuissance devant la « stagflation ». Enfin, propositions pour une « *autre croissance* » : nouveau modèle libéral, modèle socialiste ; enfin, modèle personnaliste, pour lequel l'auteur semble avoir une inclination.

Car, à travers la notion et la réalité de croissance, ses bienfaits, ses douleurs et ses illusions, ce que l'auteur « regarde », c'est tout son temps, et l'homme de ce temps : personne, liberté, destin.

Y. F.

PROCESSUS D'INTERNATIONALISATION, II. - INTEGRATION ET COOPERATION DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES. — Jean Weiller et Alii.

★ Cahier de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées (I.S.M.E.A.), série P., n° 24, Paris, 1977, 383 pages, 60 F.

Les contributions rassemblées dans cet ouvrage s'ordonnent autour des thèmes sur lesquels Jean Weiller poursuit depuis de nombreuses années une réflexion originale et de grande portée : 1) prise de conscience de la « *désintégration* » actuelle d'un système concret d'échanges internationaux, « *comme déjà au cours des années 30* » ; 2) nécessité de coexistence entre deux « *systèmes industriels* » sous la bannière respectivement du capitalisme et du socialisme. L'article de Marie Lavigne (« Problématique de l'entreprise multinationale socialiste ») n'est pas le seul qui soit consacré à ce deuxième thème, comme une vue rapide du sommaire le laisserait supposer. Les quelque cent pages que J. Weiller avait consacrées à « Doctrine et stratégie de l'internationalisation et de la coopération », dans des ouvrages précédents — aujourd'hui épuisés — et qui sont réimprimées ici après remise à jour, sont au cœur même du problème : y a-t-il pour le capitalisme une issue à la crise dans le développement de nouveaux rapports Est-Ouest ? La brève réponse de Guy D. Desroussilles à une critique d'une économiste soviétique montre que les ajustements entre théoriciens ne se feront pas sans quelques grincements de dents.

Les réflexions présentées sur le premier thème sous la plume de Bernard Ducros, Alain Bienaymé, Alain Pongues, Michèle de Mourgues, Michel Aglietta, Michèle Saint-Marc, ne sont pas moins actuelles. L'ouvrage se conclut par un essai de J. Coussy sur « l'internationalisation de la production... de la connaissance économique », qui examine avec l'œil rigoureux du sociologue de la connaissance, l'influence du mode de vie des économistes, de leurs conditions de travail (constitution d'équipes internationales, postes d' « experts » dans les pays en voie de développement, contrats lucratifs avec les organisations internationales...) sur le contenu de leur pensée, de leur discours, de leurs recommandations. Un examen salutaire auquel tous les économistes pourraient se soumettre : « science sans conscience... ».

F. L.

EUROPE

DOSSIER PAUL GOMA. — Présenté par Virgil Tanase.

★ Editions Albatros, Paris, 1977, 182 pages, 39 F.

« Un socialisme du silence » : le sous-titre de l'ouvrage caractérise très justement la condition de l'intellectuel (entre autres) dans la Roumanie de Ceausescu. Qui prend librement la parole, qui prend au mot *le* socialisme devient objet de scandale : surveillé, arrêté, relâché, battu, emprisonné de nouveau, il ne retrouve la paix — incertaine — qu'à condition de s'ensevelir dans le silence, comme dans une tombe.

C'est ce calvaire qu'a connu — que connaît encore — Paul Goma. Autre écrivain interdit, V. Tanase en retrace sobrement, et avec d'autant plus de force, les principales étapes : une enfance déjà marquée par l'épreuve (suspects d'avoir fui une Bessarabie annexée par les Soviétiques, ses parents, instituteurs, sont continuellement inquiétés), une jeunesse militante (en 1956, Goma, étudiant, est emprisonné pour « contre-propagande »), des débuts d'écrivain maudit : livres censurés, interrogatoires, perte de son emploi et, à la suite de ses récentes prises de position, la prison, de nouveau.

Aujourd'hui libéré et employé à la bibliothèque de Bucarest, P. Goma n'intéresse plus guère la presse à sensation. Raison de plus pour rendre hommage à son courage : il faut lire ce dossier, le faire connaître, et contribuer ainsi à briser ce silence que tant de puissants, de par le monde, s'efforcent d'imposer aux hommes de liberté.

M.T.M.

TIERS-MONDE

HOMMES ET DESTINS. — Collectif.

★ Publications de l'Académie des sciences d'outre-mer, 15, rue La Pérouse, 75116 Paris, Tome I, 668 pages, 60 F ; Tome II, 755 pages, 1 000 F.

Sous ce titre, ont paru successivement les deux gros volumes d'un dictionnaire de l'outre-mer, comprenant plus de cinq cents articles, instrument utile et commode de recherche et de travail.

Y. F.

SOCIÉTÉ

DES FEMMES IMMIGREES PARLENT.

★ L'harmattan-CETIM, Paris, 1977, 175 pages, 30 F.

Si le titre accroche, le texte déçoit. C'est qu'il repose, nous semble-t-il, sur une illusion fondamentale : « *restituer le vécu* » ne consiste pas à restituer tel quel le discours qu'un individu (ou un groupe) tient sur son vécu ; il n'est pas de « naturel » sans artifice, et un matériau brut n'a jamais tenu lieu d'analyse. Par quel miracle ceux que leurs conditions matérielles de vie ont transformés en machines à produire et à souffrir tiendraient-ils, sur leur propre existence, un discours qui l'éclaire ? Le drame du pauvre, c'est justement qu'on lui a volé les mots pour le dire, de façon que personne n'écoute les propos qu'il bricole : la misère de son discours a pour fonction d'étouffer le discours de sa misère. Ce n'est donc pas en le laissant parler qu'on lui permet de se faire entendre.

C'est pourquoi cet ouvrage est si décevant. Cela dit, si l'on ne sait pas encore que les immigrés sont exploités, mal logés, souvent malades et isolés, on peut toujours lire cet ouvrage. Et puis, passer à d'autres qui, sans se croire obligés, par on ne sait quelle fausse mauvaise conscience, d'arracher quelques bribes aux damnés du système, restituent d'une façon autrement percutante la désespérance de leur condition.

M.T.M.

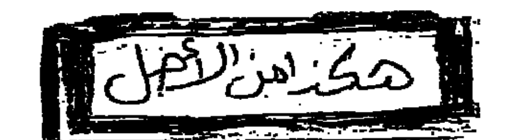
ASIE

LA REVOLUTION CHINOISE, 1927-1929. — Victor Serge.

★ Edit. Savelli, Paris, 1977, 146 pages, 18 F.

Voici regroupés les articles publiés par Victor Serge entre mars 1927 et mars 1929 dans les revues *Clarté* et *La Lutte de classes*. Ils portent sur une période cruciale de la révolution chinoise : l'Internationale communiste a poussé le P.C. chinois à participer au Kouomintang ; les 21 et 22 mars 1927, une insurrection populaire permet aux révolutionnaires (syndicats ouvriers et parti communiste) de s'emparer de Changhai, mais trois semaines plus tard Tchiang Kai-chek « *fait traîtreusement désarmer et mitrailler ce prolétariat, vaincu, fusillé en une nuit par ses alliés officiels* ». En décembre, le même scénario se renouvelle à Canton, ce qui fournira à Malraux le thème de *La Condition humaine*. Mais l'Internationale communiste continue de voir dans le Kouomintang une force révolutionnaire, alors que le P.C. chinois fait la distinction entre la lutte de libération nationale que la bourgeoisie chinoise mène par l'intermédiaire du Kouomintang, et la lutte de classe qu'expriment les syndicats ouvriers, les soulèvements paysans, les communistes. Victor Serge cite des extraits d'un rapport d'un « *jeune militant inconnu, Mao Tse-toung* »... A Moscou, l'opposition de gauche (Trotski, Zinoviev) critique en vain la ligne de l'Internationale, dont *l'Humanité*, à Paris, se fait l'écho fidèle jusque dans ses affirmations les plus aberrantes. L'intérêt de l'argumentation de Victor Serge est souligné, dans une courte préface, par Pierre Naville, qui appartenait alors au P.C.F. et dirigeait la revue *Clarté*. Il s'agit là de débats anciens qui n'ont rien perdu de leur actualité.

C. J.



du mois

AMÉRIQUE LATINE

LES GAMINS DE BOGOTA. — Jacques Meunier.

★ Jean-Claude Lattès, Paris 1977, 220 pages, 35 F.

Qui s'est promené dans les rues de *Bogota* n'a pu manquer de tomber sur des enfants, seuls ou en petits groupes, vendant journaux, cigarettes ou billets de loterie, mendiant ou chapardant à des heures où ils devraient être à l'école ou dans leur famille. Jacques Meunier s'y est intéressé en anthropologue mais en faisant une place à part à ceux que les Bogotanais nomment *« los gamines »* et qui ne recouvrent pas la totalité des quarante mille enfants pauvres de la capitale.

Signe distinctif du « gamin » selon l'un d'entre eux : *« Les enfants pauvres sont tristes, pas les gamins. »* Pour Jacques Meunier, le trait caractéristiqué est l'appartenance à la bande, *« la gallada »*.

Son livre n'est pas une monographie sèche et bourrée de statistiques. Il s'agit au contraire de la rencontre entre un chercheur plein de sensibilité — et qui s'implique lui-même dans l'entreprise — et une réalité difficile à saisir : le « gamin » *qui se raconte,* parfois en échange d'un repas, n'en rajoute-t-il pas ? La thèse centrale de l'ouvrage — et l'auteur met franchement cartes sur table — est que les gamins ne doivent pas être appréhendés comme des êtres faibles et démunis mais comme les membres d'une contre-société, *« qui essaient de se tailler un impossible espace collectif hors du social »*. Le risque d'un tel travail — qui se lit avec passion — n'est quand même pas négligeable : il consiste à idéaliser — et pourquoi pas à pérenniser — le gamin, *« subversion dans le champ des possibles »* au point d'affirmer que *« le progrès est antigamin. »* Il ne faudrait quand même pas oublier que le gamin est le produit des épouvantables conditions de vie des masses marginalisées des grandes villes. Malnutrition, analphabétisme, absence totale de protection sanitaire, chômage, espérance de vie réduite, voilà quelques-unes des réalités qu'elles vivent. Exalter la *« classe »*, le *« panache »* des gamins incarnant les *« forces vives de l'enfance »* est une entreprise pour le moins ambiguë, même si, par sa générosité, elle force au premier abord la sympathie. Le gamin est apparemment content de son sort, son chroniqueur encore davantage. Cette apologie du marginal séduira des intellectuels européens. Est-il pourtant incongru d'éprouver un malaise à la lire, tant nous savons quelle misère elle recouvre et l'absence totale de perspectives de changement et de volonté de lutte qu'elle cautionne ?

B. C.

NOUS ! FEMMES CUBAINES. — Betty-Eleuthère Georgiou.

★ La Pensée universelle, Paris, 1977, 128 pages, 23,68 F.

B.E. Georgiou, au cours de deux séjours à Cuba, en 1969 et 1975, a pu mesurer les énormes progrès accomplis dans le domaine de l'égalité de la femme et qui ont trouvé leur consécration dans le *Code de la famille* de 1975. Son petit ouvrage, où alternent comptes rendus de visites, notations personnelles et documents officiels, porte témoignage de cette dimension peu connue mais peut-être la plus révélatrice de la révolution cubaine : la volonté de créer l'« homme nouveau » débarrassé du « machisme », cette exaltation de la virilité qui caractérise encore la culture dominante de la majeure partie de l'Amérique latine.

B. C.

PROCHE-ORIENT

LE MOUVEMENT NATIONAL PALESTINIEN. — Présenté par Olivier Carré.

★ *Gallimard, coll. « Archives », Paris,* 1977, 229 pages, 15,90 F.

Cartes, chiffres, tableaux, extraits de documents, rappel des principaux événements : le petit livre d'O. Carré, clair et bien composé, peut être d'une grande utilité à qui veut comprendre, dans ses grandes lignes, le fait palestinien. Un fait qui s'inscrit dans l'histoire la plus ancienne. L'auteur remonte au treizième siècle avant notre ère : à cette époque, déjà, existait en Palestine une population homogène — si homogène qu'on lui attribuait un ancêtre commun : Filastin, fils de Noé. Ouverte aux apports extérieurs (arabisation, islamisation), elle ne s'est jamais dispersée — jusqu'à l'implantation sioniste du moins. Mais cette permanence est aussi une résistance : les Palestiniens n'ont cessé de lutter pour préserver l'intégrité de leur territoire. Lutte contre l'Empire ottoman — la Palestine est alors à l'avant-garde du réveil arabe, — opposition aux premiers démantèlements de leur terre par les colonies juives, revendication en août 1921 d'un gouvernement national, révolte armée enfin. Une volonté si opiniâtre de rester soi-même, et chez soi, permettra-t-elle aux Palestiniens, tôt ou tard, de retrouver leur patrie ?

M.T.M.

Les difficultés de l'indépendance économique

Richesses naturelles et industrialisation au Maghreb

LE destin commun du monde méditerranéen est une donnée de l'histoire. Mais entre le nord et le sud de la Méditerranée, bien des incompréhensions issues de la méconnaissance se maintiennent. Par la fréquence et la qualité de ses publications, le Centre de recherche et d'études sur les sociétés méditerranéennes (C.R.E.S.M.) met à la disposit'on du public francophone une abondante série d'études historiques, actuelles ou prospectives sur la vie économique, sociale et politique du Maghreb indépendant. Deux ouvrages récents devraient aider à combler le fossé des malentendus.

Le premier porte sur la question des matières premières énergétiques et minérales au Maghreb : principalement sur le fer, les hydrocarbures et les phosphates (1). Thème d'actualité que les auteurs abordent conscients du poids stratégique considérable des richesses du sous-sol dans le procès de développement national des Etats maghrébins : ceux-ci ne se résignent à l'exportation massive de produits bruts qu'avec le souci d'acquérir les capitaux et la technologie nécessaires à la fabrication sur place de produits finis. L'aperçu historique sur les pratiques coloniales en matière de ressources minières et le rappel des données géographiques essentielles qui ouvrent le recueil permettent de mieux comprendre l'analyse des stratégies propres à chacun des pays.

Ce terme de stratégie, en ce qu'il implique un choix de remise en cause des liens de dépendance à l'égard de l'impérialisme, seule garantie de l'autonomie de décision, semble d'ailleurs ne pouvoir s'appliquer qu'aux cas libyens et algérien. L'étude de la politique phosphatière marocaine montre, en effet, à quel point celle-ci reste tributaire de facteurs extérieurs déterminés par les firmes multinationales, tandis que la Tunisie demeure attachée au vieux système de la concession.

L'indépendance ne saurait se limiter à la seule maîtrise de la production : plus importante est celle de la transformation des matières premières et surtout de leur commercialisation. Une étude de synthèse montre la diversité des formules associatives entre Etats producteurs et compagnies privées et leur récente évolution. Le marché des matières premières s'est constitué à l'échelle mondiale ; les regroupements internationaux, tel l'OPEP, y interviennent de façon croissante : élargissant ses perspectives, l'ouvrage se clôt donc sur l'analyse de l'influence que peuvent exercer les stratégies maghrébines sur le réaménagement en cours de l'ordre économique mondial et met une fois de plus en relief le rôle de « fer de lance du tiers-monde » *qu'y joue l'Algérie.*

L'UTILISATION des ressources naturelles aux fins d'industrialisation, pour laquelle ont opté les pays du Maghreb, pose un problème de transfert de technologie : sur quel mode et avec quel partenaire ? Dans un ouvrage qui a la clarté de présentation d'un manuel, (2) Dimitri Germidis analyse minutieusement la position de la France vis-à-vis du Maghreb dans ce domaine. Soulignant la différence de choix entre l'Algérie et ses deux voisins — la première aspirant à l'autonomie technologique quand les deux autres ne souhaitent que s'intégrer au processus international de production — il indique que, malgré une vive concurrence et de nombreuses vicissitudes, les entreprises françaises conservent une place de choix dans l'industrialisation de ce pays. Au terme d'une étude menée par pays et par branche industrielle, il ne manque pas d'évoquer le danger latent d'une dépendance technologique du Maghreb, dans la perspective d'une nouvelle division internationale du travail où la France abandonnerait les activités industrielles peu sophistiquées, se réservant celles qui font appel à une main-d'œuvre très qualifiée et apportent une forte valeur ajoutée.

C'est précisément de dépendance que traite le deuxième volume du C.R.E.S.M. (3). Ses chercheurs poursuivent l'objectif original et ambitieux de repérer, au sein du Maghreb arabe, les phénomènes de dépendance idéologique et de transfert de modèle en provenance du centre franco-européen. Dans quelle mesure et par quels engrenages des pays indépendants sont-ils conduits à reproduire les schémas culturels, institutionnels ou économiques de métropoles dont ils ont secoué, non sans de lourds sacrifices, la tutelle coloniale ? Partant de la constatation que la pénétration coloniale a durablement déstabilisé et déstructuré les systèmes sociaux autochtones, les auteurs en viennent à privilégier le rôle des classes moyennes maghrébines pour le maintien et la reproduction du système capitaliste, tout en reconnaissant les difficultés d'un choix différent en l'état actuel du rapport des forces internationales. Ces trois points constituent le fil rouge que l'on peut suivre tout au long du recueil malgré la diversité des thèmes abordés : mimétisme juridique et institutionnel, développement de l'émigration, discours politique des quotidiens maghrébins. Ce dernier article, qui fait appel aux techniques les plus modernes de l'analyse de contenu et de la cybernétique, conclut à l'unité idéologique fondamentale de la presse maghrébine. Les différences ne sont pas tant marquées entre les journaux de tendances ou de régimes opposés qu'entre une presse de langue arabe et une autre de langue française, soulignant l'importance, par-delà les frontières, de ce clivage de culture et de classe.

Ces livres, en révélant l'incessante confrontation entre des mécanismes de dépendance et l'affirmation nationale, entre un héritage historique assumé et une domination imposée, éclairent l'ampleur des difficultés auxquelles doivent aujourd'hui faire face les Etats du Maghreb, dans leur effort de développement comme dans leur intervention sur la scène internationale.

CHRISTOPHE BATSCH.

(1) *Les Stratégies des matières premières au Maghreb,* ouvrage collectif, Centre national de la recherche scientifique, Paris 1976, 205 pages, 42 F.

(2) *Le Maghreb, la France et l'enjeu technologique,* Dimitri Germidis, éditions Cujas, Paris, 1976, 219 pages, 34 F.

(3) *Rapports de dépendance au Maghreb,* ouvrage collectif, Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1976, 330 pages, 70 F.

Idéologie et « révolution »

La gauche éthiopienne face au pouvoir militaire

LE régime militaire éthiopien est en butte à de graves critiques non seulement de *la part de la droite,* mais aussi de la part des courants les plus militants de la gauche éthiopienne. Malgré les réformes radicales de 1975 qui lui ont valu le soutien des paysans défavorisés, malgré l'adhésion à la doctrine du socialisme scientifique en 1976 et le récent rapprochement avec l'Union soviétique, le Derg (le comité militaire au pouvoir) n'a pas pu gagner à la longue l'approbation de la majorité d'étudiants et d'intellectuels qui mènent, depuis les années 60, le mouvement de la gauche éthiopienne. L'hostilité envers l'armée a des racines historiques profondes. Pendant les derniers trois siècles, plus qu'un défenseur, elle était devenue le fléau du paysan, le saignant à blanc et ravageant les campagnes. Sous Hailé Selassié, les militaires participaient à la répression du mouvement étudiant, et l'empereur récompensait les officiers en leur octroyant des terres. Après leur installation au pouvoir en 1974, les militaires sont accusés par l'extrême gauche de s'être approprié une phraséologie progressiste sans vouloir pour autant mener la révolution à son aboutissement. Diverses publications donnent aujourd'hui une idée des critiques formulées contre le Derg, avec une vivacité particulière, dans des analyses théoriques souvent schématiques et toujours partisanes.

POUR la première fois le lecteur occidental peut se familiariser avec ce genre d'argumentation grâce à *deux livres publiés* en anglais par un Ethiopien qui vit en exil depuis le temps de Hailé Selassié, Addis Hiwet : Ethiopia from Autocracy to Revolution (1) et Ethiopia from Autocracy to Bourgeois Dictatorship (2). Le premier ouvrage retrace l'histoire politique et économique de l'Ethiopie depuis les grandes conquêtes *de Ménélik* dans le dernier quart du dix-neuvième siècle et jusqu'aux premiers mois de la révolution ; le deuxième analyse plus en profondeur l'époque de Hailé Selassié et les deux premières années de la révolution. Tous deux abondent en formulations nouvelles, fruit d'une solide culture marxiste et d'une réflexion attentive sur le passé et l'actualité éthiopienne. Face aux succès des mouvements séparatistes érythréen et somali et face à la répression à l'intérieur, deux thèmes y prennent une signification très concrète : le problème des nationalités et l'analyse du pouvoir militaire.

A l'encontre des historiens éthiopiens qui voient dans les immenses conquêtes de Ménélik (entre 1875 et 1900) la récupération du patrimoine historique, Addis Hiwet considère l'Etat éthiopien tel qu'il s'était constitué alors comme le produit du colonialisme. « Les mêmes *forces* qui ont créé la Côte-de-l'Or (Ghana), la Côte-d'Ivoire, le Soudan et le Kenya ont créé aussi l'Ethiopie moderne » (I, page 1). Cette fois, pourtant, le colonialisme n'est pas le fait d'une étape avancée, monopoliste, du capitalisme mais un « colonialisme féodal » qui conquiert et s'approprie les terres des autres peuples afin de consolider la classe dominante — l'aristocratie foncière. Les terres confisquées à la suite « d'un féroce processus de conquête, d'annexion, d'incorporation et de subjugation de peuples et de territoires » (I, page 3) avaient été distribuées en majeure partie aux conquérants. C'était ce colonialisme féodal-militaire qui avait permis la création de l'Ethiopie moderne que l'auteur appelle « Etat-empire » (terme apparenté sans doute aussi au mot « impérialisme »). Dans ce nouvel Etat-empire multinational, la majorité des populations locales avaient été réduites au servage, la domination de classe s'accompagnant d'une lourde oppression sur le plan national et *religieux. Une telle définition* de l'Etat éthiopien, présenté comme un produit du colonialisme, entraîne inévitablement la reconnaissance de la légitimité du mouvement nationaliste érythréen (I, page 99), tandis qu'une révolte somalie datant de 1943 est déjà qualifiée comme ayant un « caractère de libération nationale » (I, page 88).

Par OLGA KAPELIOUK

Quant au régime militaire actuel, loin d'accepter la propagande officielle selon laquelle « la classe ouvrière, la classe paysanne et les militaires progressistes, soudés par l'idéologie socialiste, ne reculeront devant aucune force » (3), Addis Hiwet tente de prouver qu'en réalité les militaires servent d'autres intérêts. Prisonnier de la formule marxiste sur l'inévitable transition du féodalisme au capitalisme, l'auteur soutient que la désintégration du féodalisme éthiopien, entamée sous le pouvoir absolu de Hailé Selassié et accomplie par la réforme agraire de 1975, a abouti à l'installation d'un régime capitaliste sous l'égide du Derg. Minimisant la portée de la nationalisation des terres agricoles et urbaines, Addis Hiwet n'y voit que des mesures destinées à instituer un capitalisme d'Etat aux mains d'une nouvelle classe dirigeante la bourgeoisie d'Etat. A cause du sous-développement de l'Ethiopie, cette bourgeoisie l'engagera de plus en plus dans l'orbite de l'impérialisme (4) : « L'Etat absolu et l'actuel Etat corporatiste représentent, d'après notre analyse, deux étapes distinctes dans l'intégration du pays dans le système capitaliste mondial » (II, page 58). Au terme de cette analyse plutôt schématique, Addis Hiwet appelle à combattre le Derg par la mobilisation et l'organisation des masses dans le cadre d'un parti prolétaire.

DANS l'éventail de la gauche éthiopienne, Addis Hiwet se place à *mi-chemin* entre les deux groupements majeurs en Ethiopie même — le P.R.P.E. (Parti révolutionnaire du peuple éthiopien), qui a fini par se lancer l'été 1976 dans la lutte armée, et le Meïson (Mouvement socialiste pan-éthiopien), qui a prêté un « soutien critique » aux militaires jusqu'au mois d'août 1977. Ces deux mouvements, qui se réclament tous les deux du marxisme-léninisme, se sont cristallisés au cours du premier trimestre de 1976 lorsque, parallèlement à un changement dans les rapports de forces au sein du Derg, la possibilité d'un gauchissement du régime paraissait réelle. Les principales divergences entre les deux mouvements, à part quelques différences d'affiliation idéologique, portaient sur une question de tactique : fallait-il ou ne fallait-il pas soutenir le Derg ?

Le P.R.P.E., dans ses analyses du pouvoir reproduites dans des tracts et diverses publications clandestines, s'attaqua de plus en plus violemment au Derg pour en arriver à préconiser une lutte armée contre le régime. La répression qui s'ensuivit fit d'innombrables victimes. *Pendant le seul* week-end précédant les festivités du 1er mai 1977, près d'un millier d'étudiants et de lycéens trouvèrent la mort à Addis-Abeba.

De l'autre côté, les intellectuels regroupés autour du Meïson, tout en reconnaissant que le Derg « de par sa nature de classe ne pouvait mener la révolution à son terme » (5), avaient décidé dès le début de 1975 de collaborer avec cet organisme, espérant infléchir ses décisions dans le sens du radicalisme. C'est à leur influence que l'on doit les radicales réformes économiques de 1975, la timide reconnaissance du droit des ethnies à l'autodétermination et à l'autonomie culturelle (6) et la radicalisation spectaculaire de la phraséologie du régime à partir du printemps 1976. Ils sont alors à l'apogée de leur influence et se voient chargés de « l'agit-prop » dans le cadre du Bureau provisoire pour l'organisation des masses *(B.P.O.M.). Toutefois,* dès le printemps de 1977, ils perdent graduellement leur influence pour être finalement délogés du B.P.O.M. par Menguistu Hailé Mariam. Ils regagnent la clandestinité en août 1977 et subissent à leur tour une répression non moins sanglante, semble-t-il, que celle qui a frappé le P.R.P.E. (7).

La rupture entre le pouvoir et les intellectuels du Meïson coïncide avec le rapprochement entre l'Ethiopie et l'Union soviétique. Leurs tendances maoïstes en furent-elles la cause ? Celles-là, quoique non avouées officiellement, apparaissent assez clairement dans le très important Dictionnaire progressiste (8) composé par leurs soins à l'intention des médias, des organismes gouvernementaux et des militants du régime. Dans la première partie consacrée à l'explication des concepts, on trouve des articles sur le « révisionnisme » (page 75), où Khrouchtchev est cité comme *exemple,* sur la « bureaucratie » (page 100), combattue par la révolution culturelle en Chine ; sur la « nouvelle révolution démocratique » (page 116) ou sur le « grand bond » (page 143). Dans la deuxième partie, à côté des biographies de Ho Chi Min, Lénine, Mao, Marx et Engels, figure celle de Staline. Quatre *des sept longues citations rapportées dans* le livre sont de Staline. Enfin au chapitre de l'histoire des pays socialistes présentant un intérêt tout particulier pour l'Ethiopie, l'Albanie occupe huit pages, contre six pages et quart pour l'Union soviétique. Autant de détails révélateurs d'une tendance qui ne pouvait que gêner les bonnes relations avec les nouveaux alliés... Débarrassés des gauchistes, soutenus fermement par les Soviétiques, les militaires réaliseront-ils leur propre modèle de révolution ?

(1) *Review of African Political Economy,* Occasional Publication, n° 1, Londres, 1975, 115 pages (cité ici sous la référence « I »).

(2) Sans indication de lieu, mars 1976, 97 pages (cité sous la référence « II »).

(3) Cf. la publication officielle *Yetegel meeraf* (Un chapitre de lutte), Addis-Abeba, 1976.

(4) Cette analyse figure également dans les résolutions politiques du quinzième congrès de l'Union des étudiants éthiopiens en Europe, tenu à Berlin du 3 au 10 août 1975.

(5) D'après Negueda Gobezie, l'un des dirigeants du B.P.O.M., dans une interview au *Monde,* 17 septembre 1977.

(6) Dans le quotidien officiel de langue amharique, *Addis Zemen,* 18 avril 1976. A cette occasion, un nouveau mot a été inventé pour désigner les « ethnies » *(bhieresseboch),* en évitant d'utiliser le mot « peuples » *(hezboch).*

(7) Cf. *le Monde,* 15 octobre 1977.

(8) *Teramaj mezgebe-qalat,* huitième édition, Addis-Abeba, 1977, 310 pages.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : JACQUES FAUVET
Rédacteur en chef CLAUDE JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : MICHELINE PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 55
Autres pays 73

PAR AVION (Abonnement et taxes)

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie ... 87
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoires français des Afars et des Issas 96
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien ... 116
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 101
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, *Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-*Zélande, Laos, Cambodge ... 146
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 121

Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
(Chèque postal Paris n° 4207-23)
Tél. Rédaction 246-72-23
Tél. Abonnements 820-63-03
Télex Le Monde 650-572 Paris
Adr. télégraphique : Journonde Paris

Dans les revues...

POLITIQUE AUJOURD'HUI consacre sa dernière livraison à l' « Espagne provisoire ». On y lira notamment un texte sur la société militaire post-franquiste ainsi que des articles sur les mouvements de quartier à Madrid et sur la naissance du féminisme. En guise de conclusion : une description des quatre bases atomiques nord-américaines d'Espagne. (N° 5/6, 1977, mensuel, 17 F. - 14, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.)

Dans ANALISE SOCIAL, revue portugaise de sociologie, deux enquêtes sur les conséquences de la politique socialiste du nouveau Portugal : dans une usine textile nationalisée et auprès des coopératives agricoles mises en place à Evora à la faveur de la réforme agraire. (N° 50, trimestriel, 70 escudos. - Rua do Quelhas, 6 - Lisboa 2.)

Dans LES TEMPS MODERNES, F. George d'une part, D. Colas d'autre part, s'accordent, en somme, sur la question posée dans son titre par le second : « Les Bolcheviks peuvent-ils ne pas prendre le pouvoir ? ». Politique-fiction rétrospective qui commémore Octobre 1917. Mais, soixante ans après, les partis communistes « si évolués qu'ils soient », et qu'ils le veuillent ou non, ne peuvent-pas-ne-pas. Parce qu'ils sont justement une machine à prendre le pouvoir. Telle est la thèse. On signalera aussi le numéro spécial : « Du Maghreb », où des auteurs exclusivement nord-africains s'expriment sur les problèmes communs à leurs trois pays : l'Etat, les classes sociales, la dépendance économique, l'agriculture, la culture, etc. (N° 375, octobre, mensuel, 15 F, et n° spécial : 375 bis, 40 F. - 26, rue de Condé, Paris-6e.)

FAIRE, revue du socialisme autogestionnaire dirigée par Gilles Martinet, apporte son analyse sur l' « épreuve de force » à l'intérieur de la gauche et les conséquences positives à en tirer. On y réfléchit sur les faits actuels : U.R.S.S. contre eurocommunisme ; situation espagnole : écologie. Une rétrospective : les communistes au gouvernement, de 1944 à 1947. (Octobre-novembre, mensuel, 10 F. - 48, rue Sainte-Anne, Paris-2e.)

REPERES, cahiers du CERES, s'interroge sur « Eux et nous », pour conclure qu'il n'y a que l'union ou rien. Un dossier est ouvert, pour un autre « changement » : celui des institutions. (Octobre, mensuel, 15 F. - Edit. Mandrin, 5, rue Payenne, Paris-3e.)

Thème de la dernière NEF : l'argent. Sous toutes ses formes : moyen de vivre et moyen de puissance ; aspect monétaire et économique ; mirages : de l'alchimie à la ruée vers l'or (celle des pionniers et celle des « épargnants »). Rapports avec la morale. Sans oublier le reflet de l'or dans la littérature et l'art. (N° 65, trimestriel, 18 F. - Edit. Tallandier, 17, rue Remy-Dumoncel, Paris-14e.)

CULTURE FRANÇAISE, publication conjointe de l'Association des écrivains de langue française et de l'Association francophone d'accueil et de liaison, consacre un numéro spécial à la francophonie en publiant intégralement les actes de la semaine francophone qui fut ouverte par M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO. (Troisième trimestre 1977, trimestriel, 30 F. - 47, rue de Lille, Paris-7e.)

En outre, l'A.F.A.L. publiera désormais un bulletin, ACCUEIL ET LIAISONS FRANCOPHONES, qui apportera toutes informations sur les manifestations de la francophonie. Dans ce second cahier : la septième Biennale de la langue française au Canada et un débat sur les positions de de Gaulle à l'égard de la francophonie. (N° 2, mensuel, 1 F. - 47, rue de Lille, Paris-7e.)

Quiconque est soucieux d'informations sur la littérature africaine trouvera beaucoup de fruit à la lecture de N. Tidjani-Serpos, dans L'AFRIQUE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE. Elle porte sur trois des quatre revues de culture les plus importantes de la francophonie africaine. Mais il s'agit d'une étude historique : rôle précurseur, traces et influence de revues disparues. On s'étonnera de voir Rivet, Mounier et le P. Maydieu classés en bloc « catholiques intégristes » ! Il doit y avoir malentendu sur le sens du mot intégriste. (N° 45, trimestriel, 20 F. - 32, rue de l'Echiquier, Paris-10e.)

DIALECTIQUES, sous le titre imagé « Anthropologie tous terrains », expose les recherches nouvelles par lesquelles, après le structuralisme, l'anthropologie trouve son second souffle. (N° 21, trimestriel, ce n° 30 F. - 77 bis, rue Legendre, Paris-17e.)

Une nouvelle revue : PROSPECTIVE ET SANTE, dont le propos est moins de prévoir les problèmes de santé dans le futur que de penser ces problèmes pour le présent, en fonction de l'avenir imaginé, plutôt que du passé expérimenté. Dans le premier numéro, un hommage à Jacques Monod par S. Veil et A. Lwoff, avec un inédit de Monod. Dans le second, une éthique des sciences de la vie, par les professeurs Hamburger, J. Bernard, J. Jacob, etc. (N°s 1 et 2, trimestriel, 20 F. - 5, rue Clément-Marot, Paris-8e.)

CROISSANCE DES JEUNES NATIONS consacre son numéro de novembre à un thème unique : les prisonniers politiques (sept cent mille dans le monde) pour donner un aperçu de la condition qui leur est faite en quelques pays exemplaires. (N° 189, novembre, mensuel, 7 F. - 163, bd Malesherbes, 75849 Paris Cedex 17.)

LES COMMUNISTES ITALIENS, bulletin pour l'étranger du P.C.I., donne la parole à Enrico Berlinguer qui s'explique sur la politique internationale des communistes italiens. (N° 6, novembre-décembre, bimestriel. - Via delle Botteghe Oscure, 4, Rome.)

CRITIQUE DE L'ECONOMIE POLITIQUE inaugure sa nouvelle série par un cahier consacré à « travail et force de travail », où se reflète le souci d'ouverture politique qui anime désormais l'équipe à la tête de la revue, ainsi que sa volonté déclarée d' « avancer dans l'articulation de la théorie et de la pratique ». (Nouvelle série, n° 1, octobre-décembre, trimestriel, abonnement : 56 F l'an. - Ed. Maspero, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.)

La place du français dans le recrutement et la formation des fonctionnaires a été le thème d'un colloque organisé en janvier dernier par l'Association du bon usage du français dans l'administration. La REVUE ADMINISTRATIVE DE L'EST DE LA FRANCE consigne les actes de ce colloque dans un numéro qui mérite la plus large diffusion. (N° 7, troisième trimestre, trimestriel, 30 F. - Institut régional d'administration de Metz, 15, avenue de Lyon, 57000 Metz.)

Dans un dossier consacré à la « Culture immigrée », AUTREMENT donne la parole à des représentants des travailleurs immigrés qui traduisent la vitalité de leur expression culturelle aux côtés d'autres observateurs « privilégiés » témoignant, eux aussi, de leurs efforts pour se faire admettre comme sujets dans le débat politique actuel. (N° 11, novembre, mensuel, 30 F. - 73, rue de Turbigo, 75003 Paris.)

Dans AFRICA REPORT, Barbara Rogers démonte le mécanisme de la propagande sud-africaine qui se charge de diffuser une image avantageuse de l'Afrique du Sud à l'étranger. Dans le même numéro, Tony Hodges évoque le sort des paysans rhodésiens dans la lutte que mène le régime de M. Smith contre la guérilla. (Septembre-octobre, bimestriel, 2,25 dollars. - 833 United Nations Plaza, New-York, NY 10017.)

Le 16 mai dernier, Radio-Mali annonçait la mort subite de Modibo Keita, « instituteur en retraite » — qui fut aussi le premier président de la République du Mali avant d'être renversé par un coup d'Etat militaire en 1968. AUJOURD'HUI L'AFRIQUE dédie tout un numéro à la personnalité de l'homme d'Etat africain, à son œuvre et à sa pensée. (N° 9, 1977, 8 F. - 94, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.)

Le comité Zimbabwe vient de faire paraître le premier numéro en français de l'organe officiel de la ZANU ZIMBABWE NEWS. On y trouvera les analyses de ce parti, membre du Front patriotique du Zimbabwe, sur la lutte de libération et ses implications diplomatiques. (Edition en français du numéro spécial de mars-avril 1977, 4 F. - 15, rue Marcheron, 92170 Vanves.)

AFRIQUE EN LUTTE, « bulletin marxiste-révolutionnaire Afrique noire » publie une analyse critique du Groupe ouvrier révolutionnaire (GOR) du Sénégal sur la situation syndicale dans ce pays, analyse qui est aussi un programme d'action pour la construction d'un syndicalisme réellement démocratique face au développement du capitalisme. (N° 31, six numéros par an, 7 F. - Rouge, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.)

Nouvelle revue trimestrielle lancée à l'initiative de chercheurs tels que Jacques Berque, René Dumont ou Maxime Rodinson, PEUPLES MEDITERRANEENS se propose d'étudier les problèmes que pose l'expansion capitaliste dans la zone méditerranéenne perçue comme une unité. Au sommaire du premier numéro : « Les multinationales en Provence-Alpes-Côte d'Azur » (Maurice Parodi) ; « Pour une anthropologie de l'arabisation au Maghreb » (Gilbert Grandguillaume) ; « La steppe algérienne, causes et effets d'une désertisation » (Georges Montchaussé) ; « Pétrole et classe fonctionnelle, le cas de l'Arabie Saoudite » (Paul Vieille), etc. (N° 1, octobre-décembre, 25 F. - B.P. 1907/75 327, Paris Cedex 07.)

Autre revue de création récente : MAGHREB - DEVELOPPEMENT, qui se spécialise dans l'économie des pays d'Afrique du Nord. On trouvera ainsi dans le dernier numéro des études sur les phosphates et les engrais au Maroc, l'emploi et l'industrialisation en Algérie, les chemins de fer et les mines en Tunisie. (N° 3, août, périodicité prévue : dix numéros par an, abonnement : 200 F. - Afrique Développement S.A.R.L., 50, rue des Envierges, 75020 Paris.)

FORUM DU DEVELOPPEMENT, publié par le Centre d'information économique et social des Nations unies à Genève, a fait paraître le 30 septembre un numéro spécial en anglais consacré à la présentation de sa nouvelle publication en anglais BUSINESS EDITION. Deux fois par mois, les hommes d'affaires y trouveront des informations sur les nouveaux projets susceptibles d'être financés par la Banque mondiale et le PNUD ainsi que les avis d'appels d'offres internationaux inhérents à ces projets. (A paraître à partir de janvier 1978, bimensuel en anglais, abonnement annuel : 150 dollars. - Nations unies, CH-1211 Genève 10.)

CINÉMA

Pascal Kané met le cinéma italien en question dans CAHIERS DU CINEMA qui publient, par ailleurs, un entretien avec Paul Vecchiali. On lira en outre une brillante analyse du dernier film de Wim Wenders, L'Ami Américain. (N° 282, novembre, mensuel, 12 F. - 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris.)

CINEMA 77 consacre un important dossier, élaboré par des chercheurs de l'université de Toulouse, aux rapports qu'entretiennent le cinéma et la société de consommation. (N° 227, novembre, mensuel, 10 F. - 6, rue Ordener, 75018 Paris.)

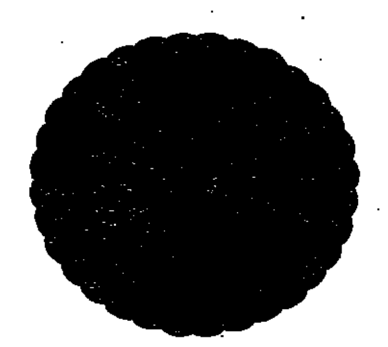
Dans CINEMA POLITIQUE, Daniel Serceau poursuit sa méticuleuse réfutation des thèses du P.C.F. sur le cinéma publiées dans une brochure intitulée « Cinéma, Culture et Profit ». (N° 8, octobre-novembre, bimestriel, 6,50 F. - 11, rue Saulnier, 75009 Paris.)

Marcel Martin, dans ECRAN 77, étudie les affinités et les influences entre cinéma russe et cinéma français. Dans ce même numéro, une intéressante étude sur l'acteur-réalisateur italien Alberto Sordi. (N° 63, novembre, mensuel, 10 F. - 60, avenue Simon-Bolivar, 75019 Paris.)

FORMATO 16 publie un texte du chef de file du nouveau cinéma panaméen Pedro Rivera sur l'histoire du cinéma de Panama. Dans la même livraison : le rapport sur la dernière rencontre des cinéastes latino-américains à Mérida (Venezuela) et un article du réalisateur-théoricien Octavio Getino sur le nouveau cinéma péruvien. (N° 3, novembre, trimestriel, 1 $. - Apartado 60-1775, Estafeta El Dorado, Panama.)

Octavio Getino publie également, dans le BULLETIN DU CINEMA MOZAMBICAIN, un intéressant texte d'histoire économique sur les perspectives d'intégration du cinéma de langue hispano-portugaise. (N° 11, novembre, mensuel, gratuit. - Instituto national de cinéma, Av. Agostinho Neto, 946, C.P. 679, Maputo, Mozambique.)

Supplément



JAPON : la recherche d'un nouvel équilibre

Il y a un an, le 5 décembre 1976, les Japonais allaient aux urnes pour renouveler la Chambre basse et reconduisaient la majorité conservatrice au pouvoir depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le parti libéral démocrate disposait, après ces élections, d'une majorité plus mince mais, huit mois après avoir enregistré un léger recul, il obtenait un succès inattendu aux élections sénatoriales.

Nommé premier ministre le 23 décembre 1976, M. Fukuda pouvait poursuivre une politique qui, sur le plan intérieur, n'est guère différente de celle de son prédécesseur, M. Miki. Les divisions d'une opposition sans doute incapable de prendre la relève font que le débat politique paraît bien terne. La société japonaise n'en est pas moins à la recherche d'un nouvel équilibre.

Fort éloignée du rêve « révolutionnaire » de l'Armée rouge que ses actes désespérés mais spectaculaires font indûment apparaître comme la principale expression de la contestation, une partie croissante du corps social s'interroge sur le développement industriel à outrance, comme en témoigne le phénomène récent de la renaissance des campagnes.

C'est également la recherche d'un nouvel équilibre qui caractérise la diplomatie japonaise. L'accélération de la hausse du yen par rapport au dollar, la controverse entre Tokyo et Washington sur l'excédent commercial nippon, le contentieux avec la Communauté économique européenne ont conduit à un isolement relatif du Japon parmi ses alliés occidentaux. Dans ces conditions, le gouvernement de M. Fukuda cherche tout naturellement à améliorer les relations avec les pays asiatiques.

Tout en s'inquiétant de l' « encouragement » au communisme que constitue à ses yeux le projet des Américains de se retirer progressivement de la Corée du Sud et en renforçant la coopération avec l'A.S.E.A.N. (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), malgré la méfiance des pays membres, Tokyo cherche à nouer le dialogue avec les Etats d'Indochine. La détérioration des rapports avec Moscou, envenimés par la querelle sur les îles Kouriles, contribue à renforcer l'influence des milieux d'affaires nippons qui, conscients de l'importance du marché chinois, poussent à un resserrement des liens avec Pékin, par-delà toute considération idéologique.

JEAN DE LA GUERIVIERE.

Les maisons de commerce à la conquête des marchés étrangers

Par PHILIPPE PONS

Il y a au Japon six mille maisons de commerce, mais neuf seulement contrôlent plus de la moitié des échanges extérieurs et une bonne partie du commerce intérieur de gros. Les ventes cumulées de ces dernières s'élèvent annuellement à un montant égal au double de celui du budget, soit un tiers du P.N.B. : ce sont les *Sogo shosha*, les fameuses sociétés de commerce japonaises, fer de lance de la promotion des produits nippons sur les marchés étrangers.

Les *shosha* sont nées au moment de la révolution de Meiji (1868) avec l'ouverture du Japon vers l'étranger. La barrière de la langue et une absence de pratique commerciale internationale ont été à l'origine de leur création. Aujourd'hui, si le deuxième facteur a disparu, et de loin, le premier demeure, au dire de responsables de *shoshas*, l'une des raisons essentielles de leur existence. Elles offrent à leurs clients, en plus des activités proprement commerciales dont elles se chargent, toute une gamme de services (stockage, transports et assurances) et obtiennent même le cas échéant des financements des banques.

Elles vendent de tout, « *à l'exception des narcotiques* », « *des ramen* (nom japonais pour les nouilles chinoises) *aux missiles* ». Mais en fait leurs activités s'étendent bien au-delà du simple « import-export ». Les *shoshas* agissent en fait dans trois domaines : la mise en valeur des ressources des pays en voie de développement, la vente d'usines clés en main et de technologie dans ces mêmes pays, et, surtout, la collecte d'informations. Les maisons de commerce nippones sont le plus prodigieux outil d'investigation des possibilités des marchés, des risques de financement, etc., qu'un pays ait mis sur pied. Leur capacité à être informées, souvent avant leurs concurrents occidentaux et en tout cas plus complètement qu'eux, est une des principales raisons de leur puissance.

Mitsubishi Corp., la première maison de commerce du Japon, et Mitsui and Co, par exemple, les *shoshas* des groupes du même nom, disposent d'un réseau de communications de plus de 400 000 kilomètres, essentiellement par câbles privés (Mitsubishi a vingt-quatre lignes directes avec New-York), plus important, dit-on, que celui du département d'Etat américain et de la plupart des agences de presse internationales. Les informations — commerciales, financières, technologiques, — collectées par les agents de Mitsubishi et de Mitsui sont traitées sur ordinateur à Tokyo, New-York et Londres, puis étudiées par une équipe d'experts.

(Lire la suite page 28.)

L'irrésistible ascension du yen

Par GUY BRIDIERS

Habitué aux typhons qui abordent ses côtes à l'automne, le Japon a été plus que surpris par la tempête qui agite son marché des changes depuis fin septembre et les coups de boutoir de la spéculation qui ont fait monter le cours du yen au niveau jamais atteint de 245 pour un dollar.

La Banque du Japon, pourtant experte à maîtriser les péripéties monétaires, semble avoir été prise au dépourvu par l'ampleur et la force du mouvement que ses achats de dollars — 2 milliards de dollars en deux mois — n'ont pu arrêter. Faut-il accuser quelques « *gnomes de New-York ou de Washington* » comme le font les Japonais, ou bien faut-il considérer cette hausse du yen comme la conséquence tardive, mais inévitable, de l'accumulation d'excédents commerciaux qui attestent à l'évidence que l' « oil shokku » (le « *choc* » pétrolier) n'est plus qu'un mauvais souvenir pour l'économie japonaise ?

Avant de répondre à cette question, il n'est peut-être pas inutile de retracer à grands traits l'histoire du yen depuis l'accord du Smithsonian Institue de décembre 1971, tout en se livrant à un essai d'interprétation.

Les nouvelles parités de décembre 1971 enregistraient la dévaluation du dollar, flottant depuis le 15 août. Celle du yen, antérieurement fixée à 360 pour un dollar, fut accrochée au cours de 308. *En 1972 et 1973, le niveau* des réserves de changes du Japon s'élève de façon spectaculaire (de 2 à 18,3 milliards de dollars). La pression à la hausse du yen devient extrêmement forte. Survient alors, début 1973, la seconde dévaluation du dollar et la mise en flottement du yen dont le cours s'établit aux environs de 265 pour un dollar. A partir de cette date, c'est le jeu des forces du marché qui, en principe, fixe le cours du yen vis-à-vis du dollar, c'est-à-dire l'interaction des facteurs qui font varier le cours de toute monnaie convertible : évolution de la balance commerciale et de la balance des paiements, différence des taux d'intérêt pratiqués sur les différentes monnaies, anticipations des opérateurs sur la conjoncture économique et politique. Est-ce bien ce qui s'est passé au Japon ?

Retraçons tout d'abord rapidement l'évolution des cours. En 1973, le yen a flotté autour de 265. Il a fortement fléchi au moment du « *choc pétrolier* » (jusqu'à 300) puis s'est redressé jusqu'à 280. De juillet 1974 à janvier 1975, il a évolué aux environs de 300, de février à mai 1975, autour de 290 et ensuite, jusqu'à fin 1976, entre les cours extrêmes de 295 et 305.

(Lire la suite page 29.)

Lire pages 26 à 31 :



DIPLOMATIE

Une nouvelle politique de présence en Asie du Sud-Est

Par PATRICE DE BEER

FOURNISSEUR privilégié de matières premières, exutoire traditionnel de produits manufacturés, l'Asie du Sud-Est (1) joue depuis longtemps un rôle déterminant dans l'économie et la politique du Japon. L'année 1977 marque une étape importante dans les relations entre l'archipel nippon — première puissance économique de la région — et ce groupe de pays étiré entre le Pacifique et l'océan Indien, qui recèle d'innombrables richesses.

Pour la première fois depuis la guerre, Tokyo a formulé une politique globale, appelée la « *doctrine Fukuda* », car elle a vu le jour au cours du voyage effectué par le premier ministre japonais d'abord à la conférence « au sommet » des pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) à Kuala-Lumpur en août, puis en Birmanie, à Singapour, en Thaïlande, en Indonésie et aux Philippines. Plus subtil que le « bulldozer » Tanaka, qui s'était fait huer lors de sa tournée de 1973, moins contesté que M. Miki, qui était bardé de bonnes intentions, M. Fukuda était plus à même de présenter un plan et de tenter de le faire accepter par les pays de l'Asie du Sud-Est comme par ses compatriotes. Ces derniers ont, en effet, toujours regardé avec une certaine condescendance, pour ne pas dire plus, ces nations sous-développées, tandis que celles-ci demeurent partagées par des sentiments contradictoires : la crainte d'une domination japonaise qui rappellerait, par trop les mauvais souvenirs de l'occupation pendant la seconde guerre mondiale et la « *sphère de coprospérité en Asie orientale* », et le désir de profiter de la puissance économique nippone pour développer leur économie.

M. Fukuda a promis de resserrer les relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est, non seulement dans les domaines économique et politique, mais aussi culturel et social, fondées sur une « *association entre égaux* ». Pour rassurer ses partenaires, il a affirmé que « *le Japon, nation pacifique, rejette tout rôle de puissance militaire* ». « *Nos relations économiques,* a dit le premier ministre, *doivent être animées par des engagements provenant du cœur, pour s'assister et se compléter mutuellement entre Asiatiques.* » Certes, ces relations seront privilégiées avec les pays non communistes — en particulier l'ASEAN, avec laquelle le Japon entend « *marcher la main dans la main* ». Mais M. Fukuda n'oublie pas l'Indochine communiste avec laquelle des liens « *fondés solidement sur une compréhension mutuelle* » sont indispensables, non seulement pour les relations bilatérales, mais aussi et surtout pour le maintien de la paix et de la stabilité dans la région.

Aide à l'ASEAN

CONCRETEMENT, les engagements de M. Fukuda apparaissent considérables : promesse d'une aide de 1 milliard de dollars pour les cinq grands projets économiques de l'ASEAN (qui ne semblent toutefois pas près de voir le jour) ; promesse d'aide d'environ 550 millions de dollars pour diverses réalisations dans les cinq pays de l'Association et en Birmanie. D'autre part, le montant de l'assistance gouvernementale devrait doubler en cinq ans. Enfin, M. Fukuda a accepté d'étudier, mais sans prendre aucun engagement, des propositions qui tiennent fort à cœur à ses partenaires : l'allégement des barrières tarifaires qui empêchent l'accès de leurs produits manufacturés sur le marché nippon (en 1974, le « *Generalised System of Preferences* » — tarif préférentiel — s'appliquait seulement à 2,1 % des importations japonaises, parmi lesquelles 16,7 % provenaient de l'ASEAN) ; et enfin la participation de Tokyo à un mécanisme de garantie des prix des matières premières.

Ce « *package deal* », le premier de la sorte dans une histoire marquée essentiellement par l'inégalité, a eu un effet psychologique et politique important. Certes, plusieurs dirigeants asiatiques demeurent sceptiques devant les promesses de celui qu'ils appellent avec dépit l'« *animal économique* » nippon, et ils attendent des réalisations concrètes pour y croire. Mais, pour la plupart, encore sous le coup du départ presque total des forces américaines de la région et du désintérêt relatif de Washington à leur égard, la nouvelle politique japonaise apparaît comme un facteur de stabilité politique et d'accélération du développement, indispensable pour couper l'herbe sous le pied de la subversion communiste.

Participation record à la BAD

ILS espèrent enfin que les bonnes intentions de Tokyo, même si elles ne sont pas dépourvues d'arrière-pensées intéressées, permettront de réduire le déficit de leur balance commerciale et d'améliorer une situation économique et sociale généralement difficile ; seule l'Indonésie, exportatrice de pétrole, connaît un solde positif. Par exemple, en 1976, le déficit commercial des Philippines avec le Japon représentait le tiers de leur déficit commercial global, soit 320 millions de dollars. En 1976, le déficit de Singapour était de 864 millions de dollars.

Ces aspirations semblent en contradiction avec la volonté des pays de la région de se lier encore plus à l'économie japonaise pour bénéficier de son redémarrage, tout comme ils avaient pâti de sa stagnation. « *Le plus important facteur pour promouvoir les exportations de l'ASEAN vers le Japon,* a affirmé M. Fukuda, *est la guérison de l'économie japonaise.* » Pourtant, ces liens sont déjà étroits et contraignants. 30 % du commerce de l'ASEAN s'effectue avec le Japon. Ce dernier est aussi le deuxième partenaire du Vietnam, après l'Union soviétique, avec un pourcentage de 20 % des échanges. En général, les Etats-Unis, comme les anciennes puissances coloniales, avec lesquelles des relations étaient établies de longue date, ont cédé le premier rang au Japon dans le domaine commercial.

Pour le Japon aussi, la région a un intérêt économique évident, depuis l'époque de l'exportation des montres au kilo dans la « *sphère de coprospérité* » ; cette région est moins puissante, moins industrialisée et plus divisée que la Chine, autre pôle d'attraction asiatique, face à laquelle les Nippons ont toujours éprouvé une sorte de complexe. 10,6 % des exportations du Japon partent vers l'Asie du Sud-Est, qui fournit à son industrie 35,9 % de ses importations (matières premières, pétrole, bois, cuivre, caoutchouc...). La moitié de l'aide et 42 % des crédits japonais sont destinés à l'Asie du Sud-Est, de même qu'une importante part des investissements (45 % en 1975, 33 % en 1976). A cela il faut ajouter la participation importante du Japon à des organismes internationaux comme la Banque mondiale et surtout la Banque asiatique de développement (BAD). La politique de cette dernière est fortement orientée par Tokyo — son directeur est un Japonais, — qui lui fournit 16,4 % de ses contributions ordinaires, 50 % du fonds spécial, et reçoit 39 % des contrats.

Trois gigantesques projets donnent la mesure de l'engagement nippon dans la région. Aux Philippines, c'est l'aciérie géante de la Kawasaki Steel, dont les détracteurs disent qu'elle permettra d'« *exporter la pollution* » de l'archipel surindustrialisé dans une région sous-développée, l'île de Mindanao. A Singapour, c'est le complexe pétrochimique de Sumitomo. Enfin, à Sumatra, en Indonésie, ce sont les barrages sur l'Asahan et la fonderie d'aluminium, dont le coût atteindra le milliard de dollars et qui seront contrôlés à 90 % par des capitaux nippons.

La nouvelle dimension donnée par la « *doctrine Fukuda* » aux relations entre le Japon et l'Asie du Sud-Est semble cependant essentiellement politique. Certes, Tokyo se doit de protéger ses intérêts économiques dans la région. Certes, les détroits de Malacca et de Lombok sont vitaux pour son approvisionnement en pétrole et en matières premières, et une Indonésie hostile pourrait remettre en cause la stratégie de développement du Japon. Mais M. Fukuda va plus loin quand il donne à son pays le rôle de garant de la sécurité dans une partie du monde qui ne s'est pas encore remise des victoires communistes en Indochine : « *Le Japon doit faire des efforts pour éviter toute confrontation entre les deux groupes* (Indochine et ASEAN). » « *Je suis sûr,* ajoutait-il, *que les Etats-Unis partagent le même point de vue.* »

La rencontre de mars entre MM. Fukuda et Carter avait eu pour conséquence une sorte de délégation de pouvoir au profit du Japon dans la région : le communiqué publié à cette occasion exprimait « *l'intention que le Japon contribue encore plus à la stabilité et au développement de la région dans divers domaines, y compris le développement économique* ». Ce rôle accru, à un moment où l'ASEAN semble vouloir aller plus loin que la coopération économique pour prendre un caractère plus politique, voire militaire et antisubversif, a beaucoup inquiété les pays indochinois, qui voient là un complot dirigé directement contre eux. Ils accusent Tokyo de n'avoir pas abandonné ses vieux desseins expansionnistes ; Hanoï n'a pas de mots assez durs pour flétrir la nouvelle politique de M. Fukuda, tout en développant ses échanges commerciaux avec le Japon.

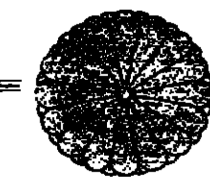
Un problème psychologique

BIEN peu de Japonais se rendent compte de la suspicion qu'ils suscitent en Asie du Sud-Est, et qui est encore aggravée par la position économique dominante qui est la leur.

L'*Asahi Shimbun* a écrit qu' « *il n'est pas exagéré de dire que l'image que les Japonais ont créée d'eux-mêmes en Asie du Sud-Est est celle d'un homme d'affaires vivant dans une grande villa d'un quartier résidentiel et traitant de haut ses employés locaux !* » Il leur faut désormais faire preuve d'autant plus de tact, de compréhension et d'esprit de compromis que leur domination ne cesse de croître, sous peine de susciter à nouveau un phénomène de rejet en particulier parmi les jeunes générations. Celle qui est au pouvoir en Asie du Sud-Est a, pour une part importante, des liens avec le Japon datant de la seconde guerre mondiale : militaires thaïlandais, généraux Suharto et Ne Win en Indonésie et en Birmanie, M. Lee Kuan-yew à Singapour. Ce dernier déclarait récemment aux Japonais : « *Ou bien vous faites quelque chose, ou bien vous nous abreuvez encore plus de belles paroles, et alors nous saurons que vous n'avez pas vraiment changé. Ce serait très triste, car nous vous aimons et nous voulons avoir la possibilité de vous aimer.* »

L'Asie du Sud-Est étant la partie du monde où la présence économique nippone est la plus forte et la seule où son influence politique et diplomatique peut s'exercer — même si ce n'est qu'en substitut des Etats-Unis — il était important pour Tokyo d'adopter une ligne de conduite claire et à long terme. La « *doctrine Fukuda* » en représente le premier élément.

(1) Pour le Japon, l'Asie du Sud-Est englobe la Corée du Sud, Taïwan et Hongkong, c'est-à-dire l'Extrême-Orient non communiste. Nous nous en tenons ici à l'acception géographique traditionnelle du terme.



Des espoirs immenses en la coopération avec la Chine

Par ALAIN JACOB

« *SI les relations entre le Japon et la Chine ont progressé dans l'ensemble avec régularité et harmonie, c'est parce que des deux côtés des efforts ont été accomplis... Les choses risquent d'évoluer en sens inverse si ces efforts ne sont pas poursuivis.* » Ces paroles récentes de l'ancien ambassadeur du Japon à Pékin, M. Heishiro Ogawa, qui a quitté son poste l'été dernier après quatre années en Chine, reflétaient principalement les propos qui lui avaient été tenus avant son départ par les dirigeants chinois. Traduits en clair, ils signifient que, si des progrès ne sont pas réalisés prochainement sur le plan diplomatique entre Pékin et Tokyo, l'ensemble des relations sino-japonaises pourraient en souffrir, y compris dans le domaine commercial.

Menaces voilées ? Simple manifestation d'impatience ? On peut se demander si les responsables chinois eux-mêmes croient sérieusement à ce genre d'avertissement. L'année 1977 est l'une de celles, en effet, au cours desquelles la dichotomie a été particulièrement évidente dans l'évolution respective des relations politiques et économiques entre le Japon et la Chine.

Politiquement, le comportement du gouvernement de M. Fukuda a provoqué des réactions de franche mauvaise humeur à Pékin. La plus claire a été une suite de protestations aussi véhémentes qu'officielles contre l'accord nippo-sud-coréen sur l'exploitation conjointe du plateau continental, dénoncé à Pékin comme « *une violation flagrante de la souveraineté chinoise* » puisque portant sur des zones maritimes constituant « *le prolongement naturel du territoire continental de la Chine* ».

La mauvaise humeur chinoise s'est manifestée d'autres façons, *plus subtiles mais non moins* claires. Par exemple dans le fait que le nouvel ambassadeur de la R.P.C., M. Fu Hao, attendu début juin à Tokyo, n'a rejoint son poste qu'avec deux bons mois de retard. On ne faisait guère mystère à Pékin que ce délai s'expliquait au moins en partie par de malencontreuses paroles de M. Fukuda qui avait prétendu, en juin justement, ne pas avoir encore eu assez de temps pour étudier le dossier de la négociation sur le traité de paix et d'amitié sino-japonais.

L'ombre de Moscou

PAS le temps ? C'est un argument qu'on apprécie d'autant moins à Pékin que l'arrivée au pouvoir de M. Fukuda y avait suscité de nouveaux espoirs. Les experts chinois avaient fort bien vu que le précédent chef du gouvernement japonais, M. Miki, ne disposait pas de la liberté d'action nécessaire ni de l'autorité voulue au sein de son propre parti pour accomplir les pas décisifs qui auraient permis de débloquer une négociation en panne depuis des années en raison des réserves que rencontre à Tokyo l'inclusion dans le futur traité de la clause dite « *anti-hégémonique* ». Pékin tient absolument à cette clause qui figurait dans le communiqué signé en 1972 par M. Tanaka et qui a d'ailleurs été reprise dans tous les documents signés ces dernières années par la Chine avec d'autres pays asiatiques. Certes, l'U.R.S.S. a expressément mis en garde le Japon en 1975 contre une formulation par laquelle elle s'estime visée. Mais les Chinois sont d'autant moins sensibles à ce genre de considérations qu'ils y voient surtout une manœuvre soviétique pour interdire la normalisation complète des relations sino-japonaises — avant celle des relations nippo-soviétiques — que consacrerait la conclusion d'un traité de paix.

M. Fukuda, donc, allait-il déjouer ces tentatives d'intimidation et faire preuve d'un peu plus d'audace que son prédécesseur ? On le crut à Pékin au printemps dernier, et d'autant plus volontiers que les relations entre le Japon et l'U.R.S.S. laissaient alors beaucoup à désirer. A Tokyo, d'ailleurs, on parlait à l'époque de signer le traité dès fin septembre. Huit jours plus tard, hélas, ces espoirs tombaient à l'eau à la suite d'une réunion des « sages » du parti conservateur japonais, et la négociation était de nouveau en panne.

Le « lobby pro-taiwanais »

ELLE a paru se ranimer tout récemment avec de nouvelles déclarations de M. Fukuda début novembre, annonçant son intention de conclure « *le plus tôt possible* ». Pékin prend note mais demande à voir, convaincu, comme le disent tous les dirigeants chinois interrogés sur ce sujet, que l'opposition à la signature du traité vient essentiellement d'un « *lobby pro-taiwanais* » encore puissant au sein du parti libéral démocrate japonais. Et d'observer, comme le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, que M. Tanaka avait su montrer pour sa part « *une résolution et un courage* » que « *le peuple et le gouvernement chinois n'oublieraient jamais* ». *Ce qui est une manière de dire* à M. Fukuda à quelle aune on entend le juger.

Le plus remarquable est qu'au milieu de ces tergiversations diplomatiques et de ces signes évidents d'irritation du côté chinois, la Chine est en train de développer avec le Japon des relations de coopération économique, scientifique, technique, culturelle, sans équivalent avec aucun autre pays.

Le Japon est notamment le seul pays auquel la République populaire ait proposé de conclure un accord commercial à long terme portant sur des échanges de produits industriels en quantités considérables. L'offre a été formulée au printemps, mais elle a fait l'objet d'une négociation intensive au mois de septembre lors du séjour à Tokyo du vice-ministre chinois du commerce extérieur M. Liu Hsi-wen. L'accord, qui pourrait être signé au début de l'hiver, couvrirait une période de cinq ans et prévoirait notamment la livraison de produits énergétiques chinois au Japon — dont quinze millions de tonnes de pétrole par an — en échange d'aciers, de matériaux de construction et d'usines entières de fabrication japonaise. Qu'un tel accord ait été conçu par les dirigeants chinois est révélateur d'une attitude politique. Il implique en effet, à la limite, l'idée d'une complémentarité des deux économies car le pétrole chinois, dont les caractéristiques sont très particulières, *devra être raffiné au* Japon dans des installations spécialement construites à cet effet et les usines japonaises édifiées en Chine nécessiteront sans doute longtemps une aide technologique et des pièces de rechange en provenance du Japon.

Si cet accord est la grande nouveauté de l'année 1977, la coopération économique sino-japonaise ne continue pas moins de se développer par d'autres canaux. Les Japonais participaient déjà — avec les Allemands — à la construction du nouveau complexe sidérurgique de Wuhan. La Chine vient de leur demander de prendre en main la modernisation des aciéries de Anshan, les plus importantes du pays à l'heure actuelle, avec une capacité de production de sept millions de tonnes d'acier par an.

Autre exemple récent : c'est au Japon que la Chine vient de s'adresser pour se doter d'une industrie électronique à la mesure de ses besoins et surtout de ses ambitions de modernisation.

Les échanges commerciaux sino-japonais représentent entre un cinquième et un quart du total du commerce extérieur de la Chine et leur volume augmente dans la proportion de 15 à 20 % chaque année. Chacun y met du sien et l'on sait notamment que les Japonais ont consenti à des modalités de « *paiements différés* » — car Pékin refuse pudiquement d'entendre parler de crédit — assez éloignées des pratiques et des taux financiers internationaux. Il y a peu de doute, d'autre part, que le voisin japonais est considéré en Chine comme un interlocuteur privilégié. L'interpénétrabilité des cultures joue ici un rôle essentiel, parallèlement aux considérations d'ordre économique. De vieux souvenirs aussi font qu'une part non négligeable du potentiel industriel chinois installé avant la dernière guerre est d'origine japonaise.



(Photo ambassade du Japon.)

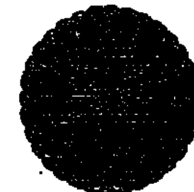
CHAINE DE MONTAGE DE MAGNETOPHONES

Une délégation par jour

TOUJOURS est-il qu'il n'est pratiquement pas de jour où ne débarque à Pékin une délégation japonaise de niveau plus ou moins élevé — représentants de telle section du patronat, personnalités universitaires, anciens officiers supérieurs, élus locaux, hommes politiques — mais assurée chaque fois d'être reçue et fêtée au minimum par M. Liao Cheng-chih, très occupé en sa qualité de président de la Société d'amitié sino-japonaise, et fréquemment par l'un ou l'autre des vice-premiers ministres chinois. Au mois d'avril dernier, M. Toshiwo Doko, président de la Fédération des organisations économiques du Japon, fut traité en véritable chef d'Etat et s'entretint longuement avec le président Hua Kuo-feng.

Cette intensité des échanges est naturellement encouragée par la nouvelle direction chinoise. Dans les heures qui suivirent l'arrestation de Mme Chiang Ching et de ses amis au mois d'octobre 1976, l'ambassade du Japon fut l'une des deux missions diplomatiques à Pékin — la seconde étant le bureau de liaison des Etats-Unis — à être directement informée de source chinoise des événements qui venaient de se produire. A toutes fins utiles, et surtout pour éviter tout malentendu et rassurer sans retard ce partenaire indispensable sur la stabilité du pouvoir politique en Chine. Depuis ces heures de crise, les dirigeants chinois — et particulièrement M. Teng Hsiao-ping — ont exprimé maintes fois les espoirs qu'ils plaçaient dans la coopération avec le Japon pour atteindre les objectifs de développement économique qu'ils se sont fixés.

Les choses, à vrai dire, en sont à un tel point qu'on imagine mal comment elles pourraient être remises en question par de quelconques déceptions diplomatiques, ainsi que le suggérait l'ambassadeur Ogawa.



ÉCONOMIE

Les maisons de commerce à la conquête des marchés étrangers

(Suite de la page 25)

Mitsubishi Corp. reçoit pour sa part quatre mille messages par jour et dépense 20 millions de dollars par an en frais de communications. Les autres grandes *shoshas* ont des réseaux analogues, plus ou moins sophistiqués, et sont en contact constant avec leurs branches ou filiales (en moyenne un millier pour chaque maison de commerce) réparties à travers le monde, des pays les plus pauvres aux plus riches.

« *C'est simple*, nous dit-on chez Marubeni, *nous sommes partout où il y a quelque chose à faire.* » Au siège social, à Tokyo ou à Osaka, les *shoshas* ont de 5 000 à 10 000 employés. La diversification extraordinaire de leurs activités et des produits qu'elles traitent permet aux *shoshas* de rentabiliser ce réseau tentaculaire, alors qu'une entreprise ne vendant qu'une catégorie de produits en serait incapable. La tendance est apparue cependant après la guerre, pour les grands groupes industriels du secteur automobile par exemple, à créer leur propre réseau de vente. Il en va de même aujourd'hui pour la sidérurgie. Malgré cette évolution qui soustrait à l'emprise des *shoshas* une gamme de plus en plus importante de produits, elles demeurent néanmoins l'épine dorsale de l'activité commerciale du Japon, concevant, organisant et réalisant sa stratégie économique internationale.

Rentabilité avant tout

SI a disparu le monolithisme de l'activité des *shoshas* qui a prévalu dans les années 30 lorsqu'elles avaient été mises au service de ce qui était alors l'intérêt national du Japon, elles n'en ont pas moins, aujourd'hui encore, pour le moins une action concertée, tempérée cependant par la loi de la rentabilité et de la concurrence. Par sa dimension, il est clair qu'une maison de commerce nippone peut peser d'un poids non négligeable dans l'organisation de la réponse à donner à un appel d'offres international. Contrairement cependant à une idée répandue, la *shosha*, qui relève de tel groupe industriel et financier, ne va pas automatiquement apporter le marché à celui-ci. Joue en effet la loi de la concurrence : si sa direction estime qu'une entreprise, membre d'un groupe industriel différent du sien, est plus apte à enlever l'appel d'offres, c'est à cette entreprise que l'affaire sera proposée. De même, pour les opérations courantes, les maisons de commerce ne travaillent pas systématiquement avec les firmes du groupe auquel elles appartiennent.

Le poids que peuvent faire sentir les *shoshas* sur un marché extérieur (elles sont souvent accusées, aux Etats-Unis ou en Europe, d'être l'artisan de l'invasion des produits nippons sur tel marché) peut aussi ne pas avoir qu'un effet négatif du point de vue du pays receveur. D'abord, pour la plupart, notamment Mitsubishi, la part des importations est plus importante dans leur chiffre d'affaires que celle des exportations. Ensuite, une *shosha* peut avoir aussi une action régulatrice dans le flux des marchandises japonaises, discipliner les importations de tel produit si elle juge que la percée risque, à terme, de provoquer des réactions protectionnistes. Pour le gouvernement japonais, c'est assurément un instrument, non officiel mais remarquablement efficace, de planification du commerce extérieur sans pour autant avoir l'air de céder aux exigences de tel pays.

A part le commerce, les *shoshas* ont pour activité essentielle le « contrôle » au profit du Japon, du plus grand nombre possible de sources d'énergie et de matières premières à l'étranger. Comme aussi bien dans ce domaine que dans celui du commerce proprement dit, les investissements et l'aide, sous différentes formes, que le Japon peut apporter sont une condition pour travailler dans les pays en voie de développement, les *shoshas* sont l'intermédiaire pour la majorité des opérations d'investissement nippones à l'étranger, notamment en Asie du Sud-Est, tant dans le domaine de la mise en valeur des ressources naturelles que pour la sous-traitance.

Empires financiers

ASSUREES de l'appui de l'appareil bancaire nippon (tous les groupes auxquels appartiennent les *shoshas* sont constitués autour d'une banque : Mitsui and Co a derrière elle la banque du même nom, Mitsubishi et Sumitomo sont dans le même cas, Marubeni travaille avec la Banque Fuji, etc.), connaissant parfaitement les besoins des industries japonaises et la situation du pays receveur, les *shoshas* peuvent s'engager à long terme.

Maîtres d'œuvre d'une partie du marchandage international, et ayant la haute main sur le commerce nippon, les *shoshas* sont au Japon à la fois respectées pour leur contribution à l' « effort national » et craintes pour leur influence excessive. Dans un rapport, publié en 1973, la Fair Trade Commission japonaise (F.T.C.) accusait les six principales *shoshas* (Mitsubishi Corp., Mitsui and Co, Marubeni Corp., C. Itoh and Co, Sumitomo Shoji Kaisha et Nissho Iwai) de s'être servies de leur puissance commerciale pour bâtir des empires financiers. Les *shoshas* opèrent principalement grâce au crédit, mais la F.T.C. affirmait qu'en 1972, elles s'étaient néanmoins portées prêteuses pour une somme de 24 milliards de yens auprès de différentes sociétés qui étaient ainsi entrées dans leur mouvance. En même temps, elles avaient acquis des actions dans le capital de cinq mille sociétés et en contrôlaient désormais cinq cents. C'est également à cette époque, 1973-1974, que les *shoshas* avaient été vivement critiquées dans l'opinion publique nippone qui les accusait d'avoir non seulement spéculé sur les terrains, mais aussi sur les produits de consommation courante, les conservant en stock pour faire monter les prix.

A peine ces scandales passaient-ils au second plan de l'actualité qu'en 1975, l'affaire Lockheed mettait à nouveau l'une des grandes maisons de commerce nippones, Marubeni, sur la sellette, certains de ses dirigeants ayant été accusés d'avoir reçu des pots-de-vin de la firme aéronautique américaine.

Bien que les *shoshas* aient été, ces dernières années, sensibles à une certaine perte de prestige dans l'opinion publique du fait de ces scandales, elles sont aujourd'hui surtout préoccupées par l'évolution des relations commerciales du Japon avec ses partenaires européens et américain. Apparemment, la montée du yen, dont la valeur en un an a augmenté de 18 % par rapport au dollar, les affecte par l'effet déflationniste qu'elle peut avoir sur l'ensemble de l'activité économique nippone. N'excluant pas un ralentissement du commerce extérieur japonais, certaines *shoshas* mettent l'accent sur les échanges entre pays tiers : elles ne jouent dans ce cas que le rôle d'intermédiaire entre deux pays sans qu'intervienne le Japon. Cette pratique est déjà très développée, notamment en Asie du Sud-Est. Dans certains pays, comme la Corée du Sud et Taiwan, elles assurent une partie substantielle du commerce extérieur. Dans un effort pour devenir davantage internationales, les *shoshas* comptent accroître leur rôle de « taxi » entre pays du tiers-monde industrialisé et pays en voie de développement. Ces activités représentent déjà 10 % du total des transactions de Mitsubishi Corp. et 17,5 % de celles de C. Itoh. Récemment, par exemple, Marubeni s'est taillé une place dans le commerce du blé entre les Etats-Unis et l'Europe. D'autres commencent à vendre des produits européens dans le tiers monde.

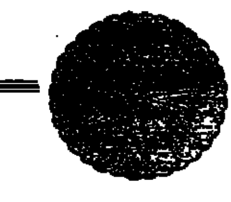
Sans peur des risques

LE problème auquel sont confrontées les maisons de commerce nippones, alors que l'activité économique se ralentit, est celui du risque. S'il se pose d'une manière moins aiguë pour les plus puissantes, il est en revanche grave pour les sociétés relativement plus petites. La faillite récente d'Ataka and Co., une firme qui existait depuis le début du siècle et dont le siège était à Osaka, témoigne des risques parfois courus. Ataka était en difficulté depuis décembre 1975 lorsque sa filiale américaine dut faire face à des créances s'élevant à 100 millions de yens. La firme a été absorbée le 1er octobre dernier par C. Itoh qui devient ainsi la troisième maison de commerce du Japon, après Mitsubishi Corp. et Mitsui Co. Apparemment pour prendre une place plus grande parmi les *shoshas*, Ataka avait accepté d'investir dans des affaires pétrolières avec une firme canadienne, alors que ses concurrents et homologues japonais avaient tous refusé.

Le problème des risques qui se posent aux *shoshas* tient au fait qu'elles travaillent avec des marges de profit très bas (0,19 %). Pour Mitsubishi, la plus importante, les profits en 1976 n'ont été que de 120 millions de dollars alors que le chiffre d'affaires s'élevait à 36 milliards. Dans ces conditions, si un contrat n'est pas honoré, la perte est toujours importante. D'autant que les *shoshas* travaillent avec un taux d'endettement considérable : 5 milliards de dollars en 1976 pour Mitsubishi qui doit chaque jour payer à ses banques 1,2 million de dollars en intérêt. Une relation type entre une *shosha* et une entreprise est la suivante : la première fournit par exemple à la seconde des matières premières sur la base de crédit à court ou moyen terme et lui achète des produits manufacturés également sur la base du crédit. En d'autres termes, la plupart des créances sur le client sont annulées par les dettes envers celui-ci. Mais, en cas de faillite de ce dernier, c'est la maison de commerce qui assume les pertes (ou son assureur). Quand la situation économique est mauvaise et les possibilités de crédit étroites, les petites entreprises nippones cherchent invariablement à établir des liens avec une maison de commerce qui sera en fait leur garantie.

Echaudées par les critiques dont elles ont été l'objet ces dernières années, les *shoshas* ont actuellement un « profil bas » et cherchent à heurter le moins d'intérêts possible. Elles sont cependant trop essentielles dans la stratégie commerciale du Japon pour que, quels que soient les scandales qui ont pu les éclabousser, leur importance diminue dans l'avenir.

PHILIPPE PONS.



L'irrésistible ascension du yen

(Suite de la page 25.)

Depuis le début de 1977, la hausse a été ininterrompue avec arrêts à plusieurs paliers : 290, 285 jusqu'à 265 fin septembre. S'est ensuite déchaîné le mouvement qui se poursuit encore.

L'étude de l'évolution des cours du yen conduit à faire quelques observations :

— Certains mouvements sont à l'évidence conformes aux indicateurs précédemment mentionnés ; *ainsi en est-il dans l'ensemble de la hausse enregistrée depuis décembre 1976, même si elle a été freinée par la Banque centrale.*

— D'autres mouvements sont manifestement contraires à ces mêmes indicateurs. Ainsi la chute du yen de mars à août 1974 (de 276 à 302, soit une baisse de près de 10 %) ne peut pas être seulement expliquée par la hausse du dollar ou des difficultés des Japonais à emprunter alors sur le marché de l'euro-dollar : ce fléchissement est contraire à *l'évolution de la balance globale*, mais il est en revanche tout à fait conforme à la politique d'exportations tous azimuts mise en œuvre à cette époque. En fait, le yen n'a pas suivi l'amélioration de la balance globale des paiements ; il l'a provoquée au prix d'ailleurs d'un endettement à court terme considérable du système bancaire à l'égard de l'étranger contracté aux fins de financer l'« export-drive » et fortement encouragé par les autorités monétaires.

— Des variations sont de caractère circonstanciel, telle l'accélération de la montée du yen provoquée dans le but d'atténuer les critiques internationales à la veille de la réunion annuelle du Fonds monétaire international à Manille en 1976.

Originalité du marché de Tokyo

IL convient de garder présent à l'esprit que 80 % des règlements afférents au commerce extérieur japonais sont effectués en dollars, d'où l'importance décisive pour le Japon d'une certaine stabilité des rapports entre le yen et la monnaie américaine.

La Banque du Japon dispose d'un contrôle du marché de très grande qualité qui repose d'une part sur une réglementation des changes très stricte et, d'autre part, sur le fait qu'elle a une connaissance parfaite de ce marché, isolé dans le temps et dans l'espace, qu'elle est en contact permanent avec les banques et leurs clients qu'elle peut « conseiller » sur leurs opérations en devises et qui la tiennent informée de leurs intentions.

La politique que la Banque centrale a menée jusqu'avant la crise actuelle a, en fait, consisté à organiser le passage sans heurts d'une zone de stabilité à une autre, qualifiée à chaque fois d'ailleurs de *« niveau approprié »* des cours, en laissant plus ou moins jouer les trois forces suivantes : la tendance profonde du marché, la pression internationale et, dans les situations de crise, les objectifs de développement interne et d'accélération des exportations. Le Japon a toujours affirmé qu'il pratiquait le flottement contrôlé ; il est indéniable cependant qu'en 1977 il a cherché à organiser la hausse ; en septembre, cette position est devenue intenable.

Le 29 septembre a marqué le début de la crise actuelle qui, en près de deux mois, a fait passer le yen du cours de 267 à celui de 245, soit une progression de 8,2 %. La Banque du Japon a pu ralentir mais non enrayer la vague de spéculation. Le yen a, en effet, franchi la barre de 260 le 6 octobre, celle de 255 le 14 octobre, celle de 250 le 28 octobre et a touché les 245 le 2 novembre.

L'excédent permanent de la balance courante constitue bien sûr la raison profonde de ce mouvement. Il est évident, dès à présent, *que l'objectif gouvernemental* de 6,5 milliards d'excédents des paiements courants sera largement dépassé et que le chiffre de 10 milliards de dollars sera atteint. Cependant deux éléments ont, en quelque sorte, mis le feu aux poudres. D'une part, M. Blumenthal a fait plusieurs déclarations relatives au déficit de la balance des paiements américaine et a reproché au Japon la timidité de ses mesures de relance de l'économie. Il a en outre affirmé que le deutschemark et le yen étaient encore loin de leur véritable valeur vis-à-vis du dollar (il faut remarquer que si la monnaie allemande s'est appréciée de 43 % depuis le Smithsonian Agreement le yen n'a monté que de 26 % environ). D'autre part, la banque Morgan a écrit, dans son bulletin de septembre, que l'excédent courant japonais constituait *« une source majeure de déséquilibre monétaire international »*.

Cette hausse, qui résulte à la fois du fléchissement du dollar par rapport aux principales monnaies et des effets d'une spéculation aussi diversifiée que têtue, a pour caractéristique essentielle son amplitude et sa rapidité. Le volume des opérations traitées quotidiennement sur le marché de Tokyo — d'habitude assez étroit — a, en moyenne, doublé (400 millions de dollars contre 200 millions). Ce mouvement se distingue aussi par le fait que les places financières extérieures (Londres, New York) ont, à plusieurs reprises, pris le relais de la place de Tokyo, voire accéléré *le mouvement de hausse du yen* ; les banques américaines et, dit-on, certaines banques centrales d'Asie du Sud-Est et du Proche-Orient ayant eu un rôle déterminant.

Une véritable monnaie internationale

LA promotion au premier rang de l'actualité monétaire du yen, dont se seraient bien passées les autorités japonaises, intervient au moment où celles-ci engageaient timidement le processus d'internationalisation de la monnaie nippone. Cette dernière n'a pas encore le rôle international qui corresponde au poids de l'économie japonaise. Les caractéristiques du commerce japonais, déjà évoquées, font que les besoins en yens à l'étranger sont peu étoffés et que, par conséquent, le marché en est étroit et plus facilement contrôlable par la Banque du Japon. Le ministère des finances, suivi avec réticence par la Banque centrale, semblait avoir pris conscience qu'une évolution en ce domaine était indispensable et avait commencé à prendre quelques mesures, encore limitées dans leurs effets, mais significatives d'un changement d'attitude. L'ouverture en particulier du marché obligataire japonais aux grands emprunteurs étrangers en est une preuve spectaculaire, qui en même temps accélère les sorties de capitaux.

La crise actuelle aura sans doute pour effet de précipiter ce mouvement d'internationalisation. S'il est hasardeux de prévoir jusqu'où montera le yen, il est certain, en revanche, que les pressions à la hausse demeureront fortes, compte tenu des bons résultats probables de la balance courante au cours des prochains mois. Il est probable aussi, par conséquent, que les Japonais devront relâcher dans une certaine mesure leur maîtrise du marché des changes et qu'il leur faudra assurer, avec les risques de perturbations monétaires qui en résultent, des responsabilités financières à la hauteur de leur rôle dans l'économie mondiale.

GUY BRIDIERS.



POLITIQUE

L'« Armée rouge » est essentiellement un mouvement d'exilés

LE détournement spectaculaire, en 1970, d'un avion de la Japan Air Lines sur la Corée du Nord, l'opération contre l'ambassade de France à La Haye en septembre 1974 et l'année suivante contre le consulat américain de Kuala-Lumpur, en passant par l'attentat, en mai 1972, à l'aéroport de Tel-Aviv qui fit vingt morts : depuis huit ans, les « exploits » de l'Armée rouge japonaise (Sekigun) ont fait de ce groupe, qui a « *mis le terrorisme au service de la révolution* », l'un des plus actifs sur la scène internationale.

On a souvent cru le mouvement décimé. Après l'attaque du consulat américain de Kuala-Lumpur en mars 1975 — qui avait conduit à l'arrestation de deux membres du commando, — la police japonaise estimait que le groupe était pratiquement démantelé. De fait, entre cette date et l'affaire du détournement d'un appareil de la JAL en octobre 1977 qui se termina par la libération de cinq activistes purgeant des peines de prison au Japon, l'Armée rouge ne fit guère parler d'elle. En mars 1976, puis cette année, la rumeur circulait même dans les milieux gauchistes nippons qu'elle entendait « *changer de ligne* ». Le 25 mai dernier, un organe d'extrême gauche édité à Osaka, *Jimmin shimbun* (le Journal du peuple) publiait d'ailleurs une « *autocritique* » supposée émaner de l'Armée rouge, affirmant que les prises d'otages et l'action violente l'avaient « *isolée des masses* » et qu'elle n'entreprendrait plus à l'avenir que des actions « *pouvant être comprises du peuple* ».

Apparemment, la dernière opération de la Sekigun prouve qu'il n'en est rien et que sa tactique demeure inchangée. Malgré le renforcement de l'activité des polices contre le terrorisme, on ne peut exclure de nouvelles actions d'un mouvement qui semble parfaitement organisé et qui est d'autant plus difficile à combattre que ses membres n'ont généralement aucun passé activiste qui pourrait mettre la police sur leurs traces avant qu'ils apparaissent au grand jour.

L'Armée rouge est née en 1969 de la scission de la Ligue communiste, de tendance trotskiste. A la veille du départ aux Etats-Unis, pour le renouvellement du traité de sécurité nippo-américain, du premier ministre Sato, la *Ligue se divise* en effet sur la tactique à adopter. La gauche révolutionnaire japonaise était en déclin depuis les grandes luttes universitaires de 1967 et 1968. Ceux qui refusaient de « *tomber dans le chauvinisme et la non-violence* » décidèrent de créer la « *faction armée rouge* ». L'un des chefs en est Tabaya Shiomi, ancien président de la Ligue étudiante de Kyoto. L'université de l'ancienne capitale du Japon sera en fait l'un des creusets de l'Armée rouge. Au départ fortement structuré, le mouvement, qui compte environ deux cents membres, a à sa tête un comité central et dispose de ramifications locales constituées par des groupes de cinq à six militants. Contrairement aux autres mouvements gauchistes qui continuent la lutte dans la tradition des années 1960 (affrontements rangés et massifs avec les *kidotai* — C.R.S. japonais, — aux allures teutoniques), l'Armée rouge prône l'action directe de petits groupes ayant un objectif précis. Pendant quelques mois, c'est l'ère des cocktails Molotov dans les postes de police et des hold-up dans les banques. Pour se procurer des armes, le groupe attaquera plusieurs armureries.

« Corée, Cuba, Palestine »

PARALLELEMENT à cette guérilla urbaine, la Sekigun cherche à internationaliser son combat par une participation active aux luttes révolutionnaires à travers le monde (elle compte notamment créer des bases de guérilla en Amérique latine et au Proche-Orient). L'un des slogans de la Sekigun est alors « *Corée, Cuba, Palestine ! nous avons fait le triple rêve d'y faire éclater nos fleurs* ». Ni les Coréens du Nord ni les Cubains ne semblant particulièrement sensibles aux avances de l'Armée rouge, c'est finalement chez les Palestiniens qu'elle trouvera une terre d'asile.

Si la Sekigun épouse la thèse trotskiste d'une révolution simultanée dans tous les pays ; elle complète en fait sa « *doctrine* » en cherchant à compenser la frustration ressentie par beaucoup de militants qui mesurent la vanité des grandes manifestations qui ont fait la célébrité de la *Zengakuren* (Association de l'ensemble des mouvements étudiants) dans les années 1960. Les militants de l'Armée rouge croient que le recours à la violence contraindra la « *classe dominante* » à prendre des mesures répressives qui lui aliéneront une partie de la population.

La première action spectaculaire de l'Armée rouge fut, au début de 1970, le détournement d'un appareil de la JAL sur la Corée du Nord par un commando de neuf membres. A la suite de cette opération, la police réagit avec rapidité et procéda à une centaine d'arrestations, dont celle de Shiomi, le chef du mouvement, après avoir découvert l'existence d'un camp d'entraînement à la guérilla à Daiosatsu, dans les montagnes du centre du Japon. Le « *numéro deux* » de l'Armée rouge, Takamaro Tamiya, qui a participé au détournement sur la Corée du Nord, étant gardé à Pyongyang (où l'on ne peut douter que les Coréens du Nord l'aient « rééduqué »), le groupe paraît décapité.

Décimée à la suite des arrestations de la fin 1970, l'Armée rouge, qui demeure néanmoins, aux yeux des gauchistes japonais, le symbole du mouvement exemplaire à la tête de la révolution armée, se sépare en deux. Une partie des militants qui ont échappé à la police quittent clandestinement le Japon pour le Proche-Orient. D'autres, essentiellement des éléments de second plan, marginaux en quête d'une cause, demeurent sur l'archipel.

Pourchassé par la police, ce qui reste de la Sekigun, une trentaine de membres, s'allie à un autre mouvement activiste en perte de vitesse, Keihin Ampo Kyoto (Comité de lutte contre le traité de sécurité, section Tokyo Yokohama), de tendance maoïste, et forme l' « *Armée rouge unifiée* » (rengo sekigun). Le groupe fuit dans les montagnes du centre du Japon et erre de campement en campement. C'est là qu'eurent lieu en mars 1972 de tragiques massacres perpétrés à l'intérieur du groupe. Pour maintenir l' « *unité et une ligne juste* », les chefs, Tsuneo Mori et une jeune femme, Hiroko Nagata, originairement membre du Keihin Ampo Kyoto, ordonnèrent l'exécution d'une quinzaine de membres suspectés de tiédeur. Des trente militants à avoir « *pris le maquis* » un an auparavant, seize seront arrêtés par la police au printemps 1972 ; les cadavres des autres seront retrouvés, mutilés, parmi les cèdres des monts Haruma et Myogi. En fait, ce groupe, qui a été jusqu'à présent la dernière manifestation de l'Armée rouge sur l'archipel, n'est en rien représentatif du mouvement et n'a jamais eu de contact avec le noyau central de la Sekigun, qui est désormais au Proche-Orient. D'ailleurs, la libération des responsables des massacres n'a jamais été demandée en échange d'otages.

Reconstituée à Beyrouth

C'EST en effet à Beyrouth que, entre-temps, s'est reconstituée l'Armée rouge, apparemment autour d'une jeune femme d'une trentaine d'années, Fusako Shigenobu. Les traits fins et le visage encadré de longs cheveux noirs, Shigenobu est une ancienne étudiante de l'université Meiji à Tokyo. Elle a quitté le Japon en février 1971 pour Beyrouth avec son mari, Okadaira, qui sera tué au cours de l'attentat à l'aéroport de Tel-Aviv. En fait, elle a réussi à tromper la police japonaise qui la connaît. Militante dans l'Armée rouge dès l'origine, ayant participé à différents hold-up, elle avait été arrêtée en mai 1970 pour une tentative d'attentat mais relâchée, faute de preuves.

Les contacts entre l'Armée rouge et le Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.) — qui sont parfois dénoncés officiellement par ce dernier groupe, — datent en fait de 1970, lorsqu'un membre de la Sekigun se rendit pour la première fois à Beyrouth. Les liens entre les deux mouvements s'établissent concrètement à la suite du passage au printemps 1971 au Japon d'un Palestinien, Ruashi Ghanen, membre du F.P.L.P. Invité par l'Armée rouge pour la présentation du film *La déclaration de guerre mondiale du F.P.L.P. et de l'armée rouge*, réalisé par Masao Adachi, Ghanen avait tenu plusieurs meetings dans les principales universités, rappelant combien les Palestiniens appréciaient les volontaires japonais qui se joignaient à eux. En décembre 1970, d'ailleurs, *Sekigun*, l'organe du groupe activiste nippon, avait publié une lettre ouverte du F.P.L.P. demandant d'envoyer au Proche-Orient des militants de formation scientifique et des ingénieurs. Apparemment, Shigenobu, jusqu'à son départ du Japon, et Masao Adachi, metteur en scène du film, réussirent à recruter une vingtaine de candidats pour « *servir la cause palestinienne* ».

La plupart des recrues étaient totalement inconnues de la police japonaise. L'un des meilleurs exemples est celui des frères Okamoto (Takeshi, qui participa au détournement de l'avion de la JAL sur la Corée du Nord, et Yoso, le survivant de l'attentat de Lod, qui purge une peine de prison à vie en Israël). Le premier, étudiant à l'université de Kyoto, et le second à celle de Kagoshima, n'étaient pas connus pour être des activistes forcenés. Comme la plupart de ceux qui rejoindront l'Armée rouge, les frères Okamoto étaient alors dans un certain désarroi idéologique, conscients qu'ils n'avaient aucune prise sur le réel. Ils trouvent apparemment dans l'activisme de la Sekigun, dont le quartier général est alors l'université de Kyoto, une « *réponse* » qui satisfait leur quête d'une vision globalisante du monde.

Les « *soldats de la révolution* », selon la terminologie de l'Armée rouge, ont tous des traits communs. Pour la plupart nés dans des familles de la classe moyenne, avec une formation universitaire, ils ont un bagage théorique léger. Ce ne sont pas des professionnels de la révolution. Ils le deviendront sans doute après leur entraînement dans les camps palestiniens mais garderont néanmoins quelque chose des anarchistes du XIX[e] siècle qui mouraient avec leurs victimes.

Au Japon même, il semble qu'il n'existe plus de noyau structuré de l'Armée rouge bien qu'on ait pu parler en 1973 de la création à l'université de Kyoto d'un groupe VZ 58, — type de la mitraillette employée à Lod. En revanche, il paraît certain que l'Armée rouge a toujours un réseau de recrutement. Régulièrement au cours de ces dernières années, de jeunes Japonais ont quitté l'archipel pour se rendre au Proche-Orient.

Les différends entre le F.P.L.P. et l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) sur l'action terroriste ont apparemment quelque peu déstabilisé la position de l'Armée rouge au Proche-Orient. Il reste qu'apparemment bien des pays arabes ne sont pas hostiles à l'existence d'un groupe activiste, prêt à servir leur cause.

L'Armée rouge a essayé d'étendre ses ramifications en Europe et d'y développer des contacts. Certaines opérations ont d'ailleurs été lancées à partir de capitales européennes, dont Paris. C'est de la capitale française que partit Miyazawa qui participa en juillet 1973 au détournement d'un appareil. C'est également à Paris que fut arrêté, à la fin de juillet 1984, Yutaka Furuya, inculpé d'usage et de recel de faux papiers. Le coup de filet de la police française se solda alors par neuf expulsions et trois non-lieux.

En fait, dans bien des cas, la culpabilité des Japonais supposés membres de l'Armée rouge semblait loin d'être évidente. Etablir des liens avec des groupes activistes européens, tel aurait été le rôle de Takemoto Takashi, arrêté en juillet dernier à Stockholm après avoir été expulsé de France en 1974. Ancien professeur à l'université Rikkyo à Tokyo, Takahashi, à en croire la police nippone, serait l'un des chefs du mouvement. Il a été extradé de Suède récemment et est actuellement en prison au Japon. Sa participation à l'Armée rouge semble loin d'être établie et les allégations de la police sont catégoriquement rejetées dans les milieux gauchistes japonais. Sa libération n'a d'ailleurs pas été réclamée par le commando qui a détourné en octobre l'appareil de la JAL à Dacca.

Bien que l'objectif de l'Armée rouge demeure la « *révolution mondiale* », la lutte contre le « *capitalisme* » et la dénonciation de l'empereur Hirohito, « *criminel de guerre* », ses opérations ont eu essentiellement pour but la libération des militants arrêtés ces dernières années.

La libération des cinq activistes réclamés par le commando de Dacca et le versement de six millions de dollars obtenus en échange des otages pourraient donner un regain de force à l'Armée rouge.

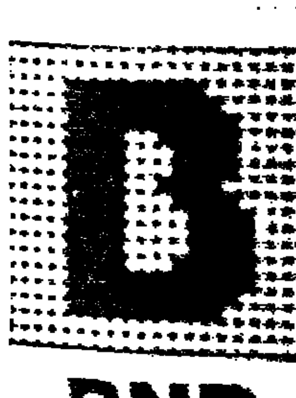
Selon la police japonaise, le noyau dur de l'Armée rouge compte actuellement une vingtaine de membres et se trouve chez les Palestiniens. A part Shigenobu, qui serait à la tête du groupe, deux membres seraient particulièrement actifs : Osamu Marukoa, recherché par la police depuis l'attentat de Lod, et Haru Wako, membre du commando qui occupa l'ambassade de France à La Haye. L'Armée rouge a d'autre part « *récupéré* » cette fois Okadaira, le beau-frère de Shigenobu qui avait été arrêté à la suite de l'affaire de Kuala - Lumpur en mars 1975 avec Hitaka (celui-ci s'est suicidé dans sa cellule disent les autorités jordaniennes ; il est mort au cours d'un interrogatoire affirme au contraire un communiqué de l'Armée rouge publié récemment à Beyrouth). Le groupe a d'autre part renforcé ses rangs de deux condamnés de droit commun dont le commando de Dacca exige la libération : Hiroshi Sensui, quarante ans, condamné pour meurtre en 1960, et Akira Nishi, condamné sous sept chefs d'accusation dont celui d'assassinat. Tous deux n'ont eu aucune activité militante par le passé. Ils ont cependant participé à une campagne pour l'amélioration de la condition pénitentiaire et ont vraisemblablement à cette occasion été en contact avec des membres de l'Armée rouge également en prison. Si des activistes qui ont été libérés par le Japon en échange des otages pris au cours du dernier détournement, participent, comme c'est vraisemblable, à la prochaine opération de l'Armée rouge, le gouvernement nippon se trouvera assurément dans une position délicate devant l'opinion publique internationale.

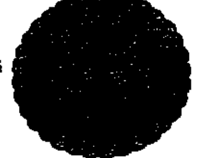
Une volonté de comprendre

BIEN que l'affaire se soit terminée sans faire de victimes, la décision du premier ministre Fukuda de céder aux exigences du commando a provoqué de vives controverses dans les cercles dirigeants nippons, inhabituelles dans une société où d'ordinaire sont refoulées les critiques venant de l'intérieur du groupe. Afin d'assumer la responsabilité de l' « *acte illégal* » qu'il a dû ordonner en faisant libérer six détenus, le ministre de la justice a d'ailleurs donné sa démission quelques jours après le dénouement de cette affaire. Dans les milieux juridiques, on fait savoir que, même si la décision du gouvernement d'accepter les exigences du commando est de nature politique, la libération des détenus n'en constitue pas moins une intrusion de l'exécutif dans le domaine du pouvoir judiciaire.

Dans l'ensemble, les Japonais, y compris les jeunes, condamnent fermement les actions de l'Armée rouge ; ne règne cependant pas au Japon le sentiment de peur qui a prévalu ces derniers mois en Allemagne où l'homme de la rue ne comprenait apparemment pas que le gouvernement ne mette pas fin à « *l'anarchie* ». Les Japonais condamnent, rejettent l'Armée rouge mais en aucun cas dans un climat passionnel de « *chasse aux sorcières* » et d'appel aux — exécutions sommaires. — Dans un pays où l'attachement à l'ordre établi est quasiment pathologique, c'est cependant une volonté de comprendre qui domine. Les Japonais auront peut-être, dans les mois ou les années qui viennent, d'autres pièces à verser au dossier.

PH. P.





SOCIÉTÉ

La renaissance de la province

Par AUGUSTIN BERQUE*

COMME le mot « province » en français, le mot *chihô* en japonais s'alourdit d'évocations péjoratives. La chose peut surprendre, puisqu'il s'agit d'un pays où le *self-government* existe aux deux niveaux des municipalités et des départements (les préfets sont élus, par exemple). Mais derrière les principes institutionnels prospère une tendance au centralisme qui n'a guère à envier à la tradition française. La dépendance de la province à l'égard du pouvoir central (politique, administratif et économique) n'est pas le moindre des facteurs qui, à partir de 1955 environ, permirent au régime de haute croissance économique de s'exprimer concrètement dans la transformation du territoire. C'est en effet parce que l'archipel japonais a pu être modelé avec suffisamment de plasticité selon les besoins en hommes et en espace que l'on a pu alors parler de « Japan, Inc. », d'« animal économique », etc. Pendant près de vingt ans, le territoire s'est plié sans résistance marquante à une politique qui jouait avec une détermination sans précédent la carte des économies d'échelle, de la concentration, de la fonctionnalisation, du zonage, etc.

Les hommes ont été soumis à cette rationalité mutilante aussi bien que les équipements. De 1950 à 1975, la population des municipalités rurales tombe de 52 à 27 millions d'habitants ; celle des municipalités urbaines bondit de 31 à 85 millions (1). De Tokyo à Osaka, plus tard jusqu'à Fukuoka, se constitue alors un ruban urbanisé de plus de 1 000 kilomètres, une mégalopole apoplectique qui aspire la population des régions périphériques. Celles-ci se dépeuplent à un rythme dramatique : on y trouve des municipalités qui, d'un recensement à l'autre (soit en cinq ans), perdent plus de la moitié de leurs habitants. Le double néologisme *kaso-kamitsu* (désertion-congestion), qui ne figure nulle part en 1965 encore, est sur toutes les lèvres quelques années plus tard. Cette dichotomie dans l'organisation de l'espace est l'un des facteurs de la croissance phénoménale de l'économie japonaise à la même époque.

Or, vers la fin des années 60, ce mouvement de concentration générale commence à s'enrayer. C'est, comme on le sait, par les problèmes de pollution que ce dérèglement s'est manifesté avec le plus d'évidence ; mais on décèle aussi, dans le même temps, les premiers symptômes d'un changement de beaucoup plus grande ampleur, touchant aux principes mêmes de l'organisation de l'espace. Tout se passe en effet comme si, aux alentours de 1970, la dynamique polarisante constitutive de l'espace de haute croissance bascule dans l'autre sens, ou pour le moins s'atténue spectaculairement. Le phénomène est sensible à tous les niveaux, tant celui des flux concrets que celui des courants idéologiques (en particulier dans les orientations de la politique d'aménagement du territoire). Les « quatre grands procès de pollution » — où l'on vit le pouvoir des habitants l'emporter sur celui des grandes firmes et de l'appareil politico-administratif qui soutenait ces dernières — la crise pétrolière, — ressentie à la mesure des objectifs de la consommation d'énergie, *lesquels étaient nettement plus* hardis que ceux des autres pays industriels, — la chute théâtrale du premier ministre Tanaka Kakuei — qui, dans un livre publié en 1972 (2), s'était fait l'avocat d'une « fonctionnalisation » toujours plus poussée du territoire au service de la croissance, une croissance encore accélérée, la récession enfin sont venues sanc*tionner une évolution globale de* la société japonaise, de son espace comme de ses valeurs.

Renversement de tendance

AU plan matériel, ce retournement s'est amorcé vers le *milieu de la dernière décennie*. L'immigration de la province vers les trois grandes aires métropolitaines (3) commence alors à plafonner. Son flux avait grossi continuellement jusqu'à dépasser, en 1964, 1,2 million de migrants. A quelques variations près, ce total se maintient jusque vers 1970 ; puis il décroît. Par ailleurs, le courant inverse (l'émigration des trois aires métropolitaines vers la province), qui, vers 1960, n'était *que des deux cinquièmes de celui* des immigrants et restait à peu près stable en chiffres absolus, commence alors à augmenter. La courbe se poursuit régulièrement, jusqu'à s'amortir aux environs du million à partir de 1970. En 1975, les deux courbes, décroissantes mais à des degrés différents, se rejoignent : désormais, les trois aires métropolitaines perdent plus de migrants qu'elles n'en reçoivent.

Le peuplement du Japon entre ainsi, selon les termes du démographe Kuroda Toshio, dans une « troisième étape de l'urbanisation » (la première étant définie par le gonflement des trois mé*tropoles*, la *seconde par leur* débordement sur de vastes aires et leur coalescence dans la mégalopode dite du Tôkaidô). L'urbanisation actuelle est beaucoup plus finement polarisée, plus dispersée, et au total ralentie. Il s'agit de beaucoup plus que d'une allergie aux conditions de vie des grandes *métropoles*, auxquelles on préférerait celles des grandes villes de province, moins disproportionnées. Le mouvement touche les villes petites et moyennes, et même la ville en tant que telle. La croissance démographique des municipalités urbaines baisse continuellement *depuis quelques années (son taux* a été de 1,1 % de 1976 à 1977, contre 3,8 % de 1972 à 1973, c'est-à-dire à peine plus qua la moyenne de l'ensemble du territoire).

Certes, vu la jeunesse, donc la fécondité de leur population, les départements qui correspondent à la banlieue des trois métropoles continuent à présenter les taux de croissance démographique les plus élevés du pays. Mais, en ce qui concerne les migrations, donc la population de l'avenir, on peut parler comme Kuroda d'un véritable « demi-tour » *(U-tânu)*. A certaines exceptions près, ce ne sont plus aujourd'hui les noyaux urbains ponctuant le tissu de la mégalopole, mais les grandes villes de province qui absorbent les *flux d'immigration les plus im*portants ; ainsi Sapporo, Sendai, Hiroshima et Fukuoka. On note dans le même sens que tous les chefs-lieux de préfecture non métropolitains (sauf un : Tokushima) présentent aujourd'hui une évolution démographique positive, ce qui était loin d'être le cas dans les années 60. Parallèlement, depuis quelques *années, la quasi-totalité des dé*partements non métropolitains voient progresser leur population.

Ralentissement de l'émigration paysanne

PHENOMENE plus significatif encore, le dépeuplement des campagnes s'est fortement ralenti. A partir de 1975, pour la première fois depuis le début de l'exode massif de l'après-guerre, la population des municipalités rurales s'est mise à augmenter (+ 0,6 % de 1975 à 1976, et + 0,5 % de 1976 à 1977). Certes, on classe comme rurales, au Japon, des municipalités qui seraient appelées urbaines en France (le statut urbain est réservé théoriquement aux municipalités de plus de trente mille habitants, lesquelles, inversement, ont des limites beaucoup plus amples qu'en France et peuvent donc englober de vastes portions de campagne). Quoi qu'il en soit, le contexte socio-culturel de ce basculement de tendance interdit de n'y voir qu'une illusion statistique, ni d'ailleurs qu'un effet conjoncturel de la crise. Ce qui est en cours, c'est une revalorisation effective de la vie locale en tant que telle, et qui touche les agglomérations les plus menues. Le dépeuplement des campagnes les plus reculées n'a pas cessé pour autant, c'est vrai ; néanmoins on constate depuis 1970 un très net ralentissement de cette émigration. Ce changement de rythme est corroboré par la stabilisation des effectifs de la population active agricole. Ceux-ci, de 1960 à 1975, étaient tombés de 14,5 à 7,9 millions. Or, aujourd'hui, on dénombre chez les travailleurs masculins davantage de conversions vers l'agriculture que de l'agriculture vers d'autres activités (58 200 contre 57 600, pour l'année 1976). Si l'on inclut les femmes, le bilan est encore légèrement négatif (— 17 000 en 1976), mais il s'est considérablement redressé depuis quelques années : en 1973, l'agriculture perdait par conversion professionnelle un total de cent trente mille travailleurs par an. Les jeunes ruraux sont de plus en plus nombreux à choisir de rester au village, tandis que beaucoup de leurs aînés y reviennent, ranimant sur de nouvelles bases les communautés traditionnelles.

Ainsi la volonté de vivre au pays *(furusato)*, qui avait commencé à s'exprimer concrètement voici quelques années dans l'éclosion du « *mouvement habitant* » *(jûmin undô)*, se traduit déjà par un réenracinement effectif. Ce n'est plus seulement par une réaction contre les agressions matérielles (comme les nuisances industrielles qui provoquèrent les premiers *jûmin undô*) que se *manifeste la détermination* des habitants à préserver leur milieu de vie ; c'est par un refus global du déracinement, de la « *délocalisation* » engendrée par l'hégémonie du fonctionnalisme — donc par un refus des valeurs mêmes du fonctionnalisme. Car ce n'est nullement l'ambition de mieux s'adapter au système dominant qui se traduit par le choix de demeurer en province ou au village : les jeunes qui, arrivant *sur le marché du travail*, refusent l'exil, le font en toute conscience des désavantages socio-économiques que cela entraînera pour eux. Ils préfèrent la vie au pays plutôt que de meilleurs emplois ou un plus haut revenu ; et ils le disent clairement.

Ce basculement de valeurs n'est en rien issu de l'actuelle crise de l'emploi ; car la *revalorisation* de la vie locale a commencé à se traduire dans les faits avant que l'offre ne s'effondre. Ce sont, spécifiquement, les contradictions du régime socio-économique de la Haute Croissance — le terme a pris valeur historique, comme la Belle Epoque ou la *Restauration, en France — qui* ont engendré cet avènement du « *localisme* ». On ne connaît au Japon rien qui puisse se comparer au rôle de ferment culturel qu'ont joué en France les mouvements occitan, breton, etc. ; car même la réémergence de la question aïnoue, à Hokkaido, est en fait provoquée par ce mouvement général. Le Japon est le seul des grands pays industriels (*et c'est ce qui fait* sa force) dont on puisse dire que la nation, l'ethnie, la société et l'Etat y forment un bloc d'une cohésion proche de l'unité, et même, à certains égards, proche de l'identité.

Le « localisme »...

C'EST justement cette cohésion — qui s'est illustrée et s'illustre encore dans l'accomplissement des idéaux du productivisme — qui permet de comprendre l'ampleur du revirement actuel, où la réalité démographique et socio-professionnelle va du même pas que la revalorisation idéologique de *la vie locale, voire la précède*. Voici quelques années à peine, la notion de « *localisme* » n'évoquait rien d'autre que la simple inertie des structures héritées de la société pré-industrielle. Aussi a-t-il fallu, pour désigner le courant actuel, forger un vocable nouveau : *chiiki-shugi (chiiki :* aire, localité ; *-shugi :* isme), lequel permet de se démarquer des connotations passéistes de *chihô* (la province). Mais, d'emblée, c'est un véritable engouement.

Avec à sa tête un groupe où l'on dénombre plusieurs universitaires connus (tel Tamanoi Yoshirô, professeur d'économie à l'université de Tokyo), le nouveau « *localisme* » — qui veut non point ressusciter le passé mais dépasser des dogmes étroits de l'économisme et du fonctionnalisme — est devenu un mouvement organisé, avec un fonds de recherche, et qui s'est déjà fait connaître par de nombreuses publications. Ses premières assises nationales se sont tenues au printemps dernier, à Kumamoto (Kyûshû), devant des centaines d'enthousiastes et de curieux.

... et les « aires d'habitat stabilisé »

COURANT diffusé du haut en bas de la société, à la fois intellectuel et populaire, théorique et concret, le « *localisme* » est en outre cautionné par l'orientation dominante du futur IIIe plan d'aménagement du territoire, dont la figure centrale est l'« *aire d'habitat stabilisé* » *(teijû-ken)*. Le nouveau plan diffère par là radicalement des deux précédents, dont l'industrialisation était le principe moteur. Il est d'ailleurs significatif que son élaboration ait accumulé les retards, et que l'on baigne toujours dans l'incertitude quant à son aspect définitif ; car, pas plus au Japon qu'ailleurs, on ne sait encore par quels moyens définir de manière satisfaisante, ni même par quels concepts, une politique de l'espace qui serait axée sur autre chose que sur la fonctionnalisation des lieux. Les « *aires d'habitat* » que propose le Secrétariat d'État au territoire discordent non seulement *avec les objectifs d'indus*trialisation hérités du IIe plan (et qui, dans l'ensemble, ne sont pas reniés) mais, fondées qu'elles sont sur des critères relevant en grande partie du milieu naturel (en particulier les bassins fluviaux), elles cadrent mal avec les réalités acquises de l'organisation de l'espace. Pour en donner un exemple simple, ces aires seraient généralement perpendiculaires aux côtes (les fleuves japonais sont courts et beaucoup d'entre eux vont directement de la montagne à la mer), alors que les axes principaux de la vie économique leur sont parallèles... Mais c'est justement l'excessive valorisation de ces axes qui contribue à provoquer les déséquilibres auxquels on cherche à remédier !... Les aménageurs japonais se trouvent là devant les même dilemmes que leurs collègues français. La différence est que l'évolution naturelle de la société, au Japon, *laisse déjà mieux pressentir les* solutions.

---

(1) Les regroupements de municipalités gonflent la population urbaine. Définie plus strictement, celle-ci était en 1975 de 63 millions, soit 57 % de la population nationale sur 2,2 % du territoire (l'équivalent de deux départements français).

(2) *Nihon rettô kaizô-ron* (« Restructurer l'archipel »), ouvrage qui a *été traduit en français sous le titre Le Pari japonais*, Presses de la Cité, 1974.

(3 Tokyo, Osaka et Nagoya. Ces aires métropolitaines — à ne pas confondre avec les trois municipalités du même nom — regroupent un total de dix départements. Le phénomène en question n'a rien à voir avec le dépeuplement du centre des grandes villes, lequel commence d'ailleurs à s'observer à peu près dans le même temps.

* Attaché de recherche au C.N.R.S., chargé de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, auteur du *Japon, gestion de l'espace et changement social*, Flammarion. Nouvelle Bibliothèque scientifique, 1976.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Au Conseil de sécurité : renouvellement du mandat de la FUNU...

LE Conseil de sécurité a décidé le 31 octobre, par treize voix, de renouveler le mandat de la force d'urgence des Nations unies au Proche-Orient pour une période d'un an, jusqu'au 24 octobre 1978. La Chine et la Libye n'ont pas pris part au vote.

...embargo obligatoire sur les armes destinées à l'Afrique du Sud

Saisi de quatre projets de résolution d'origine africaine contre l'Afrique du Sud, le Conseil de sécurité a adopté l'un d'eux le 31 octobre à l'unanimité, rejetant les trois autres en raison du vote négatif des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni, membres permanents du Conseil. Le texte adopté demande que le régime raciste d'Afrique du Sud mette un terme à la violence et à la répression à l'encontre de la population noire et demande la libération de toutes les personnes détenues pour leur opposition à l'apartheid. Parmi les mesures préconisées par les projets de résolution qui ont été rejetés, figuraient la révocation des contrats et licences accordés à Pretoria pour la fabrication et l'entretien de matériel militaire, l'interruption de toute coopération nucléaire ou des investissements et prêts en faveur de l'Afrique du Sud.

En revanche, le Conseil a voté le 4 novembre à l'unanimité une résolution imposant un embargo obligatoire sur les armes destinées à l'Afrique du Sud, y compris l'octroi de licences. Le projet avait été présenté par le Canada et la République fédérale d'Allemagne.

Les travaux de l'Assemblée générale

Poursuivant les travaux de sa trente-deuxième session, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté jusqu'à la date du 18 novembre diverses résolutions dont les principes portent sur les problèmes suivants :

Aide au Vietnam : L'Assemblée a invité tous les Etats à accroître leur aide à la reconstruction du Vietnam.

Mayotte : Par 121 voix, avec 17 abstentions, la France n'ayant pas participé au vote, l'Assemblée a lancé un appel le 1er novembre aux gouvernements comorien et français pour qu'ils œuvrent dans le sens d'un règlement juste et équitable du problème de Mayotte, qui respecterait l'unité politique et l'intégrité territoriale des Comores. Le secrétaire général de l'ONU est chargé de favoriser les négociations entre les deux parties.

Territoires occupés par Israël : Par 131 voix contre 1 (Israël) et avec 7 abstentions, l'Assemblée a déploré vivement la création de colonies dans les territoires arabes occupés par Israël. Elle demande au secrétaire général de prendre contact avec Israël pour l'inviter à cesser de prendre des mesures qui visent à modifier le statut juridique et le caractère géographique et démographique de ces territoires ; il devra présenter un rapport au Conseil de sécurité et à l'Assemblée au plus tard le 31 décembre. De son côté, le Conseil de sécurité est invité à examiner la situation à la lumière de ce rapport.

Chypre : Le 9 novembre, l'Assemblée a demandé, par 116 voix contre 6 (dont la Turquie) et avec 20 abstentions, la reprise d'urgence des négociations entre les deux communautés chypriotes, librement et sur un pied d'égalité. L'Assemblée exige que les parties intéressées s'abstiennent de toute action unilatérale de nature à compromettre les efforts de paix et réitère son appel à tous les Etats pour qu'ils respectent la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et le non-alignement de Chypre. Deux amendements soumis par l'Arabie Saoudite ont été rejetés, ainsi qu'une motion turque visant à faire entendre la communauté chypriote turque en séance plénière.

Namibie : Huit résolutions ont été adoptées le 4 novembre, maintenant M. Ahtisaari dans ses fonctions de commissaire des Nations unies pour la Namibie jusqu'au 31 décembre 1978 ; chargeant le Conseil pour la Namibie de poursuivre ses consultations avec la SWAPO pour l'édification de la nation namibienne ; appuyant la lutte armée que mène la SWAPO en vue de l'indépendance ; demandant aux Etats de rompre les relations économiques avec l'Afrique du Sud qui intéressent la Namibie et de décourager les investissements privés dans le territoire, etc.

Piraterie aérienne : Condamnant les actes de piraterie aérienne, l'Assemblée a demandé le 3 novembre à tous les Etats de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les actes de cette nature en tenant compte des recommandations de l'ONU et de l'O.A.C.I. et de ratifier — pour ceux qui ne l'ont déjà fait — les conventions de Tokyo, La Haye et de Montréal. L'O.A.C.I. est chargée d'entreprendre des efforts soutenus pour assurer la sécurité des liaisons aériennes.

Discrimination raciale et indépendance : Une série de textes sur la discrimination raciale et l'indépendance ont été approuvés le 7 novembre. Ils concernent, entre autres, l'apartheid et l'évacuation des forces françaises du « *territoire comorien* » de Mayotte.

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

REPRESENTANT SPECIAL A CHYPRE. — *M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a accepté de décharger M. Javier Perez de Cuellar (Pérou) de ses fonctions de représentant spécial du secrétaire général à Chypre à la fin de décembre 1977.*

PRATIQUES ISRAELIENNES DANS LES TERRITOIRES OCCUPES. — *Dans un nouveau rapport publié le 8 novembre, le comité chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes dans les territoires arabes occupés fait savoir que la situation continue à se détériorer, notamment en ce qui concerne les détenus. Selon le document, la vie quotidienne est ponctuée d'incidents et de manifestations directement imputables à l'occupation. Le comité conclut son rapport en constatant qu'Israël poursuit sa politique d'annexion.*

APARTHEID. — *Réuni le 11 novembre, le comité spécial contre l'apartheid a envisagé les moyens pour mettre en œuvre l'embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud décrété par le Conseil de sécurité.*

D'autre part, le comité pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports a recommandé le 10 novembre à l'Assemblée d'adopter une déclaration internationale contre l'apartheid dans les sports.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), poursuivant les travaux de sa soixante-troisième session, a demandé le 31 octobre à l'Assemblée générale de viser un objectif de 950 millions de dollars de contributions volontaires pour le Programme alimentaire mondial en 1979-1980. Il a, d'autre part, examiné les rapports du conseil et du développement de la CNUCED, de l'université des Nations unies et de la conférence des Nations unies sur la désertification.*

— Le 24 octobre, l'ECOSOC a rendu publique une étude sur les effets économiques de la guerre israélo-arabe de 1967 et de ses suites sur les Etats et les peuples arabes.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT. — *Les conférences pour les annonces de contributions au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), au Fonds d'équipement et au Fonds spécial pour les pays en voie de développement sans littoral se sont tenues conjointement le 2 novembre. Cent cinq pays se sont engagés à verser 445,70 millions de dollars au PNUD et au Fonds d'équipement en 1978. Des contributions ultérieures sont à prévoir.*

● ENFANCE. — *Lors de la conférence annuelle pour les annonces de contributions, quatre-vingt-huit gouvernements se sont engagés au début de novembre à verser 97,9 millions de dollars au budget du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF ou FISE) en 1978.*

— Une somme de 195 000 dollars a été affectée le 24 novembre par l'UNICEF aux premiers secours en faveur des victimes du cyclone et des inondations en Inde.

● REFUGIES. — *Le mois dernier, le secrétaire général des Nations unies a accepté la démission de M. Sadruddin Aga Khan, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, qui sera ainsi libéré de son mandat à la fin de cette année.*

● COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE OCCIDENTALE. — *Une réunion préparatoire pour l'établissement d'un Centre arabe de transfert de technologie s'est tenue en octobre à Beyrouth sous l'égide de la Commission économique des Nations unies pour l'Asie occidentale.*

● COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE. — *Selon le vol. 29, nº 1 du* Bulletin économique pour l'Europe *(A. « Evolution récente du commerce européen ») publié par la Commission économique des Nations unies pour l'Europe le 15 novembre, l'évolution du commerce international pendant l'année écoulée a été décevante pour les pays d'Europe occidentale et septentrionale. Pour l'Europe méridionale, le* Bulletin *estime que les perspectives pour 1978 sont* « préoccupantes ». *Dans les échanges entre l'Est et l'Ouest, la Commission note un tournant, les importations des pays industrialisés d'Europe occidentale en provenance de l'Europe de l'Est et de l'U.R.S.S. ayant augmenté plus vite que celles de leurs exportations vers ces mêmes pays.*

— Le comité du bois de la C.E.E.-ONU a tenu sa trente-cinquième session à Genève, du 17 au 21 octobre. Comme chaque année, il a fait le point de l'évolution du marché des produits forestiers.

— Le comité de l'acier a siégé, de son côté, du 26 au 28 octobre à Genève. Il a examiné les tendances du marché de l'acier et les perspectives pour 1978 à l'aide du rapport annuel que lui avait soumis la Commission : le Marché de l'acier en 1976.

— La C.E.E.-ONU a publié le 20 octobre une étude détaillée de l'industrialisation européenne sous le titre : Evolution et structure de l'industrie en Europe *(Nations unies, Genève, 16 dollars ou équivalent).*

TRAVAIL

Les Etats-Unis annoncent leur retrait de l'O.I.T.

LE secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et le secrétaire au travail, M. Ray Marchal, ont annoncé le 1er novembre le retrait des Etats-Unis de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Cette décision est devenue effective le 6 novembre, date d'expiration du préavis donné il y a deux ans.

Le communiqué gouvernemental, publié à Washington, indique que les Etats-Unis avaient notifié leur intention de retrait si des mesures correctives n'étaient pas prises pour que l'Organisation respecte ce qu'il appelle « *les engagements pris pour parvenir à ses buts initiaux* ». Ces mesures n'ont pas été prises, poursuit le communiqué ; cependant, les Etats-Unis « *demeurent prêts à réintégrer l'O.I.T. aussitôt qu'elle sera à nouveau fidèle à ses propres principes et procédures* ».

Commentant la décision américaine, M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail, a déclaré qu'elle lui faisait craindre un affaiblissement de la coopération internationale et de ses instruments.

Dès la première séance plénière de sa réunion, qui débutait le 15 novembre, le conseil d'administration du BIT a approuvé les mesures proposées par M. Blanchard pour pallier les conséquences financières du retrait des Etats-Unis : la contribution de ce pays représentait le quart du budget (soit 42 300 000 dollars) sur les 169 millions de dollars prévus dans les projets de dépenses adoptés pour les deux prochaines années.

M. Blanchard a finalement proposé une réduction de 36 600 000 dollars, soit 21,7 % des prévisions. Ces mesures se traduiront notamment par le gel du recrutement et la suppression de deux cent trente emplois.

SUSPENSION DE LA PARTICIPATION DE LA CHINE AUX TRAVAUX DE L'O.I.T. — *La République populaire de Chine (membre de l'O.I.T. en lieu et place de Taïwan depuis 1971) a annoncé, le 10 novembre à Genève, sa décision* « pour un certain temps de ne pas participer aux travaux de l'O.I.T., de n'assumer aucune obligation, ni d'envisager le règlement de sa contribution ». *Cette décision a été communiquée par le représentant permanent de la Chine populaire auprès des Nations unies sans aucune explication.*

F.A.O.

Ouverture de la dix-neuvième session de la conférence

LA conférence de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), qui réunit tous les deux ans les représentants des pays membres de l'organisation, a siégé à Rome du 12 novembre au 1er décembre. Huit nouveaux pays ont été admis dans l'organisation (qui compte ainsi cent quarante-quatre Etats membres) : République populaire d'Angola, Comores, République démocratique de Corée, République de Djibouti, République populaire du Mozambique, République démocratique de Sao-Tomé et Principe, République des Seychelles et Namibie (représentée par le Conseil des Nations unies pour la Namibie). M. Toyib Hadiwijaya, ministre de l'agriculture d'Indonésie, a été élu à l'unanimité président de cette dix-neuvième session.

Ouvrant la conférence, M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., a souligné la nécessité d'intensifier l'aide apportée aux pays en voie de développement par les pays nantis. Alors que le fossé entre les plus riches et les plus pauvres n'a fait que se creuser au cours des vingt-cinq dernières années, rappela-t-il, l'aide officielle des pays riches est tombée, en dix ans, d'environ le quart du pourcentage de leur produit national brut qu'ils consacraient jusque-là à cette aide.

Outre sa coopération avec la Banque mondiale, la F.A.O. a identifié et préparé « *trente-huit projets représentant au total des investissements de plus de 1,5 milliard de dollars financés par des banques multilatérales et nationales* ».

Le directeur général a, d'autre part, présenté à la conférence le nouveau budget de l'organisation pour les deux prochaines années (1978-1979) qui se monte à 311 350 000 dollars, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'exercice en cours. On trouvera un bref résumé des travaux de la conférence dans le prochain numéro du *Monde diplomatique*.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Le Programme alimentaire mondial ONU-F.A.O. (PAM) fournit au Vietnam une aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 7,5 millions de dollars. Cette aide permettra de contribuer au ravitaillement de plus de trois millions de personnes, victimes de deux typhons.*

— Djibouti, nouveau membre de la F.A.O., a bénéficié également d'une aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 169 300 dollars, destinée aux réfugiés en provenance d'Ethiopie.

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *La première conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement s'est déroulée à Tbilissi (Union soviétique) du 14 au 26 octobre. Préparée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), avec la collaboration du Programme des Nations unies sur l'environnement (P.N.U.E.), elle a adopté plus de quarante recommandations. Elle s'est terminée par la « déclaration de Tbilissi », qui invite les Etats membres à développer l'éducation sur l'environnement.*

— Des sports pour tous pendant toute la vie et une plus grande concentration des efforts internationaux sur l'éducation physique peuvent contribuer, de façon décisive, à la solution de certains problèmes majeurs (politiques, sociaux et économiques) qui se posent au monde contemporain : telle est l'une des conclusions de la réunion du groupe régional Europe de l'UNESCO, réuni du 24 au 28 octobre à Washington.

● SANTE. — *L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a mis en garde contre la consommation excessive ou inadaptée d'antibiotiques, celle-ci pouvant entraîner une accoutumance des microbes à ces produits et une recrudescence de certaines épidémies. Selon des experts de l'O.M.S., réunis à la fin du mois d'octobre à Genève, les « entérobactériacées antibiorésistantes » (c'est-à-dire les bactéries résistantes aux antibiotiques) se multiplient et sont responsables de l'aggravation de l'une des maladies vénériennes, la blennorragie, et d'au moins trois épidémies de typhoïde et de dysentrie survenues au Mexique, en Amérique centrale et au Bangladesh.*

— Le comité d'experts pour la sélection de médicaments essentiels, réuni à Genève du 17 au 21 octobre, a dressé une liste de deux cents médicaments essentiels, indispensables pour assurer les soins de santé à la grande majorité de la population du monde. Le rapport du comité sera soumis au conseil exécutif de l'Organisation, au cours de sa prochaine session en janvier 1978.

● AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *Un accord de garanties entre l'A.I.E.A. et l'Inde, relatif à la fourniture de 200 tonnes d'eau lourde à l'Inde par l'Union soviétique, a été signé le 17 novembre à Vienne par M. Sigvard Eklund, directeur général de l'Agence, et M. Amrik S. Mehta, ambassadeur de l'Inde. L'accord prévoit l'application des garanties par l'Agence aux deux réacteurs de 400 MW de la centrale atomique de Rajasthan et à toutes matières nucléaires obtenues, traitées ou utilisées dans la centrale ou du fait de l'emploi de l'eau lourde.*

— Des représentants de quarante gouvernements se sont réunis à Vienne pour étudier la rédaction d'une convention sur la protection physique des matières nucléaires.

— L'Agence atomique a organisé, à Vienne, du 17 au 21 octobre dernier, son cinquième colloque international sur la diffusion inélastique des neutrons.

● DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Au cours de la première conférence organisée à New-York, le 28 octobre, pour les annonces de contributions au Fonds de développement qui sera géré par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), soixante-sept pays se sont engagés pour un montant total équivalant à 7 157 499 dollars à participer aux activités spéciales prévues pour 1978. Sur ce montant, l'équivalent de 2 421 827 dollars a été réservé par les pays contribuants à des affectations spéciales.*

C'est la deuxième conférence générale de l'ONUDI, tenue en 1975, qui avait décidé de créer le Fonds de développement industriel pour accroître les ressources financières nécessaires aux nouvelles activités de promotion de l'industrialisation dans les pays en développement.

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Crédit « stand-by » au Pérou

LE Fonds monétaire international (F.M.I.) a accordé le 18 novembre au Pérou un crédit « stand-by » lui permettant d'effectuer des tirages jusqu'à concurrence de 90 millions de D.T.S. Ce crédit restera ouvert jusqu'au 31 décembre 1979 ; il devrait aider ce pays à faire face à de sérieuses difficultés financières.

MISSION EN GRANDE-BRETAGNE. — *Un groupe de trois délégués du F.M.I., dirigé par M. Alan Whittome s'est rendu fin novembre en Grande-Bretagne afin d'y rencontrer les responsables britanniques du Trésor. Cette rencontre avait pour but d'examiner les perspectives économiques de la Grande-Bretagne et ses objectifs pour l'année 1978.*

VENTE D'OR DU FONDS. — *Le Fonds monétaire international a procédé, le 2 novembre, en tant que mandataire du Fonds fiduciaire, à sa vente mensuelle d'or par adjudication et a attribué 524 800 onces d'or fin — soit la quantité totale mise en adjudication — à l'exception d'une fraction d'une barre standard. L'or a été attribué aux adjudicataires aux prix effectivement soumissionnés qui s'échelonnaient entre 161,76 dollars des Etats-Unis l'once et 163,27 dollars l'once ; le prix moyen étant de 161,86 dollars l'once.*

Groupe de la Banque mondiale

Prêts de la BIRD à la Thaïlande, à l'Indonésie et à la Malaisie

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé le 16 novembre qu'elle avait passé avec six banques privées un accord pour le financement du projet hydro-électrique de Pattani au sud de la Thaïlande. Ce projet de barrage à buts multiples bénéficiera d'un prêt de la Banque mondiale de 50 millions de dollars accordé à l'Office de production électrique de Thaïlande ainsi que d'un prêt de 20 millions de dollars consenti par un consortium ayant à sa tête la Tokyo Trust Company.

De son côté, la Malaisie a reçu de la BIRD le 17 novembre un prêt de 19 millions de dollars destiné à financer l'infrastructure et les services de vulgarisation nécessaires pour améliorer le rendement du paddy et celui d'autres cultures de plantation. Egalement le 17 novembre, l'Indonésie a bénéficié d'un prêt de 65 millions de dollars pour la réalisation d'un projet d'aménagement et de mise en valeur des terres dont bénéficieront certains exploitants agricoles récemment implantés.

CREDITS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *L'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a accordé récemment les crédits suivants :*

— Birmanie (3 novembre) : crédit de 5 500 000 dollars pour la réalisation d'un projet de développement des semences de haute qualité ;

— Bénin (10 novembre) : crédit de 10 millions de dollars pour le troisième projet routier du Bénin ;

— Inde (17 novembre) : 107 millions de dollars pour aider au financement d'un programme visant à accroître la capacité du pays pour le stockage de céréales alimentaires et à en améliorer la distribution.

— Lesotho (17 novembre) : crédit de 7,5 millions de dollars pour l'amélioration du système éducatif.

OPERATION CONJOINTE DE LA BANQUE ET DE L'IDA. — *Le 17 novembre, le Cameroun a reçu un prêt de la Banque de 4,6 millions de dollars assorti d'un crédit de l'IDA de 6,5 millions de dollars pour l'amélioration des conditions de vie d'environ six cent mille paysans à bas revenus.*

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *La Société financière internationale (S.F.I.) a consenti le 28 octobre à la Sarmiento Industries, exportateur philippin de contreplaqué, un prêt de 3 500 000 dollars pour l'extension et la modernisation de cette entreprise.*

Trois autres opérations de la S.F.I. ont été réalisées au cours des dernières semaines :

— Le 31 octobre : soutien à l'industrie sidérurgique brésilienne sous la forme d'un prêt de 7 millions de dollars et d'une participation au capital d'un montant pouvant atteindre 3 millions de dollars destinés à la société Cimental Siderurgia ;

— Le 7 novembre : investissement de la S.F.I. dans une entreprise soudanaise d'élevage et de traitement des viandes, la Selett Food Production. Les capitaux empruntés à la S.F.I. s'élèvent à 11 millions de dollars, 3 500 000 dollars ont été fournis par la Société soudanaise de développement. Ce financement est complété par des crédits fournisseurs pour 10 millions de dollars et par l'autofinancement pour 1,7 million de dollars. De leur côté, les actionnaires de la Société de production

de denrées alimentaires Selelt ont accepté de verser, en cas de besoin, 4 millions de dollars supplémentaires dans lesquels la part de la S.F.I. est de 328 000 dollars ;

— 21 novembre : prêt de 3 millions de dollars au Guatemala pour l'expansion de la Cementos Novella S.A. Outre l'investissement de la S.F.I. cette société bénéficiera de prêts d'un montant de 19,2 millions accordés par la Banque d'Import-Export des Etats-Unis et des banques commerciales américaines.

EMPRUNTS DE LA BANQUE MONDIALE. — *Une émission en francs suisses d'obligations de la Banque mondiale a été offerte au public le 4 novembre dernier par un syndicat de banques suisses. D'un montant de 150 millions de francs, à quinze ans et à 4,50 %, ces obligations ont été émises à 99 % du pair. Cette nouvelle émission intitulée « Emprunt en francs suisses 4,50 % 1977-1992 » a été datée du 22 novembre et sera amortie au plus tard le 22 novembre 1992.*

D'autre part, le 27 octobre, la Banque du Japon et la BIRD ont signé un accord de prêt aux termes duquel la Banque du Japon a prêté 30 milliards de yens à la Banque mondiale pour le refinancement, par avance, des emprunts en cours arrivant à échéance dans un proche avenir. Cette opération porte intérêt au taux de 6,63 % l'an payable semestriellement. D'une durée de six ans et demi, ce prêt arrivera à échéance le 26 avril 1984.

Enfin la BIRD a annoncé le 28 octobre que, en accord avec la Bayerische Landesbank Girozentrale, elle avait réalisé un placement privé de bons en deutschemarks d'un montant de 200 millions de deutschemarks. Ces bons portent intérêt au taux de 6 1/8 %, payable annuellement le 1er décembre ; ils seront amortis au pair le 1er décembre 1985.

GROUPE CONSULTATIF POUR LA RECHERCHE AGRICOLE INTERNATIONALE. — *A l'issue d'une réunion des membres donateurs du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (G.C.R.A.I.), qui s'est tenue à la mi-novembre à Paris, les participants sont convenus de soutenir les activités du G.C.R.A.I. C'est ainsi que onze programmes et centres de recherche agricole internationale bénéficiant de l'appui du Groupe recevront environ 87 millions de dollars pour mener à bien leurs activités pendant l'année 1978. Les gouvernements européens et la Commission des Communautés européennes apporteront une contribution d'environ 25 millions de dollars (soit près de 29 % des fonds accordés).*

Le G.C.R.A.I. est patronné conjointement par la F.A.O., le PNUD et la Banque mondiale.

Banque arabe pour le développement économique en Afrique

Sept prêts

LE conseil d'administration de la Banque arabe de développement économique (B.A.D.E.A.) a annoncé l'octroi d'une série de prêts au cours des dernières semaines :

— Au Sierra-Leone (23 octobre) : 5 millions de dollars (pour quinze ans et à 4 %) destinés au financement d'un projet d'amélioration de la production et de la distribution d'électricité ;

— Au Burundi (27 octobre) : 4 millions de dollars (pour vingt-cinq ans et à 2 %) pour la réalisation de la première phase du plan d'assainissement de Bujumbura ;

— Au Libéria (15 novembre) : 3,2 millions de dollars (pour vingt ans et à 4 %) pour financer la construction de la zone franche industrielle de Monrovia ;

— Au Cameroun (15 novembre) : 10 millions de dollars (pour onze ans et au taux de 7 %) destinés au financement de la construction d'une usine de pâte à papier ;

— A Madagascar (15 novembre) : 10 millions de dollars (pour quatorze ans et à 5 %) pour le financement d'un projet d'aménagement hydro-électrique ;

— Aux îles Comores (15 novembre) : 50 000 dollars pour une étude de factibilité sur le projet de développement de la production de noix de coco.

— A la Guinée (15 novembre) : prêt de 4,84 millions de dollars (pour dix-sept ans et à 5 %) pour la construction d'une usine de broyage de clinker.

Banque asiatique de développement

Prêts au Népal, aux îles Salomon et à l'Afghanistan

LA Banque asiatique de développement a annoncé en octobre des prêts en faveur des pays suivants :

— Népal (11 octobre) : deux prêts pour la réalisation de programmes d'irrigation ; le premier, d'un montant de 3,4 millions de dollars, financera la poursuite du plan d'irrigation de Kankai ; le second prêt, de 5 millions de dollars, complète une aide précédemment accordée et permettra de mener à bien le développement agricole de la vallée de Chitwan ;

— Iles Salomon (13 octobre) : 3,6 millions de dollars pour la réalisation d'un programme de développement des pêcheries ;

— Afghanistan (13 octobre) : 9 millions de dollars destinés au financement du coût en devises étrangères du programme hydro-électrique de Khanabad.

Ces prêts, consentis à l'aide des ressources du fonds spécial pour quarante ans, portent intérêt à 1 % l'an.

NOMINATION. — *Le conseil des gouverneurs de la Banque asiatique, en accord avec le président de la Banque, a nommé le 11 octobre M. A.T. Bambawale vice-président de la banque ; il succède à M. C.S. Krishna Moorthi et prendra ses fonctions le 1er avril 1978.*

Banque de développement des Caraïbes

Deux sessions du conseil de direction

AU cours de sa quarante-deuxième session qui s'est tenue à Wildey (Barbade), le conseil de direction de la Banque de développement des Caraïbes a approuvé une série de prêts en faveur des pays suivants :

— Antigua : 191 194 000 dollars pour la réalisation d'un projet de développement du tourisme à Port-James et 192 222 000 dollars pour le financement d'un programme agricole ;

— Belize : 335 750 000 dollars pour le financement d'une série d'études et 1 224 000 dollars accordés à la Corporation financière de développement pour la réalisation d'un programme de prêts au secteur agricole ;

— Iles Cayman : 576 000 dollars destinés au financement de la dernière tranche de travaux de construction d'un port au Grand-Cayman ;

— Dominique : 33 333 000 dollars consentis à San-Sauveur-States pour la mise au point d'un programme agricole ;

— St-Kitts-Nevis - Anguilla : 60 000 dollars affectés au financement d'une étude sur la production de sel par évaporation naturelle de l'eau de mer ;

— St-Vincent : 105 185 000 dollars accordés à Canouan Pioneer Enterprise pour la construction d'un hôtel à Gran-Bay, à St-Vincent Grenadines.

Outre l'octroi de ces prêts, le conseil de direction a entériné un accord de coopération avec la Banque interaméricaine de développement ainsi que le texte de révision de l'accord conclu avec l'Agence pour le développement international en vue de l'adhésion de la Barbade au programme de développement intégré de l'agriculture ; il a également approuvé un accord de coopération conclu avec la CNUCED et le GATT en vertu duquel les pays membres de la Banque pourront bénéficier de l'assistance technique de ces deux organismes pour le développement de leurs exportations.

D'autre part, à l'issue de sa quarante-troisième session réunie le 24 octobre, le conseil de direction de la Banque a approuvé un accord conclu avec la Banque interaméricaine de développement en vue de la réalisation d'un programme de pré-investissement comportant un prêt de 500 000 dollars ainsi qu'une assistance technique de 1 000 000 de dollars ; la contribution de la Banque à ce projet sera de 300 000 dollars. Le même jour, la Banque nationale pour le commerce et le développement de Dominique a reçu un prêt de 181 145 000 dollars qui financera l'extension de son programme de crédits aux petits exploitants agricoles.

Banque européenne d'investissement

Prêts au Danemark, à la Yougoslavie, à l'Italie et à la Grande-Bretagne

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a annoncé le 27 octobre l'octroi d'un prêt d'une contre-valeur de 31,2 millions de couronnes danoises (4,4 millions d'u.c.) à Elektricitetsselskabet Isefjordvaerket pour le financement de dispositifs anti-pollution qui doivent être installés dans deux centrales électriques du Danemark pour leur permettre de continuer à utiliser du charbon. D'une durée de dix ans, ce prêt porte intérêt à 8,6 %.

Autres crédits annoncés en novembre :

— Un prêt d'une contre-valeur de 25 millions d'u.c. (pour quinze ans et à 9,2 %) consenti le 3 novembre à la Yougoslavie pour le financement de la construction d'un réseau de transport d'énergie électrique de 380 kV. Cette opération, la première réalisée par la B.E.I. dans ce pays, se situe dans le cadre de la décision prise par le conseil des gouverneurs de la Banque d'accorder des prêts jusqu'à concurrence de 50 millions d'u.c. en faveur de projets d'intérêt commun pour la Yougoslavie et la Communauté européenne ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 52,7 millions de livres (80,6 millions d'u.c. pour douze ans et à 8,75 %) le 10 novembre à la British Steel Corporation pour l'extension de l'usine sidérurgique de Ravenscraig à Motherwell (Ecosse). Le 10 novembre, cette région a bénéficié d'un second prêt accordé au Lothian Regional Council ; d'un montant de 25 millions de livres (pour quinze ans et à 9 %) il financera la remise en état ou la modernisation des réseaux d'adduction d'eau et des stations d'épuration des eaux usées ;

— Prêt d'une contre-valeur de 2,25 milliards de lires (2,23 millions d'u.c. d'une durée de huit ans et à 7,7 %) le 15 novembre à l'Istituto di Credito per le Imprese di Pubblica Utilità pour le financement d'initiatives industrielles dans le Mezzogiorno (Italie) ;

— Trois prêts d'une contre-valeur de 30,3 millions de livres (46,3 millions d'u.c.) pour la construction au Royaume-Uni de réseaux d'adduction d'eau et de transmission d'électricité : 19,8 millions de livres (pour quinze ans et à 9 %) au National Water Council ; 6,2 millions de livres (pour douze ans et à 8,75 %) à la Welsh National Water Development Authority et 4,3 millions de livres (pour douze ans et à 8,75 %) au South of Scotland Electricity Board ;

— Prêt d'une contre-valeur de 12 millions de couronnes danoises (1,7 million d'u.c. pour neuf ans et à 9,05 %) le 17 novembre à Finansierings-Instituttet for Industri og Handvaerk à Copenhague pour l'agrandissement et la modernisation d'une usine à biscuits.

Opérations dans le cadre de la convention de Lomé

Au titre de la convention de Lomé, la Banque européenne d'investissement a accordé plusieurs prêts le mois dernier :

— Un prêt global de 3 millions d'u.c. le 3 novembre à l'Investment and Development Bank of Malawi pour le financement d'initiatives industrielles de petite et moyenne dimension ; ce prêt, d'une durée de douze ans, est assorti d'un intérêt de 5,05 % compte tenu de la bonification de 3 % prévue par la convention ;

— Un prêt global d'une contre-valeur de 5 millions d'u.c. le 8 novembre à l'Industrial Development Bank du Kenya pour le développement d'entreprises industrielles : d'une durée de onze ans, il porte intérêt à 5 % ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 1 million d'u.c. à la Caribbean Investment Corporation aux Caraïbes (C.I.C.) qui utilisera ces fonds pour ses opérations normales ; ce concours, le premier apporté par la Banque dans cette région, est alimenté par des fonds réservés, aux termes de la convention de Lomé et d'une décision du conseil des ministres relative aux pays et territoires d'outre-mer, pour le financement de divers types d'opérations de capitaux à risques dont la gestion est confiée à la Banque. Ce concours a été octroyé sous la forme d'un prêt conditionnel assorti d'un taux d'intérêt de 2 % l'an ; le calendrier du remboursement sera fixé en fonction de la rentabilité des investissements réalisés par la C.I.C. à condition de ne pas excéder vingt-cinq ans ;

— Deux prêts d'un montant de 1,2 million d'u.c. le 15 novembre à la Société financière de développement (SOFIDE) du Zaïre ; ils se composent, d'une part, d'un prêt subordonné de 1 096 000 u.c. (pour quinze ans au taux de 5,5 %) destiné au financement de l'extension d'une cimenterie au Shaba ; d'autre part, d'une participation prise par la Banque au nom de la C.E.E., d'un montant de 100 000 zaïres (environ 102 000 u.c.), à la dernière augmentation du capital de la SOFIDE. Ces deux opérations sont financées par le montant qui, aux termes de la convention de Lomé, a été réservé pour des opérations de capitaux à risques dont la gestion est confiée à la B.E.I.

RECENTE PUBLICATION

• *Les investissements dans la Communauté en 1976 et leur financement* : cinquième série d'études annuelles publiée par la B.E.I., 2, place de Metz, B.P. 2005, Luxembourg.

Banque interaméricaine de développement

Octroi de onze prêts

LA Banque interaméricaine de développement a annoncé une nouvelle série de prêts :

— Colombie (20 octobre) : 41 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour trente ans et à 2 %) pour financer un projet de développement urbain de la ville de Buenaventura dont bénéficieront les familles les plus défavorisées ;

— Equateur (20 octobre) : deux prêts d'un montant total de 19,9 millions de dollars destinés au financement d'un programme de développement agricole ; 8,1 millions de dollars proviennent du fonds d'opérations spéciales (pour trente ans au taux de 1 % l'an pendant les huit premières années et de 2 % ensuite) et 11,8 millions des ressources ordinaires de la Banque (pour vingt-cinq ans et à 8 %) ;

— Honduras (3 novembre) : 4 500 000 dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans au taux de 1 % pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) pour l'amélioration du réseau d'adduction d'eau de Tegucigalpa ; ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique d'un montant de 1 120 000 dollars ;

— Bolivie (3 novembre) : 9,7 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans au taux de 1 % l'an pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) pour le développement de l'enseignement technique dans les régions les plus reculées ;

— Argentine (3 novembre) : deux prêts d'un montant de 83 millions de dollars pour financer la construction de réseaux d'adduction d'eau dans les zones rurales et urbaines afin d'améliorer les conditions sanitaires des couches sociales les plus démunies ; 31 millions ont été accordés à l'aide des ressources inter-régionales de la Banque (pour vingt ans et à 8 %) ; 52 millions proviennent du fonds d'opérations spéciales (pour vingt-cinq ans et à 3 % l'an) ;

— El Salvador (3 novembre) : trois prêts d'un montant de 90,4 millions de dollars affectés à la construction d'une centrale hydro-électrique près de San-Lorenzo sur le fleuve Lempa ; ce projet a été financé par un prêt du fonds d'opérations spéciales (45,4 millions de dollars pour quarante ans au taux de 1 % l'an pendant les dix premières années et de 2 % ensuite), par le fonds confié à l'administration de la Banque par le Venezuela (30 millions de dollars, pour vingt-cinq ans et à 8 % l'an) et par les ressources ordinaires de la Banque (15 millions, pour huit ans et à 1 1/4 %) ;

— Paraguay (3 novembre) : 6,2 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales pour quarante ans au taux de 1 % l'an pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) pour financer la construction de réseaux d'eau potable dans les villes de Colonel-Oviedo et de Villarrica ; d'autre part, le 10 novembre, ce pays a reçu un prêt de 7,6 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans au taux de 1 % l'an pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) pour la construction et l'agrandissement de huit silos.

GROUPEMENTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association européenne de libre-échange

Au comité consultatif : la montée du chômage et l'aide au Portugal

LE comité consultatif de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.), réuni les 18 et 19 novembre à Genève, s'est montré préoccupé par la situation économique mondiale, notamment du fait de la persistance du chômage et de la montée du protectionnisme.

Il a demandé au conseil des ministres de l'A.E.L.E. d'intensifier ses efforts au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en vue d'une plus grande libéralisation du commerce.

Au sujet du chômage, la proposition lancée par les syndicats de tenir en 1978 une conférence économique des pays d'Europe occidentale sur les moyens de parvenir au plein emploi a reçu un accueil mitigé. Elle sera néanmoins soumise au prochain conseil des ministres de l'A.E.L.E.

Le comité a aussi passé en revue la situation des pays membres dans le contexte européen et mondial actuel et ont examiné le dix-septième rapport annuel de l'Association. L'aide au Portugal a également été au centre des débats.

PRETS AU PORTUGAL. — *Le comité de direction du fonds de développement industriel en faveur du Portugal s'est réuni pour la deuxième fois à Genève le 24 octobre dernier. Trois prêts ont été approuvés : le premier (d'un montant de 30 millions d'escudos) a été accordé à un organe du gouvernement portugais chargé d'une étude de faisabilité préalable au lancement d'un programme de traitement intégral des dépôts de pyrite dans la région de l'Alentejo ; le second (d'un montant de 108 millions d'escudos) est destiné à la compagnie des textiles portugais Sampaio Ferreira et Co. pour moderniser les installations de production existantes ; le troisième prêt (d'un montant de 40 millions d'escudos) a été accordé à la Fabrica de Tecidos Moreirense (fabricant de vêtements) pour la réalisation d'un projet de 59 millions d'escudos à Moreira de Conegos (Vizela).*

CNUCED

Les négociations sur un fonds commun pour les produits de base sont suspendues

LA conférence de négociations des Nations unies sur un fonds commun, dans le cadre d'un programme intégré pour les produits de base (dont la première partie s'est tenue du 7 mai au 3 avril dernier, sans qu'aucune décision officielle ait été adoptée), avait repris ses travaux le 7 novembre pour une nouvelle session de quatre semaines. Elle a toutefois été suspendue le 1er décembre, à l'initiative des pays du tiers-monde déçus par le manque de volonté politique de leurs partenaires.

Dès l'ouverture de la session, la conférence avait été saisie de deux projets : celui du groupe B (pays industrialisés) et celui du groupe A (pays en voie de développement).

Le projet d'accord déposé par les pays en voie de développement prévoyait la création d'un fonds commun international de stabilisation des matières premières, doté de 6 milliards de dollars fournis par tous les pays membres de la CNUCED en fonction de leurs moyens ; ce fonds serait à la fois le moteur et la source essentielle de financement du « *programme intégré* » d'accords internationaux régissant le commerce et les prix des principaux produits de base.

Le groupe B (pays industrialisés) a présenté un projet de fonds commun beaucoup plus modeste, qui ne s'appliquerait qu'aux stocks régulateurs de produits de base ayant déjà fait l'objet d'un accord international. En outre, sur le plan des ressources, le fonds commun devrait fonctionner comme un « pool », c'est-à-dire comme un mécanisme de compensation de recettes et dépenses des stocks régulateurs des produits lorsqu'ils auront fait l'objet d'un accord international de stabilisation. Le pool n'aurait donc pas de ressources propres. Ainsi le fonds commun ne pourrait être utilisé pour la régulation des cours des matières premières qui ne feraient pas l'objet d'accords internationaux de stabilisation ou pour lesquels ces accords ne prévoiraient pas de stocks régulateurs.

PROBLEMES DES PAYS LES MOINS AVANCES AVEC LES DONNEURS D'AIDE. — *Une réunion spéciale regroupant des institutions d'assistance financière et technique (multilatérale et bilatérale) et des représentants des pays les moins avancés s'est terminée le 8 novembre par l'adoption d'une série de recommandations visant à améliorer la croissance et le bien-être des pays les moins avancés*

RECENTE PUBLICATION

• *The Oil Exporting Developing Countries : New Market Opportunities for Other Developing Countries, vol. III : Iran*, troisième volume d'une série consacrée aux possibilités commerciales offertes par les pays producteurs de pétrole du tiers-monde aux autres pays en voie de développement (Centre du commerce international, Genève, 1977, 169 pages, 30 dollars).

O.C.D.E.

Révision en baisse des objectifs de croissance pour 1978

REUNIS à Paris les 21 et 22 novembre, les experts du comité de politique économique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) ont ramené l'objectif de croissance de la zone O.C.D.E. pour 1978 de 5 % (objectif défini lors de la conférence ministérielle de juin dernier) à 4,5 %. Les délégations considèrent en effet que le taux de 5 % ne pourra pas être atteint. En 1977, la moyenne de croissance des pays de l'O.C.D.E. a été de 3,5 %, ce qui est moins que ce que la plupart d'entre eux espéraient.

Selon M. Douglas Allen, président du comité, le chômage pourrait encore augmenter dans les premiers mois de 1978, pour commencer à diminuer ensuite ; de nombreux pays devront prendre des mesures spéciales pour être en mesure d'atteindre un taux de croissance de 4,5 % en 1978.

COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT. — *La session annuelle à haut niveau du Comité d'aide au développement (CAD) s'est tenue à Paris les 26 et 27 octobre. Les participants ont souligné que l'aide publique au développement a faiblement augmenté en 1977, après avoir diminué en 1976. Cette aide représente cette année 0,35 % du produit national brut des dix-sept pays membres du CAD contre 0,33 % l'an dernier et 0,36 % en 1975. En valeur absolue, l'aide publique atteint environ 16 milliards de dollars au lieu de 13,7 milliards.*

Malgré cette progression de 16,8 %, le résultat reste très en deçà de l'engagement pris par les pays industrialisés — et renouvelé d'année en année — de porter le montant de l'aide à 0,7 % du P.N.B. Seuls trois pays, la Suède, les Pays-Bas et la Norvège ont, en 1976, atteint cet objectif. La France, avec 0,62 %, vient en quatrième position, la moitié de l'aide étant toutefois accordée aux départements et territoires d'outre-mer.

Le CAD s'est prononcé pour un effort accru, destiné à satisfaire les « besoins essentiels » des plus démunis, et qui devrait émaner surtout des pays forts, comme l'Allemagne occidentale, le Japon et les Etats-Unis (ces trois pays ne consacrent actuellement que 0,2 % à 0,3 % de leur P.N.B. à l'aide publique au développement).

Les ministres ont adopté une « déclaration relative à une coopération pour le développement axée sur la croissance économique et les besoins essentiels de l'être humain ».

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE. — *L'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) et l'O.C.D.E. ont publié le 17 novembre leur analyse annuelle détaillée de l'approvisionnement et de la consommation de pétrole, sous le titre* Statistiques pétrolières 1976. *Il ressort de cette étude qu'en 1976 la consommation de pétrole des vingt-quatre pays de l'O.C.D.E. a augmenté de 7 % et a atteint 1 776 millions de tonnes ; ceci reflète le redressement de l'activité économique ainsi qu'une augmentation de la demande de fuel oil résiduel de l'industrie de l'électricité, due à une forte baisse de la production d'origine hydraulique. L'augmentation est de 6 % pour l'Europe, 8 % pour l'Amérique latine et 4,8 % pour le Japon.*

POLITIQUES DES REVENUS ET DE L'EMPLOI. — *Une soixantaine d'experts patronaux des pays membres de l'O.C.D.E. ont participé au séminaire*

patronal sur « les politiques des revenus et de l'emploi liées à la croissance à moyen terme » qui s'est tenu du 8 au 10 novembre à Paris.

CENTRE DE DEVELOPPEMENT. — *Le professeur Louis Sabourin (Canada) a été nommé président du Centre de développement de l'O.C.D.E. Il succède, à partir du 1er décembre, pour une période de trois ans, à M. Paul-Marc Henry (France).*

RECENTES PUBLICATIONS

- *Tendances des marchés des capitaux, N° 1* : premier numéro d'une nouvelle série rédigée par la direction des affaires financières et fiscales de l'O.C.D.E. et publiée sous la responsabilité du secrétaire général de l'organisation.
- *L'éducation et la vie active* : rapport sur les politiques et les mesures qui peuvent améliorer les liens entre l'éducation et le monde du travail.
- *Politique des sciences sociales au Japon* : après la France et la Norvège, troisième examen dans la série sur les politiques nationales. 233 pages.

• ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE. — *Les trois principaux participants aux négociations commerciales (« Tokyo round »), la Communauté économique européenne, les Etats-Unis et le Japon, ont déposé, le 1er novembre à Genève, au secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), leurs demandes respectives concernant l'agriculture et les mesures non tarifaires. La prochaine étape du calendrier est le 15 janvier 1978, date limite de dépôt des offres.*

• ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE-COMMERCE. — *La dix-septième période des sessions ordinaires de la conférence de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC) a siégé à Montevideo du 7 au 25 novembre. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

• COMMUNAUTES DES CARAIBES. — *Les ministres des transports des pays membres de la Communauté des Caraïbes se sont réunis à Georgetown (Guyana) du 7 au 9 novembre. Ils ont approuvé la révision des estimations de dépenses pour 1976 et le budget pour 1978 de la Corporation maritime des Indes occidentales (WISCO), et adopté le programme de développement de sa flotte pour les cinq prochaines années. D'autre part, les ministres ont autorisé le secrétaire général à explorer, avec la CNUCED, les possibilités d'obtenir son assistance technique afin de développer les services maritimes, l'administration portuaire et la législation douanière dans la zone. Compte tenu des besoins urgents de personnel maritime, ils ont adopté une série de mesures sur la création et l'installation de deux écoles de formation d'officiers de marine. Dans le domaine de l'aviation civile, les ministres ont considéré le rapport du groupe de travail sur les transports et ont adopté un bon nombre d'arrangements touchant à la coordination et à la rationalisation des services aériens.*

— Réuni à Georgetown (Guyana), du 18 au 20 octobre, le comité des douanes a poursuivi l'étude du nouveau système sur l'origine des marchandises, dont l'application par les pays membres du marché commun deviendra effective le 1er janvier 1978, apportant d'importantes simplifications aux formalités des échanges. Le Comité s'est aussi penché sur les questions relatives à l'installation du tarif extérieur commun.

• CONSEIL OLEICOLE INTERNATIONAL. — *La trente-septième session du Conseil oléicole international (C.O.I.) s'est tenue à Madrid du 22 au 26 novembre. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro du* Monde diplomatique.

• GROUPE ANDIN. — *Réuni à Lima du 7 au 9 novembre à l'occasion de sa neuvième période de sessions ordinaires, le Conseil consultatif économique et social (C.A.E.S.) a fait une analyse approfondie des différents aspects de la décision n° 120 de la Commission du Groupe andin portant création d'une industrie automobile sous-régionale, des travaux du comité (la junte) et des conclusions de son groupe de travail. Il s'est ensuite penché sur les conséquences de l'intégration économique sur la structure et le fonctionnement des entreprises, d'une part, sur le développement de l'emploi, les conditions de travail et la situation générale des travailleurs, d'autre part.*

Des recommandations ont été formulées à propos de la représentation du secteur privé auprès du comité de l'industrie automobile, et des aspects sociaux de ce programme de développement industriel, notamment : la création d'emplois, la formation professionnelle, les conditions d'embauche de la main-d'œuvre, etc. La teneur de ces recommandations montre l'étendue du rôle revendiqué par le patronat et les travailleurs dans les choix et le contrôle des objectifs de l'intégration sous-régionale.

— En vertu des dispositions de la décision de la Commission portant création d'une industrie automobile sous-régionale, les offices nationaux de normalisation ont tenu leur première réunion à Lima du 7 au 10 novembre. Celle-ci avait pour but de déterminer les normes de production qui seront adoptées par les cinq pays d'établir un office sous-régional d'homologation.

— La onzième réunion des directeurs des offices nationaux de planification de l'agriculture, qui s'est tenue dans la capitale péruvienne du 15 au 18 novembre, a été consacrée à l'examen des deux mécanismes opérationnels mis en place dans le but de créer les conditions nécessaires à l'intégration de l'agriculture sous-régionale : les projets spécifiques et le plan indicatif.

— Le 28 octobre, les représentants du comité du Groupe andin et de la Grande-Bretagne ont souscrit à Lima un accord de coopération destiné à introduire dans les milieux ruraux de la Bolivie, de l'Equateur, de la Colombie et du Pérou vivant souvent dans des conditions d'isolement géographique, économique et culturel le plus total, une technologie adaptée aux besoins de leur développement dans le cadre de l'économie sous-régionale.

• SYSTEME ECONOMIQUE LATINO-AMERICAIN. — *Le système économique latino-américain (SELA) a organisé du 18 au 20 octobre à Lima une réunion consacrée à l'examen au niveau technique des programmes de développement de l'agriculture et de l'industrie des différents groupements régionaux afin d'identifier les secteurs d'activité et les branches de l'économie où il existerait la possibilité de définir des orientations communes et d'établir des programmes de collaboration. Des représentants de l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALC), de l'Accord sous-régional andin, du secrétariat de l'intégration centraméricaine (SIECA), de la Corporation andine de développement (CAF), de l'Association latino-américaine des institutions pour le développement (ALIDE), et de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (CEPAL) ont participé aux discussions. La réunion a étudié la contribution que pourrait apporter le SELA au progrès de l'intégration économique du sous-continent au moyen de projets spécifiques.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Accord des Neuf sur l'implantation du « jet »

APRES plus de dix-huit mois de discussions, les ministres de la recherche des Neuf se sont mis d'accord le 25 octobre à Luxembourg pour installer le Jet, machine géante capable de réaliser la fusion thermonucléaire contrôlée à Culham en Grande-Bretagne. Ce réacteur devrait permettre, selon les experts nucléaires européens de procurer à l'Europe des Neuf l'énergie de l'an 2000 et de la rendre plus indépendante à l'égard du pétrole importé.

Les ministres ont pris leur décision à la majorité de cinq voix en faveur de Culham, deux voix allant au site de Garching en Bavière et avec deux abstentions (celles de la France et de l'Italie). A l'origine, ces deux pays avaient présenté les centres de recherches de Cadarache et d'Ispra comme sites possibles d'implantation du Jet.

Le coût de construction du projet, qui doit être réalisé au cours des cinq prochaines années, est de l'ordre de 150 millions d'unités de compte (1 u.c. = 1,15 dollar, soit 850 millions de F.F.). Trois cent vingt physiciens, et ingénieurs des neuf pays de la C.E.E. seront chargés de réaliser ce projet.

Le dialogue euro-arabe maintenu sans grande illusion

Le dialogue euro-arabe est maintenu sans grande illusion. Si sur le plan politique il n'a rien apporté de neuf, il enregistre, par contre, de timides progrès au niveau de la coopération économique. Tel est le maigre bilan tiré par les observateurs au terme de trois jours de laborieuses discussions ouvertes le 27 octobre au sein de la Commission générale du dialogue euro-arabe qui a rassemblé, à Bruxelles, les ambassadeurs de vingt et un pays plus l'O.L.P. et ceux des pays de la Communauté européenne.

Au niveau de la coopération économique, on peut noter que, pour la première fois, les deux délégations ont décidé de passer à la phase de réalisations concrètes. Il s'agit d'un domaine limité : le financement des études de sept projets.

Il reste de nombreuses divergences, en particulier dans les domaines de transfert de technologie de textiles et des travailleurs migrants. En ce qui concerne ces derniers, les Arabes demandaient l'abolition des mesures restrictives prises par certains gouvernements européens. Les pays de la C.E.E. ont refusé d'établir, dans la période de crise qu'ils traversent, un régime préférentiel à l'égard des travailleurs arabes. L'Europe n'a pas davantage accepté d'étendre à l'ensemble des pays arabes les accords préférentiels consentis au Maghreb, à l'Egypte, à la Syrie et au Liban, ainsi qu'à ceux qui sont parties à la convention de Lomé (Mauritanie, Somalie et Soudan).

La déclaration sur la visite en Israël du président Sadate

A l'issue du voyage du président égyptien Anouar El Sadate en Israël, les Neuf ont publié le 22 novembre la déclaration suivante :

« *Les neuf ministres des affaires étrangères, convaincus que la méfiance constitue l'un des principaux obstacles à un règlement pacifique du conflit israélo-arabe, partagent l'espérance qu'ont suscitée l'initiative courageuse du président Sadate et sa rencontre historique avec les dirigeants israéliens. Ils souhaitent que le dialogue sans précédent qui s'est noué à Jérusalem ouvre la voie à une négociation globale conduisant à un règlement d'ensemble juste et durable tenant compte des droits et des préoccupations de toutes les parties intéressées. Il est urgent qu'une vraie paix s'établisse enfin pour tous les peuples de la région y compris le peuple palestinien, sur la base des principes reconnus par la communauté internationale, et qui figurent en particulier dans la déclaration du Conseil européen en date du 29 juin 1977.*

» *Ils expriment l'espoir qu'il sera possible de réunir dans un proche avenir la conférence de Genève.* »

La Commission élaborera un programme de lutte contre le chômage des jeunes

Les ministres des affaires sociales des Neuf, réunis le 28 octobre en conseil à Luxembourg, ont chargé la Commission européenne d'élaborer un programme concret d'action pour lutter contre le chômage des jeunes.

Ce programme, qui devrait comporter des mesures détaillées sur la répartition des moyens financiers dans le cadre du Fonds social européen, devait être discuté lors du conseil consacré aux affaires sociales en décembre.

L'Italie et l'Irlande ont demandé des aides accrues de la part du Fonds social en faveur de la formation professionnelle et de la création d'emplois nouveaux, mais, suivant en cela la position de la délégation allemande, la plupart des pays membres se sont prononcés pour une utilisation plus efficace, ponctuelle et concertée des moyens financiers existants.

En tout cas le conseil s'est déclaré conscient du fait que le chômage des jeunes est l'un des problèmes les plus préoccupants. 40 % en effet du nombre total des six millions de chômeurs dans la Communauté sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

Le ministre français du travail, M. Christian Beullac, a pour sa part estimé qu'il faut définir clairement « *les problèmes qui doivent être traités au niveau national et ceux, comme l'industrie navale, le textile et l'aéronautique, qui ne peuvent être traités qu'au niveau communautaire* ».

L'Espagne et les Neuf

M. Adolfo Suarez, premier ministre d'Espagne, a indiqué le 5 novembre à Bruxelles, au cours d'une conférence de presse, que l'avis de la Commission des Communautés européennes sur l'adhésion de son pays au Marché commun ne sera arrêté qu'à la fin de l'année 1978. Selon lui, la signature du traité d'adhésion n'interviendrait qu'un an ou deux après ce délai.

« *Le gouvernement espagnol*, a-t-il dit, *est ouvert à toute solution pour faciliter l'adhésion après la signature du traité, mais n'acceptera ni une période de pré-adhésion ni un traitement différent de celui qui a été réservé à la Grande-Bretagne, à l'Irlande et au Danemark.* »

La France et l'Italie face aux propositions visant à réformer l'agriculture méditerranéenne

La France et l'Italie sont mécontentes des propositions faites par la Commission de la C.E.E. pour réformer l'agriculture méditerranéenne dans la perspective de l'élargissement du Marché commun à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne.

A Bruxelles le 7 novembre, MM. Pierre Méhaignerie et Giovanni Marcola, ministres français et italien de l'agriculture, ont estimé que ces propositions étaient « *inquiétantes, décevantes et encore au stade des généralités* ». Le ministre français a souligné dans ce contexte qu'il ne voulait à aucun prix d'un gigantesque marchandage, au mois de mars 1978, qui inclurait la fixation annuelle des prix agricoles, une nouvelle réglementation du marché de la viande bovine, le problème de la suppression des montants compensatoires, une réforme du règlement communautaire sur le sucre et la réforme de la politique méditerranéenne.

Les importants problèmes que pose la concurrence des produits grecs, portugais, et espagnols, a-t-il ajouté, n'ont même pas été abordés. Selon lui, les positions divergentes entre les Etats membres de la C.E.E. restent entières et ne pourront se rapprocher que si la Commission européenne fait des propositions concrètes à la fois dans le secteur des structures et d'organisations des marchés agricoles qui tiennent compte des problèmes des prix.

Vers la suppression des « montants compensatoires agricoles »

Tous les pays du Marché commun, à l'exception de la Grande-Bretagne, sont d'accord en principe pour supprimer progressivement les montants compensatoires monétaires dans les échanges agricoles intracommunautaires qui faussent le jeu de la concurrence à l'intérieur de la C.E.E. Tel est le résultat du premier tour de table fait le 9 novembre à Bruxelles par les ministres de l'agriculture des Neuf sur les nouvelles propositions de la Commission européenne à ce sujet.

Elles visent à supprimer, sur une période totale de sept ans, les montants compensatoires monétaires qui agissent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation pour les pays à monnaie faible (Grande-Bretagne, Italie, France et Irlande) et comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation pour les pays à monnaie forte (Allemagne de l'Ouest et Benelux).

M. Pierre Méhaignerie, ministre français de l'agriculture a pressé ses collègues d'étudier d'urgence le dossier. Le maintien des montants compensatoires, a-t-il dit, provoque des distorsions de concurrence à l'intérieur du Marché commun, notamment sur les produits laitiers et la viande de porc. Le ministre a donc demandé à la Commission européenne de faire des propositions précises à ce sujet dès le mois de décembre, sans attendre le traditionnel marathon annuel sur la fixation des prix agricoles dans la C.E.E.

Doublement du concours financier à moyen terme

Les ministres des finances de la C.E.E. se sont mis d'accord le 21 novembre sur le principe de doubler le concours financier communautaire à moyen terme qui sert à aider les pays du Marché commun souffrant de déficits de balance des paiements.

Ce soutien financier sera donc porté de 2,7 à 5,4 milliards d'unités de compte (6 milliards de dollars, soit 30 milliards de francs français). Dans le passé, l'Italie a sollicité ce concours à plusieurs reprises pour rétablir sa situation financière.

D'autre part, les gouverneurs de banques centrales de la C.E.E., également réunis à Bruxelles, sont tombés d'accord pour augmenter les fonds disponibles au titre de soutien financier à court terme. Les quotas restent inchangés mais la « rallonge » destinée à aider un pays du Marché commun dont la monnaie serait menacée passe de 1,5 à 3 milliards d'unités de compte (1,7 à 3,4 milliards de dollars, soit de 8,4 milliards à 16,8 milliards de F.F.). Toutefois, la décision formelle appartient aux gouverneurs des banques centrales des Neuf à Bâle.

SUSPENSION DES NEGOCIATIONS ENTRE LA C.E.E. ET HONGKONG. — *Une crise grave a éclaté le 8 novembre entre la Communauté européenne et Hongkong, son premier fournisseur de produits textiles. Les négociations avec Hongkong visant à limiter les importations de produits textiles dans la Communauté ont été suspendues à Bruxelles.*

La Commission a menacé de renoncer à négocier et de redistribuer la part du marché réservée à Hongkong aux autres pays fournisseurs de la Communauté européenne.

Les propositions des Neuf demandent à Hongkong de réduire ses exportations de produits textiles vers la C.E.E. de 13 % par rapport aux quantités de 1976 qui étaient de 151 000 tonnes. De son côté, M. Mills, chef de la délégation de Hongkong, a fait de nouvelles propositions à la C.E.E., acceptant des réductions sur seulement quarante des quarante-sept produits que préconisait la Communauté européenne.

Pour la C.E.E., les dernières propositions faites par Hongkong seraient inacceptables car les désaccords portent sur les produits les plus sensibles dans le Marché commun, pantalons, tee-shirts, chemises, chandails, chaussettes et bas, produits sur lesquels sont concentrées les réductions demandées par les Neuf. Toutefois il n'était pas exclu que les pourparlers entre Hongkong et la C.E.E. reprennent prochainement.

TRANSPORTS. — *Les ministres des transports des Neuf ont décidé, le 27 octobre, à Luxembourg, d'appliquer, à partir du 1er janvier 1978, une série de mesures sociales touchant les transporteurs routiers des Etats membres de la C.E.E.*

Cette réglementation communautaire prévoit un accroissement du repos hebdomadaire, la limitation à huit heures par jour du temps de conduite pour les conducteurs de camions et d'autobus et la suppression de l'obligation d'un second conducteur pour les transports de plus de 450 kilomètres effectués sur des véhicules lourds équipés d'un tachygraphe.

Malgré l'opposition de la délégation française, les ministres ont accordé une période transitoire de trois ans à la Grande-Bretagne et à l'Irlande. Ces deux pays adapteront progressivement leurs réglementations à celle de la Communauté, soumettant toutefois tous les six mois à la Commission européenne un rapport sur ces modifications.

Les mesures décidées lors du conseil des ministres des transports permettent l'application de l'accord européen sur le travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route.

— Les ministres des transports des Neuf n'ont pas pu se mettre d'accord sur l'introduction, à partir de 1978, de l'heure d'été dans les pays membres, ni même sur une période unique pour ceux des pays qui l'appliquent.

— La concurrence sans cesse croissante des pays de l'Est dans les domaines de la navigation maritime, ainsi qu'à l'avenir peut-être de la navigation intérieure et des transports de marchandises par route, est très préoccupante en raison des conditions dans lesquelles elle s'exerce. Telle est la conclusion d'un avis que le Comité économique et social des Communautés européennes a adopté le 23 novembre à Bruxelles.

PECHE. — *Les ministres des Neuf, chargés des questions de pêche, réunis à Luxembourg le 25 octobre, n'ont pu définir une politique commune de pêche dans la zone des 200 milles instituée le 1er janvier dernier.*

IMPORTATIONS DE POMMES. — *Les ministres de l'agriculture de la C.E.E. ont décidé, le 7 novembre à Bruxelles, de réduire de 14 à 6 % les droits de douane sur les importations de pommes dans le Marché commun jusqu'à la fin du mois de janvier 1978.*

Cette mesure, réclamée notamment par la France, doit permettre de calmer l'actuelle flambée des prix sur ce fruit dont la récolte a été désastreuse dans la C.E.E. cette année (5,2 millions de tonnes seulement).

RELATIONS AVEC LES PAYS TIERS. — *La Pologne a signé, le 14 novembre, à Bruxelles, un accord textile avec la Communauté européenne. Un autre accord était attendu très prochainement avec la Corée du Sud, troisième fournisseur de la C.E.E. Enfin, les négociations avec l'Inde ont été ouvertes formellement le 14 novembre, après trois semaines d'interruption.*

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *La cent cinquante-troisième session du comité économique et social des Communautés européennes s'est tenue à Bruxelles les 23 et 24 novembre 1977, sous la présidence de M. Basil de Ferranti, président du comité.*

Le comité a adopté des avis sur plusieurs questions soumises à son attention dont : les problèmes des transports en relation avec les pays de l'Est ; la situation des petites et moyennes entreprises ; la politique commune dans le secteur de la science et de la technologie ; une proposition de décision du Conseil arrêtant un programme de recherche et de développement pour la Communauté européenne de l'énergie atomique concernant l'exploration et l'extraction de l'uranium ; un premier programme d'actions de recherches dans le secteur de la recherche médicale et de la santé publique, etc.

CECA

Les Neuf renforcent le plan anti-crise

INVITES par les patronats de la sidérurgie de leurs pays respectifs à prendre des mesures de sauvegarde pour protéger l'acier européen de plus en plus menacé par la concurrence étrangère que stimule la crise, les Neuf s'y sont opposés le 21 novembre. Ils préfèrent attendre de connaître les décisions que prendra l'administration Carter sur le niveau minimal des prix de l'acier importé ; ils préfèrent aussi voir s'il est possible d'obtenir des résultats en négociant avec les pays de l'Est ; enfin ils souhaitent tester au préalable les intentions de Madrid, dont l'acier arrive de façon croissante dans la CECA. Une fois levées ces hypothèques, il sera bien temps d'examiner l'opportunité d'un éventuel contingentement des importations d'acier dans les neuf pays, comme le souhaitent les patrons.

Pour l'instant, les Neuf se sont contentés d'approuver le renforcement du plan anti-crise que leur a soumis M. Davignon :

- *Les prix* des produits sidérurgiques de la Communauté vont être relevés de 15 % en 1978, aussi bien ceux qui sont décidés par la Commission (ronds à béton) que ceux qui sont simplement conseillés. Simultanément la surveillance des prix sera renforcée pour éviter que des francs-tireurs puissent remettre en cause le fonctionnement du plan communautaire. Dans le cas particulier des « Bresciani », l'accord s'est fait entre Bruxelles et les intéressés : leur part dans la consommation totale de ronds à béton sur le marché commun va être portée de 35 % à 47 %. Cette part, intermédiaire entre le niveau convenu antérieurement et celui constaté ces dernières semaines, atteindra 20 % sur les marchés allemand, français et belge, ce qui donnera aux « Bresciani » la possibilité d'écouler chaque mois 44 000 tonnes de ronds à béton sur ces trois marchés. En contrepartie, les producteurs de Brescia s'engagent à respecter les prix minima pour les ronds à béton, que la Commission a fixés à 198 unités de compte par tonne pour les ronds à béton lisses et à 205 u.c. pour les ronds à béton crénelés.
- *Les importations* ne seront pas contingentées, comme le souhaitaient les patronats de la Communauté, mais régularisées si les initiatives de Bruxelles sont couronnées de succès. Se plaçant dans la perspective de l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E., la Commission espère amener Madrid à s'intégrer au plan anti-crise communautaire, autrement dit à réduire ses livraisons sur le marché et à respecter les prix fixés par Bruxelles. En attendant, les procédures anti-dumping déclenchées par la Commission contre des importations de tubes espagnols à bas prix suivront leur cours normal.

Avec les autres fournisseurs des pays capitalistes (Japon, Corée, etc.), la Commission subordonne son attitude à celle des Etats-Unis.

Le budget CECA de 1978 : + 23 %

La crise de la sidérurgie a obligé la Commission européenne à relever de 23 % les dépenses inscrites dans le budget de la CECA pour 1978. L'appui apporté par la Commission à la réadaptation des sidérurgistes et des mineurs sans emploi coûtera à la CECA 60 millions d'unités de compte européennes et l'aide, sous forme de bonification d'intérêt, à la reconversion et à l'investissement 40 millions (respectivement 25 et 15).

En plus de ces 180 millions de dépenses, le budget de la CECA devra financer, à concurrence de 41 millions, le soutien à la recherche dans les mines et les aciéries, ainsi que les dépenses administratives et sociales traditionnelles. Cela conduit à un total de 167 millions d'u.c.

Ce chiffre devrait, en réalité, être supérieur de 13 millions d'u.c. Mais, pour ne pas avoir à relever le prélèvement européen sur le chiffre d'affaires de la sidérurgie et des mines (0,29 % depuis plusieurs années), ce qui serait particulièrement inopportun en pleine crise de l'acier, la Commission de Bruxelles a décidé de ramener de 18 à 5 millions la contribution du budget CECA aux dépenses administratives des Communautés européennes, le reste étant pris en charge par la C.E.E. Le conseil des ministres des Neuf n'a jusqu'ici formulé aucune objection à cette opération.

Si, comme on peut l'espérer maintenant, Washington, renonçant à la formule louche de la multiplication des procès anti-dumping, décide d'appliquer à ses fournisseurs extérieurs des prix minima de référence, la Commission appliquera sans doute la même formule aux fournisseurs de la C.E.E. Ces prix, pense-t-on, seront calculés de façon que les prix des produits importés ne pèsent pas gravement sur le marché intérieur, tout en permettant le maintien des courants d'échanges ; cet équilibre pourrait être trouvé, dit-on, si les prix en question étaient inférieurs de 5 à 6 % aux prix de vente américains. Ce niveau protégerait les aciéristes américains contre les importations excessives, sans beaucoup gêner les producteurs japonais et européens. Fait remarquable, après la grave tension que l'on a connue (voir nos numéros précédents), Washington, Tokyo et Bruxelles seraient maintenant d'accord pour que ces prix minima d'importation seraient fixés en commun.

Enfin, avec les pays de l'Est, M. Davignon a proposé l'ouverture prochaine de négociations qui porteraient sur les prix de livraison et probablement aussi sur les quotas.

● *Conversion structurelle :* M. Davignon a rappelé dans sa communication aux ministres que la régularisation du marché n'était pas tout et qu'il faudrait s'engager en 1978 dans une action de contraction des capacités de production existantes, qui dépassent aujourd'hui largement les besoins, dans la Communauté comme ailleurs. Pour faciliter cette opération d'abandon des usines vétustes et de reclassement du personnel, il a demandé une nouvelle fois que la C.E.E. soit dotée de moyens financiers supplémentaires : 32 millions d'unités de compte sous forme de bonifications d'intérêt.

Cette somme devrait être fournie par un recours partiel au produit des droits de douane sur les importations d'acier provenant des pays tiers, car il serait absurde d'essayer de l'obtenir au moyen d'un relèvement du taux du prélèvement CECA qui pèse sur un secteur industriel qu'il s'agit précisément d'aider. Ce projet pose évidemment des problèmes de fiscalité dans les Etats membres. Il figurera parmi les points que le Conseil de la mi-décembre aura à trancher. Les Neuf, même ceux qui ont émis des réserves à l'égard de la formule préconisée par la Commission, ont reconnu que l'indispensable restructuration de la sidérurgie et la reconversion industrielle qui devra l'accompagner, exigeront des moyens financiers communautaires accrus.

Tel est le nouveau contenu du dispositif anti-crise de la CECA. Sera-t-il, lui aussi, dépassé par l'événement comme l'ont été ceux des plans CECA précédents ? Toujours en retard d'une crise, la Commission européenne avait d'abord espéré que la fixation de quotas de livraison par entreprise résoudrait les problèmes, puis que l'annonce de prix imposés ou conseillés mettrait fin aux difficultés. En fait, l'élévation des prix antérieurs à la Communauté a stimulé les importations, au point que les frontières des Neuf sont devenues de « *vraies passoires* » pour l'acier des pays tiers, de plus en plus avantageux.

Au moment où les sidérurgistes européens demandent une fermeture partielle des frontières (les contingents), Bruxelles répond par une nouvelle élévation des prix internes et par l'offre de dialogues avec les pays d'où provient l'acier imputé. L'événement montrera si cette discussion est suffisante.

Les derniers chiffres montrent, en tout cas, que — du fait notamment d'une sensible diminution des ventes européennes aux Etats-Unis, où leur part est tombée de 40 % des importations en 1970 à quelque 20 % aujourd'hui — le marché reste déprimé, incitant les producteurs à ralentir les coulés d'acier. En octobre, les Neuf n'ont produit que 10,7 millions de tonnes d'acier, contre 11,9 un an plus tôt (— 10 %). Cela porte la diminution de la production pour les dix premiers mois de l'année à 5,6 % (dont 9 % en Allemagne et en Belgique, 7,6 % au Luxembourg et 6,7 % au Royaume-Uni.

LE PREMIER EMPRUNT CECA EMIS EN LIVRES STERLING *depuis 1976 a été placé par un consortium de banques européennes. Il s'élève à 20 millions de livres et porte intérêt à 9 5/8 %. Le paiement des intérêts et du capital remboursé pourra être fait en livres ou en dollars, au gré du souscripteur.*

POUR LE VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ORGANE PERMANENT POUR LA SECURITE *et la salubrité dans les mines de houille, une session commémorative a eu lieu à Luxembourg. Une allocution d'hommage à M. Paul Finet, premier président de l'Organe permanent, a été prononcée par M. François Vinck, qui fut durant de longues années directeur des problèmes du travail à la haute autorité de la CECA, puis à la Commission de la C.E.E.*

EXPORTATION DE FERRAILLE. — *Les pays du Benelux ont proposé à la Commission européenne de combler le vide réglementaire qui existe actuellement dans la CECA s'agissant d'exportation de ferraille vers les pays tiers. Pour concilier l'intérêt de la sidérurgie des Neuf, dont l'approvisionnement en ferraille doit être protégé, et celui de l'industrie de la ferraille qui doit pouvoir survivre dans les conditions de marché actuelles et s'organiser à plus long terme, les trois pays suggèrent qu'* « un Etat membre qui envisage d'autoriser l'exportation d'une ou plusieurs sortes de ferrailles vers des pays tiers en quantités limitées ou non, doivent en informer la Commission et les autres Etats ». *A la demande de la Commission ou d'un Etat membre, des consultations préalables auraient alors lieu sur l'attitude à adopter. En cas d'urgence, un Etat membre pourrait d'ailleurs mettre en vigueur un retrait, une suspension ou une réduction d'un contingent sans consultation préalable, mais il devra en informer sans délai la Commission et les Neuf. Lorsqu'un contingent autorisé aurait été épuisé, l'Etat intéressé pourrait, sans information préalable, autoriser des exportations supplémentaires n'excédant pas un certain pourcentage du volume du contingent initial. Dans l'application de ce régime, toutes exportations de ferrailles devraient être soumises à un régime de licence, d'une validité de deux mois.*

Parlement européen

Le projet de budget pour 1978

LE Parlement européen a considérablement amendé, le 26 octobre à Luxembourg, le projet de budget des Communautés européennes pour 1978 établi par le conseil des ministres.

La procédure budgétaire parlementaire a frisé les limites des possibilités : plus de trois cents amendements ont en effet été discutés en séance plénière. Dans l'ensemble le Parlement a rétabli pratiquement tous les crédits proposés initialement par la Commission européenne et qui avaient subi des coupes sombres du fait du conseil des ministres. Le reproche essentiel formulé par le Parlement consiste à dire que le conseil a fait du budget des Communautés un « *exercice comptable* » *au lieu d'en faire un instrument de politique.*

Le président en exercice du conseil, M. Marc Eyskens (Belgique) a souligné que le projet de budget augmentait déjà les crédits de paiement des dépenses non obligatoires de 31 % par rapport à l'année 1977, crédits qui verraient un accroissement de 60 % si les amendements proposés par la commission des budgets étaient adoptés par l'Assemblée, soit près de quatre fois le taux maximal statistique.

Finalement, les amendements pour les crédits de paiement d'un montant total de 539 millions d'u.c. (1 u.c. = 1,15 dollar) concernent essentiellement le Fonds social, le Fonds régional, la politique énergétique, l'aide alimentaire, la politique industrielle et l'aide aux pays en voie de développement.

Le budget de la C.E.E. sera définitivement voté en deuxième lecture lors de la session plénière du 12 au 16 décembre à Strasbourg.

Les relations avec l'Afrique du Sud

« *La C.E.E. veut arriver à l'égalité intégrale en Afrique du Sud entre Noirs et Blancs. Je ne cache pas que ce sera difficile* », a déclaré le 15 novembre, devant le Parlement européen à Strasbourg, M. Henri Simonet, président en exercice du conseil des ministres des Neuf.

Le ministre belge des affaires étrangères, qui présentait au nom de la Communauté le rapport annuel sur la coopération politique dans la C.E.E., a rappelé que le Marché commun fait pression en ce sens sur le gouvernement de Pretoria. Les éléments les plus persuasifs des Neuf, a dit M. Simonet, sont l'embargo sur les armes à destination de ce pays et l'instauration d'un code de bonne conduite pour les sociétés européennes opérant en Afrique du Sud, soulignant qu'il n'avait pas été possible d'assortir ce code de sanctions juridiques. Mais après des premières réactions défavorables, le patronat européen s'est engagé à respecter ce code.

Pour M. Simonet, il serait catastrophique pour l'Occident que s'installe en Afrique du Sud un foyer d'incidents qui pourrait ravager tout le continent africain. La situation en Afrique du Sud, a-t-il conclu, doit être inscrite à l'ordre du jour des réunions des ministres des affaires étrangères des Neuf chaque fois qu'ils évoquent la situation internationale.

Les élections au suffrage universel pourraient être retardées

Les premières élections du Parlement européen au suffrage universel ne pourront sans doute pas se tenir à la date prévue, c'est-à-dire en mai ou juin prochains, estime-t-on dans les milieux du Parlement européen à Strasbourg. On pense en effet que la Grande-Bretagne ne sera pas prête à temps pour organiser matériellement le scrutin, en raison du mode de désignation qu'elle va vraisemblablement choisir.

M. Henri Simonet, président en exercice du conseil des ministres de la C.E.E., a souligné à ce sujet le 16 novembre, au cours de la session, que si la Chambre des communes se prononçait en faveur du scrutin majoritaire pour la désignation des quatre-vingt-un représentants britanniques dans la nouvelle assemblée, il serait très difficile de concevoir que l'élection puisse se tenir au printemps comme prévu.

Seul le choix de la représentation proportionnelle comme mode de scrutin pourrait permettre, estime-t-on à Strasbourg, un respect des délais, mais la plupart des Britanniques participant à cette session du Parlement européen, travaillistes comme conservateurs, ont semblé hostiles à cette solution.

M. Simonet a indiqué que la présidence belge de la C.E.E. demanderait au Conseil européen, qui devait se réunir les 5 et 6 décembre à Bruxelles, de se prononcer sur la date définitive des élections du Parlement européen soit pour confirmer la date de mai-juin 1978, soit pour les renvoyer à plus tard.

M. Simonet a cependant estimé, suivi en cela par de nombreux orateurs dont M. Jean Durieux (France), président du Groupe des libéraux européens, que, si les Neuf devaient repousser la date prévue, ce serait un coup sévère pour la Communauté européenne.

COLLECTIVITES LOCALES. — *A l'issue de deux journées de travaux, les ministres des Etats membres du Conseil de l'Europe responsables des collectivités locales, réunis les 28 et 29 octobre à Lisbonne, ont préconisé une nouvelle conception de l'administration locale, répondant aux vœux des habitants et assurant le développement de communautés de voisinage.*

Les ministres ont réclamé une administration locale et régionale qui permette d'améliorer la qualité de la vie. Ils ont insisté sur la nécessité de solutions souples et sur mesure de préférence à des réorganisations profondes.

TROISIEME COLLOQUE CRIMINOLOGIQUE. — *Le Conseil de l'Europe a organisé du 21 au 23 novembre un colloque sur la police et la prévention de la criminalité. Les participants ont examiné trois rapports : rôle social de la police dans la prévention de la délinquance juvénile ; attitudes du public vis-à-vis de la police ; police et prévention de la violence.*

PRESERVATION DE L'ARCHITECTURE RURALE. — *Les lignes directrices d'une politique d'ensemble de protection de l'habitat et des sites ruraux en Europe ont été adoptées par une conférence du Conseil de l'Europe réunie à Grenade du 26 au 29 octobre. Les propositions seront transmises au Conseil de l'Europe pour prendre la forme de recommandations précises qui seront adressées aux gouvernements européens et aux pouvoirs locaux.*

INFORMATION. — *Que peuvent parlementaires et journalistes pour promouvoir l'* « *esprit d'Helsinki* » *et la mise en œuvre de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ? Une* « *table ronde* » *réunissant à Strasbourg les 3 et 4 novembre les délégués de treize des dix-neuf pays membres du Conseil de l'Europe et les représentants du Club européen des journalistes a traité de ce thème.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation des États américains

Le Conseil permanent met fin à la tension entre le Costa-Rica et le Nicaragua

EN adoptant à l'unanimité la résolution présentée par son président, Mme Oyerzun, ambassadeur du Chili, sur la controverse opposant le Costa-Rica et le Nicaragua, le Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains a terminé avec succès, le 15 novembre, la mission d'apaisement et de conciliation dont il avait été chargé en vertu de l'article 11 de la charte de l'O.E.A. Aussitôt après il a mis fin au mandat de la commission *ad hoc* créée le 25 octobre pour procéder à la vérification des faits se rapportant à l'attaque contre les cantonnements militaires d'Ocotal et de San-Carlos, le 12 et le 13 octobre, par des groupes d'activistes armés se réclamant du front sandiniste de libération nationale du Guatemala.

Dans sa résolution, le Conseil permanent renonce à se prononcer sur les faits et formule l'espoir que les deux parties éviteront dans l'avenir la répétition de tels faits. Il recommande aux deux gouvernements d'appliquer strictement les mesures de contrôle pour éviter l'installation sur leur territoire de groupes subversifs qui constituent une menace à la paix et à la sécurité d'autres Etats, le gouvernement du Nicaragua est invité à renouveler ses instructions à ses forces armées de façon à éviter des incidents qui pourraient constituer une atteinte à la souveraineté du Costa-Rica.

RELATIONS ENTRE EL SALVADOR ET LE HONDURAS. — *Les ministres des affaires étrangères d'El Salvador et du Honduras ont échangé, le 22 novembre, au secrétariat général, les instruments de ratification du document souscrit par les deux pays en octobre 1976 et dans lequel les deux parties ont accepté de soumettre à la procédure de médiation les différends surgis à la suite de leur affrontement militaire. Un médiateur devait être choisi dans un délai de dix jours.*

PREFERENCES GENERALISEES. — *Le groupe ad hoc pour le commerce de la Commission spéciale de consultation et de négociation (CECON), réuni à Washington du 11 au 23 octobre, a examiné la réponse de Washington aux demandes latino-américaines dans le cadre du système des préférences généralisées, ainsi que le problème des droits compensatoires appliqués par les Etats-Unis aux produits étrangers exportés sur le marché américain, qui avaient bénéficié, dans leur pays d'origine, d'une aide à l'exportation. La réponse de Washington a été jugée décevante, le gouvernement américain n'ayant pas retenu les propositions latino-américaines. En même temps, les Etats-Unis ont fixé un nouveau délai pour la présentation de nouvelles propositions à des conditions jugées péremptoires par leurs partenaires.*

EFFETS DE LA POLITIQUE SUCRIERE AMERICAINE. — *La dix-huitième session extraordinaire du Conseil interaméricain économique et social (C.I.E.S.), convoquée à Washington du 7 au 9 novembre pour examiner le déficit du budget des programmes de développement régional pour l'année 1978, s'est surtout préoccupé des conséquences qu'entraînera pour les producteurs du sous-continent la nouvelle politique sucrière des Etats-Unis. En effet, l'entrée en vigueur, le 8 novembre, de l'amendement de la Garza — section 902 de la loi agricole de 1977 — sur le soutien du prix intérieur du sucre pour la nouvelle campagne, et le relèvement, à la même date, des taxes à l'importation restreindront considérablement les ventes latino-américaines aux Etats-Unis.*

FEMMES. — *La Commission interaméricaine des femmes (C.I.M.) a signé un accord avec le gouvernement argentin le 8 novembre portant sur l'installation à Cordoba du Centre multinational de la femme. Le nouvel organisme consacrera ses activités aux travaux de recherche sur la situation de la femme dans les domaines juridique, économique, social, éducatif et culturel, et aux tâches de formation et d'orientation.*

COOPERATION AVEC L'UNESCO. — *En vertu des dispositions du programme de coopération adopté par l'O.E.A. et l'UNESCO en mars dernier à Washington, lors de la septième session de la commission mixte, les experts des deux organisations se sont réunis à Guatemala le 13 et le 14 novembre pour mettre au point les mesures d'application.*

Ligue des Etats arabes

Conférence des ministres des affaires étrangères

LE huitième « sommet » arabe, qui aura à définir une stratégie commune pour un règlement de la crise du Proche-Orient, sera convoqué le 15 février prochain. C'est ce qu'a décidé la conférence des ministres des affaires étrangères de la Ligue des Etats arabes, réunie à Tunis du 12 au 14 novembre.

Deux thèses étaient en présence : celle de l'Egypte très réservée sur l'opportunité de ce « sommet » et insistant sur la nécessité de le préparer minutieusement, et celle de la Syrie, approuvée par l'O.L.P., demandant sa tenue dans un délai d'un mois. Finalement, il a été décidé que la conférence des chefs d'Etat serait précédée dans les trois mois qui viennent par des concertations entre les pays du champ de bataille, des réunions du conseil de défense arabe et du conseil économique et social, et une nouvelle rencontre entre les ministres des affaires étrangères.

La déclaration finale des ministres des affaires étrangères ne mentionne pas le lieu de la prochaine rencontre des chefs d'Etat (l'unique candidature de la Libye ne paraissant pas avoir fait l'unanimité). De même, la déclaration n'a pas retenu définitivement la proposition tunisienne de création d'un comité permanent de cinq Etats chargé d'intervenir dans les différends ou les conflits pouvant surgir entre pays arabes. Cette question sera examinée à la prochaine réunion des ministres arabes des affaires étrangères, qui précédera le « sommet » du 15 février.

Bien que non inscrite à l'ordre du jour, la situation au Liban a été discutée, et une large place lui a été réservée dans la déclaration finale. Les ministres des affaires étrangères condamnent « *les actes d'agression préméditée* » par Israël dans le sud du pays et font appel aux grandes puissances et aux membres des Nations unies afin qu'ils prennent « *les mesures nécessaires* » pour faire cesser « *ces agressions flagrantes et éviter les menaces accrues qu'elles font peser sur la situation explosive au Proche-Orient et les obstacles qu'elles dressent devant l'établissement d'une paix juste dans la région* ». Les conversations qui ont eu lieu en marge des séances plénières sur l'assainissement des rapports interarabes n'ont débouché que sur une décision concrète : la reprise des relations diplomatiques entre la Libye et le Soudan, qui a été annoncée le 13 novembre.

CONFERENCE DES MINISTRES ARABES DE L'INDUSTRIE. — *Les pays arabes vont demander à l'Europe de limiter l'expansion des secteurs d'industrie auxquels ils accordent actuellement la priorité, tels le raffinage du pétrole, la pétrochimie, les engrais et la sidérurgie. Ainsi en ont décidé les ministres arabes de l'industrie, qui ont mis fin, le 10 novembre à Tunis, aux travaux de leur deuxième conférence.*

Le texte adopté par les ministres explique que cette demande, à inclure dans le dialogue euro-arabe, tend à permettre à la production arabe de couvrir une partie des besoins du Marché commun, à ouvrir les marchés européens aux exportations industrielles arabes et à « formuler des conditions acceptables » *de nature à faciliter les transferts de technologies.*

D'autre part, les ministres arabes ont voté une déclaration dans laquelle ils s'élèvent contre les mesures protectionnistes prises par les pays de la C.E.E. à l'égard des exportations de textiles de plusieurs pays arabes, et notamment de ceux du Maghreb, et demandent leur suppression « dans l'intérêt des deux parties ».

Conseil de l'Europe

Admission de l'Espagne

LE comité des ministres du Conseil de l'Europe a admis l'Espagne parmi les Etats membres du Conseil de l'Europe le 24 novembre. Le ministre des affaires étrangères espagnol a aussitôt signé la convention européenne des droits de l'homme.

Le Conseil de l'Europe comprend désormais vingt Etats membres.

Comité intergouvernemental pour les migrations européennes

Le programme des activités en 1978

REUNI à Genève du 15 au 17 septembre, le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME) a adopté un budget de 32 millions de dollars afin d'aider, en 1978, plus de soixante et un mille personnes.

Le principal programme d'assistance du CIME concernera l'Indochine, où l'organisation aidera environ 22 000 des 93 596 réfugiés arrivés en Thaïlande, venus du Laos (75 977), du Cambodge (14 035) et du Vietnam (3 190), auxquels il faut ajouter 1 644 personnes dont les nationalités ne sont pas indiquées.

L'Allemagne occidentale, l'Autriche, la Belgique, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse ont annoncé qu'elles allaient augmenter leurs contingents d'immigration en provenance de l'Indochine.

Le second grand groupe d'émigrés dont s'occupe le CIME provient d'Europe de l'Est, notamment d'U.R.S.S., d'où 21 000 personnes sont attendues l'année prochaine. Il en est déjà arrivé plus de 14 000 cette année, et cette émigration est en augmentation.

Le CIME aidera aussi 13 000 réfugiés provenant d'Afrique du Nord, du Proche-Orient et d'Extrême-Orient, ainsi que 8 150 Européens hautement qualifiés, désireux de s'installer en Amérique latine, et 5 000 Latino-Américains ayant quitté leur pays.

Enfin, le CIME aidera l'année prochaine 4 000 Portugais, rentrés des anciennes colonies d'Afrique, à s'installer, notamment au Venezuela (1 345), aux Etats-Unis (1 250), au Canada (750), et en Australie (250).

Association du transport aérien international

A l'Assemblée générale : vers un retour à la libre concurrence ?

L'ASSOCIATION du transport aérien international (IATA) a tenu sa trente-troisième assemblée générale annuelle à Madrid du 8 au 11 novembre. Dès l'ouverture des travaux, M. Knut Hammarskjold, directeur général de l'Association, a dressé un réquisitoire contre la nouvelle politique américaine de « libéralisation » des règlements de l'aviation civile.

Dans son rapport annuel sur la situation de l'industrie du transport aérien, le directeur général de l'IATA s'élève contre les accusations dont l'Association est l'objet, qui tendent à la présenter comme un « *cartel prédateur et anti-concurrence* ».

A l'issue de ses travaux, l'Assemblée a souhaité que l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) convoque rapidement une assemblée extraordinaire en vue d'insérer dans sa charte les conventions de Tokyo, de La Haye et de Montréal relatives à la répression des actes de piraterie aérienne. L'IATA a proposé que tout Etat qui n'aurait pas ratifié cet amendement dans un délai donné soit exclu de l'O.A.C.I.

D'autre part, les représentants des cent neuf compagnies régulières membres de l'IATA, inquiètes des conséquences de la nouvelle politique américaine de concurrence à tout prix, ont confié à une « task force » composée de cinq membres — Air Canada, Air India, Alitalia, British Airways et T.W.A. — le soin d'étudier, d'ici au 30 juin 1978, s'il n'y a pas lieu de réformer leur procédure de fixation des tarifs et s'il n'est pas souhaitable de laisser jouer pendant un an, sur l'Atlantique nord, les mécanismes du libre marché.

L'Association a réélu à sa présidence M. Manuel de Prado, président-directeur général de la compagnie espagnole Iberia.

● ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE. — *La conférence des ministres de l'information des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), réunie à Kampala (Ouganda) du 7 au 11 novembre, a décidé de charger un comité intergouvernemental composé des représentants de dix-sept pays de superviser la création d'une agence de presse panafricaine. L'éventualité d'une rencontre avec les ministres de l'information des pays arabes a également été examinée. La création d'une agence panafricaine est envisagée depuis 1963 par les pays de l'O.U.A., qui souhaitent se libérer de leur dépendance à l'égard des agences occidentales. Selon un porte-parole de l'O.U.A., l'agence panafricaine pourrait fonctionner dès 1980.*

● UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE. — *La vingt-troisième session de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) s'est tenue à Paris du 28 novembre au 1er décembre. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *Les priorités nationales et régionales dans le domaine de la défense des cultures ont été au centre des travaux de la conférence régionale qui s'est tenue au siège de la Commission du Pacifique sud (C.P.S.), en Nouvelle-Calédonie, du 14 au 18 novembre. Les participants ont décrit les services techniques de leur pays, exposé leurs problèmes phytosanitaires les plus importants et fait le point des réglementations nationales concernant le contrôle phytosanitaire, la défense des cultures et les pesticides.*

● CROIX-ROUGE. — *Le délégué régional du C.I.C.R. pour l'Amérique centrale et les Caraïbes a terminé, à la mi-octobre, une série de visites de lieux de détention en Amérique latine : au Guatemala, au Venezuela, en Colombie, au Paraguay et au Chili.*

— *En septembre, les délégués du C.I.C.R. en Thaïlande ont fait une série de visites dans vingt-trois postes de police et deux camps de transit pour réfugiés au nord et à l'est du pays. En outre, ils se sont rendus à l'Immigration Center de Bangkok, où se trouvaient cent quatre-vingt-huit personnes détenues. Ces visites se sont poursuivies en octobre.*

LOIS ÉCONOMIQUES ET DROIT A LA VIE

Où trouver de l'argent pour les pays sous-développés ?

Par FRANÇOIS PERROUX *

LES experts et l'opinion informée demandent, avec une belle unanimité, d'augmenter les moyens monétaires et les ressources en capitaux à la disposition des pays en voie de développement ; il s'agit clairement de les aider à réduire le déficit de leurs balances des paiements et à renforcer durablement leur appareil de production. Sur le niveau *chiffré* de l'aide supplémentaire, le comité de développement, formé des gouverneurs du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, ne semble pas, en 1976, être parvenu à un accord. C'est que la distance est trop grande entre ce qui est souhaitable et ce qui est possible. D'ailleurs, l'addition des ressources, *par elle-même, serait peu significative*; la forme de leur combinaison importe au moins autant que leur volume, et l'efficacité d'une combinaison déterminée dépend de son utilisation par le milieu d'accueil.

En tout cas, on comprend de mieux en mieux le contenu angoissant du problème. Le rapport au Club de Rome sur le nouvel ordre économique international (R.I.O., Jan Tinbergen coordonnateur) produit des chiffres impressionnants et marque, avec insistance, que des retouches, imprimées au fonctionnement de nos économies, ne suffisent point. Des changements dans les structures s'imposent au *nom de la justice, et pour donner toutes ses* chances à la paix, dans un monde bouleversé par de redoutables déséquilibres monétaires et réels. Une information rudimentaire se répand malgré les résistances ; on admettra difficilement que les plus riches disposent d'un revenu treize fois supérieur à celui des plus pauvres, que 70 % des enfants restent condamnés à la malnutrition, qu'un milliard et demi d'êtres humains soient plongés dans une sombre misère, que le quart des vivants demeurent illettrés, et que les nations industrialisées consomment vingt fois plus de ressources *per capita* que les nations sans industrie. Si ces faits laissent encore impavides certains économistes, ils exaltent les justes revendications des pays moins développés, dont l'influence politique se confirme dans les organisations internationales et sur la scène du monde.

AUCUN Etat ne saurait rester sourd à cet appel. Les déclarations d'intention, *peu suivies d'effet, ne suffisent pas ; il* s'agit de savoir où trouver les ressources monétaires et financières indispensables à l'action, même si elle doit être tenue dans des limites que resserrent nos épreuves présentes. A la crise des mauvaises années (1971-1974) a succédé le redépart de 1976, puis un nouveau fléchissement : les séquelles de ces troubles sont une excuse occasionnelle, mais pourra-t-on indéfiniment rendre acceptable un système qui, après deux siècles d'industrialisation occidentale, donne, à l'échelle du monde, des résultats aussi déplorables pour les quatre milliards et plus de Terriens ? C'est notre économie occidentale elle-même qui fait déjà figure d'accusée et, avec elle, la civilisation d'où elle procède.

Il est donc urgent de faire le point, de dénoncer l'insuffisance de l'aide publique, de prendre la mesure des ressources du crédit privé et de nommer les réformes audacieuses sans lesquelles il paraît bien qu'il n'y a aucune solution.

LE Fonds monétaire international continue de déployer une activité éclairée et très méritoire au milieu des difficultés de ce *temps. L'augmentation des quotes-parts du* Fonds, qui dépend des gouvernements, est en voie de réalisation non à 100 %, comme le voulait le groupe des Vingt-Quatre, en avril 1977, mais pour un tiers, ce qui n'est pas négligeable. Quant aux facilités Witteveen, du nom du directeur actuel du Fonds, la réunion de Paris (août 1977) a obtenu un supplément de quelque 10 milliards de dollars (1). On souhaite que ce ne soit qu'une étape vers de nouveaux progrès, comportant une participation accrue des pays de l'OPEP et leur accès aux organes de direction, mais avec contrôle exercé sur la politique des prêts par le Fonds lui-même. *On le voit, ce sont les Etats et, en fin de* compte, les peuples riches qui limitent son action.

Du moins, en principe, est-il mieux armé maintenant pour contribuer à préparer la transition vers une certaine régulation mondiale de la monnaie. Le nouvel article 4 du statut laisse aux pays une grande latitude pour choisir leur politique de change ; il confie au Fonds une mission de *« ferme surveillance »* et lui fait un devoir d'interdire la manipulation des taux dans le dessein d'obtenir des avantages compétitifs. L'avenir dira ce que le Fonds peut faire pour améliorer la pratique des *flottements dirigés*.

Au vrai, son activité renforcée est étroitement liée au sort, assez précaire pour le moment, de la réforme de la monnaie internationale. D'une part, il s'agit du *phasing out* de l'or, qui n'a plus de prix officiel, et dont un sixième est vendu au profit des plus pauvres parmi les pays en voie de développement. D'autre part, Robert Triffin a proposé des *comptes de réserve (Reserve accounts)* progressivement constitués par des réserves en dollars déposées au Fonds et soumises à une gestion concertée ; le projet est en discussion.

ON voit assez clairement se former le dessein de faire progressivement des *droits de tirage spéciaux* (D.T.S.), améliorés et contrôlés, une nouvelle monnaie internationale et, au cours de la transition, de conseiller et surveiller les ententes entre places et les accords régionaux.

L'intention est excellente, mais qui ne comprend les difficultés considérables que rencontrera tout effort pour substituer au dollar, actuellement régnant, une monnaie mondiale gérée par des pouvoirs mondiaux eux aussi ? *Nul ne doute qu'il aurait fallu* considérer comme prioritaire, dès 1971-1972, le rétablissement concerté d'un ordre monétaire international, sans lequel aucune politique économique n'est possible ni pour les pays développés ni pour les pays en voie de développement.

Les « lois naturelles », les « spontanéités » du marché, la main invisible qui répartit les *ressources « rares », au mieux et à coup sûr*, continueront-elles d'être commentées et enseignées à titre exclusif, avec un grand luxe de raffinements formels ? Ou comprendra-t-on que, en matière de monnaie et de crédit aussi *— entre nations, dans une même nation, —* nous devons pratiquer *« des politiques de stabilisation plus effectives encore dans l'avenir qu'elles ne l'ont été dans le passé »* (Franco Modigliani) ?

A la Banque mondiale, le président McNamara fait preuve de compétence et de courage en chaque occasion. Il ose dénoncer l'état des pays les plus pauvres (revenu par tête : 200 dollars) par comparaison aux pays à revenu moyen (350 dollars et au-dessus) ; il rappelle sans relâche que la faim dans le monde n'est pas vaincue, mais qu'elle pourrait l'être. Quelles réponses hésitantes, faibles, tristement « prudentes » à ces appels insistants !

Une fois de plus, on sait fort bien ce qu'il faudrait faire et ce qu'on ne fait pas dans les deux domaines de l'aide publique et des prêts.

Au cours des dix dernières années, l'aide *totale des riches aux pauvres augmente* à peine en termes réels. L'aide des pays industrialisés se contracte. Sauf la Suède et la Hollande, les pays riches n'atteignent pas l'objectif assigné de 0,7 % de leur produit *national brut. C'est l'aide des pays de l'OPEP* qui s'élève fortement depuis 1973, surtout au profit de partenaires avec qui les unissent des liens spéciaux.

La Banque est parvenue, non sans peine, en mars, 1977, à réalimenter l'Association internationale de développement (IDA). Il faut maintenant augmenter son capital pour étendre sa capacité propre de crédit et lui permettre d'encourager les prêts privés. L'IDA accorde aux pays les plus pauvres des prêts de faveur : ils sont à peu près équivalents à des dons, puisqu'ils sont consentis pour cinquante ans à l'intérêt de 0,3/4 %. Elle paraît, *d'autre part, étendre et assouplir ses interventions* ; sans renoncer, bien sûr, au financement des projets spécifiques, elle a consenti des prêts *globaux* aux opérations de développement rural ou aux banques d'investissement, et elle multipliera sans doute ses opérations de cofinancement en associant son intervention à celle des capitaux privés.

Pour la Banque comme pour le Fonds, c'est la *paresse des « donneurs » et l'inertie des* prêteurs qu'il faudrait vaincre. Nous en sommes très loin.

Disons donc que l'extension vraiment efficace de l'aide et des prêts à conditions appropriées est subordonnée à des changements radicaux dans les motivations et les attitudes des gouvernements et des peuples riches. Comme il n'y a pas lieu d'attendre d'eux une conversion, on souhaite qu'ils comprennent leurs intérêts politiques et se souviennent que des abus trop criants et trop prolongés mettent debout des combattants qui ne manquent jamais d'armes. La multiplicité et la simultanéité *des violences locales, organisées et* coordonnées, n'échapperait-elle pas à la répression ? Le vingtième siècle finissant n'est plus cette « Belle Epoque » où l'on ne parlait pas des famines et où les ministères des colonies déclenchaient ou prolongeaient les initiatives des ministres du commerce.

L'AIDE officielle aux pays en voie de développement ne représente pas plus de 10 % de leur investissement intérieur ; il est tributaire de plus en plus du crédit *public et, dans une proportion rapidement* croissante, des crédits privés.

Les eurodevises sont pour 90 % des eurodollars : ces créances en devises fortes ont envahi le marché du crédit. Dès 1975, les emprunts directs en *eurodevises* des pays en voie de développement s'élèvent à 3,7 milliards de dollars, contre 734 millions auprès des institutions spécialisées, et ils se sont développés puissamment en 1976. Les asiadollars, lancés en 1968, se sont répandus grâce aux nouvelles places financières de Hongkong et de Singapour, et en liaison avec les centres d'exportation de produits manufacturés qui *prospèrent en Corée du* Sud, à Taiwan ou aux Philippines.

Eurodollars, asiadollars, nous vivons tous dans un réseau de créances dollars et, non moins, dans un treillis d'entreprises multinationales à dominante américaine. *Plus* que la puissance des plus grandes d'entre elles, ce qui compte, c'est l'étendue, la complexité et la souplesse de l'agencement hiérarchique de leur flux de marchandises, de finance et d'information. Elles mettent en contact permanent les opérations de production, de transports, de crédit ; elles forment une sorte de *graphe* appliqué dans les espaces nationaux, régionaux et industriels où elles opèrent. Qu'elles aient apporté des moyens monétaires aux pays-hôtes est hors de doute. Au bénéfice principal des nouvelles bourgeoisies ou des populations laborieuses ? A quel coût social, et *même économique*, pour le pays d'accueil ?

Le poids relatif des Etats-Unis, premier banquier et premier producteur du monde, s'élève, en dépit de leurs difficultés. Fort heureusement, ni les banques ni les entreprises transnationales ne peuvent être, sans *injustice*, confondues avec la tradition et la volonté collective de ce peuple. C'est sur son action *politique* et son intelligence *politique* que l'on peut encore fonder quelque espoir.

CE n'est pas l'argent seul qui pacifiera *le monde*. C'est son usage moins démentiel et sa mise au service des hommes. Affirmation qui semblera aux uns une lapalissade, aux autres une naïveté coupable, mais qu'aucun économiste informé et conscient ne *peut prendre à la légère*. Les dépenses militaires de la planète s'élevaient, en 1975, à 371 milliards de dollars, contre 17 milliards d'aide au développement, soit vingt et une fois plus.

A la même date, d'après le *Federal Reserve Board*, les six plus grandes banques américaines avaient prêté 12 milliards de dollars à une quinzaine de pays en voie de développement. *Quant au total des sommes* correspondant aux engagements de l'économie et des banques commerciales des Etats-Unis à l'égard du reste du monde, il n'est rien de moins qu'une masse de 500 milliards de dollars. Si solide et élastique que soit le système bancaire aux Etats-Unis, cette inflation de crédit n'est pas à l'abri de tout accident.

Nous voilà bien forcés de prendre en sérieuse *considération des méthodes nouvelles*, jugées jusqu'ici utopiques. On ne se lassera pas de dire que le désarmement progressif, universel et sévèrement contrôlé est la condition nécessaire mais non suffisante d'un redressement durable ni de répéter que ce sont les *structures* de la *consommation* et de la *production* des pays riches qui doivent changer.

Peut-être même osera-t-on avancer que les *économistes de toute école, s'ils ne trahissent* pas l'honneur de leur métier, doivent, *en tant qu'économistes*, tirer les conséquences d'une contradiction, violente et cruelle, entre deux énoncés :

— L'un se lit sous une plume autorisée : *« Rien pour rien, voilà la plus importante des lois économiques » (« Nothing for nothing, the most important economic law »).*

— L'autre s'inscrit, en lettres de sang, dans l'article 3 de la Déclaration universelle des droits : *« Chaque individu a droit à la vie. »*

Une analyse économique rigoureuse, armée de *moyens très modernes et de statistiques* convenablement réunies et traitées, *doit partir* de cette contradiction.

(1) Cf. « le Gendarme du grand capital », par Julia Juruna, *le Monde diplomatique*, octobre 1977.

* *Professeur au Collège de France, directeur de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées.*

Dans ce numéro :

Le numéro du « Monde diplomatique » de novembre 1977 a été tiré à 113 000 exemplaires.
Comme toutes les publications du « Monde », sauf « le Monde des philatélistes », « le Monde diplomatique » est interdit au Maroc depuis la fin du mois de janvier 1977.

